HAL
open science

Morphosyntaxe de l'interrogation en conversation spontanée : modélisation et évaluations

Carole Lailler

To cite this version:

Carole Lailler. Morphosyntaxe de l'interrogation en conversation spontanée : modélisation et évaluations. Linguistique. Université du Maine, 2011. Français. NNT : 2011LEMA1018 . tel-00712497

HAL Id: tel-00712497

https://theses.hal.science/tel-00712497

Submitted on 27 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Morphosyntaxe de l'interrogation en conversation spontanée : modélisation et évaluations

THÈSE

présentée et soutenue publiquement le 21 septembre 2011

pour l'obtention du diplôme de

Doctorat de l'Université du Maine

(spécialité Sciences du langage : linguistique et phonétique générales)

par

CAROLE LAILLER

Composition du jury

Présidente :	Mme Mary-Annick Morel	Professeur	Université Paris 3
Rapporteurs :	M. Henri-José Deulofeu	Professeur	Université Aix-Marseille I
	Mme Dominique Willems	Professeur	Université de Gand
Examinateurs :	M. Didier Bottineau	Chargé de recherche	Université Paris 10
	Mme Sophie Rosset	Chargée de recherche	LIMSI-CNRS, Orsay
Directeur :	M. Daniel Luzzati	Professeur	Université du Maine

Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine

Remerciements

En préambule de ce manuscrit, je souhaitais adresser mes plus vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

En premier lieu, je tiens à remercier le professeur Daniel Luzzati pour avoir accepté d'encadrer cette recherche. Tout au long de ces cinq années, il a su guider ce travail sans jamais contraindre son cheminement. De plus, je lui suis reconnaissante de m'avoir fait décrouvrir le plaisir d'enseigner la grammaire à des étudiants.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à Mme Mary-Annick Morel qui m'a fait l'honneur de présider le jury de thèse de doctorat, pour l'intérêt et le soutien chaleureux dont elle a fait preuve.

Je suis très reconnaissant à Mme Dominique Willems et à M. Henri-José Deulofeu d'avoir accepté le rôle de rapporteur, ainsi qu'à Mme Sophie Rosset et à Mr Didier Bottineau, le rôle d'examinateur. Les commentaires et les questions de ces personnalités scientifiques ont contribué à améliorer de manière significative le document et à en cerner les différents champs d'application.

Ma gratitude s'adresse aussi à l'ensemble des membres du Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine pour m'avoir si gentiment accueillie. Les nombreuses discussions que j'ai pu avoir avec chacun de ses membres, les conseils et les aides techniques qui m'ont été prodigués m'ont été d'un grand secours. De même, je remercie mes collègues de l'UFR de lettres, qui ont su répondre à de nombreuses questions pratiques, techniques, ou scientifiques.

Enfin, je tiens à remercier les participants, anonymes ou non, à mes nombreuses enquêtes ainsi que tous ceux qui m'ont témoigné leur soutien durant ces années de travail.

Résumé

L'objet de ce travail de thèse est la description linguistique de la modalité interrogative, en français, en conversation spontanée et en synchronie. Il s'agit d'abord de relever et d'évaluer tous les indices morphosyntaxiques qui permettent de faire état de l'information transmise. Puis, l'objectif est de mesurer l'implication dialogique du locuteur.

On considère à l'instar de [Damourette 1934], qu'un énoncé interrogatif n'est complet que lorsque une réponse est apportée. Un locuteur formule sa question en fonction d'une image de réponse qu'il a présente à l'esprit et qui véhicule l'information-réponse tout autant qu'un contexte interactif et argumentatif. On peut émettre l'hypothèse que l'intentionnalité d'un locuteur se mesure en se fondant sur la réponse qu'il escompte, c'est-à-dire sur celle qu'il considère être non seulement la plus plausible au sein de sa représentation du monde, mais aussi la plus adéquate à la situation énonciative et dialogique. À partir de cette hypothèse, l'analyse a permis, dans un premier temps, de procéder à une description modélisée de l'interrogation en fonction de deux axes complémentaires. Dans un second temps, un dernier axe a été ajouté afin de circonscrire la dimension ontologique des outils interrogatifs du français contemporain.

Les deux premiers axes sont strictement linguistiques : le premier, appelé axe des variations morphotypiques, prend en charge la distribution des outils interrogatifs qu'ils soient ou non adverbiaux. Il s'agit notamment de distinguer l'outil adverbial simple *quand* de la locution prépositionnelle plus complexe *à quelle heure*. Le deuxième, appelé axe argumentatif, établit une typologie des indices morphosyntaxiques correspondant aux possibles pragmatiques. Il s'agit alors de distinguer les intentions cachées derrière l'utilisation de différentes configurations morphosyntaxiques. Recourir à la locution renforcée *est-ce que* dans *Où est-ce que tu vas ?* n'induit pas la même intentionnalité que

d'utiliser une formulation tonique *Tu vas où ?* Cet axe permet d'évaluer à la fois ce qu'un locuteur convoque dans le rapport qu'il entretient à l'autre mais aussi dans le rapport qu'il entretient au monde.

Cette description modélisée de l'interrogation a ensuite fait l'objet d'une confrontation à des données attestées de deux natures. Le premier corpus est issu de RITEL, qui est un Système de Question/Réponse, développé au LIMSI, par l'équipe TLP [Rosset 2005]. Les 3600 premiers énoncés, qu'ils soient ou non explicitement interrogatifs, produits par des utilisateurs anonymes, locuteurs natifs, ont constitué le corpus d'étude. Le second corpus est issu d'une vaste campagne de recherche sur le langage SMS, mené à l'Université de Louvain-La-Neuve [Fairon 2006]. Il s'agit du corpus « *Un SMS pour la Science* » dont quelque 2500 questions ont été extraites de façon aléatoire.

Cette confrontation aux données a permis d'ajouter un troisième axe au modèle de départ, appelé axe ontologique. Celui-ci développe une ontologie interrogative qui est fonction des mots interrogatifs courants du français contemporain. Il autorise une répartition typologique conduisant à un étiquetage systématique des questions, fonction des réponses et/ou réactions qu'elles doivent susciter.

Cette nouvelle et dernière version du modèle autorise une description de l'interrogation en conversation spontanée dans la totalité des pratiques langagières observées. Elle prend en charge les différentes dimensions convoquées dans l'interrogation [Blanche-Benveniste 2000]. Une question fait part d'un vide argumental qu'elle demande à combler et elle est formulée en usant d'indices morphosyntaxiques idoines, appelés *morphotypes*. Enfin, elle crée une relation à l'autre interactivement efficace, fondée sur une stratégie discursive et argumentative ainsi dévoilée.

Nous présentons l'ensemble des distinctions morphosyntaxiques conduisant à appréhender l'intentionnalité d'un locuteur au sein d'une situation dialogique de conversation spontanée ainsi que leur évaluation dans des corpus de différentes natures, qui n'induisent ni un rapport au monde ni un rapport à l'autre identiques. Toutefois, le modèle leur donne un contenu intelligible et explicite, exploitable de manière automatique et systématique. Nous tentons enfin d'évaluer l'intelligibilité linguistique et cognitive de ce modèle descriptif en le confrontant à une analyse computationnelle d'une part et à une évaluation par des locuteurs natifs d'autre part.

Sommaire

Introduction **13**

1 Le domaine de l'interaction **23**

1.1 Interaction et oral 24

1.1.1 Code écrit et code oral 25

1.1.2 Des énoncés conçus et perçus dans le fil de l'énonciation . 36

1.1.3 Parole spontanée : caractérisation objective 46

1.2 Identification d'une interaction 52

1.2.1 Le concept de *négociation* : apports théoriques 52

1.2.2 Le pendant sociologique : *la théorie des Faces* 60

1.2.3 L'intentionnalité : quelques exemples 63

1.3 Conversation spontanée et grammaticalisation 70

1.3.1 Description et cadrage théorique 70

1.3.2 Apport de la grammaire dite « traditionnelle » 72

1.3.3 Acceptabilité et statut des exemples 74

1.4 Les systèmes de CHM et la conversation spontanée 77

1.4.1 Connaissances et intérêt 77

1.4.2 Les limites de traitement en CMO 79

1.4.3 Applications envisageables 80

2 Le domaine de l'interrogation **85**

2.1 Un bref historique de la modalité interrogative 86

2.1.1 D'une langue casuelle à une langue configurationnelle . . . 86

2.1.2 Les mots interrogatifs en latin 91

2.1.3 La locution *est-ce que* 97

2.2 Un cadre paradigmatique hérité du latin 100

2.2.1 Une double opposition paradigmatique délicate à manier . 102

2.2.2 Une modalité dite obligatoire et exclusive 105
2.2.3 Conversations spontanée et interrogation 109
2.3 L'interrogation : une interaction spécifique 112
2.3.1 Limites pragmatiques et interactives du cadre traditionnel 112
2.3.2 Le paradigme de réponses escomptées 115
2.3.3 Nouvelle typologie de l'interrogation 117
2.4 Modalité interrogative et réalisations informatiques 126
2.4.1 Les systèmes de Questions/Réponses 126
2.4.2 Gestion de l'information 128
2.4.3 Connaissances dynamiques : la nécessité d'une modélisation 130

3 Les corpus d'énoncés attestés 131
3.1 Présentation des corpus de travail 133
3.1.1 Des corpus en langue naturelle 137
3.1.2 Des zones d'influence et d'usage 148
3.1.3 L'expérimentation : préambule introductif 155
3.2 Le corpus RITEL 162
3.2.1 Deux impératifs : réactivité et dynamicité 164
3.2.2 Une interaction crescendo : l'intentionnalité pas à pas . . . 166
3.2.3 Un corpus de développement 170
3.3 Le corpus « d'Un SMS pour la science » 176
3.3.1 La campagne scientifique 176
3.3.2 Les questions issues « d'Un SMS pour la science » 185
3.3.3 Comportement langagier induit par l'interlocuteur 192

4 L'interrogation et ses observables 201
4.1 Interrogation, intention, modélisation et observables 201
4.1.1 La notion de modèle 203
4.1.2 Efficience de la typologie 209
4.1.3 Difficultés et limites de traitement d'un modèle 220
4.2 Interaction et pragmatique 226
4.2.1 Les questions toniques : un gage de confrontation 227
4.2.2 Les questions périphrastiques : un gage de respect 229
4.2.3 La versation : un gage de distance 232
4.3 Evaluer ce travail : tests et perspectives computationnelles 239
4.3.1 Pourquoi tester les modèles ? 239

4.3.2 Une enquête de faisabilité 240
4.3.3 Un modèle computationel : stage et développement 254

5 Traiter l'interrogation en conversation spontanée 267
5.1 Principes fondateurs 267
5.1.1 Apport de la modélisation de l'interrogation 269
5.1.2 Les limites d'une modélisation 272
5.1.3 Les autres langues indo-européennes 273
5.2 Intentionnalité et réponse escomptée 274
5.2.1 La réponse : un énoncé dépendant 275
5.2.2 Les situations d'interlocution propices à la constitution d'un corpus 276
5.2.3 Un lieu d'interaction efficace et spontanée : la bibliothèque 277
5.3 Une structure morphosyntaxique idoine 279
5.3.1 Un relevé à visée cartographique 281
5.3.2 Un *continuum* interlocutif 283
5.3.3 Traiter la question en CMO 286
5.4 Perspectives en CMO 292
5.4.1 Le projet *qui-est ce ?* 294
5.4.2 L'injonction : une modulation sur l'expression de l'ordre . . 302

Conclusion 307

Annexe I

Bibliographie XVIII

Liste des tableaux

3.1 Formulations adverbiales *vs* formulations déterminatives 156
3.2 Une « cohorte » interrogative issue de RITEL et son analyse 168
3.3 Pourcentage de questions d'ordre factuel dans le corpus RITEL . 173
3.4 Pourcentage de « fausses questions » par rapport aux questions d'ordre factuel dans le corpus SMS 189
3.5 Relevé des indices correspondant à chacun des morphotypes . . . 195

4.1 Tableau récapitulatif de la répartition des questions dans RITEL - i.e. « cartographie » des morphotypes dans RITEL 210
4.2 Une « cohorte » issue de RITEL - second exemple 212
4.3 « Cartographie » de la répartition des questions dans « Un SMS pour la science » 214
4.4 « Cartographie » de la répartition des questions issue des deux corpus d'étude 217
4.5 Tableau conclusif de l'enquête préliminaire 248
4.6 Tableau présent dans l'enquête *Limesurvey* 249

5.1 Les trois modèles des questions factuelles II
5.2 Le modèle des questions Entités Nommées Personne III
5.3 Le modèle des questions Entités Nommées lieu III
5.4 Le modèle des questions Entités Nommées Objet IV
5.5 Le modèle des questions Entités Nommées Evénement IV
5.6 Le modèle des questions Entités Nommées Numex V
5.7 Le modèle des questions causales - pourquoi/amont V
5.8 Le modèle des questions causales - pourquoi/aval VI
5.9 Le modèle des questions causales - comment/amont VII
5.10 Le modèle des questions causales - comment/aval VIII

Liste des figures

1.1 Hésitations sur l'axe syntagmatique 41

3.1 Les trois axes de l'interrogation en interaction 149
3.2 Le modèle des questions quantificatrices 150

4.1 Liste des énoncés proposés au classement 251

5.1 Exemple de cohorte issue de RITEL - les formulations déterminatives 292

Introduction

Ce sujet est né d'une intuition linguistique forte : la nécessité d'appuyer les analyses issues, entre autres, des philosophies du langage (on peut notamment citer [Sperber 1989] et [Searle 1969]) et des travaux des courants pragmatiques [Austin 1962] et [Moeschler 1996] sur des indices morphosyntaxiques qui proviennent d'énoncés réellement attestés. D'une part, ces derniers permettent d'ancrer les analyses dans une réalité langagière dont les paramètres peuvent être objectivement définissables. D'autre part, les descriptions de chaque variation morphosyntaxique sont en mesure de nous renseigner, en partie du moins, sur la nature du rapport que les énonciateurs entretiennent avec leurs propres productions. Il ne s'agit pas de dénoncer certains usages, réputés « non normés », pour en entériner d'autres, réputés « normés ». Il s'agit d'observer la réalité d'une pratique langagière en synchronie.

Après avoir commencé, dès octobre 2008, par un examen minutieux d'énoncés interrogatifs, issus de différents corpus (on pense notamment au corpus CIO, disponible sur ASILA et au corpus OTG, disponible auprès de Jean-Yves Antoine), la nécessité de modéliser les structures morphosyntaxiques récurrentes est apparue [Lailler 2009]. Les premiers travaux de [Luzzati 2006] ont constitué les éléments de fondement de l'effort de modélisation. En revanche, plutôt que de construire un corpus pour les besoins de l'expérimentation (corpus qui aurait de fait introduit des biais dans l'analyse), on s'est attaché à trouver des corpus de données attestées disponibles et qui utilisaient le point d'interrogation. Ceci est primordial, dans le mesure où les énoncés retenus pour construire, tester et amender les modèles ont été choisis car ils étaient identifiés comme interrogatifs.

Le premier corpus (RITEL) a permis de tester le premier modèle construit [Lailler 2008a] et de vérifier la stabilité des outils interrogatifs du français contemporain. Le second corpus (« Un SMS pour la science ») a, lui, validé

les modèles amendés et a autorisé la description de l'interrogation selon trois axes, chacun prenant en compte l'un des aspects de cette modalité. Puis, l'idée d'aboutir, en collaboration, à des réalisations informatiques dans le cadre d'un Système dit de Question/Réponse a germé ([Garcia-Fernandez 2008] et [Garcia-Fernandez 2010]). On a ensuite envisagé un développement informatique personnel, à base d'étiquetage, avec le logiciel Unitex. On s'est finalement limité à une tentative de validation en prenant pour support un stage étudiant de quelques semaines. Un premier effort de validation, fondé sur un test d'évaluation d'énoncés interrogatifs par des locuteurs natifs, avait déjà été organisé. Ces deux formes de validation du présent travail ont été mis au point afin de vérifier la stabilité et l'homogénéité des descriptions par morphotypes auxquelles les analyses avaient abouti. Le vocable **morphotype** désigne, au sein de ce travail, chacune des structures morphosyntaxiques qui correspondent à une utilisation spécifique de l'interrogation. Quatre ans (dont trois ans supporté par un poste de demi-ATER) ont été nécessaires pour mener ce travail à bien.

En s'intéressant aux phénomènes pragmatiques liés à la présence d'un destinataire, le présent travail a pour objectif d'observer et de d'inventorier, à l'aide de « cartographies » (cf. page 132), la diversité des intentions communicatives contenues dans les énoncés qui sont proférés par un locuteur natif en situation conversationnelle. Les « **cartographies** » en question consistent à relever les pourcentages d'occurrences des morphotypes interrogatifs, issus de chacun des modèles, à l'intérieur des corpus d'étude. On aboutit alors, pour chaque corpus, à une répartition significative de son degré d'interlocution et de son rapport à l'interrogation. Le plus souvent, un énoncé fait sens à deux niveaux : il transmet non seulement une information, mais il manifeste également un positionnement sur le monde et sur autrui. Mieux appréhender les indices de cette relation à l'autre permettrait de dévoiler l'intentionnalité des locuteurs en identifiant leurs stratégies discursives et argumentatives.

Demander à un élève dont on est le professeur et qui se déplace dans la classe *Tu vas où ?*, c'est non seulement lui signifier que l'on aimerait connaître l'objectif de son déplacement mais également lui rappeler qu'en classe, on ne se déplace pas sans permission. Utiliser un énoncé tonique (qui se caractérise par la postposition de l'outil interrogatif et l'accent porté sur la syllabe finale) au lieu d'un énoncé plus traditionnel et normé, comme celui qui utilise la locution renforcée *est-ce que*, emblème de l'interrogation (du type *Où est-ce que tu vas ?*), c'est faire part à son destinataire d'une position plus tranchée.

Il s'agit d'abord de lui signifier son ignorance quant à l'objet du déplacement avant de lui indiquer que ce déplacement peut sembler curieux et sans objet. De fait, la relation professeur-élève esquisse déjà ce type de relation interlocutive. Néanmoins, la formulation tonique offre une interrogation directement interpellative ([Lailler 2008b] et [Lailler 2011]) : elle produit un rapport à l'autre qui l'emporte sur le rapport au monde. Elle devient un signal interactif, voire dialogique, à destination de l'interlocuteur autant qu'un énoncé interrogatif faisant état d'un vide argumental. De la même façon, lorsqu'un chauffeur de taxi demande à son client *Vous allez où ?*, il ne s'agit pas d'une agression verbale. Toutefois, la dimension interpellative de cet énoncé demeure, cette fois parce que la réponse est impérative. L'objectif pragmatique poursuivi est de signifier l'urgence de la réponse. Le chauffeur souhaite tout autant connaître la destination finale que d'éviter d'inutiles palabres sur la façon de s'y rendre.

Les questions de type tonique dessinent une hiérarchie entre rapport à l'autre et rapport au monde particulière. Chaque variation morphosyntaxique de l'interrogation induit elle aussi une hiérachie idoine sur laquelle il convient de se pencher afin de mesurer l'intentionnalité d'un locuteur.

En outre, l'intérêt croissant porté à l'oral, en particulier aux conversations orales spontanées (ne fût-ce qu'au regard de l'essor des télécommunications) amène le morphosyntacticien à s'écarter de la grammaire traditionnelle, pensée pour l'écrit et à visée normative, au profit de descriptions grammaticales ancrées dans l'analyse morphosyntaxique des productions spontanées. Ainsi, l'énoncé interrogatif tonique *Tu vas où ?* a retrouvé une légitimité d'usage qu'il risquait de perdre au regard des critères normatifs de la modalité interrogative : il ne présente aucune inversion, aucune locution emblématique et seule une prosodie, objectivement réalisée ou simplement ressentie, permet d'attester du caractère interrogatif.

La conversation spontanée n'autorise pas de re-travail discret des énoncés qui la composent. Il faut entendre par là qu'un locuteur « conçoit mais aussi perçoit les énoncés au fil de l'énonciation », qu'il soit lui-même à l'initiative du propos ou qu'il souhaite apporter une réponse, voire une réaction à l'intervention d'un tiers. S'il veut amender son intervention, il n'a pas d'autre choix que d'apporter un supplément de message.

C'est précisément le caractère *princeps*, non figé et interactif du phénomène conversationnel spontané qui a permis d'observer la réalité des usages de l'interorgation. Un entretien télévisé, un débat... constituent autant de possibili-

tés conversationnelles. Toutefois, ces manifestations langagières font souvent l'objet d'une préparation correspondant aux codes de l'exercice. Cette dimension en aval permet une conversation certes plus fluide et généralement plus intelligible. Cependant, elle ne permet d'appréhender ni le rapport au monde ni le rapport à l'autre dans leur immédiateté interactive d'une part, et leur force argumentative d'autre part. Les conversations non spontanées reposent sur une structure travaillée souvent plus normée et davantage dans le consensus. Elles se rapprochent des phénomènes observés à l'écrit et occultent, du moins en partie, les stratégies individuelles liées à *l'ethos* des participants.

En s'intéressant spécifiquement à la description du fonctionnement interactif et argumentatif de la conversation spontanée, qu'elle soit orale ou encore sous forme écrite (on pense notamment à la communication par SMS), l'objet de ce travail est de rendre compte des stratégies discursives, sans exception si possible.

Dans le cas particulier de l'interrogation, l'information transmise pose un vide argumental. Celui-ci, qu'il corresponde à un actant ou bien à un circonstant du verbe, demande à être comblé : il autorise alors un renversement de l'ordre canonique Sujet/Verbe/objet en Verbe/Sujet. C'est précisément cet ordre canonique et thétique que l'on se propose d'examiner. Par ailleurs, le positionnement face au monde et à autrui dans le cadre spécifique d'un énoncé interrogatif confère au destinataire une compétence : celle de pouvoir/savoir répondre. On s'est particulièrement intéressé aux interrogations effectives ; ce sont celles qui appellent véritablement une réponse et qui correspondent à un acte de langage [Searle 1969] parfaitement identifiable.

La double opposition traditionnellement admise par la grammaire (questions directes *vs* indirectes et questions totales *vs* partielles) ne rend pas compte des différentes réalisations morphosyntaxiques possibles au sein d'un paradigme interrogatif. On a déjà évoqué le fait que la question tonique *Tu vas où ?* peut prendre une coloration interpellative. On peut alors se demander quelle(s) distinction(s) opérer, par exemple, entre une interrogation renforcée *Est-ce que tu viens ce soir ?* et la simple inversion *Viens-tu ce soir ?* De la même manière, on peut s'interroger sur ce que l'on doit considérer des compétences prêtées à l'interlocuteur : reste-t-il pleinement maître de sa réponse ou est-il invité à emprunter certains chemins dialogiques plutôt que d'autres ?

En outre, la double opposition traditionnellement admise pour l'écrit ne permet pas de décrire le fonctionnement des différents mots interrogatifs, qui

sont regroupés dans une seule et même catégorie : celle des questions partielles. De la même manière, elle n'établit pas de distinction, ne serait-ce que d'ordre argumentatif, entre les mots interrogatifs simples, hérités du latin (*où, quand, combien, pourquoi, comment, etc.*), qui relèvent davantage de l'adverbe que d'une autre catégorie grammaticale, et les mots interrogatifs entrant dans la composition d'une locution interrogative, du type *À quelle heure*. De plus, aucune distinction n'est opérée, ni entre les structures syntaxiques que ces outils requièrent, ni même entre dans les différents sens qu'ils peuvent offrir. Lorsqu'un locuteur demande à quelqu'un *Comment s'appelle ton chat ?*, il ne convoque ni la même structure, ni le même sens que lorsqu'il questionne ce même interlocuteur sur son itinéraire (*Comment aller à Paris sans perdre de temps ?*). Enfin, la double opposition évoquée ci-dessus se fonde essentiellement sur des distinctions communément admises pour l'écrit et n'offre pas de réévaluation concernant l'oral. Elle ne laisse rien supposer, par exemple, de ce qui est effectivement attendu en réponse.

La modalité interrogative est au centre de ce travail dans la mesure où elle est intrinsèquement dialogique et interactive : lorsqu'elle constitue un Acte de langage [Searle 1969] spécifique, elle exige absolument une réponse, sauf effet stylistique particulier (on peut penser aux questions dites *oratoires* ou *rhétoriques* qui contiennent déjà leur propre réponse : *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?*[1]). Le rapport à l'autre et au monde est alors perçu et conçu comme nécessaire. En outre, les énoncés interrogatifs créent une attente qui n'est pas seulement référentielle. Celle-ci esquisse déjà un type d'interactions : comme il n'y a pas de véritables questions sans réponse, il n'y a pas de question sans façon de questionner.

Le présent travail s'est donc intéressé d'une part à l'expression de l'interrogation en français contemporain, et d'autre part, aux interactions spontanées. En n'autorisant pas de re-travail discret des énoncés proférés dans la sphère interlocutive, la conversation spontanée permet davantage d'apprécier l'*ethos* et l'intentionnalité de chaque locuteur. Dans la mesure où la modalité interrogative induit nécessairement une réponse de la part du destinataire, il semble cohérent de lier interrogation et conversation spontanée.

Par ailleurs, d'un point de vue linguistique, il semble également primordial de porter un regard d'ordre morphosyntaxique sur les énoncés, qu'ils soient ou non spontanés, afin d'identifier les « marqueurs dialogiques » prééminents,

1. Ce vers est emprunté à *Bérénice*, acte IV, scène 5.

indices des contenus intentionnels. Dans cette expression, il faut entendre l'ensemble des indices morphotypiques et syntaxiques qui offrent des clés, non seulement pour comprendre le sens véhiculé par l'énoncé, mais aussi pour appréhender le positionnement du locuteur. Dans le cas spécifique de l'interrogation, ces indices permettraient d'induire et la teneur de la future réponse et l'implication dialogique de l'énonciateur. Facilement observables et repérables, ils permettraient d'ancrer en langue certaines analyses de Bakhtine [Bakhtine 1978], des Actes de langage [Searle 1969], de la théorie des Faces [Goffman 1974] ou des approches pragmatiques [Moeschler 1996], qui font de la *négociation* un élément moteur de leurs problématiques respectives. La conversation spontanée [2], compte tenu de son immédiateté, semble offrir la possibilité d'une meilleure prise en charge de l'intentionnalité. Par ailleurs, la structure d'un échange spontané met volontiers en lumière les tenants et les aboutissants de cet effort de *négociation*.

Ce travail possède, en définitive, un double objectif. Il s'agit, d'une part, de décrire l'interrogation en conversation spontanée au moyen d'une modélisation visant à circonscrire l'ensemble des possibilités morphosyntaxiques usitées. D'autre part, cette modélisation vise à « mesurer » l'intentionnalité du locuteur afin d'identifier les objectifs conversationnels qu'il poursuit.

Les traitements informatiques de ces données langagières constituent une source de questionnement supplémentaire : comment permettre à la machine d'interagir, même modestement, avec un interlocuteur humain ? Comment faire en sorte qu'un locuteur préfère poser sa question en langue naturelle et de manière spontanée à une machine, plutôt que de se servir d'un moteur de recherche ou d'une interface tactile ? La réponse semble précisément tenir dans cet effort de modélisation. Modéliser l'interrogation dans la totalité de ces pratiques langagières autoriserait la description de tous ses rouages. Il serait ainsi possible, d'une part d'étiqueter l'ensemble des énoncés interrogatifs (y compris automatiquement), et d'autre part de leur attribuer une valeur, indice de leur contenu intentionnel. Cette référence aux traitements informatiques, type Système de Question/Réponse, est, par définition, ambivalente : elle permet non seulement de procéder à des réalisations effectives mais elle autorise également la validation des théories linguistiques en amont. C'est précisément ce second aspect qui a retenu notre attention, le premier aspect se situant en dehors de notre champ de compétences.

2. Que le présent travail s'efforcera de circonscrire.

La principale difficulté d'un traitement computationnel efficient réside dans le fait que le cadre traditionnellement admis pour décrire la modalité interrogative ne permet pas d'étiquetage automatique efficace. En effet, même si un système informatique parvient à étiqueter l'énoncé *À quel endroit se trouve Charlie ?* comme étant une question partielle directe, il ne pourra pas utiliser cette information linguistique pour apporter une réponse à l'utilisateur ou du moins pour lui apporter la documentation nécessaire à la résolution de l'énoncé. Cette étiquette ne lui permettra pas, en effet, de déterminer que l'utilisateur cherche à connaître la localisation de l'entité nommée « Charlie ». Seul un étiquetage sémantique à partir du substantif « endroit » donnera le thème de l'énoncé. Toutefois, ce thème ne sera pas mis en lien avec la modalité interrogative. En l'état actuel des connaissances, un système de Question/Réponse se trouve dans l'impasse : il fournira au mieux des éléments mettant l'utilisateur sur la piste de la réponse. Cependant, ce dernier devra lui-même construire son énoncé-réponse.

Il faut toutefois souligner que la finalité de ce travail n'est pas portée par le Traitement Automatique des Langues (désormais noté TAL). L'objectif est plutôt de fournir une description du fonctionnement de l'interrogation en interaction. Il est clair que, dès lors qu'elle est suffisamment aboutie pour être formalisable, il devient possible de l'utiliser en TAL, ce qui constitue un mode de validation parmi d'autres. Telle était l'objectif du stage proposé à un étudiant de l'ENSIM (cf. chapitre 4, page 254), comme ce fut le cas pour Anne Garcia-Fernandez dans ses travaux de thèse [Garcia-Fernandez 2010]. Certes, un test ou une implémentation partielle ont une portée limitée. Cependant, ces expérimentations apportent une validation utile. De plus, ils ouvrent des pistes. *A contrario*, on peut constater que les descriptions récentes disponibles, comme celles de [Druetta 2000] qui privilégie la partition traditionnelle *interrogation totale vs partielle* et *interrogation directe vs directe*, sont peu implémentables et surtout n'apportent pas de solution de traitement efficient. Les éléments présentés dans ce travail ont, de ce point de vue, deux caractéristiques essentielles :

- ils semblent implémentables,
- ils apportent un degré de finesse supplémentaire dans les analyses car ils permettent de faire le lien entre formes observées et intentionnalité. Ils intègrent de ce fait, dans un même mot, voire un même syntagme, traitements morphosyntaxiques et Actes de langage [Searle 1969].

Il peut arriver que ce raccourci induise des erreurs. Cependant, y compris dans cette forme réduite d'interaction que constitue un système de Question/Réponse, l'essentiel est moins de ne pas commettre d'erreur que d'autoriser un système automatique à poursuivre l'interaction. En ce sens, les modèles proposés vont au delà de la simple description. Ils peuvent devenir des outils dynamiques destinés à alimenter le traitement jusqu'à la production d'une réponse. Celle-ci ne sera peut-être pas pleinement satisfaisante. Toutefois, en prenant en compte non seulement l'objet de la question, mais aussi l'intention du questionneur, elle fera état d'une « épaisseur argumentative et émotionnelle » idoine, au lieu de faire l'impasse sur cette dimension de l'interrogation. Dans ce contexte, attribuer une intentionnalité excessive ou erronée est moins gênant que de n'attribuer aucune intentionnalité à des énoncés qui en comportent.

En ce sens, les modèles permettent d'ajouter un contenu émotionnel au contenu référentiel. Autant la démarche pourrait paraître vaine pour nombre de productions langagières, autant elle paraît fondée dans le cadre de l'interrogation, notamment dans le type d'interaction dont il est ici question, à savoir les interactions spontanées.

En dernier lieu, dans un contexte de didactique des langues, cette modélisation pourrait permettre à des locuteurs en apprentissage (natifs ou non) de s'initier à la modalité interrogative en même temps que d'apprendre à identifier les mécanismes interactifs en langue.

Le présent travail s'articule en cinq chapitres. Tout d'abord, le premier chapitre présente le concept d'interaction. Outre les éléments définitionnels les plus marquants, il insiste sur la primauté de ce concept au sein d'une conversation spontanée. Le deuxième chapitre est consacré à l'interrogation. Après avoir présenté les héritages du latin, on s'intéressera à la double opposition paradigmatique qui caractérise traditionnellement cette modalité obligatoire et exclusive du français contemporain. Les troisième et quatrième chapitres sont essentiellement tournés vers l'expérimentation. Après avoir présenté les deux corpus d'énoncés attestés et leurs caractéristiques majeures, on présentera le concept de modélisation, l'ensemble des modèles puis les résultats obtenus après étiquetage de l'ensemble des questions des deux corpus. Enfin, le cinquième et dernier chapitre sera consacré au traitement de l'interrogation en conversation spontanée. Il reviendra sur la description par morphotypes auxquels le présent travail a abouti et redira l'importance de la dimension in-

teractive de l'interrogation.

Chapitre 1

Le domaine de l'interaction

Si les interactions sociales peuvent être perçues comme autant de mises en scène, c'est parce qu'elles se déroulent selon des schémas préétablis, fréquemment appelés *canevas conversationnels* dont tous les participants ont conscience. Ainsi comme le souligne [Goffman 1974] :

> « l'individu tend à extérioriser ce qu'on nomme parfois une ligne de conduite, c'est-à-dire un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation, et, par là, l'appréciation qu'il porte sur les participants, et en particulier sur lui-même. Qu'il ait ou non l'intention d'adopter une telle ligne, l'individu finit toujours par s'apercevoir qu'il en a effectivement suivi une. Et, comme les autres participants supposent toujours chez lui une position plus ou moins intentionnelle, il s'ensuit que, s'il veut s'adapter à leurs réactions, il lui faut prendre en considération l'impression qu'ils ont pu se former à son égard. »

Selon Goffman, tout indivu se forge donc sa propre image au même titre qu'il en prête une à chacun de ses interlocuteurs. [Goffman 1974] parle alors de *Faces* et définit ce concept en évoquant :

> « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. »

Cette valeur sociale positive doit être défendue. Il convient également de ne pas détériorer celle de son interlocuteur si l'on souhaite la poursuite et la réussite de l'échange en cours. Ce principe de réciprocité permet d'envisager

les interactions verbales sous un nouvel angle : Les interactants sont attentifs à l'impression qu'il vont laisser au moins autant qu'au contenu de leurs tours de parole. Sur ce principe, Goffman insiste sur la nécessité d'un canevas conversationnel, qui permet la réussite de l'échange en rendant efficient le principe de *négociation* ; principe sur lequel on reviendra plus avant au sein de ce chapitre.

La conversation avec un ou plusieurs individus répond donc à des obligations tant formelles que sociales. Ces codes constituent autant de « moules » dans lesquels il convient de se positionner. « Sortir du moule » pour un locuteur, qu'il le fasse consciemment ou non, peut conduire à son éviction de la scène conversationnelle. Qu'elle soit ou non conversationnelle, la parole n'est pas le seul mode d'expression qui concerne ainsi la question de la représentation : ne pas respecter les conventions de style ou *dress code* conduit parfois à être stigmatisé par ses pairs. On se voit alors mis au ban et le discours produit s'en trouve dévalorisé.

Le présent travail a pour but de relever puis de modéliser, pour chaque interrogation et notamment pour les interrogations à visée utilitaire, celles qui appellent une réponse informative, l'ensemble des indices morphosyntaxiques, qui correspondent aux différentes postures. L'objectif est de saisir au plus près les intentions des locuteurs. Ces indices se situent à l'interface entre les théories morphosyntaxiques traditionnelles (dont [Blanche-Benveniste 1983], [Grevisse 1993] et [Le Goffic 1993] se font écho), qui font état du fonctionnement de la langue et les théories du langage ([Austin 1962], [Goffman 1974], [Grice 1975], [Lambrecht 1994] et [Moeschler 1996]), qui donnent davantage de place au contexte. Il convient, avant de rappeler les impératifs qui ont conduit ces travaux, de donner une définition de la notion d'interaction et de présenter ce qu'elle induit en matière de prise en charge langagière.

1.1 Interaction et oral

Les interactions sociales font l'objet d'une codification qui autorise la poursuite de l'échange pour parvenir à la satisfaction de chacun des intervenants. Qu'il soit oral ou écrit, cet échange répondra aux codes exigés par la situation argumentative et pragmatique. On ne s'entretient pas avec son médecin comme on discute avec un membre de sa famille ou avec un enfant. De plus, on ne le fait pas de la même manière selon les pays ou les régions ; les réfé-

rences interculturelles modifient la donne. Ainsi, Edgar Morin souligne dans *La Méthode, tome 1 (p.51)*, que :

> « Les interactions sont des actions réciproques modifiant le comportement ou la nature des éléments, corps, objets, phénomènes en présence ou en influence. »

L'adaptation à la situation communicative engage chaque individu. Qu'elles soient positives (émulation entre apprenants, participation à un projet commun), négatives (conflits, rivalité) ou ambivalentes (débat d'idées), les interactions constituent un point de départ incontournable pour appréhender un sujet parlant.

Objet privilégié de la philosophie et de la psychologie sociale, l'interaction est également un élément primordial pour la linguistique, notamment lorsque celle-ci s'intéresse aux phénomènes conversationnels. La notion même de conversation induit la co-présence du locuteur et de son interlocuteur dans la situation de discours (cf. les travaux de [Schegloff 1996b], [Schegloff 1996a] et [Kerbrat-Orecchioni 2005]) et par conséquent, une situation orale. Même si certaines formes d'orales peuvent être médiatisées (conversations téléphoniques, émission radiophoniques ou télévisées en direct, visioconférence), l'émision et la réception du message sont quasi-simultanées ce qui engendre des tours de paroles interactivement efficaces, qui répondent aux impératifs du canevas social requis [Mondada 2000].

Il faut, dès à présent, revenir sur cette distinction oral/écrit, qui concourt à circonscrire le domaine conversationnel.

1.1.1 Code écrit et code oral

Introduite, entre autres, par Ferdinand de Saussure [De Saussure 1972], la distinction *code oral/code écrit* renvoie à la sphère communicative : elle induit un ensemble de conventions communément admises afin de produire des messages. Toutefois, le concept de *code* ne coincide pas avec celui de langue. Le morse est, par exemple, un code et non une langue. Au sein du domaine linguistique, la notion de code permet de créer une séparation entre la langue écrite et la langue parlée.

La parole actualise le code communément admis ; elle fait passer la langue de la virtualité à la réalité. La langue correspond à une image statique produite

par une communauté constituée à un instant « T » tandis que la parole actualise, en même temps qu'elle individualise, l'utilisation de ce code. La langue parlée dit l'appropriation du code par les locuteurs de la communauté. Ces derniers, en proférant un discours, entrent dans une sphère dynamique et interactive. Dans le [De Saussure 1972], Saussure déclare que :

> « [La langue] est un trésort déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. »

La langue est un « bien hérité » par chaque individu, dont il dispose pour montrer sa volonté et son intelligence propre. Il s'agit d'un matériau essentiel qui permet de produire un nombre infini d'énoncés qui ont, eux, un caractère accidentel et individuel. Un locuteur ne peut parvenir à lui-seul à modifier la langue tout comme il ne la perd pas, même s'il est privé de son usage oral. Au chapitre IV de [De Saussure 1972], *Linguistique de la langue et linguistique de la parole*, Saussure souligne que :

> « Enfin, c'est la parole qui est à l'origine du changement linguistique : tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole. »

La dichotomie saussurienne *code écrit/code oral*, qui vient renforcer les autres dichotomies (axe synchronique *vs* axe diachronique ; axe paradigmatique *vs* axe syntagmatique) constitue un encouragement à développer des études sur la langue orale. Pour Saussure, l'oral et l'écrit renvoient à deux manières très différentes de s'exprimer qui ont chacune des spécificités propres, que la linguistique doit identifier. Saussure va même plus loin en expliquant que la langue écrite possède un lien direct avec la notion de *norme*. C'est donc à la grammaire d'en assurer la description. L'oral, quant à lui, est *princeps* et c'est la raison pour laquelle il est l'apanage des études linguistiques qui doivent non seulement dévoiler les évolutions et les expliquer (perspectives diachroniques) mais également les attacher à un usage (perspectives synchroniques).

Un matériau phonique et graphique

Si l'on revient quelques instants sur le sens étymologique latin du mot *enfant* (c'est-à-dire *infans*), on prend conscience de la distinction écrit/oral. L'enfant, c'est celui qui ne sait pas parler : ce substantif est construit sur l'ajout

du préfixe *in-* (qui est privatif) au participe présent *fans* (de *for, fari* qui signifie « parler »). Puis l'*infans* devient *puer* et accède à la parole en même temps qu'à une autonomie progressive. La parole, et par conséquent l'oral, sont premiers dans l'acquisition du langage et d'une langue maternelle. La non-maîtrise de l'oral, qu'elle soit totale, partielle, physiologique ou psychologique, est d'ordre pathologique (enfants sourds-muets ou souffrant de troubles comme l'autisme, l'aphasie...). L'écrit n'intervient que dans un second temps lorsque l'enfant est capable non seulement de devenir scripteur, mais aussi de différer sa demande.

L'écrit entretient un rapport au temps différent de l'oral et requiert un support alors que l'oral n'en a absolument pas besoin, même s'il peut être fixé grâce à lui (nous pensons notamment aux enregistrements audio et vidéo). Tandis que l'oral s'inscrit dans un rapport temporel immédiat, l'écrit se caractérise par sa dimension spatiale. Il peut traverser les époques en même temps que les frontières. En outre, sauf à convoquer quelques langues mortes comme la latin, toute langue est parlée. Toutefois, elle n'est pas obligatoirement écrite.

Spécificités de l'oral et de l'écrit : quelques exemples

On le devine, la distinction oral/écrit renvoie à des contenus différents : l'oral correspond à un système phonologique qui fait appel à une histoire de la langue et de sa pratique autant qu'à des capacités physiologiques.

Les philologues, dont [Zink 1999] et [Joly 1998], expliquent par exemple que la prononciation parisienne du [r] s'est peu à peu imposée face aux parlers locaux qui avaient tendance, d'un point de vue phonétique, à le « rouler ». Cette prononciation « roulée » induisait un parler plus marqué et plus discriminant. Ceci le rendait plus difficile à comprendre par la majorité et, par conséquent, moins « exportable ».

Le [r], tel qu'on le connaît aujourd'hui, correspond à l'archiphonème R. En effet, le [r] latin était apical parce que roulé. L'adjectif *apical* renvoie à la position et au mouvement de la langue dans le palais au moment de la prononciation : il s'agit d'un son prononcé avec la pointe de la langue. À la fin du XVIIIème siècle et à la faveur de la prépondérante de la prononciation parisienne et urbaine, le [r] apical a peu à peu cédé la place au [r] dordo-vélaire. Tout comme c'est le cas pour l'adjectif *apical*, l'adjectif composé *dorso-vélaire* indique le positionnement et le mouvement de la langue dans le palais : le dos

de la langue frappe alors le dos du palais. Ce [r] dorso-vélaire est resté notre standard jusqu'à aujourd'hui : il est devenu celui qui garantit la meilleure prononciation sans ajouter au son une couleur particulière, qu'elle soit le signe d'un attachement à sa terre natale ou la volonté de préservation et de pureté de la langue ancestrale.

Lorsque l'on évoque le système phonologique du français oral, on pense également à la réprésentation des voyelles *via* le système vocalique qui offre une démarche pédagogiquement efficace pour rendre compte du degré d'aperture dans la formation des voyelles. Ce triangle vocalique permet de comprendre l'évolution de la langue et notamment de son lexique. En se fondant sur cet outil de description phonologique, un locuteur est par exemple en mesure de comprendre ce qu'est un « e » muet ou bien la spécificité des accents, fonction des évolutions vocaliques depuis des siècles.

L'écrit quant à lui, appelle un système graphémique qui est lui-même sujet à des évolutions en diachronie comme en synchronie. Les débats et autres recommandations liées à la nouvelle réforme de l'orthographe en attestent abondamment

Chacun de ces « domaines » repose, pour une large part, sur l'arbitraire. Néanmoins, ils renvoient tous deux à des spécificités tant objectives que subjectives : le prestige de l'écrit face à l'oral est indéniable. À l'inverse, l'oral reçoit souvent une connotation négative liée aux phénomènes d'hésitations, d'inachèvement et d'accents socio-géographiques marqués (accent des banlieues, de certaines régions, voire de certaines villes - on parle par exemple de la « gouaille parisienne »).

De la même façon, l'oral est souvent associé au registre familier tandis que l'écrit renvoie à une distance diplomatiquement efficace. On constate que l'écrit se caractérise par son caractère différé tandis que l'oral requiert une obligation de présence *hic et nunc* dans le discours, ainsi qu'une obligation d'interaction. L'organisation d'un discours oral en tours de paroles avec formules de politesse à l'ouverture et à la fermeture, le montre. Bien sûr, des chevauchements entre les tours de parole, voire des silences, peuvent exister. Certains locuteurs n'utilisent pas non plus toutes les formules de politesses ou d'avertissement requises.

Toutefois, comme le rappelle, entre autres, [Sauvageot 1962], les théories linguistiques se sont d'abord et exclusivement intéressées aux énoncés écrits afin de les étudier en tant qu'objets statiques. Elles ont alors fait la part belle à

cette discipline qu'est la grammaire. L'objectif de celles-ci est de décrire puis de théoriser le fonctionnement de la langue lorsque elle est le fruit d'une construction, d'une organisation réfléchie et normée. Les énoncés oraux, lorsqu'ils sont pris en compte, le sont en fonction d'une dualité d'ordre axiologique : correspondent-ils à la norme ou, au contraire, sont-ils plus ou moins agrammaticaux ? Bien que ce soit contraire aux velléités de la linguistique, l'oral est alors perçu comme le « brouillon » de l'écrit, l'énoncé devenant en quelque sorte le « premier jet » d'une production qui demande à être retravaillée.

Pourtant, comme le montrent [Blanche-Benveniste 1988], [Béguelin 1998] puis [Morel 1998], un énoncé oral possède des caractéristiques qui lui sont propres. Tout d'abord, il est fondamentalement dynamique : il se construit, se corrige et s'architecture au fur et à mesure qu'il est prononcé et s'entend.

Compétence *vs* performance

Il convient également de considérer la dichotomie chomskyenne (entre *compétence* et *performance*), qui vient redéfinir la dichotomie saussurienne sans pour autant la suppléer. Celle-ci offre, en effet, la possibilité d'un regard sur l'oral quelque peu différent : les objectifs d'une grammaire étant déplacés, l'oral ne reçoit plus de l'écrit ses éléments de description.

On ne reprendra ici de Chomsky que l'opposition *compétence/performance*, sans rentrer dans les différentes étapes de son oeuvre [Chomsky 1971], ni dans celles de ses nombreuses gloses, ainsi que des multiples développements de la grammaire dite « générative », qui ne constitue nullement notre cadre théorique de référence et dont, cela va de soi, nous ne sommes en rien spécialiste, en nous abritant ici derrière les propos liminaires de S. Auroux [Auroux 1998].

> « La grande question métaphysique, aujourd'hui, en matière de langage, est de savoir si le modèle computationnel suffit à expliquer le comportement linguistique humain. Est-ce que la faculté de langage de chacun d'entre nous et sa compétence dans telle ou telle langue, s'expliquent parce que nous avons des algorithmes implémentés dans notre tête ? C'est une question qui appartient de plein droit à la philosophie de la linguistique. Elle possède cependant une portée plus vaste. En aval, en effet, elle concerne la représentation d'une bonne partie du comportement humain, selon le modèle qu'en donnent les cognitivistes de stricte obédience. En amont, elle concerne le vieux débat de théorie de la connaissance entre le rationalisme et l'empirisme. L'ouvrage prend résolument partie pour une

> nouvelle forme d'empirisme, l'externalisme qui soutient le caractère originellement artificiel et externe de l'intelligence humaine. le statut du langage est la pierre de touche de l'argumentation. Quoi qu'il soit le lieu de l'intelligibilité, sa facticité est irréductible. La démonstration de la sous-détermination grammaticale (aucun système de règles ne peut engendrer l'ensemble des énoncés émis par les locuteurs d'une langue donnée) ; l'hypothèse de l'histoire (la temporalité est créative) ; l'hypothèse des outils linguistiques (grammaire et dictionnaires sont des outils qui modifient l'écologie de la communication humaine) et la conjecture sociologique (ce n'est pas dans les individus mais entre eux que se passent les processus cognitifs) permettent d'étayer l'essentiel de l'analyse. En matière d'ontologie, celle-ci conduit à un réductionnisme fonctionnel. La thèse ultime de l'externalisme, c'est que l'esprit lui-même est d'essence historique et empirique. »

Il va de soi que cela ne nous empêchera pas sur tel ou tel point de nous appuyer sur des travaux d'inspiration générativistes, et notamment sur un article de G. Obenauer [Obenauer 1981].

Pour ce qui est de l'opposition compétence/performance, elle permet de reconsidérer les objectifs d'une grammaire. Pour Chomsky, une grammaire correspond, en effet, à un effort de reconstruction qui décrit la langue en même temps qu'elle en modélise les compétences [1] :

> « it is assumed that there is a correct generative grammar which determines the structural characteristic of any string, including those that deviate from well-formedness in various respects, and that the problem of the linguist is to discover this grammar and to discover the linguistic theory that determines possible grammars and incorporates universals of language. »

Selon Chomsky, une grammaire doit être en mesure de rendre compte des mécanismes qui président à la réalisation des énoncés. Il ne s'agit pas de contester la primauté de l'écrit mais de souligner la structure profondément non linéaire de la langue, qu'elle soit écrite ou orale. S'éloignant des descriptions grammaticales linéaires, Chomsky insiste sur la nécessité d'une prise en compte syntagmatique. Une grammaire doit rendre compte de la distribution des différents éléments de l'énoncé, en fonction de leur catégorie grammaticale respective, afin de dévoiler les structures convoquées. Ce dévoilement syntaxique des constituants permet de révéler les stratégies morphosyntaxiques

1. Cette citation de Noam Chomsky est empruntée à l'article de Cori, M. et Marandin, J.-M.,(2001), « La linguistique au contact de l'informatique : de la construction des grammaires aux grammaires de construction », *in Histoire, Epistémologie, Langage*, vol. 23, p. 49-79.

en même temps que les règles de composition ou de dérivation à l'initiative de l'engendrement des énoncés.

En proposant une vision de la langue *en structure profonde* et *structure de surface*, Chomsky a d'abord mis en évidence la complexité qui régit la *compétence*. Corollairement à cette complexité, il considère les « limites psychologiques » qui réduisent la *performance*, notamment à l'oral. La *compétence* présente un caractère d'idéalité, qui n'est nullement conservée au moment des réalisations effectives. Les *performances* dépendent de facteurs à la fois physiologiques (capacité de la mémoire humaine, problèmes pathologiques touchant la cerveau, fatigue, ...), psychologiques (limitations ou débordements comportementaux) et sociétaux (influence du contexte géo-socio-culturel) qui modifient et altèrent les énoncés finalement produits. Ces phénomènes étrangers à la *compétence* sont particulièrement prégnants à l'oral.

L'opposition entre *compétence* et *performance* a permis de mettre en évidence le caractère intrinsèquement dynamique des énoncés oraux. Toutefois, pour Chomsky, il ne s'agit pas de mettre en exergue ce caractère dynamique. Il souhaite, au contraire, en dénoncer l'instabilité et les irrégularités. En effet, les énoncés oraux sont le fruit d'une « performance »[2] singulière et encore tournée vers soi. Pour Chomsky, ils ne peuvent faire état, à eux seuls, de la réalité d'une langue vivante et du partage communicationnelle qu'elle induit.

Chomsky, outre les limitations liées à la *performance* de chacun, oppose tout de même une limite à ce fonctionnement binaire : la *pragmatique* est en effet ce qui met en frein à une production-validation d'énoncés à outrance. Cette limite semble particulièrement intéressante dans la dichotomie chomskyenne dans la mesure où elle offre de nouvelles clés pour analyser les « performances » orales.

La phrase suivante, construite par nos soins,

« *Le chat de ma voisine qui est en vacances dans le Sud de la France pendant que les autres travaillent et supportent la pluie dans les départements du Nord où mon cousin a choisi d'hiberner jusqu'au prochain solstice d'été, est décidément très gourmand puisqu'il m'a volé une tranche de jambon, laissée sur la table de la cuisine.* » est certes grammaticalement et sémantiquement correcte mais sa longueur et sa complexité lui laisse peu de chance d'être effectivement produite, notamment à l'oral. La nécessité de se faire comprendre devant la-

2. Entendu au sein anglais du terme : *to perform* = se produire comme on se produit sur scène pour assurer le spectacle.

quelle chaque locuteur natif est placé induit une efficacité du message. Celui-ci doit alors correspondre à des patrons morphosyntaxiques efficients régis par des règles, capables de véhiculer une information et un *ethos* adaptés sans pour autant engendrer de difficultés supplémentaires voire de l'incompréhension.

Premiers constats

Malgré les dichotomies saussuriennes et chomskyenne, la langue est analysée selon les normes auxquelles elle doit souscrire et non selon la réalité du processus qu'elle génère. La linéarité d'un énoncé est mise en avant bien que ce dernier n'ait pas été construit sur une ligne, mais en fonction de paradigmes associés et d'une situation dialogique particulière. Par conséquent, seul le résultat effectivement d'un énoncé oral, même s'il semble décousu, est soumis à l'étude linguistique.

À l'inverse, les théories qui n'ont pas été prioritairement pensées en fonction des formes linguistiques comme la théorie des Actes de Langage ou celles des conversationnalistes américains ([Sperber 1989]), considèrent le langage comme un processus en déroulement. Toutefois, elles ne s'intéressent guère à la grammaire et la complexité syntaxique. L'énoncé oral est perçu comme une opération dynamique, où toute correction appelle un supplément de message. Toutefois, aucune interprétation morphosyntaxique n'est produite : aucun indice inscrit dans le déroulement de l'énoncé n'est relevé pour participer à sa traduction argumentative et dialogique.

En outre, tout regard sur la langue parlée et sur les « performances » réalisées modifie notre perception de la langue et donc de la *compétence* à laquelle elle fait appel.

L'oral dans l'écrit

La *norme* entretient une relation complexe à l'usage. La plupart des *normes* reflètent un usage, parfois tombé en désuétude. Elles se caractérisent par leur caractère prescriptif. Elles autorisent la description d'une langue, notamment écrite, en érigeant des principes de catégorisation, suffisamment rigides pour constituer un code commun à toute une communauté. À l'inverse, l'usage peut introduire une ou des variation(s) par rapport à la norme en vigueur dans une communauté donnée.

S'il arrive de voir des manifestations de l'écrit dans des énoncés oraux (construction d'énoncés complexes, insertion de vocabulaire difficile, prosodie longue et adaptée, etc.), il est plus rare de constater la présence d'oral dans des écrits, qu'ils soient de fiction ou journalistiques. Cela s'explique par le fait qu'on peut distinguer au moins deux acceptions du mot « oral ». De prime abord, l'oral correspond à un type de production, opposé à l'écrit. Par ailleurs, l'oral peut recouvrir une autre réalité, cette fois stylistique. Il s'agit alors de faire montre d'un « style oral » et de feindre la règle majeure du code : la spontanéité. L'objectif n'est pas de retranscrire un dialogue, avec les codes prévus à cet effet mais de donner au lecteur le sentiment qu'on s'adresse à lui (par la narration et non par le dialogue), *ici et maintenant*, en recréant artificiellement la situation de conversation visée.

L'écrit oralisé, qu'il s'agisse de la lecture d'un texte ou d'un discours, voire d'un cours proféré devant une assemblée, conserve des structures normées, dont la grammaticalité ne peut être remise en cause. De la même manière, les écrits médiatisées (émissions télé- ou radiophoniques) font état d'un oral préparé où les structures sont travaillées de façon à rendre le message le plus intelligible possible et le plus efficace d'un point de vue argumentatif.

À l'inverse, l'oral spontané, qui s'exerce dans la conversation avec un tiers, correspond à une structure particulière parce que fondamentalement dialogique. Il fait non seulement état de bruits extérieurs mais aussi de gestes, de manifestations paralinguistiques (sur lesquelles on reviendra plus avant), qui accompagnent la parole [Mondada 2005] et dessinent des tours de parole adéquats pour co-construire les énoncés avec le ou les interlocuteur(s). Une conversation à bâtons rompus en Langue des Signes Française (dorénavant LSF) incluera donc les mêmes spécificités qu'une conversation orale entre entendants, hormis peut-être les phonèmes.

Autant l'écrit induit un énoncé *auto-construit*, c'est-à-dire construit pour soi, sans réponse attendue, autant l'oral spontané ne peut s'exercer que grâce à la médiation d'autrui en tant qu'alter-ego[3]. Un énoncé en oral spontané est « co-construit» : il est en construction car tourné vers l'autre. Il s'agit de livrer à l'autre une information en même temps qu'un positionnement sur cette information. Même dans le cas de la modalité assertive, ces énoncés attendent une réponse. Bien sûr, cette dernière n'est pas formulée pour saturer un vide

3. Bien évidemment, cet alter-ego peut être soi-même (cf. le théâtre classique et ses nombreux exemples de monologues intérieurs).

argumental (comme ce sera le cas pour l'interrogation) mais elle est le signe de la complémentarité de l'interaction, de la négociation qui se construit dans et par la conversation ([Mondada 2005] et [Kerbrat-Orecchioni 2005]).

Contrairement à Françoise Gadet qui, dans [Gadet 1989], considère que si oral et écrit sont distincts, la langue est « un système unique à deux manifestations », nous préférons rejoindre les visions de Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau qui, dans [Morel 1998] cherchent à expliciter ces distinctions en les séparant de fait.

> « De l'oral à l'écrit, il y a un monde. La différence est si grande que la description du français oral ressemble plus souvent à celle d'une langue exotique qu'à la grammaire du français écrit telle que nous la connaissons. »

Un exemple littéraire peut être ici convoqué, afin de prendre conscience des écarts qui peuvent exister entre le ciselage de l'écrit et la spontanéité de l'oral : les deux extraits suivants sont tirés de nouvelles d'Alexandre Dumas parues respectivement en 1826 et entre 1832 et 1834. La seconde est en fait une réécriture de la première :

> « J'avais donc fait trois nouvelles ; ces trois nouvelles formaient un petit volume ; ce petit volume, je l'avais offert à dix libraires qui l'avaient refusé du premier coup, et je dois leur rendre cette justice, sans la moindre hésitation... De la troisième dont j'ai oublié le nom (*Marie*), j'ai fait depuis *Le Cocher de cabriolet*». [4]

Ces deux extraits présentent la même trame narrative : il s'agit de relater une anecdote durant laquelle un homme, un aristocrate parisien, a été le témoin de la tentative de suicide d'une jeune femme éplorée. Dans la première version, le témoin est le narrateur tandis que dans la seconde version, Dumas fait parler le cocher de cabriolet. Ce transfert de la voix narrative permet à l'auteur de restituer la densité dramatique du moment. La première version fait en effet état d'une langue très châtiée, conforme à ce qui est attendu d'une narration écrite. Elle offre de nombreux détails (de la situation géographique de la scène jusqu'à la pelisse de la jeune femme en pleurs), égrainés dans des structures syntaxiques complexes (relatives et complétives sont enchâssées pour apporter le maximum d'informations). Le récit, bien que parfaitement relaté, perd de son intensité pour gagner en littérarité. Toutefois, la clausule finale

4. Nous citons ici *Les Mémoires* de Dumas, chapitre CVI, disponible sur le cite consacré à l'auteur : `http://www.dumaspere.com/pages/bibliotheque/`.

tout cela fut fait en moins de temps que je n'en ai mis à te le raconter illustre la difficulté de la narration : le novelliste cherche tout autant à relater une anecdote, finalement ordinaire, qu'à transmettre toute la frayeur éprouvée par le protagoniste.

> « Je quittais la rue du Bac, et j'étais parvenu aux deux tiers à peu près du pont des Tuileries, quand je fus croisé par une femme qui, malgré la pelisse dont elle était enveloppée, me parut jeune et extrêmement agitée : elle marchait rapidement, et quelques sanglots que je crus entendre me firent retourner. Elle m'avait déjà dépassé de plusieurs pas, lorsqu'elle s'arrêta à son tour, et parut examiner si personne ne pouvait la voir. Mon immobilité et le trouble qu'elle éprouvait empêchèrent sans doute qu'elle ne m'aperçût ; alors elle s'approcha vivement du parapet, à l'endroit où la rivière est la plus profonde, rejeta sur ses épaules la coiffe de sa pelisse, et les rayons de la lune vinrent éclairer un visage angélique, que baignaient des ruisseaux de larmes ; vivement ému, je fis un pas pour m'approcher, elle m'aperçut, et soudain, se pendant sur le parapet, elle se précipite dans la rivière. Rejeter mon manteau, et ceux de mes vêtements qui pouvaient me gêner pour nager, m'élancer après elle, en jetant un dernier cri : « au secours ! » tout cela fut fait en moins de temps que je n'en ai mis à te le raconter. »

La seconde version souligne la position testimoniale du cocher, qui voit son maître sauver une inconnue. Elle offre une distance, qui donne à voir l'intensité de la scène. En outre, la condition sociale du narrateur permet au novelliste d'emprunter les chemins de la gouaille parisienne : le texte se fait plus rythmé, plus musical (cf. les onomatopées et les interjections). L'oralisation du texte écrit restitue alors la stupeur éprouvée par tous en même temps que l'horreur de l'action.

> « Nous arrivons sur le pont où il y a des statues ; vous savez, il n'y en avait pas encore à cette époque-là : voilà que nous croisons une femme qui sanglotait si fort, que nous l'entendions, malgré le bruit du cabriolet. Mon maître me dit : « Arrête. » J'arrête. Le temps de tourner la tête, il était à terre. C'est bien [. . .] « Il faisait une nuit à ne pas voir ni ciel ni terre. La femme allait devant, mon maître derrière. Tout à coup elle s'arrête au milieu du pont, monte dessus, et puis j'entends : « paouf !» Mon maître ne fait ni une ni deux : v'lan, il donne une tête ; faut vous dire qu'il nageait comme un éperlan. »

Les manifestations de l'oral dans l'écrit montre qu'il existe deux types distincts de langue pour le français. D'une part, la langue qu'on qualifie d'« écrite »,

apprise après le langage oral et souvent grâce à lui. Elle présente une structure normée et hiérarchisée, ayant pour but de fixer la pensée. D'autre part, une langue dite « orale », profondémment dialogique puisque co-construite avec autrui, permet au locuteur de proférer *ici et maintenant* son énoncé tout en lui conférent une valeur interpellative et dialogique supplémentaire.

1.1.2 Des énoncés conçus et perçus dans le fil de l'énonciation

Toutefois, cette « langue orale » n'est pas une et indivisible. En fonction de la situation d'énonciation, elle recouvre des réalités différentes. Un échange oral peut recouvrir deux réalités dont l'opposition est primordiale pour qui veut rendre compte des intentions qui animent les locuteurs.

Il peut s'agir d'un échange préparé où chaque locuteur a eu le loisir de réfléchir en amont à la façon dont il utilisera l'espace discursif pour parvenir à ses fins tant socialement, qu'argumentativement. Tout comme un échange écrit, cet prise de parole se caractérise par son caractère normé et lissé.

En revanche, il peut s'agir d'un échange imprévu avec un degré de spontanéité qui lui est propre. Dans ce dernier cas de figure, le locuteur se trouve dans l'obligation de réagir *hic et nunc* avec les moyens langagiers et pragmatiques dont il dispose. Cette immédiateté est source de diverses disfluences (pour une définition, cf. 51), et autres libertés prises avec la norme et les registres.

La distinction oral/écrit ne semble pas être la plus pertinente car elle présente trop d'ambiguïtés : on peut retranscrire (donc écrire) à la manière de l'oral et inversement. Le flou, qui s'esquisse entre situation d'énonciation et volonté stylistique (par exemple, de feindre ou non l'existence d'un discours oral), est source d'erreur, lorsqu'on souhaite circonscrire le phénomène conversationnel. Il semble alors plus efficace de distinguer la langue **spontanée**, celle qui requiert un effort de co-construction et dont la construction dévoile le dynamisme qui l'anime, de la langue **préparée** qui fait état d'une grande fluidité et d'une réelle normativité. Cette distinction n'a plus besoin de recourir à la notion de support : que l'énoncé soit proféré au sein d'une situation d'énonciation dialogique, dans l'immédiatété de l'oral ou bien qu'il soit retranscrit *via* un support écrit n'a plus d'importance ; la temporalité devient la notion majeure. Se trouvent, d'une part, les énoncés qui sont offerts aux interlocuteurs sans temps de préparation en amont. D'autre part se placent les énoncés ayant

fait l'objet d'un temps de préparation donc d'un effort d'architecturation plus poussé.

La langue « spontanée », de par son immédiatété, peut offrir la possibilité de mieux saisir l'intentionnalité du locuteur. En outre, même si l'échange n'en fait pas totalement abstraction, le *canevas conversationnel* est souvent réduit au strict minimum. À défaut de circonscrire facilement l'information contenue dans le message, on peut mieux appréhender le positionnement du locuteur ainsi que son *ethos*. En offrant la possibilité d'appréhender au plus près l'intentionnalité du sujet parlant, le présent travail a pour objectif de relever les traces morphosyntaxiques, indices de ce positionnement dialogique et argumentatif.

La langue de l'éphémère

Plus les possibilités techniques d'enregistrement se sont élargies, plus les études sur le français oral, ou plutôt le français spontané se sont étendues. Ainsi, même si, Daniel Luzzati, dans [Luzzati 1991] souligne qu'oral et écrit sont deux manifestations distinctes mais pas nécessairement antagonistes, il insiste cependant sur la difficulté de rendre compte de la réalité des pratiques langagières orales ou du moins spontanées [5].

Ses travaux, qui proposent de rendre compte d'énoncés par une description selon un fenêtrage syntaxique, peuvent compléter la théorie des grilles de Claire Blanche-Benveniste [Blanche-Benveniste 1990]. Se référer uniquement à la norme pose problème puisque, on l'a vu, la langue spontanée se joue parfois des règles. La langue est alors perçue comme un vaste ensemble, à l'intérieur duquel les frontières ne sont pas toujours clairement délimitées.

> « L'oral n'est pas un brouillon d'écrit qui transformerait simplement les ratures en un supplément de message ; c'est le produit de conditions d'énonciation radicalement différentes, dans lesquelles l'interaction est une réalité physique constante, et la notion de cohérence syntaxique une fenêtre, plus ou moins large selon la compétence manifestée par le locuteur au moment où il parle, qui défile au fur et à mesure de l'élaboration du discours. Il existe simplement différentes sortes d'écrits dont certains peuvent, par un biais ou par un autre, évoquer l'oral. »

5. Il s'agit de conversations médiées *via* des systèmes de télécommunication (minitel notamment). Il est donc délicat de parler d'oral.

Il surenchérit en expliquant que les conversations à l'oral ne constituent pas autant de « textes », mûrement pesés et réfléchis. Il souligne au contraire, la tentation pour tout locuteur de laisser sa production sous forme brute, c'est-à-dire en laissant apparaître les phénomènes de dislocations (asyndètes et absences de liaison) ainsi que les marqueurs d'organisation comme *pour, comme, mais* et *ben.* [6]

L'oral conversationnel devient donc une **langue de l'éphémère** où la plupart des énoncés, pour ne pas dire la quasi-totalité, sont

> « *conçus et perçus dans le fil de leur énonciation.* »

En définitive, la dimension interactive n'est pas le seul apanage des énoncés oraux. Pour reprendre les propos conclusifs de [Luzzati 1991], les problèmes liés aux phénomènes d'interaction sont avant tout pragmatiques et contextuels :

> « cela revient à considérer que l'opposition oral/écrit concerne davantage l'utilisation du langage que son fonctionnement propre, que c'est surtout une question de pragmatique : lorsqu'un écrit est utilisé de façon aussi interactive que l'oral, il produit une impression tout à fait similaire. Celle-ci tient essentiellement, nous semble-t-il, à une charge émotionnelle, liée à la situation interactive... »

Le caractère éphèmère de la langue spontanée induit non seulement des difficultés de compréhension entre les interactants mais aussi la passation d'un positionnement énonciatif, vecteur d'émotions et d'affects. Il requiert également, et pour les mêmes raisons, la nécessité d'un effort de *négociation* entre les intervenants afin de parvenir à remplir les objectifs de l'échange, quels qu'ils soient. Enfin, il suppose que chaque correction ou amendement se traduira par un supplément de message, forcément coûteux. On peut penser notamment aux SMS, qui trahissent plus que tout autre énoncé spontané, le coût de leur récupération : d'une part, en raison du temps passé à taper le supplément de message, d'autre part, compte tenu du coût pécuniaire supplémentaire.

L'objectif de ce travail n'est pas de délimiter précisément les frontières entre langue orale et langue écrite. Il s'agit au contraire de partir du postulat que ces frontières sont impropres à traduire l'intentionnalité des sujets parlants et, ce

6. On pense notamment à l'article paru dans *Le Français Moderne*, qui souligne l'importance de *ben* comme connecteur argumentatif. Luzzati, D., (1982), « Ben, appui du discours », *Le Français Moderne*, N°3, p. 193-207.

faisant, de les effacer pour considérer une autre dichotomie : langue préparée *vs* langue spontanée.

Des énoncés co-construits

Cette dichotomie permet de mettre en évidence la spontanéité de certains énoncés proférés sans temps de préparation en amont. En outre, les travaux de [Pinchon 1989] ont largement contribué à montrer que la ponctuation constitue l'un des principaux vecteurs d'intégration de l'oral dans l'écrit mais que ce dernier conservait des indices morphosyntaxiques discriminants, parmi lesquelles des marqueurs idoines (comme *euh* ou *ben*, qui, seuls ou en kyrielle, marquent l'hésitation, la progression de la pensée). De la même manière, même si Françoise Gadet a largement insisté, dans [Gadet 1991], sur la nécessité d'établir des distinctions, elle a aussi explicité, dans [Gadet 1996], la délicatesse de cette entreprise.

Par ailleurs, Marie-José Béguelin, dans [Béguelin 1998], remarque le caractère caduc de cette entreprise de distinction en insistant sur le fait qu'elle est victime de tendances contraires : tandis que récit oral et récit écrit possèdent des « propriétés contrastives », parmi lesquelles on peut compter l'utilisation des démonstratifs à valeur déictique, l'oral se heurte comme l'écrit à des contraintes pragmatiques.

> « De fait, il a été observé qu'à l'oral, les démonstratifs en -ci *celui-ci, ceci* sont raltivement rares : ils y sont fréquemment supplantés par *celui-là, cela*, qui jouent le rôle d'hyperonymes neutralisants. [...] Il est permis de supposer que pour les francophones, l'usage mentionnel de *celui-ci* est à la fois malaisé et interactivement peu rentable sans l'appui du médium graphique : ce type d'emploi requiert en effet que chacun des interlocuteurs mémorise exactement l'ordre d'actualisation des formes, au prix d'un supplément de contrôle qui, en l'absence de tout support écrit, relève d'une oralité hypercorrecte ou d'apparat. »

De plus, elle met en avant l'intérêt interactionnel qui anime tout locuteur à l'oral (elle souligne le caractère *interactivement peu rentable* de certaines mentions pour mieux rappeler le besoin d'efficience et d'efficacité du discours). Il ne s'agit pas tant de s'intéresser aux différenciations d'ordre prosodique (à coup sûr discriminantes) ou d'ordre morphologique (dès l'introduction, l'auteur affirme ne pas s'y intéresser) mais de prendre en compte la syntaxe et la pragmatique. Elle revient alors sur la dichotomie fondamentale, élaborée pour

l'essentiel par les grammairiens du XVIIIème siècle et largement réinvestie depuis [7] entre *phrase* et *énoncé* :

> « Unité floue et informelle, à caractère épilinguistique plutôt que métalinguistique, la phrase est cependant, en tant qu'objet d'inculcation, investie d'un rôle régulateur dans les pratiques langagières en général et rédactionnelles en particulier »

Oral et écrit subissent un atavisme grammatical qui induit une séparation liée à l'effort de grammaticalisation et de fixation sur un support. Compte tenu de l'essor technologique, les avancées de la recherche en linguistique et en linguistique appliquée à l'informatique [8] depuis les vingt dernières années ont permis la réhabilitation de l'oral et plus largement de la langue spontanée.

La réhabilitation du français spontané

Ainsi, Claire Blanche-Benveniste, dans [Blanche-Benveniste 1990], insiste sur le fait qu'elle ne s'impose plus la rigueur de la phrase comme fondement de l'analyse syntaxique. Cette démarche qui consiste à observer l'élaboration de l'ensemble des énoncés d'un discours hors de toute structure figée et linéaire, a offert un nouvel angle d'attaque à l'analyse lingusitique. Il ne s'agit plus tant d'observer la structure à l'intérieur d'une phrase en fonction des normes qu'elle véhicule mais de considérer l'énoncé en train de se réaliser.

> « Nous n'utilisons pas la phrase comme unité de base de l'analyse syntaxique, mais les constructions grammaticales fondées sur des catégories : constructions verbales, nominales, adjectivales, etc. Pour chacune de ces constructions, nous considérons qu'il y a un élément responsable de la construction ou élément « recteur ». Dans une construction verbale, c'est le verbe l'élément recteur. »

De ce fait, la référence aux axes paradigmatiques et syntagmatiques se modifie : d'une opposition radicale puisque perpendiculaire, l'on passe à une vision en superposition. Un énoncé spontané joue en effet sur ces deux axes : le choix effectué sur l'axe syntagmatique (ex. : *je mangerai bien une pomme... non, euh... une poire... non, disons, un coing*) a des répercussions sur l'axe paradigmatique : non seulement ce choix apparaît explicitement mais il permet aussi

7. On pense notamment aux propos de Claire Blanche-Benvéniste que Marie-José Béguelin reprend à son compte : « *Pas de point, pas de phrase ; pas de phrase, pas de grammaire.* ».

8. On peut notamment penser aux différents Systèmes de Retranscription de la Parole ; on y reviendra plus avant.

de considérer l'ensemble du cheminement logique, indices de l'intentionnalité du locuteur. L'exemple suivant (1.1), emprunté au corpus RITEL, illustre ce phénomène :

FIGURE 1.1 – Hésitations sur l'axe syntagmatique

sur la ville de Pékin
dans quel pays se trouve Pékin – **hésitation ville/pays**
je voudrais en savoir plus sur cette ville quelle est le nombre d' habitants ainsi que son histoire
quelle est la ville la plus importante en Chine
quelle est la ville principale de la Chine
je voudrais connaître la capitale de la Chine
quelle est la capitale des chinois – **ville principale/la plus importante/capitale**
je voudrais connaître le nom de la capitale de la Chine
quelle est la capitale de la Chine
où se situe la ville de Pékin

Certes pour des énoncés spontanés aussi simples que celui-ci, cela ne présente pas pas grand intérêt. Toutefois, dans le cadre de conversations plus complexes, ce phénomène autorise une plus large compréhension des tenants et aboutissants du propos. En outre, il met en évidence la prééminence de la co-construction avec l'interlocuteur. Cet interlocuteur, en signalant sa présence par des signes verbaux et para-verbaux [Mondada 2000], indique au sujet parlant qu'il attend de lui un énoncé significatif, induisant un effort conversationnel et une coopération de chaque instant.

En proposant une analyse syntaxique « en grilles » pour les productions orales [Blanche-Benveniste 1990] ou en parlant de *langue de la semaine* pour les productions spontanées et sans valeur péremptoire (pour mieux l'opposer à la *langue du dimanche*), Claire Blanche-Benveniste a mis en lumière la nécessité de dégager les structures syntaxiques et morphosyntaxiques à l'oeuvre au sein du français spontané, qu'elle nomme « français parlé».

La théorie « des grilles » permet, par exemple, la visualisation du processus dynamique qui est à l'oeuvre au sein de la conversation spontanée. Il ne s'agit plus tant d'étudier des bribes de discours dans leur unicité, mais de les analyser en fonction de leur contexte d'apparition. L'objectif est non seulement de dévoiler leur structures syntaxiques internes, mais aussi de voir en quoi ils constituent une exception ou bien un relais de l'ensemble de l'espace discursif convoqué. En retravaillant la dichotomie axe syntagmatique/axe paradigmatique, Claire Blanche-Benveniste a souligné l'importance des « ratés » qu'elle nomme « *bribes du discours* ». Ces derniers constituent autant d'indices de la pensée du locuteur en train de se développer, de son argumentation en train de s'ériger.

> « Mais en fin de compte, l'axe paradigmatique a été très peu utilisé pour l'analyse proprement grammaticale, et c'est sans doute en raison du caractère « mémoriel » que lui avait donné Saussure.
>
> Lorsqu'on examine les productions orales, on est frappé par le fait que les séries paradigmatiques évoquées par Saussure et Jacobson ont une existence factuelle : les éléments qu'ils situaient sur cet axe sont produits simultanément (et pas seulement « en mémoire »), côté à côte, et apparemment de la même façon que les suites syntagmatiques. Cela se produit dans les hésitations, les « ratés », ce que nous avons appelé les « bribes » de discours, qui ont trop souvent été écartées de l'analyse grammaticale. »

En fournissant, à travers l'utilisation conjointe des deux axes et selon la théorie de la « rection » syntaxique, un *squelette syntaxique*, le modèle d'analyse « en grille » autorise l'appréhension du discours dans sa globalité tout en limitant l'écueil de la linéarité. Certes, les énoncés sont étudiés dans leur succession linéaire ; toutefois, le processus de formation n'est pas occulté. Il est, au contraire, souligné pour mesurer les effets produits, y compris au niveau pragmatique. Ce regard d'abord syntaxique a pour objectif de dégager les indices morphosyntaxiques présents afin de considérer, dans un second temps, leurs conséquences discursives.

Le fenêtrage syntaxique

Faisant suite à l'ensemble de ces travaux consacrés à l'analyse de la langue spontanée, [Luzzati 2004] a mis au point une théorie de « fenêtrage syntaxique » ayant pour objectif de rendre compte de la dynamicité d'un énoncé qui se

construit au fur et à mesure de son énonciation et à destination d'un interlocuteur.

> « L'idée sur laquelle est fondée cette analyse par fenêtres de cohérence syntaxique (FCS) est simple : dans un énoncé oral spontané, c'est-à-dire dans un énoncé conçu et perçu dans le fil de son énonciation, la notion de cohérence syntaxique est une simple fenêtre qui se déplace de façon non linéaire au fur et à mesure du déroulement d'un énoncé. Cela signifie qu'à un instant « t » d'une énonciation orale, la notion de cohérence syntaxique est
>
> i) bornée (elle est limitée, tant à droite qu'à gauche, et elle ne couvre pas la totalité des énoncés),
>
> et ii) fugace (elle se modifie au fur et à mesure du déroulement des énoncés).
>
> Il s'ensuit qu'un énoncé oral ne se réduit pas à une succession de FCS, mais que celles-ci peuvent être interrompues, superposées, distantes. »

Cette vision syntaxique de la cohérence d'un énoncé spontané souligne une nouvelle fois l'inutilité de l'opposition radicale axe paradigmatique/axe syntagmatique. Elle insiste, au contraire, sur la possibilité du chevauchement et de la correction *via* un supplément de message.

Ces travaux montrent également l'impossibilité pour la grammaire traditionnelle, pensée pour l'écrit, de rendre compte de ces « espaces de cohérence syntaxique » qui fonctionnent comme de petites unités, vecteur de sens et dont le déplacement est constant. Ces espaces peuvent certes être distants mais ils ne peuvent en aucun cas se superposer ou être interrompus. Ils correspondent donc aux plus petites unités syntaxiques autorisées par la dynamicité de l'énoncé spontané. En outre, la linéarité de leur déplacement ne reflètent absolument pas le mouvement de conscientisation du sujet parlant. Ce dernier s'inscrit au contraire dans un expace discursif variable, évoluant indépendamment des axes paradigmatique et syntagmatique, faisant appel à une mémoire à court terme. L'énoncé produit est le fruit de l'accumation de ces plus petites unités syntaxiques, et non de leur addition.

Elles fournissent à l'interlocuteur le cheminement de la pensée de leur locuteur sans pour autant en offrir toutes les clés. Ce n'est que grâce à une opération de reformulation, oralisée ou non, à partir de ses hypothèses qu'un interlocuteur pourra reconstruire le sens de l'énoncé produit. Encore une fois, il s'agit d'insister sur l'importance de la co-construction des énoncés spontanés *via* les tours de paroles entre les participants d'une conversation.

En proposant de considérer tous les éléments syntaxiques et lexicaux d'un énoncé spontané, y compris les fenêtres faisant état de bafouillages, de recherche lexicale ou de mise en commun [9], on constate que cette théorie permet d'analyser tous les énoncés spontanés, y compris ceux qui, parce qu'ils sont les moins aboutis, requièrent une coopération et une compétence maximales chez l'interlocuteur.

En outre, elle est opérationnelle quel que soit le registre de langue convoqué. Celui-ci a en effet une influence directe sur la taille des fenêtres syntaxiques : plus la langue est familière, plus les fenêtres sont nombreuses, constituant ainsi autant d'indices de la spontanéité de l'énoncé et de sa non-préparation. En revanche, le nombre de mots par fenêtre a tendance à s'étendre plus l'énoncé proféré est soutenu. Une plus grande attention prêtée par le locuteur à son propos ainsi qu'une préparation en amont expliquent ce phénomène. Le sujet parlant produit alors un énoncé moins spontané, qui a pour but de traduire une plus grande maîtrise du domaine. Lorsque ce même locuteur produit un énoncé de manière spontanée, sans se soucier de son registre de langue, il le fait dans un souci communicatif, animé par l'intention non seulement de transmettre son message à autrui mais aussi de l'amender, de le certifier ou, à l'inverse, de l'invalider pour le remplacer : il cherche à rencontrer la parole d'autrui pour construire un nouvel univers en même temps qu'une nouvelle stratégie interactive. Le rapport à l'autre est alors au moins aussi important que le rapport au monde et à ses contenus.

Bien sûr, même au sein d'une conversation à bâtons rompus, où chacun est le premier auditeur de son propos [Coursil 2000], alors même que la spontanéité de l'échange ne pourra être remise en cause, des bribes de discours non spontané, appartenant au registre soutenu, pourront apparaître. Ils ne seront que le signe des compétences du sujet parlant et de ce qu'il a intégré comme étant son domaine de prédilection, son discours « fétiche ». Dès qu'il sera moins sûr de lui, voire en difficulté, ou énervé... les fenêtres de cohérences syntaxiques se raccourciront. Elles signifieront qu'il s'éloigne peu à peu de ce qui fait son *Territoire* [Goffman 1974].

En proposant de reconsidérer, de façon moins radicale, les axes paradigmatiques et syntagmatiques, l'ensemble de ces travaux à visée syntaxique ont

9. Que [Luzzati 2004] nomme *apo koïnou* en référence à la mise en facteur commun d'un élément morphosyntaxique : *alors j' aimerais avoir un chiffre / c' est une question sport / j' aimerais savoir combien de balles ont été tirées sur la lune* - exemple issu du corpus RITEL.

permis de réhabiliter la légitimité d'un paradigme, qu'il soit lexical ou morphosyntaxique. Un locuteur, lorsqu'il formule un énoncé en situation conversationnelle, choisit un élément qu'il considère suffisamment prototypique. Il peut ensuite, à tout moment, revenir sur cet élément pour le modifier, le complémenter ou l'affiner. C'est précisément cette démarche, profondément empirique puisque faite de tâtonnements, qui définit le mieux la caractère spontané de certains énoncés. En outre, l'interlocuteur, qui endosse normalement le rôle d'adjuvant, contribue lui-aussi à la construction de l'énoncé.

En conséquence, en se fondant sur l'ensemble de ces travaux, nous entendons sous le syntagme « *conversation spontanée* », **un échange libremment consenti entre au moins deux interlocuteurs qui n'ont pas préparé en amont leurs interventions respectives et qui cherchent à définir ensemble les contours de l'objet du monde convoqué**. Cette définition est d'abord subjective : elle est du côté du sujet parlant. Comme le souligne [Coursil 2000], chaque locuteur est le premier auditeur de ses propos. Un énoncé spontané est donc à même de surprendre son locuteur car celui-ci le « conçoit et le perçoit au fil de son énonciation ». En menant à bien un effort de construction langagière de manière spontanée, un locuteur écoute d'abord son propre énoncé. Il le valide en même temps qu'il le profère. Cette tentative de définition n'est pas liés à des critères objectifs : il ne s'agit pas, par exemple, de mesurer le nombre de phonèmes mono-syllabiques par rapport aux phonèmes plurisyllabiques ou de prendre en compte des éléments prosodiques comme la vitesse d'élocution ou le nombre de respirations, voire de pauses. Il s'agit, au contraire, de se recentrer le ou les sujets, lorsqu'ils interviennent sans avoir matériellement eu le temps de se préparer et qu'ils se positionnent à titre personnel.

Interaction et intentionnalité

L'étude du domaine de l'interaction semble impérative pour saisir au plus près l'intentionnalité des locuteurs. Il s'agit, dans ce travail, de faire état des indices morphosyntaxiques utilisés spontanément par les locuteurs, et d'en inférer un contenu intentionnel, tant d'un point de vue pragmatique qu'argumentatif. Il n'est pas question, dans le cadre de ce travail, de stigmatiser les éventuelles « fautes » liées à l'utilisation du français spontané. Le but n'est pas d'adopter une posture prescriptive. Il s'agit plutôt de relever l'ensemble des indices morphosyntaxiques interrogatifs en usage au sein d'une conversa-

tion spontanée. Le premier objectif est de dresser une typologie de ces indices morphosyntaxiques, des plus normatifs (Ex. : *Est-ce que tu viens ce soir ?*, *Je voudrais savoir si tu viens ce soir*) aux plus exotiques (exs : *Tu vas où ce soir ?*, *ce soir, t'y vas toi ?*), c'est-à-dire de structurer l'ensemble des morphotypes en usage. Le second objectif est de confronter les modélisations obtenues à des corpus, ce qui permet d'esquisser des cartographies en se fondant sur les fréquences d'utilisation des morphotypes au fur et à mesure des tours de paroles. Les « cartographies » donnent à voir un monde : celui que le locuteur dessine à l'intention de son interlocuteur et à l'intérieur duquel il se met en scène. Ces « cartographies » seront fonction des locuteurs mais aussi des modes de communication utilisés (à distance ou en présentiel) et des contextes pragmatiques. Cependant, ces cartographies constituent une reproduction d'usages différents et ne prétendent pas dériver vers une « grammaire de l'oral ». Elles font simplement état de la pluralité des usages du spontané ainsi que de sa complexité.

1.1.3 Parole spontanée : caractérisation objective

Ce présent travail s'intéresse aux énoncés proférés spontanément, au sein d'une conversation. Un énoncé spontané se caractérise par son dynamisme et par la densité de sa construction tout autant que par son manque de fluidité. En outre, il est également porté par l'interaction qui existe entre le locuteur et son interlocuteur. Certes, un énoncé spontané n'est pas structuré de manière linéaire : il n'est pas fluide puisqu'il ne livre pas une pensée arrêtée sur laquelle il n'est plus question de revenir. Il livre, au contraire, une pensée qui se dessine puis se peaufine au fur et à mesure qu'elle s'énonce. Toutefois, un énoncé spontané n'est pas uniquement « disfluent », il porte également les indices d'une structure syntaxique dense et « objectivable ».

Une structure syntaxique dense

La parole spontanée se caractérise d'abord par la densité de sa structure. Un locuteur réfléchit à ce qu'il va dire au fur et à mesure de la construction de son énoncé, que ce soit consciemment ou non. L'énoncé qu'il profère contient donc les indices de ce cheminement. Il est vrai que des phénomènes grammaticalement incorrects, ou du moins à la marge, peuvent surgir. Ainsi, il n'est pas

rare de constater, au sein d'énoncés spontanés, l'oubli de morphèmes pourtant jugés nécessaires par la grammaire normative.

L'exemple le plus emblématique est certainement celui de la négation où il est fréquent de ne plus voir apparaître le « ne » discordanciel. Certes, Louis-Ferdinand Céline, dans son roman *Voyage au bout de la nuit*, l'omet dès l'incipit : « *ça a débuté comme ça. Moi, j'avais jamais rien dit. Rien. C'est Arthur Ganate qui m'a fait parler. Arthur, un étudiant, un carabin lui aussi, un camarade...* ». Toutefois, l'objectif de cet auteur est de faire entendre la voix de Ferdinand Bardamu, son protagoniste à l'esprit rebelle. L'oralité est une caractéristique première de ce roman. En conversation spontanée, l'énoncé *Je ne veux plus en entendre parler* deviendra *J'veux plus en entendre parler* voire *J'veux plus en entendre parler d'abord*. En effet, non seulement certaines unités, qu'elles soient lexicales ou syntaxiques, peuvent disparaîre mais d'autres, au contraire, peuvent brusquemment apparaître. Les adverbes d'énonciation comme *franchement*, *d'abord* ou *seulement* interviennent pour signaler l'incursion du locuteur dans son discours. Devant la difficulté de se faire comprendre et d'expliquer à l'autre sa position, un locuteur peut décider de marquer davantage son implication argumentative. Il utilisera alors tous les marqueurs dialogiques à sa disposition, parmi lesquels ces adverbes d'énonciation mais aussi quelques présentatifs comme *c'est*, *voilà* ou *il y a* qui devient souvent *y'a* (Ex. : *Mais, je suis d'accord avec toi... Seulement, y'a un hic*).

D'une part, certains éléments sont utilisés de manière plus libre qu'à l'écrit. D'autre part, les répétitions ainsi que les nombreux faux-départs (*Je veux pas... euh... je sais pas trop quoi dire* ou *Je voulais savoir... euh, non... je voulais te demander*) induisent une utilisation moins fluide et arrêtée de la langue. Un énoncé assertif peut devenir interrogatif afin de ne pas interpeller ostensiblement l'interlocuteur. *Je suis sûr de moi, il ne faut pas faire ça... euh... mais, t'en penses quoi, toi ?* L'insertion de pronoms toniques, alors préférés aux pronoms atones, marquent, entre autres, la volonté d'intégrer l'autre à son univers conversationnel.

Les énoncés spontanés sont parfois considérés comme agrammaticaux face aux énoncés préparés et/ou écrits. Toutefois, la compréhension de la totalité du tour de parole est rarement impossible. L'interlocuteur, dans un souci de *coopération* [Grice 1975], se doit de reconstruire l'énoncé proféré afin d'en retirer les signifiés sémantiques et argumentatifs. Seule la linéarité, habituellement observée dans les phrases préparées, est réellement mise à mal. De plus,

quelques phénomènes spécifiques apparaissent. On peut ainsi distinguer trois types d'indices, largement étudiés dans la littérature consacrée au français parlé ([Blanche-Benveniste 2000], [Debaisieux 2005] ou [Gadet 1989]), puis au Traitement Automatique de la Langue (dorénavant TAL). Il s'agit notamment des morphèmes spécifiques aussi nommés « marqueurs de discours », des indicateurs prosodiques et des disfluences. Il convient, à présent, de dresser un rapide panorama de ces types d'indices à partir non seulement des lectures dont l'approche est morphosyntaxique ([Luzzati 1982] ou [Luzzati 1985]) mais aussi des lectures qui s'intéressent aux aspects prosodiques (on peut citer, entre autres, [Caelen-Haumont 2002], [Adda-Decker 2004], [Boula De Mareüil 2005], [Bove 2006] et [Jousse 2007]).

Les marqueurs de discours

Martine Adda-Decker dans [Adda-Decker 2004] et en référence aux travaux de Claire Blanche-Benveniste, rappelle que certains morphèmes de la langue sont typiques du français spontané. Elle cite, entre autres, *alors, et, bon, voilà, oui, hein, donc* et *mais*. Il s'agit de mots appartenant à des classes grammaticales différentes mais caractérisées par leur invariabilité. Même s'ils sont dits « adverbes », « prépositions » ou « conjonctions », ces mots ne valent pas tant pour la catégorie morphosyntaxique qu'ils convoquent que pour la valeur discursive qu'ils sous-tendent [Roulet 1985]. Parfois utilisés à l'écrit, ils sont pourtant caractéristiques de la spontanéité de l'énoncé parlé. Hors catégorisation grammaticale (ils peuvent en effet donner lieu à des classes d'équivalences), ils sont le signe de la volonté de construction qui anime tout locuteur. En ponctuant ainsi son argumentation, un locuteur s'assure et assure son interlocuteur d'un fil conducteur au sein de son discours. Ces marqueurs, qui ont avant tout valeur de « connecteurs argumentatifs », convoquent l'emploi spécifique d'une partie identifiée du discours. Il ne s'agit plus de mettre en relief la classe syntaxique du morphème retenu, mais d'insister sur l'impact discursif d'une telle présence.

De la même façon, Luzzati dans une analyse discursive de l'émission *Le masque et la plume* [Luzzati 1985], sépare les marqueurs en deux catégories : d'une part, les *articulateurs* et d'autre part, les *phatiques*. Les premiers, le plus souvent présents en tête d'énoncés, définissent les périodes oratoires et deviennent autant de pivots argumentatifs. Les seconds, quant à eux, ont moins

pour but de mettre en avant la struture de la pensée en construction du locuteur que de souligner les temps forts de sa présence. Ils constituent autant d'efforts de ponctuation. Daniel Luzzati conclut en expliquant que :

> « Tout se passe comme si le discours oral oscillait entre deux types de formulation : la formulation causale et la formulation consécutive. L'une caractérise le discours oral contraint, lorsque le locuteur doit se battre pour conserver la parole, l'autre le discours oral spontané, mais la spontanéité et la contrainte n'ayant rien d'absolu, l'une et l'autre formulations (...) peuvent se mêler. »

Quelques années plus tôt, l'auteur mettait en évidence la fonction d'auxiliaire d'un connecteur argumentatif réservé à la langue spontanée : *ben*. Ce morphème, dont la présence signale généralement le caractère familier du discours, constitue un véritable appui argumentatif. Il permet à son utilisateur de faire état de la progression de son argumentation et de ses certitudes. Le discours s'organise alors en périodes. Celles-ci portent le résultat des réflexions de leur auteur tout en faisant appel à un effort de co-construction. L'interlocuteur est alors invité à valider ou invalider la réfutation qui vient de lui être proposée. Consécutivement à ces analyses, Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau, dans [Morel 1998] font de *ben*, un « ligateur », c'est-à-dire un lien entre ce qui a déjà été dit et ce qui va se dire autour du thème du propos. Cette étiquette marque la prééminence du caractère interactif de ce morphème.

Outre ces marqueurs qui dévoilent l'importance de la valeur discursive des énoncés spontanés, deux autres types d'indices doivent être pris en compte dans l'analyse. D'une part, les indicateurs prosodiques livrent des éléments importants pour l'analyse. D'autre part, les disfluences sont à prendre en compte pour rendre compte de la complexité d'un énoncé spontané.

Prosodie et mélismes

Les dernières avancées de la recherche en TAL ont, entre autres, montré tout l'intérêt mais aussi toute la difficulté des études sur la prosodie du discours. Comme le rappelle Geneviève Caelen [Caelen-Haumont 2002], les études sur la prosodie ont partie liée avec les études portant sur les émotions et leurs « traductions », qu'elles soient verbales ou para-verbales. Nombres d'analyses n'ont été possibles qu'en mêlant théorie de l'énonciation et émotions [Devillers 2004]. Pourtant, malgré ces efforts, peu de travaux traitent des particularismes réccurents dans les énoncés spontanés.

De manière générale, la prosodie fait appel à l'ensemble des éléments suprasegmentaux qui interviennent dans le langage parlé. Elle concerne tout énoncé, qu'il soit spontané ou préparé, à partir du moment où il est proféré au sein d'une situation d'énonciation oralisée. Le discours se présente, en effet, comme le résultat d'une combinaison de phénomènes issus des dimensions suprasegmentales et segmentales. Les études prosodiques s'intéressent aux intonations, aux accents notamment lorsque ces manifestations ont des incidences sur la dimension segmentale [10] ou qu'elles sont le signe et le vecteur d'une émotion (ainsi, les tremblements de la voix et une intonation plus aiguë sont généralement le signe d'une malaise chez le locuteur [Bänziger 2001]). Elle s'intéresse également aux particularismes régionaux, aux accents toniques, aux montées mélodiques, etc. Toutefois, certaines manifestations prosodiques sont accentuées en parole spontanée. Il convient, à présent, à titre d'exemple, de s'arrêter sur l'une de ces manifestations, les « mélismes ».

Le *mélisme* est un terme issu du domaine musical, où il désigne communément « une durée musicale longue car constituée d'un groupe de notes brèves ». Si l'on se réfère aux travaux de [Caelen-Haumont 2002], un mélisme est le fait de l'individu, qui exprime son implication au sein de son énoncé et lance (ou entretient) le débat en mettant en avant son positionnement.

> « The notion of « melism » is borrowed from the domain of singing and refers to a melodic figure spread over the duration of the word, such that the number of notes perceived is higher than the number of syllabes in the word. Applied to the domain of language, this concept refers to the pitch excursions spécific to speech (as well of course as a song). »

Dans [Caelen-Haumont 2004], l'auteur surenchérit en soulignant la dimension personnelle et quasi-affective du mélisme. Le surgissement de mélismes dans l'énoncé spontané constitue l'un des signes de l'investissement du locuteur et de sa motivation face à la tâche à accomplir ou au but vers lequel tendre.

> « Plus précisément, dans cette acception, l'intonation est la contrepartie prosodique de la chaîne linguistique : non seulement en effet elle sert de support acoustique à l'énoncé, mais au sein de cadre socio-culturel propre à la langue, elle met en oeuvre des règles d'enchaînement linguistique des groupes prosodiques (pseudo-) syntaxiques, facilitant ainsi le décodage de

10. La modalité interrogative sur laquelle on reviendra (cf. page 85) a, à ce titre, une valeur d'exemple indéniable.

> l'énoncé. Si l'intonation est le domaine de l'expression sociale de la langue, le mélisme est celui de l'expression individuelle. Le mélisme est ainsi l'expression prosodique d'implication personnelle, subjective, affective, *hic et nunc*, et de ce fait en rupture avec l'intonation.[...] La fonction pragmatique du mélisme est ainsi d'exprimer une croyance ou de faire-croire, c'est-à-dire de partager sa croyance avec son ou ses interlocuteurs. Les mélismes par le registre aigu (a, s et h) exercent indépendamment du linguistique, une fonction perlocutoire par l'action sur autrui, volontaire, consciente ou pas. Ce sont sans doute ces notes aiguës qui permettent le repérage auditif d'une vérité du locuteur, d'une subjectivité, de cette émotion-racine à laquelle l'auditeur peut adhérer ou qu'il peut réfuter. En tous les cas, l'auditeur est lui aussi conditionné par le registre affectif qu'il perçoit. »

On le voit, les mélismes constituent une forme marquée d'inscription, cette fois suprasegmentale, d'un locuteur dans son propos. Toutefois, malgré leur intérêt, il est délicat de réaliser des études sur ce phénomène. Les études phonologiques sont en effet coûteuses, en raison du matériel et des compétences qu'elles nécessitent. Cependant, toutes les études citées montrent que dimensions segmentale et suprasegmentale coïncident pour faire de la parole spontanée le lieu d'une expression particulière où les interactants investissent, voire sur-investissent leur espace discursif [Morel 1998].

Les disfluences

D'un point de vue purement linguistique cette fois, bon nombre d'études (dont [Blanche-Benveniste 2003], mais aussi [Bove 2006], [Avanzi 2007] ou [Jousse 2008]), s'accordent à dire que la parole spontanée se caractérise principalement par le concept de « disfluences ». Ce concept regroupe un ensemble de phénomènes qui augmentent dès que l'énoncé gagne en spontanéité.

Il rassemble tout d'abord « les marqueurs de discours » parfois appelés *fillers* car ils constituent une alternative de comblement lorsque le lexique ou la syntaxe viennent à faire défaut. Qu'ils soient simples ou composés comme *ben* ou *j'crois*, ces outils constituent des parades discursives en même temps qu'ils réaffirment l'implication du locuteur qui marque ainsi son Territoire [Goffman 1974]. Les amorces de mots, les répétitions et les constructions inachevées constituent autant de disfluences de nature différente. Pour reprendre les propos de [Bove 2006] [11] :

11. Qui cite [Morel 1998].

> « le terme de *disfluences* regroupe un certain nombre de phénomènes spécifiques à l'oral, qui reflètent le *travail de reformulation* du locuteur (Morel et Danon-Boileau, 1998) : hésitations, répétitions, inachèvements, etc. Contrairement à ce que peut laisser penser la connotation quelque peu négative du terme, les disfluences sont des phénomènes tout à fait normaux et habituels de la langue spontanée, qui correspondent à la mise en oeuvre en temps réel des structures de la langue. »

Bien qu'il n'ait pas été possible de procéder à une analyse quantitative des différents phénomènes de disfluences (Martine Adda-Decker s'y est essayée [Adda-Decker 2004] comme Maria Candéa [Candéa 2000] ou Sandrine Henry [Henry 2002]), on peut s'accorder à dire que ces manifestations, qui constituent autant d'interruptions dans l'énoncé spontané, permettent de structurer le discours. Celui-ci se construit en effet au fur et à mesure qu'il s'énonce. Les disfluences permettent de « mesurer » l'implication dialogique du locuteur et l'intensité de son effort interactif, en conversation.

Même si énoncés spontanés et conversation ont souvent partie liée, il peut arriver qu'une conversation se fasse en langue dite « préparée ». On pense, entre autres, à certains débats télévisuels où, même si les questions ne sont pas données en amont et hors antenne, la thématique du débat réduit ses champs d'application [Forsgren 2009]. De la même manière, des bribes d'énoncés spontanés peuvent intervenir « hors conversation ». Seule la notion d'interaction peut faire le lien entre spontané et conversationnel.

1.2 Identification d'une interaction

Après avoir défini ce qu'on peut entendre par « langue spontanée », il convient de comprendre le lien qui existe avec la notion d'interaction. En considérant les mécanismes qui président à la notion d'interaction, l'objectif est d'analyser leur influence sur les locuteurs et leurs productions.

1.2.1 Le concept de *négociation* : apports théoriques

Tout d'abord, il semble que la *négociation* [Grice 1975] soit l'élément déterminant, qui anime la quasi-totalité des conversations. Si l'un des participants de l'échange n'est pas conscient de la nécessité de *négocier*, il risque d'y mettre un terme de façon prématurée. En outre, un interlocuteur qui irait

consciemment contre ce principe dévoilerait immanquablement des intentions belliqueuses et interpellatives. Le terme même d'*interaction* induit une interdépendance entre les participants de la conversation. Il implique de fait une *coopération* entre les interactants pour mener à bien l'entreprise conversationnelle.

Austin et Searle : vers une philosophie du langage

Les travaux d'Austin [Austin 1962], puis de Goffman [Goffman 1974], de Grice ([Grice 1957] et [Grice 1975]) ou encore de [Sperber 1989], qui s'intéressent tantôt à l'analyse du discours, tantôt à l'analyse conversationnelle, ont un but commun : celui d'expliciter les processus à l'œuvre *via* le langage. Les notions de *pertinence* et de *négociation* entre les intervenants sont présentées comme essentielles à toute communication.

Ludwig Wittgenstein avait déjà souligné dans [Wittgenstein 1958] que la communication relevait d'une « *tentative d'ajustement* » où, en plus des informations véhiculées, s'ajoutaient au message langagier le ou les rôle(s) que chacun s'attribuait et attribuait à ses interlocuteurs ainsi que l'inscription dans une communauté linguistique d'une part et dans le monde d'autre part.

> « La communication relève d'une « tentative d'ajustement » où l'on doit ajouter au transport de l'information, le jeu des rôles et des actes par quoi les interlocuteurs se reconnaissent et agissent comme tels et fondent ainsi des communautés linguistiques dans un monde humain. » [12]

Un échange possède une dimension extra-linguistique. Toutefois, celle-ci est à porter au crédit de la communication et non du langage lui-même. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un champ disciplinaire idoine appartenant à la linguistique : la pragmatique. Il convient de revenir sur les tenants et aboutissants de ce champ disciplinaire.

La théorie des Actes de langage a partie liée avec le développement de la pragmatique. Selon cette théorie, issue notamment des travaux des conversationnistes américains John Langshaw Austin et de son étudiant John Searle ([Austin 1962], [Searle 1969] et [Searle 1979]), le langage a une fonction, qui ne peut se réduire à la simple description du monde. Il s'agit d'un moyen pour le locuteur d'agir sur le monde qui l'entoure ; les mots en sont les principaux

12. Cette citation de Ludwig Wittgenstein, tirée de la traduction française, datant de 1959, des *Investigations philosophiques*, est issue des travaux de Jean Caelen, *Définition et caractérisation des IHM*, 1996.

vecteurs. Ainsi, un individu cherche à informer, à convaincre, à interroger son interlocuteur par ce moyen.

Les Actes de Langage peuvent être interprétés comme autant d'objectifs à atteindre pour un locuteur ; il s'agit moins de mettre l'environnement en mots que de le transformer et d'agir. Modéliser les Actes de langage revient à identifier l'acte en fonction de son but, aussi appelé *intention communicative*. Il s'agit également d'identifier les pré-requis qu'il met en jeu et l'effet qu'il est appelé à produire. La théorie des Actes de langage s'oppose également à une vision « descriptive » et statique du langage qui voudrait que sa seule fonction soit de décrire la réalité au sein d'énoncés affirmatifs, à visée uniquement épistémique. Elle s'inscrit dans une perspective dynamique et souligne que la fonction du langage s'ancre dans la possibilité d'agir sur la réalité en suscitant chez l'interlocuteur une réaction. Dans cette perspective, les énoncés ne sont pas dotés d'une seule valeur épistémique ; ils peuvent aussi recouvrir des visées axiologique, déontique, etc.

En premier lieu, Austin distingue une opposition parmi les énoncés affirmatifs : il y a ceux qui décrivent effectivement le monde. Ils sont dits « constatifs » et peuvent recevoir une valeur de vérité. L'énoncé *le chat dort sur le lit* est dit constatif car il suffit à l'interlocuteur de jeter un coup à l'endroit indiqué pour valider le procès en le déclarant vrai.

Les seconds sont appelés « performatifs » car leur objectif ne se situe pas autour d'une valeur de vérité. Ils sont ancrés en langue, dans une conversation dont les principes répondent à des conventions établies et qu'ils doivent respecter afin de conduire l'échange au succès. L'énoncé *je te promets de venir te voir ce soir* est soumis à conditions : d'une part, l'interlocuteur doit comprendre ce qui lui a été dit et notamment le caractère différé de l'action. D'autre part, le locuteur s'étant engagé dans la relation conversationnelle, il lui faut respecter la parole donnée afin de ne pas nuire aux relations interpersonnelles. L'interlocuteur se voit simplement confier la promesse d'une action. La conformité de l'acte est alors fonction des prescriptions en amont et de la conduite des interactants, et non d'un principe de vérité.

Pourtant, cette première distinction a été jugée peu opérante par Austin lui-même : qu'en est-il lorsqu'un locuteur recourt par exemple au conditionnel qui l'engage de façon moins explicite dans des énoncés du type *je viendrais peut-être ce soir* ? Austin a donc élaboré une nouvelle classification des Actes de langage.

- La première des catégories décrites regroupe les « Actes locutoires ». Ce sont les actes les plus simples : ils « disent » quelque chose indépendamment de la portée du sens véhiculé (*mon chat est un gros mangeur*). Il s'agit uniquement de la production d'un énoncé en mots, avec une structure grammaticale donnée.

- Les Actes « illocutoires » ajoutent un degré supplémentaire puisqu'ils sont générés à cause de la portée de ce que l'on a dit (*il faudra penser à lui racheter des croquettes*). L'énoncé proféré constitue lui-même un acte, et non pas simplement une conséquence de l'observation du monde et de la parole. Ces énoncés sont alors tournés vers le ou les interlocuteur(s) et respectent des conventions afin d'avoir une chance d'être entendus.

- Les Actes « perlocutoires », enfin, sont produits par le fait d'avoir dit quelque chose qui entraîne des conséquences quant à ce que l'on a dit (*pauvre chat, si on l'oublie, il va mourir de faim*). L'énoncé est proféré à des fins plus lointaines : les conséquences ainsi esquissées sont transmises à l'interlocuteur de manière subtile.

- Contrairement à l'acte illocutoire, l'acte perlocutoire peut demeurer caché : nul besoin de dire à son interlocuteur que l'on cherche à le mettre en défaut. Une simple question, aux allures pourtant innocentes peut suffire : *As-tu pensé à racheter des croquettes pour le chat ?* Cet acte se différencie de l'intentionnalité pure qui est à l'oeuvre chez tout locuteur. En plus de cette intentionnalité toujours latente, l'acte perlocutoire induit un effet « psychologique » chez l'interlocuteur qui doit alors se sentir concerné, voire appelé à entrer dans le discours.

Austin n'a pas pu terminé ses travaux, qui ont été repris par Searle qui a fait évoluer la théorie vers les principes d'*intention* et de *convention*. Un locuteur qui s'adresse à un interlocuteur a des intentions concernant le contenu de sa proposition et les lui communique grâce à la signification qui, conventionnellement, est accordée aux expressions linguistiques utilisées. Ainsi, le simple *s'il te plaît* (très courant dans le corpus SMS) est la manifestation d'un acte de politesse qui vise à amoindrir l'injonction faite à autrui puisqu'on tente alors d'obtenir son consentement (*n'oublie pas de ramener du pain, s'il te plaît*). En revanche, l'utilisation d'un impératif seul et sans autres marqueurs dialogiques constitue le signe d'une prise de pouvoir, soit parce que la situation le justifie (l'énoncé *N'oublie pas de me rappeler que je te dois 1 entrée au TD, j'espère que tu te rappelles pourquoi ;). j'ai pas encore ma carte d'étudiant plastifiée*

et sans photo ça craint ? est issu du corpus SMS) soit parce que le locuteur s'octroie de fait une autorité qu'il considère légitime (*Rentre immédiatement !* ; il s'agit également d'un énoncé issu du corpus SMS).

Cette vision des Actes de langage leur permet de conserver leur dynamisme, tout en insistant sur le fait qu'une conversation est toujours *négociation* avec l'autre en fonction de conventions connues et partagées en amont. C'est précisément ce double aspect qui, placé en regard de la définition retenue pour caractériser un énoncé spontané, a guidé les premières conclusions de ce présent travail. Toutefois, le respect du principe de *négociation* ne servirait à rien si les interactants en présence ne prenait garde au principe de *pertinence* : un énoncé ne véhicule aucune intentionnalité s'il ne respecte pas un minimum de cohérence et de sens.

Le principe de *pertinence*

Les Maximes de Grice, issues de la *Théorie des implicatures* ([Grice 1957] et [Grice 1975]), postulent que toute conversation est sous-tendue par un ensemble d'informations qui constituent les connaissances communes aux participants. Il ne s'agit pas de paramètres qui visent à décrire la situation de communication mais plutôt de prémisses qui permettent aux interactants de tirer les bonnes conclusions, celles que l'interlocuteur suppose correspondre parfaitement à l'intention informative du locuteur. Ainsi, dans la traduction française de [Grice 1975], on peut lire que :

> « nos échanges de paroles sont le résultat, jusqu'à un certain point au moins, d'efforts de coopération ; chaque participant reconnaît dans ces échanges (toujours jusqu'à un certain point) un but commun ou un ensemble de buts, ou au moins une direction acceptée par tous. Ce but ou cette direction peuvent être fixés dès le départ (par exemple par la proposition initiale de soumettre une question à la discussion), ou bien peuvent apparaître au cours de l'échange ; ils peuvent être relativement bien définis, ou assez vagues pour laisser une latitude considérable aux participants (comme c'est le cas dans les conversations ordinaires et fortuites). Mais à chaque stade certaines manœuvres conversationnelles possibles seraient en fait rejetées comme inappropriées du point de vue conversationnel. Nous pourrions ainsi formuler en première approximation un principe général qu'on s'attendra à voir respecté par tous les participants : que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au

> stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. »

Cette approche qui suggère que des éléments de réponses pour l'interlocuteur sont déjà présents dans le tour de parole d'un locuteur, a contribué à l'élaboration du concept de *réponses escomptées* (cf. page 85).

Le *canevas conversationnel* est vu par Grice comme une trame sur laquelle gravite l'ensemble des informations qui rendent l'énoncé du locuteur pertinent. Les principes de *pertinence* et de *coopération* se trouvent ainsi au cœur de cette théorie, qui allie pragmatique et philosophie logique. Il ne s'agit pas de référer à un contexte discursif mais d'amplifier, en le modifiant quelque peu, un principe de raisonnement attribué *a posteriori* au frère franciscain et philosophe Guillaume d'Ockham, appelé le « principe du rasoir d'Ockam » :

- *pluritas non est ponenda sine necessitate* soit : « Les multiples ne doivent pas être utilisés sans nécessité »

Un locuteur est chargé de ne pas plus multiplier les significations linguistiques que la situation ne le requiert. Les travaux de Grice [Grice 1975] se fondent sur le fait que tout échange conversationnel entre un locuteur et son destinataire suppose un minimum d'efforts autour des notions d'*entente* et de *coopération*. L'échange implique le respect de règles communes, acceptées par les deux parties en amont. Selon la traduction française de [Grice 1975],

> « toute contribution verbale doit être telle que l'impose le but général de la conversation, au moment où cette intervention est effectuée. »

Cet engagement nécessite, de la part des deux parties, le respect de différentes maximes ou *implicatures*, qui ont pour but d'assurer une coopération pleine et entière entre interactants. Le respect de ces maximes va orienter l'interprétation des énoncés lors de la conversation tandis que leur violation entraînera irrémédiablement une remise en cause de l'échange, voire son abandon pur et simple.

Pour Grice, le raisonnement à l'œuvre dans toute conversation, ne peut être déductif car il ne fait pas appel à un contexte. En revanche, le destinataire des propos fait des inférences qui sont gouvernées par un ensemble de règles ou *maximes* (maximes qui n'exigent pas nécessairement une valeur vériconditionnelle, mis à part la maxime de qualité). Quatre catégories de maximes régissent le principe de coopération et assurent l'engagement des interactants :

- **Les maximes de quantité** permettent de contenir le flot d'informations. Il est nécessaire d'une part, de donner autant d'informations que la situation

l'exige. D'autre part, il ne faut pas en donner trop. L'équilibre informatif est un point central pour assurer la compréhension des participants à l'échange.

- **Les maximes de qualité** entretiennent, quant à elles, un lien étroit avec la notion de véridicité car le contenu du message doit s'abstenir de toute affirmation de ce qui semble être faux. Il ne doit pas non plus véhiculer des informations pour lesquelles on manquerait de preuves.

- **Les maximes de manière** prennent en charge la clarté du propos. Elles refusent les ambiguïtés et les formulations obscures, demandent expressément de faire preuve de brièveté et d'ordre dans la construction du message.

L'objectif, pour un locuteur respectueux de ces maximes, est d'être suffisamment clair, concis et logique dans sa progression pour offrir à son destinataire un message sur lequel il pourra largement s'appuyer afin de fournir une réponse satisfaisante pour les deux parties.

Enfin, l'ultime maxime définie par Grice a connu une postérité bien plus large. **Les maximes de relation** font appel au principe de *pertinence*. Ce principe induit que les interactants doivent convoquer des propos judicieux et bien fondés en les présentant de manière logique et structurée. Ce principe a d'ailleurs été repris et retravaillé dans les travaux de [Sperber 1989]. Pour ces deux linguistes, tout locuteur donne à entendre un message qu'il juge pertinent ; au destinataire de construire une interprétation de ce message, selon un processus d'inférence, propre à confirmer cette intention de pertinence.

Dans la traduction française de [Sperber 1989], on peut lire que :

> « nous avons avancé qu'une information pertinente pour un individu est une information qui modifie et améliore la représentation globale que cet individu a du monde. »

L'interlocuteur est en mesure de reconnaître les contenus explicites mais aussi implicites du discours en question ainsi que son style ou le type de réactions qu'il impose. Il peut également décider d'apporter (ou non) son assentiement à l'interaction, par sa réponse, voire par son comportement. Partir en claquant la porte constitue parfois la seule réponse valable à une prise de parole.

Dans la perspective du présent travail, l'intérêt de ces apports théoriques, qui s'inscrivent dans la suite de ceux de Grice, est qu'ils allient informations codiques liées à la syntaxe, au lexique et à la morphologie des énoncés et processus cognitifs. La pragmatique, en tant que domaine de la linguistique,

étudie justement les rapports de la langue et de son usage. Elle cherche à souligner les indices de l'énoncé servant d'appui au processus d'inférence.

Une discipline fondée sur ces héritages

Le processus mental qu'est l'inférence, qui permet de tirer une conclusion à partir de premisses, c'est-à-dire de propositions tenues pour vraies, constitue un fondement en termes de logique langagière. Ainsi un locuteur, dans un cadre conversationnel, plus ou moins spontané, est en mesure de communiquer son intention à travers un certain nombre d'indices, y compris morphosyntaxiques. En outre, il reçoit l'énoncé des autres participants en tenant compte de ces mêmes indices afin d'inférer l'intentionnalité qui s'y cache [Moeschler 1994]. Par ailleurs, en prêtant attention au contexte d'énonciation, il affine cette inférence afin de répondre au mieux au principe de *négociation*.

Comme le soulignent [Moeschler 2000], la pragmatique acquiert par là même un nouveau statut, la rendant apte à dépasser les domaines traditionnels de la linguistique.

> « Une théorie de l'interprétation des énoncés doit donc être mixte, arriver à manier les processus codiques et les processus inférentiels. Sperber et Wilson s'inscrivent directement dans ce souci et considèrent que l'interprétation des énoncés correspond à deux types de processus différents, les premiers codiques et linguistiques, les seconds inférentiels et pragmatiques. Leur approche de la pragmatique a donc une première originalité : elle rejète la pragmatique hors du domaine de la linguistique, qui, dans cette optique, se réduit aux disciplines traditionnelles de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique.
>
> Selon Sperber et Wilson, en effet, la pragmatique est véritablement en charge de tout ce qui, dans l'interprétation des énoncés, ne se fait pas de façon codique : cela inclut bien entendu l'attribution des actes illocutionnaires et l'interprétation des mots « situationnels ». Toutefois, ce ne sont là que des aspects relativement mineurs de l'interprétation des énoncés. De façon beaucoup plus importante, la pragmatique doit récupérer l'ensemble des contenus communiqués par le locuteur et dont un bon nombre ne le sont pas explicitement. C'est là, principalement (mais pas exclusivement, comme nous le verrons), qu'intervient la pragmatique et, selon Sperber et Wilson, fidèles en cela à Grice, les processus qui lui permettent de le faire sont, largement, des processus inférentiels. »

La pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse à la com-

préhension des énoncés, qu'ils soient spontanés ou non, à travers le dévoilement du processus d'inférence. Ce n'est qu'en réunissant un maximum d'indices, qu'ils soient langagiers ou extra-langagiers, qu'un locuteur peut interpréter les énoncés qui sont soumis à sa sagacité.

Le fait de formuler, de façon spontanée, des énoncés au sein d'une conversation suppose une interaction réciproque et permanente entre les locuteurs, même si ces derniers possèdent des capacités différentes. On peut notamment penser aux locuteurs dits « restreints » (vieillards, enfants en bas âge, machine, etc.), qui éprouvent souvent plus de difficulté à entrer et à demeurer en conversation. En outre, on entend par *interaction* le principe qui est au cœur de la logique conversationnelle entre deux entités (*a fortiori* deux humains mais aussi, dans une moindre mesure, un humain face à une machine) ; l'action de l'une entraîne une réponse adaptée et spécifique de l'autre. Comme on a pu le voir jusqu'ici, les tours de paroles en « réponse » possèdent un rôle discriminant. L'interaction s'ancre dans les mécanismes pragmatiques et argumentatifs de tout discours. Ces derniers permettent de prendre en considération la dimension sociale et l'*ethos* de chacune des entités, en plus de la logique référentielle, réalisée syntaxiquement dans les énoncés.

1.2.2 Le pendant sociologique : *la théorie des Faces*

Envisagée comme un outil conversationnel, la théorie des Faces, développée par [Goffman 1974], concerne la prise de position qu'un individu adopte par rapport à lui-même d'une part, et aux autres, d'autre part. Elle repose sur deux principes fondateurs : celui de la *Face* et celui du *Territoire*. Cette théorie vient compléter le panorama théorique à disposition pour appréhender la dynamicité d'un échange spontané. Dans le cadre du présent travail, elle permet d'offrir un versant socio-linguistique, qui explicite la notion de *canevas conversationnel* présent en amont de tout échange.

Pour Goffman, il existe tout d'abord des éléments territoriaux à protéger et/ou à respecter en situation de communication, sans quoi celle-ci est irrémédiablement détériorée. Ces éléments de *Territoire* concernent diverses sphères : ils sont d'ordre tantôt corporel et vestimentaire (les postures du corps, les gestes répétés, les vêtements et autres accessoires), tantôt matériel (les possessions immédiates comme le téléphone portable, le bureau sur lequel on travaille, etc.), tantôt spatial et temporel (la géographie des corps dans l'espace,

les incursions dans l'espace d'autrui, les temps de parole), tantôt strictement conversationnels (les secrets et autres non-dits ainsi que les informations dont on sait que l'on en détient la primeur). Ces éléments territoriaux relèvent souvent de stratégies ritualisées afin de faire courir le minimum de risques aux interactants. Les formules d'ouverture et de clotûre à l'oeuvre au sein d'une conversation, y compris d'une conversation spontanée, en sont des exemples courants.

La notion de Faces, quant à elle, repose sur une double stratégie. D'une part, il est nécessaire de préserver sa Face négative (ce que l'on considère le moins au sein de son *Territoire*). D'autre part, il est utile de « se montrer sous son meilleur jour », c'est-à-dire de mettre en évidence sa Face positive (ce dont on est le plus fier au sein de notre *Territoire*). La Face positive rassemble l'ensemble des images valorisantes de soi qu'on tente d'imposer aux autres. La théorie de Goffman présente donc toute interaction sociale comme un effort de mise en scène.

> « Toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face à face ou médiatisés, avec les autres. Lors de ces contacts, l'individu tend à extérioriser ce qu'on nomme parfois une ligne de conduite, c'est-à-dire un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation, et par là, l'appréciation qu'il porte sur les participants, et en particulier sur lui-même. Qu'il ait ou non l'intention d'adopter une telle ligne, l'individu finit toujours par s'apercevoir qu'il en a effectivement suivi une. Et, comme les autres participants supposent toujours chez lui une position plus ou moins intentionnelle, il s'ensuit que, s'il veut s'adapter à leurs réactions, il lui faut prendre en considération l'impression qu'ils ont pu se former à son égard. On peut définir le terme de face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. »

L'objectif pour tout individu lors d'une rencontre, compte tenu notamment des règles d'amour-propre et de considération, est d'adopter une attitude visant à préserver sa propre Face positive ainsi que celle des autres participants. Ainsi, ne pas considérer son corps et sa présentation peut devenir préjudiciable à la situation de communication. Signaler un défaut majeur dans la tenue d'autrui est également source de perturbations. Généralement, il existe un pacte tacite de non-agression entre interactants. Néanmoins, il peut arriver qu'en situation conversationnelle, un locuteur veuille prendre le dessus et ait

recours à des attaques sur la Face négative de son interlocuteur. Ces attaques peuvent prendre des formes diverses : ironie, critiques acerbes mais aussi ton blessant voire condescendant, remarque inopportune, etc.

La théorie des Faces a pour but de faciliter l'analyse du langage en conversation. Le principal inconvénient, lié à cette théorie, est qu'elle ne dit rien des réalisations morphosyntaxiques qui sont induites par ces comportements sociaux. Le présent travail a été influencé par ces descriptions sociologiques et souhaite y ajouter une dimension morphosyntaxique. En alliant analyse des Faces lors d'une conversation et relevé des marqueurs morphosyntaxiques, indices de ces attaques ou de ces ménagements, il devient possible de mieux appréhender la dimension argumentative, qui motive tout échange.

La conversation : un espace interactif parsemé d'indices morphosyntaxiques

En explorant le lien effectif qui existe entre la forme de la question et la forme de la réponse, ces travaux ont pour objectif de se fonder sur des indices observables, y compris par un système automatique voulant imiter les échanges humains. Ils prennent également en compte les choix morphosyntaxiques, pragmatiques et argumentatifs du locuteur pour aller au plus près de sa *réponse escomptée*, voire pour interpréter la formulation d'une réponse effective.

L'interrogation, compte tenu de la diversité de ses expressions, constitue un « lieu de la langue » privilégié pour appréhender les marqueurs dialogiques du français. On l'a vu, la négociation est un principe qui régit le recours à ces marqueurs. En posant une question, tout locuteur a pour but d'obtenir la réponse la plus adéquate. Toutefois, il essaie également, même de façon modeste, de ménager sa propre Face ainsi que celle de son interlocuteur. Cette réponse peut prendre la forme d'un simple mot, elle peut aussi aller jusqu'à l'action. La conversation devient alors un espace où la parole ne se situe pas dans l'immédiateté mais dans le différé. Chaque tour de parole représente une avancée voire un recul dans la *négociation*. Les variations morphosyntaxiques employées témoignent du degré de négociation autorisée par les interactants.

En analysant à partir de modèles, les réalisations morphotypiques de l'interrogation observées dans les corpus, la démarche revient à se fonder sur la morphosyntaxe des énoncés réellement pratiqués pour aborder le contenu intentionnel du langage en interaction. Il s'agit de donner une substance, un

corps aux travaux interactionnistes, essentiellement planificateurs, que nous avons décrits tout au long de ce premier chapitre. Certes, comme le rappelle [Kerbrat-Orecchioni 1990] dans son article sur les interactions orales :

> « la langue contraint le locuteur à faire rentrer tous les contenus de pensée dans des tiroirs lexicaux et grammaticaux préalablement constitués, parfois en forçant un peu, parfois en rusant avec les catégories préexistantes, car dans sa grande sagesse la langue a aussi prévu (sous la forme des modalisateurs, des *hedges* et autres procédés de l'approximation), la possibilité d'assouplir les frontières catégorielles, afin que l'on puisse s'accommoder de la tyrannie des catégories qu'elle nous impose. »

Cette tyrannie catégorielle dont nous parle Catherine Kerbrat-Orecchioni, qui peut s'expliquer d'une part par l'évolution diachronique, et d'autre part par la richesse d'outils du français, entraîne parfois des difficultés dans la réussite d'une conversation ; l'interlocuteur se demande quelle visée est privilégiée. Il existe donc en français oral, *a fortiori* en français spontané, des compositions complexes alliant différentes réalisations morphosyntaxiques. On peut notamment citer pour la modalité interrogative les formulations alliant locution renforcée, périphrase verbale et formules de politesse du type *pardon, je voudrais savoir où est-ce que ça se trouve, s'il vous plaît*[13]. En outre, cette multiplicité des indices morphosyntaxiques constitue une difficulté bien réelle pour tout chercheur en TAL.

Par conséquent, il est intéressant de tenter de distinguer le fonctionnement et les effets de chaque variation morphosyntaxique dans sa singularité d'emploi. Ce travail se propose, au sein du deuxième chapitre, d'étudier chaque indice en fonction de l'objet de la question, de l'espace de réponse accordé à l'interlocuteur et des précautions et politesses mises en œuvres en conversation. Avant d'évoquer en détails ces correspondances, on va s'efforcer de revenir sur le lien qui existe entre indices morphosyntaxiques et dévoilement de l'intentionnalité d'un locuteur. Quelques exemples littéraires ainsi que des situations conversationnelles, glanées ici ou là, permettront d'illustrer ce lien.

1.2.3 L'intentionnalité : quelques exemples

Un premier exemple est issu de l'oeuvre d'Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*. Au sein de cette tragi-comédie, le protagoniste Cyrano, mousquetaire

13. Cet énoncé est issu du corpus OTG.

gascon secrêtement amoureux de sa cousine, Roxane, va venir en aide au jeune Christian. Ce dernier, lui-aussi amoureux de Roxane, va emprunter à Cyrano son éloquence afin de la séduire. Bien que peu attirant, Cyrano brille par son esprit et son honnêteté. Ce sont précisément ces qualités qui vont lui servir d'attraits et de vêtements de parade dans la scène 4 du premier acte.

***Cyrano de Bergerac*, Acte 1, scène IV**

Dans cette scène, le jeune vicomte Valvert vient défier Cyrano. Durant leur altercation, Cyrano renverse la tendance : il endosse finalement le rôle du véritable héros. Il est le seul capable de défendre ses convictions car il brille par sa verve. Il fait alors oublier la figure du mousquetaire plutôt mal fait de sa personne face au jeune aristocrate sémillant et adulé de tous. Ce dernier est d'ailleurs réduit au rang de pantin, joliment habillé comme le mannequin de bois sur lequel la couturière pose ses coupons de tissus. L'intention du personnage s'exprime à travers des répliques qui tendent vers une forme de langue spontanée, partiellement agrammaticale. C'est précisément cette agrammaticalité qui fait de Cyrano, un maître du discours et de la réplique cinglante.

Devant un vicomte exaspéré qui ne voit que le peu de richesse du vêtement de son adversaire, Cyrano évoque sa franchise. Pour cela, il a notamment recours à deux énoncés qui présentent des « déviances » d'ordre morphosyntaxique : la réplique d'attaque (*moi, c'est moralement que j'ai mes élégances*), et la réplique descriptive (*empanaché d'indépendance et de franchise*).

LE VICOMTE, *suffoqué*
Ces grands airs arrogants !
Un hobereau qui... qui... n'a même pas de gants !
Et qui sort sans rubans, sans bouffettes, sans ganses !
CYRANO
Moi, c'est moralement que j'ai mes élégances.
Je ne m'attife pas ainsi qu'un freluquet,
Mais je suis plus soigné si je suis moins coquet ;
Je ne sortirais pas avec, par négligence,
Un affront pas très bien lavé, la conscience
Jaune encore de sommeil dans le coin de son oeil,
Un honneur chiffonné, des scrupules en deuil.

Mais je marche sans rien sur moi qui ne reluise,
Empanaché d'indépendance et de franchise ;
Ce n'est pas une taille avantageuse, c'est
Mon âme que je cambre ainsi qu'en un corset,
Et tout couvert d'exploits qu'en rubans je m'attache,
Retroussant mon esprit ainsi qu'une moustache,
Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités comme des éperons.

La réplique inaugurale est marquée par un procédé de focalisation qui, d'un point de vue normatif, peut être discuté. En effet, on ne peut, d'ordinaire, construire un énoncé en mettant le focus sur un adverbe. Par définition, l'averbe est un mot invariable qui dépend de l'élément sur lequel il est censé porter. La réplique de Cyrano s'ouvre sur un pronom tonique qui fait de lui, le thème et le sujet de l'énoncé. L'adverbe, qui est alors mis en étroite corrélation avec ce pronom, souligne l'atout majeur du protagoniste : il est moralement irréprochable, contrairement sans doute au vicomte...

En outre, Cyrano insiste sur le « lieu » de réalisation de cette moralité : l'élégance. Le nom commun *élégance* est habituellement une notion massive. Le déterminant partitif, qui est ordinairement utilisé, le montre : on possède ou non *de l'élégance*. Au sein de cette réplique, Cyrano use du pluriel comme si l'élégance devenait une notion comptable. En réalité, le héros sous-entend que, contrairement à lui, l'élégance du vicomte se mesure au nombre de broderies et autres boufettes dont il s'affuble. Il suffirait alors de l'effeuiller pour le réduire à néant.

L'énoncé *empanaché d'indépendance et de franchise* est construit sur un participe passé employé comme adjectif qualificatif en fonction d'épithète liée. Sur cette épithète est ajouté un complément de détermination, au rythme binaire, qui dévoile une construction zeugmatique : *empanaché* signifie « orné de plumes ». Or, il ne s'agit ici nullement de plumes dans le mesure où, de fait, elles appartiennent au vicomte mais il s'agit au contraire, de qualités morales qui sont, elles, l'apanage de Cyrano, à savoir l'indépendance et la franchise.

Peu avant de déclamer la célèbre tirade du nez, Cyrano se pose déjà en héros de l'intrigue. Même condamné à rester un homme de l'ombre, le confident-adjuvant, il est celui qui défend de véritables valeurs.

Certes, il s'agit là une oeuvre littéraire dont l'architecture a été largement

pensée et retravaillée par Rostand. On peut cependant constater que ce travail littéraire a pour effet de donner l'illusion d'une conversation spontanée, à la limite de la rupture : la tension est palpable entre les deux protagonistes. Les phénomènes conversationnels se traduisent par une implication majorée des interactants, seule apte à réellement rendre compte de leurs intentions.

De la même manière, il est possible de relever, au sein de conversations banales, issues du quotidien, des exemples d'interrogations pour lesquelles l'intentionnalité devient patente à travers l'utilisation de tel ou tel indice morphosyntaxique.

Des conversations spontanées, vecteur d'intentions

Certains marqueurs d'incompréhension [14] (comme *pourquoi dis-tu ça*, *comment*), les relances (*et alors ?*) ou les marques d'approbation ou de défiance (*vraiment ?*, *ah*, *bon ?*, *certes*) constituent autant de balises qu'il convient de relever. [15] Toutefois, contrairement à ce qu'on est parfois tenté de penser, la conversation n'est pas fondamentalement illogique ou contradictoire : elle répond à ses propres mécanismes de fonctionnement, dont le principal moteur est l'intentionnalité du locuteur. Cette intentionnalité dessine un fil conducteur que l'interlocuteur doit retrouver s'il veut parvenir à comprendre l'objectif poursuivi, en fonction du contexte d'énonciation et de ce qui est considéré comme connu et intégré par l'ensemble des parties en présence.

Moeschler, dans [Moeschler 1985], rappelle que le langage ne se préoccupe pas des contradictions qu'il peut engendrer. En outre, il rappelle qu'il ne peut y avoir de discussion que s'il y a divergences au départ.

> « Quand tout le monde est d'accord, il n'y a plus rien à se dire ; quand il y a désaccord, la discussion est possible. »

Ce n'est qu'au travers d'une inter-collaboration et d'une inter-dépendance que les interactants peuvent parvenir à la résolution de la question en instance. Ainsi, les interventions d'un même locuteur peuvent parfaitement se contredire ; il ne faut simplement pas les intégrer dans le même échange. Le fait de les séparer au sein d'échanges distincts permet de donner un sens à l'ensemble et ainsi de considérer l'évolution de façon dynamique. Par ailleurs, recourir à

14. Les exemples qui suivent sont empruntés au corpus SMS.
15. On a, au sein de ce travail, tenté d'expliciter ce qu'étaient les marqueurs de discours.

des énoncés contradictoires peut constituer une solution argumentative appréciable pour un locuteur qui souhaite brouiller les pistes : son interlocuteur aura du mal à distinguer ce qu'est la réalité de son Territoire [Goffman 1974].

L'énoncé suivant *T pas id ? Me fais pas trop attendre stp mais dis-moi la vérité*, emprunté au corpus SMS, relève de l'expression d'une contradiction. Pourtant, le locuteur tient seulement à signaler une concession : il a conscience que l'intention qu'il a de recevoir rapidement une réponse est contraire aux usages puisqu'il faut laisser à son interlocuteur le temps de le réflexion. Cependant, il signifie sa réticence face à ces conventions. L'envie (ou le besoin) de connaître la réponse est la plus forte. Le langage est le vecteur des intentions de chacun face aux contingences extérieures qu'il a ou va intégrer. L'ensemble donne lieu à une conversation de type spontané, où chacun poursuit un but qu'il s'est fixé tout en se soumettant à un effort d'inférence pour découvrir les intentions de l'autre.

Conformité ou adéquation d'un tour de parole

L'hypothèse qu'un tour de parole-réponse est formulé à partir de l'image virtuelle des interactions que son énonciateur souhaiterait obtenir est à l'origine de ce travail. Il n'est possible d'identifier les objectifs argumentatifs et pragmatiques d'un énoncé qu'en analysant celui-ci en regard de l'efficience qu'il admet. Certes, la réplique réellement offerte par l'interlocuteur dans l'interaction est libre et peut parfaitement s'opposer aux attentes du locuteur. Toutefois, on peut postuler que ce dernier évaluera le tour de parole fourni à l'aulne du paradigme virtuel auquel il prétendait. Un écart trop fort viendrait compromettre la bonne marche de la conversation.

On rejoint les propos de [Roulet 1986], qui envisage le discours comme une négociation. Cette approche permet de saisir la structure d'un discours non seulement au niveau de l'échange mais également au niveau de l'intervention de chacun des interactants. Il rappelle par exemple dans [Roulet 1986] que :

> « toute négociation comporte en principe au moins trois phases : une initiative du locuteur, une réaction de l'interlocuteur et une évaluation du locuteur. On retrouve ces trois phases dans les échanges verbaux même les plus simples, qui sont une forme de négociation ; elles sont réalisées par trois constituants, que nous appelons interventions et qui sont liés par des fonctions illocutoires. »

Tout d'abord, l'analyse pragmatique envisage une conversation comme une structure globale engageant des phénomènes pragmatiques de niveau supérieur. On pense aussi bien au principe de *négociation* qui gouverne l'organisation en tours de paroles qu'aux phénomènes d'ouverture et de clôture liés à la notion de politesse [Kerbrat-Orecchioni 2005]. Toutefois, elle l'envisage également, à un niveau inférieur, comme un enchaînement d'interventions hiérarchisées qui font progresser l'échange. Les travaux de l'Ecole de Genève ont permis d'envisager l'intentionnalité comme concept *princeps*. Ce dernier permet d'expliquer des répliques que l'utilisateur juge morphosyntaxiquement adaptées à la situation conversationnelle. Or, même si un locuteur s'efforce généralement de construire et d'adapter son énoncé à la situation conversationnelle et à ce qu'il connaît de son environnement et de son interlocuteur [16], il n'est jamais certain d'avoir atteint ce que [Roulet 1986] nomme la *complétude interactionnelle* :

> « Pour que la négociation, et corollairement l'échange, puisse se clore, il faut que la réaction de l'interlocuteur et l'évaluation du locuteur soient positives. Nous appelons complétude interactionnnelle cette contrainte du double accord qui commande la clôture de la négociation et de l'échange. »

Il est alors contraint de passer par des phases d'ajustements successifs. Ces ajustements, qui demandent ou non la participation de l'interlocuteur, favorisent la réussite de la *négociation*. Toutefois, il ne s'agit pas pour un interlocuteur, de produire un tour de parole en totale adéquation avec l'intentionnalité du locuteur. C'est la raison pour laquelle nous parlons justement de « paradigme » c'est-à-dire d'un ensemble où le choix d'un de ses membres exclut *de facto* les autres. Un paradigme de *réponses escomptées* ouvre et délimite un champ à l'intérieur duquel on navigue entre des degrés de satisfaction divers. Ce paradigme part à chaque fois d'une *réponse escomptée a priori* satisfaisante puisqu'elle sature les espérances du locuteur. Cette première image virtuelle de réponse met en exergue le principe de *coopération*.

L'interlocuteur qui fournit une réponse qui adhère au plus près de la *réponse escomptée* s'efforce de contribuer efficacement à la conversation. En faisant preuve de « bonne volonté », il satisfait le but de son questionneur et s'inscrit en tant que collaborateur attentif de l'échange. Un phénomène de clôture peut alors intervenir puisque la coopération entre interlocuteurs a per-

16. [Goffman 1974] parle de contraintes rituelles et communicatives.

mis la réussite de l'interaction. La conversation peut s'arrêter après ce tour de paroles ; aucun des intervenants ne repartira lésé.

En revanche, à l'autre versant du paradigme de *réponses escomptées* se trouve une réponse toujours considérée comme satisfaisante mais envisageant la *complétude*. Cette dernière n'adhère plus complètement à la virtualité envisagée par le questionneur. Elle apporte cependant des éléments satisfaisants pour la construction de la future réponse, au sein de l'interaction et selon le principe de coopération. L'échange se devra d'être relancé pour assurer sa réussite. Une question émanant de l'interlocuteur permettra de réajuster la demande afin qu'elle soit satisfaite. Ainsi, l'échange suivant (dont la première question émane du corpus RITEL) montre qu'un effort de *complétude interactionnelle* entre interactants est nécessaire :

L1 – Je voudrais savoir quelle est la ville la plus visitée.
L2 – Vous voulez parler de la ville la plus visitée au monde ou en France ?
L1 – au monde.
L2 – Il s'agit de Tokyo, au Japon.

Par manque de clarté ou par manque d'informations [17], il n'est pas toujours évident pour un interlocuteur de circonscrire l'objet du monde mis en question. C'est la raison pour laquelle la notion de *complétude interactionnelle* est envisagée. Une question ne vaut plus alors tant pour la réponse qu'elle escomptait que pour l'échange qu'elle suggère.

Avec le présent travail, il ne s'agit pas de décrire l'interrogation par rapport à une forme de réponse attendue qui serait « conforme » à la formulation morphosyntaxique. L'objectif est en revanche de s'appuyer sur les indices morphosyntaxiques présents au sein d'une question pour parvenir à retrouver une réponse au sein d'un ensemble paradigmatique de *réponses escomptées*. Ce paradigme se veut avant tout compatible puisqu'il ne doit pas mettre en échec la conversation.

La notion de conformité s'oppose à la volonté dynamique et interactionnelle de ce travail puisqu'elle induit qu'il existe une réponse appropriée, voire plusieurs, puisque exacte(s) face à des réponses fausses et inexactes. Or, le schéma conversationnel ne se veut pas si rigide : il n'y a pas de « bonnes » réponses, aux sens axiologiques et épistémiques. Seuls des tours de parole com-

17. On peut, entre autres, penser à l'explicitation d'un syntagme par l'ajout d'un circonstant.

patibles qui, soit mettent en lumière la *coopération* au sein d'une conversation soit, offrent des replis conversationnels fondés sur le *principe de complétude*, satisfont aux exigences interactionnelles. La latitude admise par le sens de l'adjectif **compatible** autorise une instanciation des modèles en fonction des paradigmes de *réponses escomptées*.

Il convient de rappeler que les modèles (cf. page 131) ont été construits pour, d'une part classer ontologiquement l'ensemble des questions, et pour pointer d'autre part vers une différenciation fine des réponses. L'objectif n'est pas de fournir une grammaire du discours. Il s'agit de procéder à un relevé (le plus exhaustif possible) des indices morphosyntaxiques, vecteurs d'intentionnalité. Aucun indice n'échappe donc à l'analyse (quel que soit son rapport à la norme grammaticale). Néanmoins, il faut être en mesure de définir ce qui appartient à cette norme et ce qui en constitue les frontières plus ou moins perméables. C'est la raison pour laquelle nous nous proposons de revenir, en s'appuyant sur les propos de Sylvain Auroux [Auroux 1998], sur le concept de grammaticalisation, qui lui-aussi, doit beaucoup à l'écrit et aux origines latines du français.

1.3 Conversation spontanée et grammaticalisation

1.3.1 Description et cadrage théorique

L'objectif premier de ce travail est de parvenir à une « cartographie » en corpus, des indices morphosyntaxiques discriminants de l'interrogation, qui font état de la réalité des pratiques langagières. Ce type de processus, largement inspiré des travaux sur la grammaticalisation évoqués ci-après, se fonde sur un formalisme. Il s'agit de décrire les mécanismes d'usage en français contemporain concernant l'interrogation. Un tel processus fait donc appel aux savoirs et savoirs-faire issus de la tradition grammaticale.

Or, en consultant un dictionnaire de langue, [18] on s'aperçoit que la définition d'une grammaire fait avant tout état de son caractère normatif. Elle s'éloigne alors du caractère malléable évoqué plus haut.

> « Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement dans une langue - ling. Ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux. »

18. Il s'agit en l'occurrence du *Petit Robert*, édition de 2002.

Ce n'est que dans un deuxième temps que l'entrée « grammaire » mentionne le domaine d'étude indépendamment de tout recours à une norme prédictive.

> « ling. Etude systématique des éléments constitutifs d'une langue. »

C'est précisément ce systématisme auquel les modèles souscrivent. Il n'a jamais été question dans l'élaboration de ces travaux de marquer le respect ou le non-respect vis-à-vis d'une norme. Le fil conducteur a été celui d'un regard morphosyntaxique attaché à rendre compte de la réalité d'une conversation spontanée, y compris dans ses pratiques éventuellement « fautives ».

Outre la nécessité pédagogique, un moyen de description

Comme le souligne la *Grammaire Méthodique du Français* (dorénavant notée GMF) au sein de l'introduction de sa dernière édition :

> « À [la] conception rigide et militante d'un « bon usage » exclusif de tout autre – qui est encore celle de la plupart des grammaires prescriptives – s'oppose aujourd'hui celle, plus fonctionnelle, de normes langagières variant selon les situation de communication. »

Cette nécessité d'une grammaire fonctionnelle, telle que la décrit la GMF, conduit à envisager la description de l'ensemble des usages attestés. Il ne s'agit pas tant de faire état d'une technique d'apprentissage à des fins pédagogiques que de décrire le fonctionnement d'une langue. Une fois encore, la GMF déclare que :

> « l'étiquetage est une nécessité de l'analyse grammaticale, qui identifie et classe. C'est dire qu'il demeure constamment subordonné au projet d'une description raisonnée de cet instrument de « mise en forme du sens » qu'est la langue et de ses emplois par les usagers. C'est dire aussi qu'une mise en perspective linguistique des descriptions proposées s'imposait. (p. XXXIII de l'avant-propos). »

Une grammaire est un ouvrage qui a non seulement une visée prescriptive mais qui doit également être unifiée. C'est un outil qui vise à être compris et manipulable par le plus grand nombre. Pour cela, le métalangage doit être décliné selon le plus petit dénominateur commun. Une grammaire au sens traditionnel n'a pas pour objectif de faire état de la recherche en linguistique ou de présenter les nouvelles perspectives d'études. Elle est un socle commun de connaissances visant la description d'un état de la langue dans une époque donnée à des fins d'apprentissage voire de consolidation de ces apprentissages.

La linguistique n'a pas les mêmes contraintes. Sa visée n'est pas spécifiquement didactique. Elle navigue entre différentes questions et domaines tout en privilégiant le monde réel attesté. Elle induit un écart par rapport aux normes dont elle doit également mesurer les effets.

Néanmoins, le cadrage qu'offre la grammaire « traditionnelle » doit être maîtrisé pour mieux comprendre les points d'achoppement rencontrés dans la description du français spontané. C'est la raison pour laquelle il faut revenir, avec [Auroux 1998], sur le processus de *grammaticalisation* à l'oeuvre en français.

1.3.2 Apport de la grammaire dite « traditionnelle »

En définitive, la grammaire se définit d'abord comme « l'art de bien parler ». Elle est régie par un ensemble de règles qu'il convient de respecter si l'on souhaite être non seulement compris mais aussi respecté par le destinataire du propos. Les grammaires ont toujours eu partie liée avec la notion de norme. Il nous appartient donc de revenir sur ce qu'est le statut de la norme en linguistique. Quelle part doit-on accorder aux normes dans la description de la langue ? Permettent-elles de rendre compte des faits langagiers dans leur totalité ? Si non, jusqu'à quel point peut-on les solliciter ?

La notion de norme est intrinsèquement liée à la modalité axiologique. Une grammaire en tant qu'ouvrage de référence est dans l'obligation de dire ce qu'il faut écrire/dire. Tout locuteur, qu'il soit en apprentissage (élève ou étudiant) ou qu'il veuille consolider ses acquis, ne consulte un ouvrage de ce type que lorsqu'il se trouve dans un défaut de compétence.

En soulignant la prégnance de la grammaire dans la description et les usages du français, Sylvain Auroux a souligné l'importance du processus de « grammaticalisation ». Ce concept, né sous la plume de Meillet au début du 20ème siècle et qui se définit comme « l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome » [19] renvoient non seulement à des perspectives diachroniques mais aussi à une pragmatique. Il s'agit d'étudier les mots et processus à l'oeuvre au sein du français afin d'observer comment, en se pérennisant, ils participent à la stabilité et à la normalisation de la langue.

Dans son ouvrage [Auroux 1998], Sylvain Auroux opte pour une position empirique qui assume le point de vue de l'externalisme. L'intelligence de l'indi-

19. Cette définition première est empruntée à l'ouvrage de Meillet : Meillet, Antoine, (1912), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Slatkine.

vidu reflète une forme d'organisation du monde dont les hommes constituent une partie. Cette explication n'est pas sans appeler le concept d'ontologie. Le langage serait le reflet d'une modélisation ontologique où chaque « objet » du monde est défini non seulement pour ce qu'il est mais aussi par les relations qu'il entretient avec les autres. Ce positionnement externaliste indique que les processus cognitifs (dont fait partie le langage) ne sont pas internes aux individus, qu'ils ne se cachent pas « dans leur tête » mais qu'ils sont, à l'inverse, le fruit d'un échange, d'une passation entre tous les membres d'une société. Il ne s'agit donc plus de savoir si un modèle computationnel est en mesure de rendre compte du comportement linguistique humain mais plutôt de renforcer la description des faits langagiers par des expérimentations, seules aptes à dévoiler la construction de formes linguistiques génériques. [Auroux 1998] souligne que :

> « la question de savoir si un analyseur syntaxique simule le comportement linguistique humain n'a pas encore quitté le domaine de la spéculation philosophique et n'a peut-être plus de sens que celui qui consisterait à savoir si un marteau simule le poing humain. »

Il surenchérit en affirmant que :

> « la grammaire et toutes les disciplines qui concernent le langage naturel sont au moins empiriques sinon expérimentales.. »

et rappelle l'absolue nécessité des protocoles expérimentaux pour parvenir à façonner une grammaire. Il différencie trois types de protocoles :

- La construction de questionnaire est le premier d'entre eux. En faisant appel à l'expérience des locuteurs (il s'agit le plus souvent de locuteurs natifs et expérimentés), le linguiste est en mesure de décrire le fonctionnement d'un fait langagier. Il reprend le concept de *corrigibilité* tel que Lyons l'a énoncé dans [Lyons 1990]. En demandant à des usagers d'une langue, s'ils considèrent l'énoncé correct ou non, s'ils le comprennent ou bien en les priant d'apporter des synonymes ou de faire des choix à l'intérieur d'un paradigme, on obtient un état des lieux de l'acceptabilité d'un ensemble de faits linguistiques.

- La construction de « Formes linguistiques » est le deuxième protocole que décrit Sylvain Auroux. On y souscrit en proposant une modélisation de l'interrogation en français contemporain, à travers un ensemble de modèles. En recourant à un formalisme, l'objectif est de décrire de façon rationnelle un système afin d'en montrer l'architecture et de faire apparaître les réseaux de

relations qu'entretiennent ses éléments. Ce travail rejoint la position d'Auroux lorsqu'il souligne que la génération constitue un cas particulier, complètement réglé, d'expérimentation. Parvenir à mettre au point un système informatique capable d'identifier puis de catégoriser un fait langagier revient à formaliser ce fait dans sa globalité en circonscrivant ses manifestations d'une part, et en rationalisant son fonctionnement d'autre part.

- La manipulation de Formes Linguistiques constitue la troisième forme d'expérimentation proposée par Sylvain Auroux. Ce protocole consiste en une manipulation des faits langagiers. Il s'agit d'appliquer à l'énoncé étudié des ajouts et autres suppressions en tout genre. L'ajout d'un adverbe pour mesurer le degré de figement d'une expression en est un exemple : « une peur bleue » est une locution figée appelée *collocation* puisque l'ajout de l'adverbe très est impossible (*une peur très bleue). Bien souvent, on procède également à la substitution d'un élément de la chaîne par d'autres tout en essayant de conserver l'acceptabilité de l'ensemble. La locution « pomme de terre » peut ainsi voir son second substantif modifié sous certaines conditions (le syntagme nominal *pomme de pin* existe) mais absolument refusé sous d'autres (le syntagme nominal **pomme d'eau* est inacceptable). Cette méthode permet de falsifier bon nombre de patrons syntaxiques en éprouvant leur degré d'acceptabilité. Il s'agit non seulement de s'appuyer sur l'expérience de locuteurs natifs mais aussi sur les exemples offerts par l'usage. À ce titre, il convient à présent de s'interroger sur le statut des exemples.

1.3.3 Acceptabilité et statut des exemples

Dans son ouvrage [Auroux 1998], Sylvain Auroux insiste à plusieurs reprises sur le caractère fortement empirique de la linguistique. Pour lui, les exemples constituent autant de faits langagiers qu'il faut analyser pour pouvoir en extraire les principes génériques de fonctionnement de la langue. Il ajoute que les exemples :

> « (sont des) occurrence(s) qui représente(nt) (leur) type. »

Compte tenu de l'héritage apporté par la grammaire latine où l'exemple devenait modèle et s'imposait comme l'équivalent de la règle, la description de la langue est fortement influencée par les exempliers apportés par le linguiste.

Le présent travail ne s'inscrit pas dans cette perspective. Son intérêt ne réside pas dans la construction d'énoncés-exemples. L'utilisation d'énoncés

attestés fait certes courir le risque de rencontrer des exemples dont l'acceptabilité est sujette à caution. Toutefois, c'est un risque qu'il faut courir si l'on souhaite rendre compte des pratiques langagières de l'interrogation au sein d'une interaction spontanée. En recourant à des exemples attestés, il ne s'agit pas de falsifier un raisonnement empirique en corroborant une hypothèse pour en infirmer une autre selon « un principe de démarcation ». Il s'agit plutôt de vérifier si l'on est ou non, en présence d'un phénomène linguistique. Une série de tests appartenant à un protocole expérimental permet ensuite de se positionner au sein de l'argumentation grammaticale afin de rendre compte du phénomène langagier, tant dans sa structure morphosyntaxique que dans ses limites pragmatiques.

Lorsque l'on évoque cette notion d'**acceptabilité**, on se positionne face à deux domaines linguistiques distincts, la syntaxe d'une part, et la sémantique d'autre part. Un énoncé est déclaré grammaticalement « acceptable » lorsqu'il satisfait aux exigences de sens et de construction. Cet énoncé doit véhiculer une signification appréhendable par tout locuteur natif. Il doit en outre présenter une construction syntaxique « correcte ». Lorsque ce n'est pas le cas, il est non seulement agrammatical mais également asémantique. En ne correspondant à aucune régularité langagière, il s'écarte de la norme au point de ne plus s'accorder aux compétences des locuteurs et prend le risque d'être désavoué. Il est alors précédé d'un astérisque, voire un point d'interrogation, pour marquer son inadéquation avec ce que l'on peut et doit dire.

On a opté pour cette démarche d'expérimentation lorsqu'on a procédé à la construction d'une enquête, à l'aide du logiciel libre *limesurvey*. L'objet de cette expérimentation est non seulement de vérifier la compréhension des modèles, mais aussi de tester les possibilités de désambiguïsation d'un petit nombre d'énoncés, rencontrés dans les corpus et jugés délicats. On a pu constater que les modèles ne présentent pas de difficultés particulières en termes de compréhension puisqu'ils recourent à des exemples attestés dont l'acceptabilité ne pose pas de problème. En outre, les énoncés jugés délicats acquièrent une acceptabilité différente en fonction des locuteurs : ceux qui reconstruisent un contexte autour de l'énoncé problématique lui redonne un sens tandis que ceux qui maintiennent l'énoncé hors de tout contexte le jugent inacceptable.

La grammaticalité d'un fait langagier semble à mesurer en fonction de son degré d'acceptabilité. Toutefois, on rejoint Auroux pour noter que :

> « La philosophie de la linguistique ne peut se dispenser d'une analyse approfondie de la normativité. »

En outre, lorsqu'il est attesté, un exemple, même problématique, suggère une appropriation des mécanismes de fonctionnement morphosyntaxiques de la langue étudiée. Une étude doit traiter l'ensemble des énoncés qu'elle aborde car ils autorisent la construction de frontières autour de l'hypothèse testée. À l'instar d'Auroux, il semble que les études linguistiques sur corpus doivent reconnaître l'identité et le statut épistémologique de l'exemple. C'est pourquoi ce travail fait état d'énoncés attestés. Le but est d'extraire de l'usage quelques grands principes de fonctionnement de la modalité interrogative.

En se fondant sur les énoncés attestés qu'elle rencontre et sur les conditions de productions desdits énoncés, l'expérimentation doit valider ou infirmer une hypothèse de départ.

Un locuteur qui maîtrise son argumentation peut recourir à une formulation agrammaticale afin d'adopter un nouvel *ethos*, susceptible de surprendre son interlocuteur. Un exemple de ce type de comportement peut être ici rappelé. Il y a quelques années déjà, un sportif, accusé de dopage, a convoqué la presse, visiblement ému. Il a déclaré ne pas contester les résultats des analyses et avoir été dopé « à l'insu de son plein gré ». L'utilisation d'une double collocation (le syntagme *à l'insu de* est accompagné du syntagme nominal figé *de son plein gré*) marque l'adhésion totale du locuteur ; le *de* est ici doublement convoqué car concaténé par les deux collocations. Cet énoncé est agrammatical : il porte de plus à confusion puisque ces deux expressions sont, par nature, antithétiques. Pourtant, le trouble et la confusion qui habitaient le sportif ont permis à tous les interlocuteurs de comprendre le sens de cet énoncé. Bien entendu, nombre de journalistes et nombre de politiques se sont ensuite servis de cette expression pour se dédouaner, non sans ironie, de leurs actes et comportements.

La conversation spontanée est un espace complexe, qui possède ses règles du jeu et ses limites. Cependant, chaque locuteur bénéficie d'une vaste marge de manoeuvre. Cette dernière lui permet de véhiculer une intentionnalité tout en s'inscrivant dans un *ethos* qui dévoile de lui ce qu'il veut bien en dire. Le domaine de recherche qu'est le TAL s'intéressent beaucoup à ces phénomènes liés au français spontané non seulement parce qu'ils sont délicats à traiter avec un système automatique, mais aussi parce qu'ils sont très usuels dans les applications concernées par le TAL. Les systèmes de réservations téléphoniques

(hôtel, trains, avions, etc.) et les systèmes de simulation de dialogue en sont des exemples courants. Les systèmes de Communication Humain-Machine (dorénavant notée CHM) ont l'obligation de se confronter à ces difficultés pour mieux les surmonter, ou le cas échéant, pour les contourner.

1.4 Les systèmes de CHM et la conversation spontanée

On s'est intéressé à ces systèmes de CHM pour deux raisons principales. Tout d'abord, notre inscription au sein du Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine nous a amènée à considérer les travaux sur le Dialogue Homme-machine (dorénavant noté DHM) avant de nous pencher sur les applications possibles au sein de Systèmes de Question/Réponse interactifs. Ensuite, l'intérêt que nous portons à la morphosyntaxe de l'interrogation s'est trouvé amoindri par le traitement automatique. Ce défaut inaugural a permis de trouver des palliatifs afin d'envisager un traitement automatique de l'interrogation. Ce dernier commence par un étiquetage correct et adéquat des questions. À terme, l'objectif est d'être capable de construire des systèmes qui proposent à l'utilisateur une réponse plus pertinente et adaptée à une situation conversationnelle.

Le contexte conversationnel ainsi que les *ethos* de chacun des intervenants sont susceptibles de modifier l'utilisation normée de la syntaxe, *a fortiori* celle de l'interrogation. Compte tenu de ces considérations linguistiques et automatiques, nos travaux se sont volontairement inscrits dans une perspective dynamique et incluent la possibilité de ces « écarts » au sein de leurs modèles. Toutefois, il faut revenir sur ce que sont ces systèmes automatiques et se demander dans quelle(s) mesure(s) ils peuvent traiter la conversation spontanée.

1.4.1 Connaissances et intérêt

La Communication Médiée par l'Ordinateur a connu une fulgurante évolution dans les années 1990, grâce notamment à l'essor d'Internet et des outils automatiques de communication (mails, tchat, forums). L'utilisateur se voit alors proposer des milliers de solutions. Toutefois, cette profusion d'informations est également délicate à appréhender. Il devient difficile, devant cet ensemble pléthorique, de trouver l'information pertinente.

La notion de CMO est issue de la recherche universitaire des années 1980

et désigne l'ensemble des modalités de communication dont le « médium » est la machine. Cette dernière n'est plus considérée comme un outil en soi mais plutôt comme une interface permettant de « connecter » les locuteurs entre eux. Comme le soulignent Laure Poulain et Gabriel Ripoche au sein du site consacré à l'état de l'art sur les collectifs humains médiés (`http://www.limsi.fr/Individu/jps/enseignement/examsma/2002/ripochepoulain/`), la CMO va au delà du domaine de l'IHM (Interaction Humains-Machine) : il s'agit d'appréhender la conversation, qu'elle soit de loisir ou à visée didactique, de manière transversale.

Une nouvelle fois, les théories du langage, dans la mesure où elles font de la négociation un élément central, peuvent être utilisées. Le travail coopératif constitue la clé de voûte de tout système incluant de la CMO. Le langage se voit attribuer une place centrale dans toute tentative de communication médiée par la machine, tant d'un point de vue pratique que théorique. Même si les entrées ne sont pas vocalisées, le style se caractérise par différentes formes de spontanéité. L'objectif est de permettre la validation d'un objet visé à travers des interactions pertinentes entre locuteurs, à des degrés d'expertise différents. C'est la raison pour laquelle on s'est penché sur ce domaine, qui lie informatique, linguistique et sciences de l'éducation.

Néanmoins, il n'est pas question de parler de Dialogue Homme-Machine. La machine ne devient pas l'égal de l'utilisateur et n'est pas en mesure de « converser ». Elle ne pense ni ne comprend. Elle n'est qu'un « médium » permettant la conversation à distance. Pourtant, face à l'essor croissant des nouvelles technologies (« smartphones » et autres outils de télécommunication), qui permettent d'avoir accès aux informations et aux hommes qui les transmettent, le domaine de la CMO est devenu incontournable. Dans ces conditions, les systèmes automatiques qui facilitent la recherche de réponses à des questions en tout genre, se sont imposés et entrent dans des pratiques de plus en plus quotidiennes : on peut penser aux systèmes type « moteur de recherche » qui se présentent comme des encyclopédies gigantesques, perpétuellement remises à jour. La question de l'adaptabilité et de la généricité des outils [20] doit donc être posée.

20. On reprend ces termes à l'article de Thierry Poibeau dans [Poibeau 2003].

1.4.2 Les limites de traitement en CMO

Lorsqu'on évoque le domaine CMO, on pense à tort que les phénomènes sociaux précédemment évoqués, s'estompent et disparaissent : certes, la machine ne converse pas. Toutefois, elle constitue un interlocuteur. Il s'agira d'un locuteur « restreint »[21] et le locuteur humain sera conscient de cet amoindrissement. Cependant, il conservera toujours, quant à lui, toutes les connaissances qu'il a sur le monde et interagira avec la machine dans l'espoir de combler un vide argumental.

On peut penser qu'il réalisera les mêmes performances devant un système. Certes, il aura parfois à coeur de « faire attention » afin d'améliorer sa diction et la structure de son énoncé. Toutefois, ces efforts seront généralement de courte durée et les interactions se feront de plus en plus naturellement à mesure que la « conversation » progressera. Ainsi, lors de l'utilisation d'un système en CMO, les bruits et autres phénomènes de disfluences réapparaissent rapidement. De la même manière, les écarts « fautifs » que nous avons précédemment évoqués demeurent. La principale différence réside dans le type de renvoi que l'on propose à l'utilisateur. La machine étant dans l'impossibilité de converser, l'interaction est tronquée : le message-réponse est généré automatiquement et renvoyé à l'utilisateur de manière asynchrone[22].

Les analyses sur les énoncés entrants induisent un temps de traitement supplémentaire et un rythme différent de celui de la conversation entre interactants humains, qui ont eux la possibilité de réagir voire de le compléter au fur et à mesure de son énonciation. Cette latence est souvent source d'erreurs dans la gestion de la progression de l'interaction.

Ainsi, la CHM orale dispose de systèmes de plus en plus performants sur un type de tâches bien définies dans la langue. Ils concernent surtout la *recherche d'information* et l'*extraction d'information* évoquées plus haut. Cette approche orientée « traitement de l'information » laisse néanmoins de côté tout l'aspect conversationnel du dialogue : même si des phénomènes d'ouverture et de clôture sont implémentés, les phénomènes de digressions, d'interruptions, ou de reprises sont occultés. En outre, le système n'étant pas animé d'intentions, ou du moins de façon spécifique, un « gap » émotionnel peut très rapidement s'ins-

21. On reviendra plus avant sur ce qu'on entend exactement sous le syntagme « interlocuteur restreint » (cf. page 164).
22. Il arrive souvent que ce message-réponse soit généré sous forme écrite alors même que les entrées sont vocales.

taller. Nous nous sommes tous énervés, un jour ou l'autre, face à une machine qui « refusait » de comprendre l'urgence dans laquelle nous nous trouvions.

En ignorant les phénomènes linguistiques inhérant au principe dialogique en langue spontanée, en privilégiant une résolution par « mots-clés », ou en recourant à des modèles stochastiques de langage, la CHM orale est, comme le souligne [Antoine 2001],

> « dans l'incapacité de s'interroger sur la pertinence réelle des paradigmes qu'elle a développés. »

Elle ne s'impose pas aux locuteurs. Ces derniers préfèrent, en effet, s'orienter vers des interfaces tactiles (on peut penser au succès rencontré par les *smartphones*) plutôt que de tenter de « dialoguer » avec une machine pour obtenir une réponse, voire un service.

1.4.3 Applications envisageables

Le travail présenté ici a donc pour objectif de s'appuyer sur des formalismes linguistiques qui découlent d'analyses morphosyntaxiques rigoureuses et systématiques, pour permettre la construction puis l'implémentation de modèles faisant état de chaque morphotype correspondant à une volonté conversationnelle identifiable. Ainsi, le travail sur corpus actifs, non construits pour les besoins de l'expérimentation et faisant état de données orales réelles, autorise l'élaboration d' « armes » implémentables dans un système automatique afin qu'il « réponde » correctement et avec toutes les formes requises.

On est encore loin de construire un système de CMO capable d'interagir efficacement avec un locuteur humain. Toutefois, on pense, à l'instar de Thierry Poibeau dans [Poibeau 2003] que :

> « la question de la généricité, de l'adaptabilité et de la réutilisation d'outils linguistiques [doit] fréquemment [revenir] dans notre propos afin de toujours réactualiser le lien entre le dévoilement puis l'explicitation des indices morphosyntaxiques et leur utilisation à des fins dynamiques et génériques. »

En ayant toujours présent à l'esprit la possibilité d'une utilisation effective des modèles morphosyntaxiques issus des expérimentations, l'objectif est de pouvoir assurer une réactivité indispensable au TAL. Les modèles ont été construits pour répondre à la catégorisation de la totalité des structures morphosyntaxiques en usage dans l'interrogation. Toutefois, il est impératif de

conserver une rigidité dans le cadre descriptif afin de conserver un caractère computationnel. La modalité interrogative, telle qu'elle est aujourd'hui décrite par la linguistique, ne renvoie pas à des contenus utilisables en TAL. Un système serait parfaitement en mesure d'étiqueter selon les prescriptions actuelles mais il ne saurait les utiliser et en tirer profit pour le traitement. La nécessité de rendre l'étiquetage d'une question efficient a permis l'élaboration des modèles. Elle a également incité à considérer les champs d'application possibles pour de tels travaux.

Le cadrage ontologique et l'aide à la modération

Malgré ces difficultés premières (inhérentes au temps d'une part, et à la mise en place de moyens de développement d'autre part), on a envisagé de confronter les modèles à un réel champ d'application. On a notamment pensé implémenter les analyses morphosyntaxiques auxquelles on a abouti, dans le cadre de la construction d'un forum et plus particulièrement de sa Foire Aux Questions (désormais FAQ). Un utilisateur peu aguerri serait en mesure de vérifier si sa question a déjà fait l'objet d'une réponse ou non. Il s'agirait d'une part, de proposer aux utilisateurs néophytes un suivi qui leur permettrait de mieux appréhender des sites souvent complexes. D'autre part, on offrirait un support à la modération qui éviterait un surcroît d'activités. Nous ne souhaitons pas voir dans ce travail l'émergence d'un dialogue Homme-Machine ou l'élaboration d'un système de Questions/Réponses complexe, en domaine ouvert, mais véritablement l'implémentation d'un module s'inscrivant dans le contexte de la CMO, en domaine fermé.

Il existe sur Internet de nombreux forums de communication écrite (on pallierait de ce fait le problème de la reconnaissance du flux entrant de parole et les difficultés liées au traitement des disfluences et autres segmentations) qui génèrent un flot abondant d'interactions entre utilisateurs. On pourrait intercepter les questions au sein de ces interactions afin de leur appliquer un traitement morphosyntaxique qui permettrait non seulement leur classement mais également leur traitement automatique (génération de réponses *via* le surlignage dans un ensemble de documents ou renvoi à une discussion idoine entre utilisateurs). Avec un tel traitement, seuls les énoncés problématiques (erreur technique ou manquement du site voire utilisation abusive d'un inter-

naute et autres « trolls »[23]) seraient soumis à la vigilance et aux rétroactions du modérateur. À l'instar de [Lucas 2010], l'objectif est de :

> « donner des critères, qui soient exploitables non pas au niveau microscopique, de la lecture d'un forum message après message, mais bien au niveau macroscopique de forums. On cherche à relever des traces dites « de surface », autrement dit des traces technologiquement exploitables. [Lucas, Communications du IVe Ci-dit, mis en ligne le 02 février 2010 – http ://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html ?id=526]. »

En autorisant une affectation automatique des questions qui repose sur les morphotypes utilisés par l'internaute, le système répartirait ainsi les rôles à incarner pour chacun des intervenants. [Lucas 2010] rappelle ainsi que :

> « c'est bien le problème de la recherche de marques pour l'interprétation automatique des forums. Les programmes existants exploitent la distribution des messages, leur nombre et les relations anaphoriques à l'intérieur du forum (les réponses à un message) pour établir les rôles à partir de données statistiques. Les rôles sont donc abstraits des personnes qui les jouent. Les modèles sous-jacents sont issus de la sociologie et des sciences de l'éducation. »(Bratitsis et Dimitracopoulou, 2008). [Lucas, Communications du IVe Ci-dit, mis en ligne le 02 février 2010 – http ://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html ?id=526]

L'objectif serait d'implémenter au sein d'une FAQ d'un forum, un module qui baliserait les questions en entrée, selon les patrons morphosyntaxiques issus de nos travaux. En se fondant sur ce balisage, le système serait en mesure de traiter la demande non seulement en fonction du domaine ontologique convoqué mais aussi (et à terme) selon les variations morphosyntaxiques dégagées (importance accordée au patron syntaxique d'une part, et à la présence ou non d'un mot interrogatif d'autre part). Les questions recevraient ainsi un balisage approprié, qui faciliterait leur redirection et leur traitement final.

Premières conclusions

Afin de tester la faisabilité d'un tel projet, on a travaillé en collaboration avec un étudiant de l'école d'Ingénieur de l'Université du Maine (ENSIM) - (cf. page 201) sur le contenu et le déroulement de ce stage. Il faut souligner que ce stage sort du domaine de cette thèse. Il s'agit d'un test et non d'une « mise

23. Un troll est un sujet ou une phrase à caractère volontairement subversif posté par un internaute.

en pratique » informatique. Néanmoins, ce test a permis de vérifier le caractère computationnel des modèles. Il a, en effet, révélé que les modèles autorisent un premier étiquetage pertinent. Le manque de temps et de moyens n'a pas permis d'aller plus loin.

Les modèles permettent de situer une formulation dans une cartographie de l'interrogation, ce qui induit une nouvelle façon de la décrire. Il ne s'agit plus tant de s'intéresser aux distinctions paradigmatiques binaires traditionnellement utlisées (questions directes *vs* questions indirectes / questions totales *vs* questions partielles). L'intérêt se situe plutôt dans la mise en application des théories pragmatiques du langage évoquées dans cette première partie. Ces modèles mettent en lumière les indices morphosyntaxiques, facilement repérables, y compris par un système automatique. Des niveaux sont identifiés et se fondent sur des considérations pragmatiques et interactives : le rapport au monde et à l'objet visé d'une part, et le rapport à l'autrui d'autre part.

Chapitre 2

Le domaine de l'interrogation

L'interrogation s'est imposée comme le versant logique du travail mené sur l'interaction. Compte tenu de la pluralité de réalisations morphosyntaxiques présentes au sein d'un paradigme interrogatif (*je voudrais savoir où se trouve la mairie ? Où est-ce que la mairie se trouve ? La mairie, c'est où ?, La mairie, où se trouve-t-elle ?*, . . .), commencer par traiter cette modalité permet de conserver un lien patent avec les relations interpersonnelles sur lesquelles se fonde le concept d'interlocution. Hormis les questions « rhétoriques » [1], les questions constituent autant d'appels à répondre ; elles commandent un rapport à l'autre immédiat. Les stratégies interlocutives convoquées favorisent la mise en lumière des interactions entre les sujets parlants.

D'une part, l'interrogation induit une ouverture à l'autre puisqu'un questionneur confère à son allocutaire un statut prépondérant : il devient celui qui peut répondre et qui est invité à partager ses connaissances, mais aussi ses convictions, ses points de vue, etc. D'autre part, même si quelques questions se résolvent facilement (*Quelle est la capitale de la France ? – Paris*), bon nombre d'interrogations induisent des difficultés dans le traitement de leur réponse. Certes, la difficulté réside dans le fait de pallier les problèmes liés à l'intention du questionnant. Toutefois, les interactions qu'elles suggèrent sont particulièrement riches et permettent de mieux circonscrire la modalité interrogative, et plus généralement, la morphosyntaxe des interactions spontanées.

Tout d'abord, on peut penser aux questions en pourquoi (*Pourquoi la Terre est-elle surnommée la planète bleue ? Pourquoi les ours polaires sont-ils blancs ?)* qui font appel à des connaissances spécifiques en matière de culture générale.

1. Qui ont malgré tout fait l'objet d'un traitement (cf. page 187.)

Cependant, ces questions interviennent généralement lorsque la conversation est déjà bien entamée. En outre, elles forment avec les précédentes interrogations une « cohorte interrogative », qui participe à révéler les contenus argumentatifs et émotionnels des interactants. D'expérience, il semble que seuls les enfants posent spontanément et *ex abrupto* des questions en *pourquoi*. Leur rapport au monde et à l'interlocuteur, que ce dernier soit enfant ou adulte, est marqué par l'immédiateté et la spontanéité : ils ont peu de recul pour construire une distance avec autrui, de surcroît en interaction. Par ailleurs, les questions en *pourquoi* posées entre interactants adultes de manière impromptue sont le signe d'une volonté d'entrer en conflit car elles constituent des interpellations franches et peu coopératives.

Outre les difficultés inhérentes à la complexité des savoirs et connaissances convoqués sur les objets du monde mis en question, le cadre grammatical généralement admis, hérité du latin et qui fait état d'une double distinction (questions totales *vs* questions partielles et questions directes *vs* questions indirectes), semble inadéquat et insuffisant pour rendre compte des phénomènes spontanés. Il n'est pas rare, en effet, qu'un locuteur, en conversation spontanée, commence à poser une question puis reprenne sa formulation (*Je voudrais savoir <fw>*[2] *où se trouve Paris ?*) pour la rendre plus intelligible. De plus, les phénomènes de « cohortes interrogatives » qui ont pour but de mieux circonscrire l'objet visé sont fréquents, et ce quel que soit le type d'interaction. Ces constats ont contribué à la prise en charge de l'ensemble des indices morphosyntaxiques, qui ont un lien avec la modalité interrogative.

2.1 Un bref historique de la modalité interrogative

Si l'on adopte un point de vue diachronique, il faut rappeler que le français est une langue indo-européenne. Elle est le fruit d'un héritage, pour l'essentiel grec et latin. Ainsi, les mots interrogatifs qu'on utilise quotidiennement sont issus d'une réduction des outils interrogatifs latins.

2.1.1 D'une langue casuelle à une langue configurationnelle

Aurélien Sauvageot [Sauvageot 1962] abordait dès le début des années 1960, le fossé qui se creuse toujours davantage entre français parlé et français écrit.

2. Ce signe correspond à l'expression d'une pause respiratoire.

Selon lui,

> « une langue n'est ni malade, ni morte, ni vivante : elle est un code matérialisé dont le fonctionnement peut être modifié et le rendement amélioré. »

Cette notion de « code » n'est possible que parce qu'il existe un matériau phonique et graphique, traversé par des conventions, qui évolue en permanence et qui est soumis à la diversité des usages. C'est justement à travers l'étude de ce « code » qu'on peut appréhender l'utilisation réelle des morphotypes au sein du système interrogatif français. Il ne s'agit plus de travailler sur un « idiome » dominé par une élite mais au contraire de construire un savoir autour d'une langue. Celle-ci est d'ailleurs marquée par la perennité de certaines de ses évolutions.

Interrogation, langue casuelle et intentionnalité

Ces évolutions diachroniques témoignent également de la nécessité de faire des choix, compte tenu des principes d'usage et d'efficacité. Le latin est dit casuel car les déclinaisons permettent de renseigner la fonction syntaxique des composants utilisés au sein d'un énoncé. Toutefois, la complexité des structures a induit une simplification puis un abandon des cas en français. D'abord réduit à deux cas (le nominatif et l'accusatif), le système casuel a donc été peu à peu abandonné en français, donnant ainsi naissance à une langue configurationnelle (ou positionnelle), c'est-à-dire une langue où la position et la configuration de l'énoncé sont significatifs. Il est cependant remarquable de constater que le français a conservé des traces casuelles. Ainsi, la dichotomie animé/inanimé, notamment représentée par les outils interrogatifs *qui/quoi*, est un résidu de la différence opérée en latin entre le masculin *qui* et le neutre *quod*. Compte tenu de ces héritages, Aurélien Sauvageot se pose la question du premier mot qui nous vient aux lèvres lorsqu'on veut s'exprimer :

> « quels sont les expédients que lui propose la langue pour se tirer d'affaire quand il pense à la partie de la phrase par laquelle il ne devrait pas commencer ? »

Il répond à sa propre question en soulignant l'importance du recours à « des éléments relais » comme les adverbes et les procédés de clivage qui permettent de rétablir le focus sur l'objet visé ou ses représentants grammaticaux. Un

locuteur peut, tout en respectant les règles d'usage qu'il a commencé à intégrer dès l'enfance, manifester son intentionnalité : ces manifestations sont disséminées dans les nombreuses réalisations morphosyntaxiques qu'il produit. L'appropriation de la langue par tout locuteur rejoint les conclusions de Françoise Gadet qui, dans [Gadet 1989] rappelle que :

> « tous les locuteurs ont la capacité, au moins passive, de faire usage de toutes les formes offertes par la langue. »

En portant sur les énoncés un regard morphosyntaxique capable de relever les unités « relais », empreintes de sens, on est en mesure de relever et d'analyser l'intentionnalité d'un locuteur, notamment en langue spontanée. Bien qu'elle soit aujourd'hui configurationnelle et non casuelle, le français est une langue qui fait état d'indices morphosyntaxiques majeurs ; ces derniers contituent autant de balises qu'un interlocuteur se doit de relever pour appréhender le contenu intentionnel, interactif et argumentatif du propos. Il pourra alors choisir, en toute conscience, d'y adhérer ou de s'y opposer. Ce mécanisme à la base de toute interaction conversationnelle s'opère invariablement, même si la réussite de l'échange n'est pas toujours au rendez-vous.

L'inversion comme indice discriminant

Il semble que, suite à l'héritage latin, l'inversion ait été d'abord le signe majeur pour détecter une interrogation : non seulement elle bouscule l'ordre « naturel » de l'énoncé mais elle signale également une mise en avant. Que cette mise en avant soit celle d'un argument du verbe à travers l'outil interrogatif (*Où vas-tu ?*) ou du verbe lui-même (*Viens-tu à la fin ?*), elle permet de déplacer le focus et de créer un signal fort. Celui-ci sera reçu par l'interlocuteur comme une invitation, plus ou moins marquée, à entrer en interaction. Ainsi, dans [Le Bidois 1952], Robert Le Bidois signale le caractère « normal » de l'ordre SVO dans la mesure où c'est celui de l'assertion : il véhicule d'une part des relations logiques et d'autre part des relations grammaticales. Les autres formalisations, et notamment les cas d'inversions simple et complexe, sont ressenties, selon lui, comme autant d'indices de « l'affectivité du locuteur ». Cette notion « d'affectivité » indique que le locuteur s'inscrit dans son énoncé à un niveau supérieur : il laisse des indices permettant au destinataire de sentir son implication dialogique et argumentative. L'énoncé véhicule alors autre chose qu'un simple vide argumental comme le souligne [Fuchs 2005] pour le

français parlé mais aussi [Le Querler 1993] pour quelques exemples littéraires choisis.

Le *–ti*, parfois présenté comme une réanalyse de t-i(l), encore qu'on puisse le rencontrer avec d'autres personnes [Léard 1996] (il s'agit d'un *tu* en québécois), s'est créé un espace à mesure que l'inversion simple d'un sujet nominal disparaissait. Considéré comme une particule interrogative clitique « populaire », il a, à son tour, subi la concurrence de la locution renforcée *est-ce que*. Toutefois, dans l'interrogation totale, c'est néanmoins le seul moyen d'inverser l'ordre S/V tout en le rendant tonique (*Tu viens-ti à la fin ?*). Il comble ainsi un cas de défectivité avec les morphèmes interrogatifs qui sont en relation. Il induit néanmoins une charge pragmatique particulière : c'est vraisemblablement sous cet angle que l'emploi du *–ti* est le plus significatif. *Ça va-ti ?* ou *Tu viens-ti ?* constituent sans doute moins des demandes d'informations que des manifestations de connivence avec l'interlocuteur.

En conclusion, il apparaît que seule la locution *est-ce que* ait été en mesure de réellement concurrencer l'inversion et de s'imposer finalement comme le standard interrogatif en français contemporain et particulièrement en français spontané (les résultats obtenus lors du classement des énoncés présents dans les corpus sont, à cet égard, très éclairants : cf. page 201).

Le français : une langue configurationnelle

Après ces premières distinctions concernant le marqueur interrogatif *est-ce que* et les valeurs qu'il véhicule, il convient de s'intéresser à la dimension syntaxique de l'interrogation.

D'un point de vue diachronique, l'interrogation, notamment directe, se distingue originellement de l'assertion par l'inversion Sujet/Verbe. Le français, en perdant son caractère casuel, est devenu une langue configurationnelle de type Sujet/Verbe/Objet comme l'explique [Kayne 1976]. Bien qu'il existe d'autres cas d'inversions, souvent considérés comme « stylistiques » (du type *À peine était-il rentré que le téléphone sonna.*, [Le Goffic 1993]), le bouleversement de cet ordre canonique marque essentiellement le questionnement. Les questions indirectes, sur lesquelles on reviendra plus avant (cf. page 112), ne sont pas systématiquement porteuses d'une inversion. Celle-ci reste possible mais non nécessaire. En outre, elle n'induit pas de charge interactive ou pragmatique particulière. Demander *je voudrais savoir où se trouve la Tour Eiffel* ou

je voudrais savoir où la Tour Eiffel se trouve-t-elle renvoie à un même positionnement interrogatif. Les différences portent non pas sur la valeur interrogative elle-même mais sur l'attention accordée à l'objet visé, en position sujet, par rapport à la réalité du monde. On aura l'occasion d'y revenir lorsqu'on traitera du mécanisme de versation (cf. page 232).

Comme on l'a déjà dit, l'inversion s'est vue concurrencer puis abandonner, en français spontané tout du moins, par la locution renforcée *est-ce que* qui comporte elle-même une inversion. D'abord trace de renforcement, cette locution a vu son sens s'amoindrir. Elle est devenue le véritable marqueur d'interrogation, celui qui signifie le questionnement mais pas davantage. Comme le souligne [Obenauer 1976], la locution renforcée *est-ce que* s'est imposée comme un morphème spécifique, caractéristique de la modalité interrogative. On a ainsi perdu de vue qu'il s'agissait de l'inversion du gallicisme *c'est*.

Bien sûr, d'autres marqueurs existent, avec des niveaux de complexité et d'investissement dialogique différents : on peut penser, entre autres, aux cas d'interrogation, qui usent de la versation (du type *Je vous savoir quand Léonard de Vinci a-t-il peint la Joconde ?*). Celle-ci véhicule en effet une distance de l'énonciateur par rapport à l'objet de sa question. Les cas de migration de l'outil interrogatif en fin d'énoncé (du type *La Tour Eiffel, c'est où ?*) soulignent, quant à eux, une vocation interpellative (pour ces considérations, voir page 131 et suivantes). Toutefois, la concurrence de la locution renforcée sur l'inversion simple est un fait syntaxique marquant, qui se retrouve dans les usages langagiers quotidiens.

Cette locution renforcée s'est imposée comme un fil directeur dans l'élaboration de notre modélisation du fait même de sa « popularité » et de la neutralité qu'elle véhicule aujourd'hui. Le présent travail montre que ce morphotype sollicite une réponse exacte sans investissement supplémentaire. Il constitue l'indice de questionnement le plus direct mais aussi le plus neutre car il n'appelle aucun engagement pragmatique supplémentaire chez les interactants.

Néanmoins, avant de définir morphosyntaxiquement le lien qui unit une question à sa réponse, il est utile de revenir sur les origines latines de la modalité interrogative, et plus particulièrement sur les outils qui la construisent.

2.1.2 Les mots interrogatifs en latin

Le latin est souvent présenté comme une langue complexe dont le français a conservé des traces ; l'utilisation d'outils idoines pour marquer le questionnement en est un exemple éclairant. Toutefois, la diversité des outils qui s'explique par la rigueur de la syntaxe latine n'a pas survécu en français contemporain. Nous n'utilisons plus aujourd'hui que les outils interrogatifs : qu'ils soient adverbes (*comment*), pronoms (*qui*) ou adjectifs (*quel* + *N*). Les particules, clitiques ou non (comme *An*, *-ne*, *Num* ou *Nonne*), ont disparu. De la même manière, le français présente des similitudes avec le grec ancien quant à la permissivité des constructions : la concordance des temps, par exemple, strictement observée en latin pour les interrogatives indirectes considérées comme des subordonnées complétives, ne s'applique plus.

Multiplicité des outils

Comme le soulignent A. Ernout et F. Thomas dans [Ernout 1951] :

> « Indépendante, la phrase interrogative est une question directe ; rattachée à un verbe, elle devient l'interrogation indirecte qui relève des propositions complétives. »

Les outils qui autorisent une question directe constituent des indices morphosyntaxiques qu'il convient de relever afin d'identifier la valeur de l'énoncé. Or, les pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs sont nombreux en latin ; tantôt simple vecteur ontologique, tantôt porteur d'un renforcement interrogatif, ces marqueurs permettent d'esquisser les prémices de la réponse attendue.

Ainsi, le pronom *quis*, qui remplace un animé humain, renseigne sur l'identité. Il peut être renforcé par *qualis* lorsqu'il s'agit de renforcer l'interrogation et remplacé par *uter*, lorsqu'une alternance est requise. De la même façon, trois outils peuvent se traduire par *pourquoi* : il s'agit de *cur*, *quare* et *quamobrem*. Autant le premier est seulement interrogatif et a été remplacé en français par *pourquoi*. Autant les deux autres outils sont bivalents : ils peuvent intervenir non seulement pour dire le questionnement, mais aussi pour signifier le raisonnement causal. Dans un énoncé assertif, ils signifient en effet « c'est pourquoi ». Outre ces trois outils adverbiaux, le latin dispose d'un quatrième outil qui permet de ne plus se tourner vers les causes ayant menées à l'objet visé mais vers les raisons d'existence de ce dernier. *Quid* signifie non pas « pourquoi » mais « pour quoi » en deux mots : il est donc tourné vers l'avenir

et cherche à déterminer les conditions d'existence de l'objet visé. Cette distinction morphosyntaxique est importante : il s'agit de faire la part des choses entre deux postures. Contrairement au latin qui possède deux entrées lexicales bien différenciées, le français a conservé une étymologie commune ce qui entraîne une distinction qui n'est pas pertinente à l'oral : le risque de confusion est perpétuellement latent. L'énoncé *Pourquoi je t'étonne moi maintenant ?* cherche à éclaicir les raisons qui expliquent l'étonnement de l'interlocuteur, tandis que la question *Je suis arrivé il y a 20. Et il fait chier pour quoi maintenant ? Je suis mal vais aller au lit et t'inquiète ça va lui passer...* (Exemples issus du corpus SMS) souligne l'objectif vers lequel l'interlocuteur tend : souhaite-t-il obtenir un bien ou, avoir raison dans le débat qui l'oppose au *je* ?

Par ailleurs, l'outil interrogatif traditionnel, qui traduit le *comment*, est *ut*, voire le très usuel *quomodo*. En revanche, la locution française *comment s'appelle* ne correspond pas à un cas d'utilisation du *ut*. On utilise le syntagme interrogatif *quid nomen*, stricte traduction littérale de la locution française « quel est le nom ».

Concernant les questions qui ont été appelées « factuelles »[3], c'est-à-dire les questions qui attendent un fait précis et indiscutable en réponse, les outils sont nombreux et correspondent chacun à un positionnement du locuteur. Pour le lieu, l'outil interrogatif change en fonction d'une première binarité. Il s'agit de savoir si le locuteur est statique ou s'il envisage son déplacement. En outre, s'il y a déplacement, il faut déterminer quel en est le sens directionnel. Compte tenu de ces analyses de départ et en fonction de la réponse escomptée, les questions locatives sont portées par quatre outils distincts :

- *ubi* correspond au lieu où l'on est ;
- *quo* au lieu où l'on va ;
- *unde* au lieu d'où l'on vient ;
- *qua* au lieu que l'on traverse.

Ces quatre outils qui signifient en eux-mêmes et par eux-mêmes une structure interrogative particulière et une syntaxe idoine, expriment à chaque fois un effort de localisation. Pourtant, leurs écarts permettent de mesurer l'intentionnalité du questionnant, et de savoir ce qui est attendu en réponse. Si la question s'ouvre sur l'outil *qua*, seule une réponse indiquant le passage (voie, pont, ville-relais,...) sera acceptée. Si en revanche, il s'agit simplement de

3. En référence aux travaux menés en TAL sur la question, entre autres, [Rosset 2008] et [El Ayari 2009].

connaître la position géographique d'un individu, l'adverbe employé sera *ubi*.

La quantification est elle-aussi signifiée par plusieurs outils : tantôt *quot* est utilisé, tantôt c'est *quotus*. Parfois, le dérivé de *quotus*, l'outil *quotusquisque*, est employé. Etymologiquement, l'utilisation de *quot* prédomine. Peu à peu, pourtant c'est *quotus*, qui symbolise l'expression de la quantité.

De plus, il était possible d'ajouter à ces outils multiples des particules, comme l'emblématique *-nam*, qui viennent signifier l'amplification. Le *-ni* est quant à lui requis pour exprimer la négation (on peut notamment penser aux cas où cette particule vient renforcer le *quid* causal - « pour ne pas quoi »). Ces particules autorisent une meilleure appréhension de la réponse escomptée ; ainsi, les morphèmes *-ne*[4], *nonne*, *num* et *an* induisent tantôt une réponse positive, tantôt une réponse négative selon leur contexte d'utilisation [Ernout 1951]. À titre illustratif, le morphème *an* n'apparaît que dans des contextes où prime le doute. Elle correspond à une idée que l'on repousse. La réponse devra être négative. À l'inverse, *nonne* requerra une réponse positive. Il est à signaler que ces morphèmes étaient d'autant plus importants que le couple *oui/non*, généralement attendu en réponse aujourd'hui, est d'un usage tardif. Un locuteur romain, par exemple, ne répondait pas par l'affirmative ou la négative : il reprenait les éléments de la question en les validant ou, au contraire, en insérant une négation.

On le voit, le latin possède des outils variés et nombreux pour épouser les multiples formulations interactives de l'interrogation. Cette adéquation entre outils et diversité des formulations existe également en français, mais la grammaire traditionnelle ne mentionne pas systématiquement ce lien. Ce présent travail tente justement de faire coïncider les outils interrogatifs à disposition en français contemporain et les possibilités interactives qu'ils soulèvent.

Les outils interrogatifs du français : un resserrement

De la même manière, le *si* adverbial, qui dénote l'affirmation en réponse à une négation[5], vient du *si* conjonctif hypothétique (*Si j'étais riche, je serai heureuse*. D'après [Ernout 1951], les particules interrogatives ont toutes disparues en Roman. Suite à cette disparition, elles ont été remplacées par le morphème *si*. La valeur hypothétique s'affaiblissant parfois, cette conjonction a assumé

4. Ce dernier est d'ailleurs enclitique.
5. - Tu ne viens pas demain ? -Si, je ne raterai ça pour rien au monde !

une fonction de complétive, voire un statut adverbial.

Si l'on revient sur cette distinction qui a partie liée avec l'interrogation, on s'aperçoit que le *si* conjonctif, qui remplace les particules enclitiques interrogatives, porte toujours en germe une question. L'hypothèse contient en effet toujours une interrogation sous-jacente. L'énoncé *si tu viens, je serai ravie* dessine un espace virtuel (un nouveau « monde possible » pour reprendre l'expression de Robert Martin dans [Martin 1992]) où la question *Viens-tu ?* serait proférée. Il en va de même pour l'énoncé *s'il fait beau, je sors* : l'incertitude dans laquelle est placé le sujet parlant lui fait imaginer un monde où il va se demander *Quel temps fait-il ?* et prendre sa décision en fonction de la réponse apportée.

En outre, les énoncés dits « interrogatifs indirects » génèrent ce même type de virtualité à l'intérieur de laquelle une véritable question, directe et interlocutive, est posée. L'énoncé *je me demande s'il viendra* se fait le relais de la question directe *Viens-tu ?* Même le *si* adverbial, correspondant à une affirmation dans un contexte négatif (*Tu ne veux pas venir, n'est-ce pas ? - Si, je viens !*) voire à une injonction (*Est-ce que tu veux venir ? - Non - Si, viens !*) contient de manière latente une interrogation. Dans le premier cas évoqué, la question est posée : seule la réponse escomptée est erronée. Dans le second cas, l'injonction n'est qu'hypothétique : comment forcer l'autre à faire ce qu'il nie tout d'abord ? La question initiale demeure effective pour chacun des interactants.

Enfin, le *si*, qui apparaît dans un système corrélé au sein d'une consécutive, dans *Paul est si grand qu'il risque(-rait) de se cogner au linteau*, fonctionne lui-aussi selon le principe d'une question existant au préalable. Cet énoncé dessine en effet un univers où l'hypothèse que le « Paul » se cogne est prégnante, mais pas absolument inévitable, au contraire d'un énoncé du type *Paul est tellement grand qu'il va se cogner au linteau*. Même sans conditionnel (qui reste possible pour le premier énoncé sans bouleversement du sens, tandis qu'il ajoute un effet ironisant supplémentaire pour le second - *il est tellement grand qu'il risquerait de se cogner* = comme en plus, c'est un maladroit. . .), l'énoncé comportant le morphème *si* est marqué par une question sous-jacente : Existe-t-il un risque pour lui compte tenu de sa taille et seulement de sa taille ?

Au terme de cette courte analyse, il semble que le *si*, qu'il soit adverbial ou conjonctif, conserve la trace du *si* originel, à valeur hypothétique, l'hypothèse sous-tendant une sphère virtuelle portée par la modalité interrogative.

En outre, on a pu constater, avec [Ernout 1951], que les particules à valeur interrogative ont disparu. Peu à peu, seuls les outils interrogatifs ont signalé la présence d'une question. Toutefois, ces derniers, au fur et à mesure des évolutions diachroniques, ont vu leur nombre décroître. Comme on l'a déjà souligné, pour poser une question sur les circonstances d'existence d'un objet visé (qu'elles se situent au niveau des causes en amont, ou au niveau des conditions en aval), le français n'a conservé que l'outil *pourquoi* qui soulève une ambiguïté avec un éventuel *pour - quoi*, au demeurant peu usité. Il en va de même avec l'outil *comment*, utilisé dans tous les cas d'interrogations sur les façons de faire ou de dire, y compris lorsqu'il s'agit de dénommer un objet du monde (cf. la locution *comment s'appelle*). Or, cette dernière locution peut donner lieu à des difficultés de compréhension puisqu'un interlocuteur va devoir différencier un *comment ça marche* d'un *comment ça va*, voire d'un *comment s'appelle ce chat* (cf. le présent chapitre, page 110).

Les outils interrogatifs servant à l'expression du lieu, du temps et de la quantification ont, eux aussi, été soumis à une réduction liée à l'usage. Alors que les outils déterminaient une réponse escomptée sur la localisation précise du locuteur en latin, le français n'a conservé que l'héritier étymologique de *ubi* (*où*). L'ajout d'une préposition est certes toujours possible : on peut penser à la préposition qui signifie l'origine : *de*. Cet ajout crée alors un autre outil adverbial : *d'où*. Toutefois, l'indécision, quant à la réponse à apporter, est plus grande : elle va même parfois jusqu'à produire des d'erreurs, notamment en conversation spontanée. Comment faire la différence entre les énoncés (tirés du corpus SMS), *D'où tiens-tu tes informations ?* et l'énoncé *D'où viens-tu ?*

Les outils interrogatifs sont un héritage du latin. Toutefois, les évolutions diachroniques n'ont pas permis de conserver l'ensemble des outils, ce qui conduit à une situation en français contemporain assez délicate : une pluralité de signification est à supporter pour chacun des outils hérités. En outre, la complexité de la syntaxe latine, du moins en ce qui concerne l'interrogation indirecte[6], laisse place à des incertitudes, voire à des difficultés de compréhension. Ces difficultés sont surtout liées à l'analyse de la portée interrogative. L'appréhension de la portée interrogative demeure problématique pour un système automatique. Un système ne sait pas faire la différence entre deux étiquettes morphosyntaxiques semblables, sauf à implémenter des éléments de contextualisation *via* des expressions régulières. Elle peut également être

6. Liée à de nombreux changements et abandons.

source d'erreurs, en conversation spontanée, car l'interlocuteur aura davantage de difficultés à identifier le contenu intentionnel de l'énoncé et la position du questionnant. Qu'en est-il de la sphère ontologique d'interrogation, comment se positionne le questionnant ? Est-il simple relais (comme dans *Quoi, comment est-ce possible ? !*) ou pose-t-il une question qui attend une réponse véritable (comme dans *C'est comment Anderlecht ?Tes fistons contents ?J'ai une petite pensée pour toi...C'est fou ce que ça me change d'hier. Suis contente de t'avoir trouvé mieux aujourd'hui, pas difficile en fait !Biz*[7]) ?

Avant de s'intéresser aux différentes valeurs attribuées à chaque outil interrogatif, il est temps de revenir sur un morphème, qui peut se voir attribuer une valeur interrogative et qui entre notamment dans la composition de la locution renforcée la plus usitée en matière de questionnement, à savoir le *que*.

Le morphème *que*

Un premier constat s'impose : le *que* français est un morphème plurivoque conplexe. Parfois exclamatif dans *qu'il est joli, ce chat !*, voire relatif dans *le chat que j'aperçois là-bas est celui du voisin*, ce morphème n'est donc pas seulement un outil interrogatif *Que fais-tu ce soir ?* Lorsque c'est le cas, il s'oppose au morphème *quoi*, qui est tonique : *Que fais-tu ce soir ? vs Tu fais quoi, ce soir ?* Cette distinction phonique n'existe que pour les inanimés puisque le pronom *qui*, utilisé pour les animés, conserve la même forme qu'il soit tonique ou atone : *Qui invites-tu ce soir ? vs Tu invites qui, ce soir ?* Le *que* interrogatif permet de remplir un vide argumental correspondant à un actant inanimé du verbe : l'actant 2. De forme simple, il ne peut jamais renvoyer au sujet, c'est-à-dire à l'actant 1 et ne supporte pas non plus un ajout prépositionnel, contrairement à *qui* dans, par exemple, *De qui tu parles ?*

Au sein de notre modélisation, on a pu constater que ce morphème autorisait les questions factuelles, reposant sur le concept d'Entités Nommées (cf. page 174). Compte tenu de son caractère inanimé, il ne réfère qu'aux questions sur les objets (*Que portes-tu de si lourd dans ta valise ?*) ou sur les événements (*Que fais-tu ce soir après les cours ?*). Cette ambiguïté, bien que circonscrite à deux des questions factuelles, peut poser des problèmes dans la traitement automatique de la question lorsqu'elle vise à offrir une réponse au plus près de la réponse escomptée du locuteur. Néanmoins, l'implémentation de données lexi-

7. Les exemples sont issus du corpus SMS.

cales contextualisées, fondées sur la théorie de la Valence de Lucien Tesnière [Tesnière 1959], doit permettre de circonscrire les possibilités du *que* interrogatif en fonction du verbe recteur (on y reviendra avec l'étude des données chiffrées issues de nos corpus : à partir de la page 201).

Il n'en reste pas moins que l'utilisation du *que* induit une indécision, en termes de catégorisation grammaticale. La meilleure preuve de cette pluralité de rôles du *que* réside dans la locution renforcée *est-ce que* où le *que* est conjonctif puisqu'il introduit une conjonctive complétive sur le gallicisme *c'est*.

2.1.3 La locution *est-ce que*

Dans son article [Obenauer 1981] sur les constructions interrogatives partielles en *est-ce que* (du type *Qui est-ce qui vient dîner ce soir ?*), Hans-Georg Obenauer insiste sur le statut idiosyncratique de la locution renforcée *est-ce que*. En outre, il admet qu'elle constitue, malgré sa popularité, une difficulté d'analyse en français.

> « Par conséquent, de nombreuses propriétés de *est-ce que* sont restées récalcitrantes même à un début de compréhension, cela malgré l'extrême fréquence de cet élément en français. Il est intéressant de noter que *est-ce que* constitue un fait idiosyncratique du français ; ainsi, deux langues comme l'italien et l'anglais ne possèdent pas de construction comparable, tout en partageant avec le français la propriété d'avoir une construction clivée, base, comme je concluerai dans la suite, des interrogatives partielles complexes. »

En établissant par la suite une distinction, malgré une structure originelle commune, entre les interrogations clivées *C'est qui que vous avez invité à dîner ce soir ?* et les interrogations partielles complexes *Qui est-ce qui vient dîner ce soir ?*, il met en relief le degré de figement présent dans la locution renforcée. Ce degré de figement lui interdit, de fait, tout clivage : on ne peut rien insérer entre les élements de la locution (**C'est où que vous allez dîner ce soir ?*) sous peine de voir son énoncé invalidé ou du moins discrédité.

Valeur de la locution *est-ce que*

Il notifie également le lien délicat qui existe entre la locution renforcée et le sujet grammatical : l'énoncé **Quel joueur est-ce qui a pris le chapeau de Paul ?* est alors opposé à *Qui est-ce qui a pris le chapeau de Paul ?* Le premier

est considéré comme agrammatical car il ne bénéficie pas d'un quantifieur (du même type que le quantifieur *wh-*, à l'anglaise) tandis que le second en possède un (l'outil interrogatif *qui* occupe cette fonction). Or, le second marque la quantification car il s'agit d'une formulation complexe, qui utilise la locution renforcée *est-ce que*. Cette locution ne s'apparente pas totalement à un outil interrogatif quantifiant. Elle autorise en revanche un marquage interrogatif supplémentaire qui est tributaire du principe des catégories vides : lorsqu'un outil interrogatif quantifieur, c'est-à-dire qui permet la catégorisation de la question à venir, est présent, la locution *est-ce que* vient renforcer la modalité interrogative. Lorsqu'aucun outil n'est présent, elle ne peut se substituer à lui sous peine de voir l'énoncé devenir caduc ou changer totalement de sens. Il s'agit uniquement d'un marqueur d'interrogation, au degré de figement élevé, qui vient signifier que l'objet visé, souvent sujet grammatical, est entouré d'un vide argumental. Obenaurer conclut en expliquant que :

> « La part des propriétés générales de la grammaire est donc extrêmement importante. C'est là la raison pour laquelle cette construction idiosyncratique est aussi aisément apprise, à partir d'un minimum de données. »

À partir de ces conclusions, on peut admettre que les interrogations totales directes du type *Est-ce que tu viens dîner ce soir ?* ne sont que l'exact reflet de l'assertion *tu viens dîner ce soir* : il ne s'agit plus de poser le vide argumental autour de l'objet visé mais de déclarer ce dernier sujet à caution. Le questionneur émet un doute quant à l'objet visé, ici l'interlocuteur lui-même, et vient signifier ce doute par l'utilisation de la locution renforcée. Il n'y a pas de vide argumental donc pas d'outil interrogatif : seule la locution renforcée indique le questionnement. Ces questions, dont la portée interlocutive et interactive est prépondérante, sont généralement à l'ouverture d'une séquence interrogative : elles permettent d'amorcer la conversation et éventuellement, de voir d'autres énoncés interrogatifs intervenir dans l'espace conversationnel ainsi créé.

Quand l'inversion perd du terrain

À l'intérieur de la dichotomie français écrit/français parlé, Aurélien Sauvageot [Sauvageot 1962] aborde également le problème spécifique de l'interrogation et rappelle l'impossibilité de se servir de l'inversion lorsqu'on est confronté au pronom de 1ère personne du singulier avec le présent de l'indicatif. Les

bribes d'énoncés **Travaille-je* ou **achète-je* sont parfaitement inaudibles et inusités tandis que *dois-je* ou *vais-je* connaissent une réelle popularité. À l'oral notamment, cette disparité sur les inversions a largement contribué à la rendre moins efficace : les locuteurs préfèrent éviter l'écueil et utilise d'autres types interrogatifs. L'usage en devient alors si courant qu'il est préféré, y compris à l'écrit. L'inversion n'est plus que le reflet pragmatique d'une diplomatie préservée et d'une distance vis-à-vis de l'interlocuteur.

De la même manière, Sauvageot note, en invitant à la prudence, la popularité de l'interrogation dite « assertive » et rappelle que, seule la modulation interrogative permet d'identifier ce type d'énoncés (ex. : *Tu viens ?*). Il faut souligner que ces difficultés ou latences autour de ce qui autorise l'avénement d'une question a largement contribué à faire de la locution renforcée *est-ce que* l'outil standard du français contemporain. Signe d'emphase en ancien et moyen français, elle a vu son sens s'appauvrir pour devenir l'indice discrimant et usuel de l'interrogation.

Enfin, le même auteur rappelle, dans [Sauvageot 1962], que bien qu'elle soit « vilipendée à longueur de colonnes dans les journaux par des grammairiens défenseurs du *bon usage* », cette locution renforcée, elle-même porteuse d'une inversion, tend à s'imposer dans la langue, d'abord à l'oral puis à l'écrit. Il ajoute notamment que c'est en raison de son caractère « opulent » qu'elle serait plus efficace. La taille et la visibilité qu'elle induit permettrait en effet à cette locution de devenir un marqueur facilement identifiable et identifié de l'interrogation. C'est une opinion largement répandue notamment chez les didacticiens en Français Langue Etrangère pour qui, la locution renforcée, constitue un indice « standard » de l'utilisation de la modalité interrogative. Nombreux sont les sites (Ex. : `http://www.lepointdufle.net/interrogation.htm`) qui présentent cette locution comme la possibilité morphosyntaxique la plus efficace pour traverser les modalités et faire d'une assertion, une question.

Un gallicisme usuel

Cette locution, dans la mesure où elle conserve un aspect normatif tout en étant usitée et non contraignante, s'impose d'un point de vue pédagogique comme l'outil interrogatif usuel. En dehors de ce versant pédagogique, il est important de rappeler que morphosyntaxiquement, elle est la seule qui s'applique uniformément à tous les types d'énoncés interrogatifs. De plus, elle

dispense de recourir à l'inversion du sujet. Cette facilité d'utilisation donne quelques raisons qui expliquent la large diffusion de cet outil, notamment en conversation spontanée (nos résultats chiffrés d'expérimentations en attestent : à partir de la page 201).

De la même manière, Maurice Grevisse [Grevisse 1993] rappelle que :

> « Dans la langue écrite ou dans la langue soignée, la phrase interrogative se caractérise par l'inversion ou par la redondance du sujet. L'introducteur *est-ce que*, tout à fait courant dans l'oral, n'est pas inconnu dans la langue écrite, même soignée. »

Cette reconnaissance à demi-mot, de l'existence répandue de la locution renforcée, nommée « introducteur » est révélatrice, certes de son succès et de sa longue histoire, mais aussi de son caractère spontané : elle induit moins de distance face à l'interlocuteur et signifie l'interrogation de manière moins spécifique et moins normée car elle ajoute des morphèmes à l'énoncé assertif prééexistant. Pourtant, elle est suffisamment générique pour fonctionner quel que soit l'amorce de l'énoncé, qu'il y ait ou non un sujet grammatical défini. Comme le souligne Grevisse, elle est très usuelle et c'est là son plus grand atout :

> « Le tour *est-ce que* permet de remédier aux interdits, aux ambiguïtés ou aux simples gênes qui ont été signalés plus haut. »

Même si *Le bon usage* préconise l'inversion, la popularité de la locution renforcée en démontre la force pragmatique et phonologique. Par sa présence, elle introduit l'interrogation de manière indubitable. De plus, elle n'ajoute aucune valeur supplémentaire dans la relation esquissée avec l'interlocuteur. En raison de sa neutralité et de son degré de figement, elle fonctionne avec tous les types interrogatifs, sans exception. Elle fait donc figure de « valeur refuge » pour tout locuteur désireux de montrer sa maîtrise de la langue tout en s'assurant une communication efficace. À ce propos, on peut noter que la langue anglaise ne dispose pas de cette possibilité : elle est alors tenue de jouer sur la modalité, la tonalité de l'énoncé, voire les questions-tags *It's a sunny day, isn't it ?* pour véhiculer le même contenu intentionnel.

2.2 Un cadre paradigmatique hérité du latin

Traditionnellement, l'interrogation est marquée par une double opposition : questions indirectes *vs* questions directes et questions totales *vs* questions

partielles. La première opposition, directement héritée de la syntaxe latine, induit une différence d'envergure : la question directe appartient à la phrase simple tandis que la question indirecte possède une architecture de phrase complexe. Les questions *Que fais-tu ?, Où va Marie ?, Viens-tu demain ?* sont des énoncés simples, sans subordination, et qui ne fonctionnent que dans la sphère interlocutive. En revanche, les énoncés *je me demande pourquoi il pleure ?, J'ignore qui viendra demain ?* et *Je voudrais savoir comment faire un tiramisu ?* sont des énoncés complexes : il s'agirait de « subordonnés complétives » particulières, éventuellement appelées « percontatives » [Le Goffic 1993].

Le Goffic insiste d'ailleurs sur le caractère complexe des phrases appelées « percontatives ». Non seulement, elles sont caractérisées par une structure d'enchâssement : il s'agit de propositions subordonnées tout comme les intégratives, les relatives et les complétives. En outre, elles s'ouvent le plus souvent avec un connecteur et dépendent d'une proposition régissante introductrice indiquant peu ou prou le questionnement, avec ou sans inversion (par exemple : *dis-moi* ou *je sais pas*).

Elles indiquent une question ouverte qui balaie de ce fait « toutes les valaurs possibles sans sélection ». Cette large couverture leur octroie, en plus d'un large spectre interrogatif, une fonction grammaticale spécifique. Par ailleurs, elles n'induisent pas de reprise anaphorique et constituent l'équivalent d'un syntagme nominal. L'énoncé *je ne sais pas si elle viendra* est l'équivalent, du moins d'un point de vue sémantique, de *je sais rien de son éventuelle venue*. L'énonciateur fait part d'un questionnement qui pourrait prendre la forme d'une véritable question si la sphère interlocutive le permettait. En l'absence de véritable destinataire, le locuteur se recentre sur lui, au sein d'une séquence introductive. Il émet alors l'hypothèse, *via* la subordination, que la question pourrait être posée directement. À ce propos, Le Goffic rappelle que :

> « C'est la double inadéquation [...] des termes de subordonnée « interrogative » et « indirecte » qui fait préférer le terme moins dangereux de « percontative ». »

Par ailleurs, d'un point de vue interprétatif, il ajoute que :

> « une subordonnée percontative ne fait pas nécessairement une phrase interrogative : il ne faut pas confondre la construction syntaxique (le fait qu'une percontative soit complément direct) et la signification globale de l'énoncé incluant sa valeur illocutoire. »

L'opposition questions directes *vs* questions indirectes présente ainsi des difficultés, qui rendent leur compréhension et leur traitement, notamment par des systèmes automatiques, délicats. Même si cette distinction autorise une clarification syntaxique, elle ne renseigne pas complètement, ni sur le sens véhiculé par la proposition ni sur la modalité usitée. Un énoncé du type *Je me demande ce que je vais mettre demain* est certes indirect. Toutefois, le questionnement n'est réellement présent que dans le sémantisme du verbe introducteur. De plus, dans la mesure où l'éventuelle question n'est proférée dans aucune sphère d'interlocution et n'existe que pour soi, on peut douter de la réalité de la portée interrogative. Il s'agit d'une percontative, qui s'inscrit dans un paradigme d'introspection. Elle est le possible équivalent des énoncés suivants : *Je ne sais pas ce que je vais mettre* ou *Je sais ce que je vais mettre* ou bien encore *Je me demande quelle tenue choisir*. Dans tous les cas de figure, le questionnement est davantage stylistique que pragmatique : il n'y a pas d'acte de discours interrogatif à proprement parler. C'est la raison pour laquelle on a été particulièrement attentive aux relevés de questions dans nos corpus : seuls les énoncés indirects faisant état d'une question, introduits par des amorces diverses (*Je voudrais savoir / Pourriez-vous me dire* + *outil interrogatif* et portés par une intention réellement interlocutive et dialogique, ont été retenus.

On reviendra d'ailleurs en détails à la fin du présent chapitre sur le sens et les valeurs de ces amorces, qui constituent autant de témoignages de la situation conversationnelle et argumentative.

2.2.1 Une double opposition paradigmatique délicate à manier

En raison du système de concordance (temps et cas) à l'oeuvre en latin et du passage, pour les questions indirectes, d'une structure parataxique à une structure hypotaxique, l'interrogation s'est vu diviser en deux ensembles : les questions directes d'une part, qui usent d'un certain nombre d'outils et les questions indirectes d'autres part qui, en plus des outils déjà utilisés de façon directe, ont recours à un mode spécifique : le subjonctif.

Une distinction établie pour et par le latin

Si l'on suit Colette Bodelot dans son article [Bodelot 1987] sur l'interrogative indirecte, celle-ci peut être définie :

> « en première approche, comme une proposition interrogative insérée comme constituant au sein d'une phrase-matrice. Occupant une position hiérarchique subalterne, l'interrogation indirecte ne constitue donc pas une unité syntaxiquement, sémantiquement et prodsodiquement autonome : elle fonctionne comme une « sous-phrase » à l'intérieur de la construction plus vaste de la phrase, celle-ci se définissant, dans une visée syntaxique et prosodique, comme l'unité syntaxique maximale, comprise entre deux signes de ponctuation forte symbolisant une courbe mélodique pertinente. »

Cette notion de proposition enchâssée, qui sous-tend l'interrogation indirecte, induit une transformation lourde de l'énoncé interrogatif direct. Ainsi, la proposition interrogative perd sa structure mélodique tout en conservant l'outil interrogatif. En outre, elle est rattachée à un verbe recteur qui, accompagné d'un anaphorique, pourrait suivre ce que serait l'interrogation directe. Enfin, en raison du principe de concordance, tant des modes que des temps, l'interrogation indirecte passe au subjonctif et le temps du verbe s'aligne sur celui du verbe recteur de la phrase-matrice. Par ailleurs, Colette Bodelot rapporte un dernier point essentiel :

> « - le verbe de l'interrogative voit sa personne déterminée par rapport à l'individu qui profère l'interrogation sous sa forme indirecte. »

Ce dernier point est délicat car il peut générer des erreurs en version : le questionneur ne peut être qu'un relais. Les possibilités illocutoires et pragmatiques n'en sont que multipliées : quels intérêts y a-t-il à s'emparer de la questions d'autrui pour la faire sienne au sein d'une subordonnée ? Plusieurs linguistes et philologues ([Foulet 1921], [Ernout 1951] et [Obenauer 1976], entre autres) s'accordent pour dire que l'interrogation indirecte perd souvent l'essentiel de sa valeur interrogative. Il s'agirait la plupart du temps de se faire le relais d'un doute. Devant son incapacité ou son refus à remplir le vide argumental ou à assigner une valeur de vérité à la proposition, un locuteur use de cette formule indirecte pour permettre à la conversation d'avancer sans prendre de risques à titre personnel. Par ailleurs, en fonction du verbe recteur de la phrase-matrice, il est évident que la portée interrogative est plus ou moins large : les verbes, dont le sémème se rattache à l'action de demander, véhiculeront un acte d'interroger plus patent que les verbes dont le sémème se rattache au fait de savoir ou de ressentir, voire de dire.

Ce qui doit primer : la valeur interrogative

Ce qui ressort de cette binarité dans la description de l'interrogation en latin est particulièrement éclairant pour la morphosyntaxique du français contemporain. Cette opposition interrogation directe/indirecte perd de sa légitimité en français, notamment à l'oral. En latin[8], porté par le caractère casuel de la langue écrite et la nécessité de transformations lourdes liées à la structure d'enchâssement, elle est opérante. Il s'agit davantage pour un locuteur de se réapproprier la valeur illocutoire du propos que de poser un vide argumental afin de le combler. Cette distinction devient délicate en français car elle peut générer une ambiguïté : ce n'est pas parce que le locuteur emploie une structure subordonnée avec un verbe recteur qu'il pose inévitablement une question. On a déjà abordé ce point avec l'analyse en percontative de Le Goffic [Le Goffic 1993] : des énoncés du type *je sais quels vêtements sont en solde dans cette boutique* ne sont pas interrogatifs, à l'oral. En revanche, des énoncés du type *je voudrais savoir où se trouve Bagdad* le sont pleinement. Non seulement, ils font état d'un vide argumental symbolisé par l'outil interrogatif, mais, de plus, ils réclament un effort d'interlocution. La question, même indirectement, est posée à un tiers qui acceptera de partager sa connaissance, ou du moins, de participer à la résolution de l'énigme.

À l'inverse, Françoise Gadet [Gadet 1989] rappelle que certaines questions indirectes peuvent être perçues comme des énoncés directs relayés par un verbe introducteur thétique après lequel une pause a lieu. Elle donne l'exemple suivant : *je voudrais savoir un peu <fw> à combien cela me reviendrait*. Le sens interrogatif est manifeste dans un tel cas de figure. Pourtant, la portée indirecte peut être remise en cause. La structure syntaxique en première partie de l'énoncé joue un rôle d'introducteur (comme le font ce que l'on a appelé les « pré-interrogatives » au sein du corpus RITEL, cf. page 167). La valeur thétique de cette amorce indique l'intentionnalité du locuteur : il désire entrer en conversation pour obtenir un renseignement qu'il juge nécessaire. Il pose dans un second temps sa question, qui fait état d'une spontanéité liée à l'urgence du propos.

On le voit, la distinction questions directes/questions indirectes est peu opérante en français contemporain, *a fortiori* à l'oral et en français spontané. Bien avant ces études, Damourette et Pichon dans [Damourette 1934] avaient

8. Par définition, il s'agit d'une langue écrite.

déjà souligné la difficulté de décrire le système interrogatif français. En soulignant l'importance de la disposition des constituants les uns par rapport aux autres, et en rappelant l'influence des « facteurs communicatifs », ils replaçaient le lien, qui unit une question à sa/(ses) réponse(s), au coeur des débats. Ils s'appuyaient d'ailleurs sur l'oral, à travers un corpus de données attestées, pris « à la volée ». En essayant de retracer le fil conducteur diachronique, ils ont, les premiers, permis de replacer la question au sein d'un phénomène interactif :

> « Par l'interrogation, le locuteur passe à l'allocutaire la faculté de juger ou d'ordonner. »

Cette « physe » allocutaire permet de redessiner le double paradigme à l'oeuvre dans la modalité interrogative. Si les questions partielles, qui réclament une matière afin de combler le vide argumental, peuvent effectivement s'opposer aux questions totales, qui véhiculent davantage un besoin communicatif qu'un doute ou une méconnaissance, les questions directes ne s'opposent plus vraiment aux questions indirectes, notamment en situation d'interlocution, que ce soit au sein d'une conversation orale ou *via* des SMS.

Ces travaux se sont fondés sur des distinctions interactivement efficaces afin de rester au plus près des réalités conversationnelles. C'est précisément sur ces écarts entre descriptions syntaxiques traditionnelles et dévoilement des intentions communicatives qu'il convient de revenir.

2.2.2 Une modalité dite obligatoire et exclusive

Traditionnellement [Le Goffic 1993], la modalité interrogative est dite « obligatoire et exclusive ». Néanmoins, un rapide examen des modalités à l'œuvre en français contemporain montre que celle-ci est surtout tronquée.

Une modalité tronquée

L'interrogation (*À quelle heure dînons-nous ?*) est une modalité obligatoire et exclusive du français. Elle fait partie des quatre modalités obligatoires avec l'assertion (*Ici, nous dînons à 19h30 précises*), l'exclamation (*Quelle folie de dîner si tôt !*) et l'injonction (*Venez tous à table à 19h30 sinon...*). Elles sont dites « obligatoires » car lorsqu'un locuteur formule un énoncé, qu'il soit écrit, oral, spontané ou préparé, il optera pour l'une de ces quatre modalités en fonction

non seulement de l'objet de son propos mais également de l'effet qu'il souhaite produire chez son destinataire. Elles sont aussi dites « exclusives » puisque, de fait, on ne peut les combiner [Le Goffic 1993]. Toutefois, l'interrogation a partie liée avec l'assertion : elle se voit contrainte de lui emprunter son mode, l'indicatif. L'indicatif est le mode de la réalité par opposition au subjonctif qui prend en charge l'expression de la virtualité (*Il faut que ça réussisse... = Je l'espère mais rien n'est acquis*). L'interrogation use de ce mode car elle pose d'abord, comme l'assertion, un constat : il s'agit de faire part d'un vide existant qu'une réponse adéquate parviendra seule à combler. Lorsqu'un locuteur demande *À quelle heure dînerons-nous ?*, il marque d'une part qu'il y aura un temps pour le dîner et d'autre part, il signale un vide : l'heure précise à laquelle se déroulera ce dîner.

L'interrogation ne joue pas sur le mode de la virtualité ; le vide argumental est existant et c'est justement en raison de ce dernier qu'il y a interrogation. De la même manière, les questions dites totales (*Est-ce que Pierre vient dîner ce soir ?*) posent un fait que l'interlocuteur se doit de valider (*Oui, comme convenu*) ou d'invalider (*Non, il viendra demain*). Dans tous ces cas de figures, il ne s'agit pas de créer des *mondes possibles* [Martin 1992], au sein desquels un univers se construit. Il faut au contraire combler un vide qui rendrait toute assertion provisoirement inefficace. L'interrogation est donc une assertion en devenir. On peut également considérer, en empruntant le concept à Robert Merle dans [Merle 2007], qui l'emploie à propos de la négation, que toute interrogation est *présupposante* : elle suppose qu'il existe une réponse en aval et revient, en amont, sur les conditions de son existence et de sa réalisation.

L'interrogation est « présupposante »

Merle, à propos du *ne* discordanciel, souligne que toute négation est « présupposante » car elle fait, en premier lieu, état d'un point de vue préalablement construit, qu'elle vient (re-)mettre en cause.

> « L'adéquation de ce terme au phénomène qu'il décrit tient avant tout au fait que la négation est par essence présupposante (qu'elle soit polémique ou descriptive). Il ne peut y avoir de négation dans l'extra-linguistique ; tout comme l'interrogation et l'hypothèse, la négation est propre à l'activité linguistique [...]. Ainsi la négation ne peut opérer que sur un contenu de sens préalablement envisagé, qu'il soit préconstruit, comme dans le cas de la négation polémique, ou non (mais le contenu de sens est alors pré-

> supposé), comme dans le cas de la négation descriptive. C'est pour cette raison que le terme de discordantiel convient particulièrement bien pour décrire ne : ne annonce (marque) la discordance entre le présupposé (ou le préconstruit) et le posé. »

Comme la négation, la modalité interrogative induit l'existence d'un point de vue *princeps* : une réponse existe, préconstruite en amont, à laquelle l'interaction doit conduire. L'exemple, volontairement ambigu, inspiré de [Fuchs 2006], (*Le témoin a vu le voleur avec des lunettes*) est ambigu. Si on le considère à l'aulne de la modalité interrogative, il constitue une possible réponse pour deux questions distinctes. Les deux significations en concurrence reçoivent un éclairage en fonction de la question à laquelle chacune d'elle correspond : soit *Avec quoi le témoin a-t-il le voleur ?*, soit *Qui est-ce que le témoin a vu ?* voire *Qu'est-ce que le témoin a vu ?*

L'interrogation, parce qu'ell permet d'opérer la distinction morphosyntaxique [animé/inanimé], *via* les pronoms *qui/que* ou *quoi*, offre la possibilité de circonscrire l'ambiguïté dans l'interaction. En outre, cet exemple illustre le fait qu'en faisant le choix d'une forme de question, le locuteur exclut *de facto* les autres. Son choix présuppose toujours des réponses spécifiques et adaptées car discriminantes. En analysant le type de réponses attendues selon le morphotype choisi par le questionnant, on s'est rendu compte qu'il était possible de « cartographier » l'interrogation en français spontané afin d'appréhender le contenu intentionnel du propos.

En considérant, à l'instar de [Merle 2007], que la modalité interrogative est fondamentalement *présupposante*, on est amené à reconsidérer le vide qu'elle souligne. Il peut d'une part, être « plein ». On est alors en présence d'une question dite « totale». L'absence de mot interrogatif, qu'il soit adverbe (*où*), locution adverbiale (*d'où*), ou formulation déterminative (*de quel endroit*), et la présence en première position du verbe, requièrent une saturation complète du vide à combler sans autre indice. Ainsi, la portée interrogative intéresse l'ensemble des constituants et attend une réponse fondée sur la binarité du couple *oui/non* : *Est-ce qu'il fait suffisamment beau pour aller se promener ?*

Par ailleurs, le vide peut n'être qu'« esquissé ». La présence en première position d'une formulation interrogative significative dessine un espace ontologique, qui circonscrit le vide à saturer. Les questions de ce type sont traditionnellement appelées « interrogations partielles ». Elles convoquent en réponse un énoncé marqué des critères de l'ontologie esquissée par la question.

L'ontologie peut être définie comme **la traduction morphosyntaxique de l'intégration du monde en langue, du moins en ce qui concerne les langues indo-européennes**, notamment latines, comme le français. La modalité interrogative dévoile cette volonté de catégorisation ontologique dans la diversité des mots interrogatifs, hérités du latin. Le simple fait de recourir aux morphèmes *où, quand, combien, comment, pourquoi*, voire à leurs composés et autres dérivés *d'où, par où, depuis combien de temps, comment s'appelle, ...*, permet au locuteur de placer l'interlocuteur dans un univers ontologique spécifique puisque ce dernier répond aux caractéristiques du domaine. Les questions qu'on a appelées « quantificatrices » du type *Combien coûte ce sac à main ?* renvoient, par exemple, à une volonté de quantifier les objets du monde, soit en les comptant, soit en leur attribuant un coût. Certains verbes et quelques compléments (dits « de prix » ou « de mesure ») seront prioritairement attendus et la réponse comportera le plus souvent un substantif gradant faisant état d'une monnaie, d'un poids, etc.

Vers la prise en charge du contexte

Les travaux autour des dictionnaires de sémantique [Gross 1985] et de la théorie de la Valence [Tesnière 1959] apportent un éclairage quant aux relations entretenues entre les constituants au sein d'une ontologie donnée. Si l'on revient à cette partition traditionnelle entre questions totales et partielles, on s'aperçoit qu'avec l'interrogation totale, le vide argumental est morphosyntaxiquement laissé vierge : c'est le verbe qui occupe la première place. En revanche, dans le cas d'une interrogation partielle, le mot interrogatif circonscrit cet espace au domaine ontologique : c'est donc cet outil, sur lequel on peut s'appuyer de manière forte, qui occupe la première place devant le verbe. Dans les deux cas, le sujet grammatical de l'énoncé peut être rejeté après le verbe. On n'accède à lui que dans un second temps. Le locuteur fait prioritairement porter la lumière soit sur le verbe lui-même et le sens qu'il véhicule [9]. Soit le focus permet d'abord de dessiner un espace ontologique, c'est-à-dire un domaine de référence englobant quelques objets du monde qui entretiennent des réseaux de relations de natures diverses [10].

9. C'est l'action qui est alors privilégiée et non son actant, comme dans cet exemple, emprunté au corpus SMS, *Passeras-tu au kot ce soir ?*

10. Dans ce cas, c'est le domaine qui est privilégié ainsi que la portée du jugement qu'on peut/veut y apporter et non le sujet grammatical de l'énoncé, comme dans cet exemple, toujours

L'acte d'interroger se construit autour du vide qui existe pour le locuteur : il concerne soit un objet du monde, soit les tenants et aboutissants de ce dernier. En posant une question, un locuteur fait non seulement part de cette lacune mais il cherche également à entrer en interaction avec autrui. L'interrogation n'est pas plus seulement motivée par une volonté d'accroître ses connaissances. Elle fait également état d'une volonté agissante de la part du locuteur, qui se construit également une identité. Elle ne possède pas seulement une unique visée utilitaire. On peut lui conférer un rententissement argumentatif et rhétorique.

On a décrit l'interrogation comme une modalité présupposante en raison du vide argumental qui la génère mais aussi parce qu'un locuteur, en prenant conscience de ce vide, va l'analyser puis tenter de le combler avant de faire appel à un tiers. Il va alors pré-supposer des solutions pour résorber ce vide en fonction de ses propres connaissances sur le monde mais aussi en fonction de ce qu'il sait de son interlocuteur. Ces solutions esquissées dans son esprit peuvent devenir autant de futures réponses pour la question qu'il va formuler.

2.2.3 Conversations spontanée et interrogation

On l'a vu, l'interrogation est marquée par un héritage morphosyntaxique. Les mots interrogatifs *qui, que, quoi, comment, où, combien* et *pourquoi* proviennent d'une simplification des marqueurs d'interrogation latins. Ce dernier en possède une kyrielle, qui s'utilisent en fonction des contextes pragmatiques et syntaxiques.

Ces outils interrogatifs dessinent des sphères d'interrogation distinctes, qui permettent de révéler la dimension ontologique. En effet, les mots interrogatifs permettent de dresser des espaces particuliers, qui renferment les propriétés spécifiques du domaine concerné. L'ontologie correspond à un ensemble structuré des éléments et concepts, qui décrivent le fonctionnement d'un domaine ainsi que les relations qui peuvent exister au sein de ce domaine. Pour le dire succinctement, une ontologie offre la possibilité de modéliser un espace pour mieux en exploiter les rouages.

---

emprunté au corpus SMS, *Tu viens quand ? Seulement vers 6h ? Tu sais pas venir un peu avant ? Enfin sinon c'est pas trop grave ! C'est juste pour savoir ! Bisous !*

Des outils plurivoques

On a cherché, dans un premier temps du moins, à dresser autant d'ontologies que de mots interrogatifs existants. Ce n'est que dans un second temps et après confrontation aux corpus qu'on s'est rendu compte qu'il existait trois significations bien distinctes, notamment en interaction spontanée, pour le mot interrogatif *comment*. Ces dernières correspondent aux trois exemples suivants, construits pour les besoins de l'explication :

A- *Comment s'appelle le chat de Marie ?*
B- *Comment a t-on construit la Tour Eiffel ?*
C- *Comment peut-on faire une excellente purée ?*

Dans A, il n'est pas efficace d'étudier l'outil interrogatif *comment* seul. Ce mot n'a de sens que pris à l'intérieur de la locution verbale *comment s'appelle*. Il s'agit de nommer un objet du monde (le chat de Marie) par un nom propre ou, du moins, par une expression renvoyant peu ou prou à un référent unique (*Tsuki* voire « *le mangeur de croquettes* »). Cet emploie renvoie d'ailleurs à l'heuristique des *Entités Nommées*, employée en TAL, sur laquelle on reviendra plus avant. Assez proche du concept de Nom propre, c'est-à-dire du signifié à référent unique, cette expression rassemble, sous un unique substantif hyperonymique, tous les représentants singuliers de l'ensemble ainsi formé. La notion de « référent unique » est alors retravaillée, puisqu'élargie aux membres d'une classe, pour permettre une modélisation plus adéquate.

Le cas B a certes partie liée avec C, car ils concernent tous deux les circonstances dans lesquelles l'objet du monde concerné a pu voir le jour. Toutefois, B montre que l'énonciateur du propos est tourné vers le passé et en appelle à la *cause efficiente*. On utilise ici le concept aristotélicien de cause qui se divise en quatre : la **cause matérielle** qui est la plus inaccessible, correspond à ce à partir de quoi l'objet visé existe ; la **cause formelle** renvoie à la définition de l'objet du monde ; la **cause efficiente**, aussi appelée cause motrice, réfère au mouvement dans sa plus large acception ; enfin, la **cause finale**, peut être vue comme le but de l'existence de l'objet du monde. Pour exprimer la causalité d'un point de vue grammatical et linguistique, le présent travail n'a conservé que les deux derniers contenus aristotélicien : la cause efficiente d'une part, et la cause finale d'autre part.

La cause efficiente prend en charge le passé et les causes effectives, qui ont amené cet état du monde, tandis que la cause finale se tourne vers l'avenir et envisage le but. Il s'agit pour l'exemple B, de revenir sur les circonstances qui ont permis la construction de la tour Eiffel (utilisation du matériel, hommes mobilisés. . .). À ce propos, il est intéressant de noter que l'emploi du futur est difficile et presque inusité avec ce type de formulation (**Comment construira-t-on la Tour Eiffel ?*), le sens en serait transformé. Avec une formulation au futur, il ne s'agit plus de se tourner vers le passé pour connaître les mécanismes qui ont conduit à cet état de fait. Il s'agit plutôt de formuler une requête empreinte de politesse, cousine des formulations avec infinitif (C). Le futur comme le conditionnel dans son emploi modal, contribuent à dédouaner l'interlocuteur de son manquement, voire de son refus d'interagir. Ces temps créent un *monde possible* à l'intérieur duquel un univers se co-construit avec l'interlocuteur pour aboutir à la satisfaction de la conversation pour chacun des intervenants.

C requiert un mode d'emploi. On peut noter la présence d'un factitif à l'infinitif, qui indique l'action à venir. Il s'agit de se tourner vers un interlocuteur pour acquérir une compétence, jusqu'alors non maîtrisée. La cause finale aristotélicienne correspond à cette expression du *comment*. De la même manière, l'adverbe interrogatif *pourquoi* peut revêtir ces deux perspectives. Si l'énonciateur se tourne vers le passé, l'interrogation portera sur les causes exactes qui ont conduit à cet état : *Pourquoi la Terre est-elle appelée la « planète bleue » ?* En revanche, si l'énonciateur se projette en aval, sa question induira un objectif à remplir, une finalité à définir : *À quoi ça sert de trier ses déchets ?*[11]

Les questions en *comment* et *pourquoi* exigent une réponse, qui demande une activité cognitive lourde car elle est le fruit d'une formulation globale. En revanche, les questions qui utilisent les marqueurs interrogatifs *où, quand et combien* et les questions en Entités Nommées (celles qui usent de la locution *comment s'appelle*) sont d'ordre factuel : elles attendent en réponse un fait précis et aussi indiscutable que possible. L'investissement pour répondre à ce type de questions est moindre. Il est ainsi plus aisé de parvenir à la réussite de l'échange, y compris pour un système informatique car l'interaction se construit *a minima*. L'objectif n'est pas tant d'inviter l'autre à partager son savoir, avec tout ce que cela comporte de risques, que d'obtenir, en réponse, un fait, indiscutable et partagé par le plus grand nombre.

11. Ces deux derniers exemples sont issus du corpus RITEL.

2.3 L'interrogation : une interaction spécifique

En érigeant le lien indissociable qui unit une réponse à sa question comme principe moteur de ce travail, on rejoint les études morphosyntaxiques déjà réalisées par [Damourette 1934]. Ces auteurs soulignaient déjà « la liaison intime » qui existe entre l'interrogation et la réponse. La question est présentée, dans le tome IV (§1388-1411 – p. 305-352) de leur ouvrage, comme « quelque chose de non résolu » pour laquelle la réponse constitue la seule solution véritable. Or la dimension pragmatique demeure l'un des éléments linguistiques marquants de l'interrogation en interaction. Ce n'est qu'à travers la compréhension des contexte et cotexte d'utilisation qu'on peut appréhender une question et ce qu'on en attend en réponse.

Qu'est-ce qu'une question ?

Prenons, par exemple, l'énoncé *Le chat dort*. Constitué en réponse, cet énoncé fait part des connaissances de l'interlocuteur pour au moins trois questions :

- *Est-ce que le chat mange ?* – Le chat dort = non
- *Est-ce que le chat dort ?* – Le chat dort = oui
- *Que fait le chat ?* – Le chat dort = le chat dort

Ce qui suit ces interrogations illustre le fait qu'en interaction, un énoncé peut changer de sens selon la question à laquelle il répond. Hormis les questions oratoires pour lesquelles le locuteur n'attend pas de réponse tant elle lui semble évidente et induite par son propos, toute interrogation forme avec sa réponse un couple indissociable qui fait également état des connaissances pragmatiques de chacune des deux parties. Le deuxième axe de notre modélisation est chargé de prendre en compte cette dimension afin de demeurer au plus près de l'interaction.

2.3.1 Limites pragmatiques et interactives du cadre traditionnel

L'opposition (questions directes *vs* questions indirectes) est certes opérante dans la mesure où elle reprend une distinction syntaxique. Elle offre donc à l'analyse des éléments tangibles et facilement repérables, y compris par un

système informatique (repérage de la présence ou non d'une séquence introductive). Toutefois, elle ne dit rien de ce qui se joue aux niveaux interactif et interlocutif (cf. page 113).

La seconde opposition (questions partielles *vs* questions totale) est, quant à elle, plus délicate à manier. Elle assure une distinction qui crée des écarts disproportionnés. Les questions totales répondent à une définition claire et précise qui n'autorise pas les exceptions. Cet ensemble regroupe toutes les interrogations auxquelles on ne peut répondre que par l'affirmative ou la négative avant, éventuellement, d'apporter un complément d'information voire une réponse en acte (donner un numéro de téléphone après *Connais-tu le numéro de téléphone de Marie ?* ou tendre la salière après *Peux-tu me passer le sel ?*).

En revanche, les questions partielles ne correspondent à aucune définition puisqu'il s'agit de toutes les autres. Cette indistinction au sein de la sous-catégorie des questions partielles a posé problème dans l'élaboration des modèles. Il peut être délicat, notamment pour un système de reconnaissance automatique, de ne pas établir de différences entre une question qui porte sur le syntagme verbal (*Qu'est-ce ce qui passe ?*), sur le syntagme nominal (*Qui dort sur le lit ?*), sur l'un des actants du verbe (*Que fait le chat ?*) ou bien sur l'un des circonstants de l'énoncé (*Où dort le chat ?*). C'est la raison pour laquelle redéfinir un cadre réel correspondant aux domaines de questionnement du français contemporain a paru indispensable.

Une question fait état de son contexte interlocutif

Il semble important, d'une part, de prendre en compte le domaine ontologique concerné par la question, afin de voir non seulement quels étaient les marqueurs utilisés mais aussi quelles étaient les contraintes syntaxiques convoquées. D'autre part, il fallait faire état des dimensions argumentatives et pragmatiques que soulève toute question en interaction. Lorsqu'un locuteur pose une question en vue d'obtenir une réponse, il envisage non seulement la sphère de questionnement dans laquelle se positionne sa question (ontologie et forme de la réponse escomptée) mais aussi la situation dialogique dans laquelle il veut prendre place avec son interlocuteur (ménager ou non sa face négative et celle d'autrui). Demander un service à un ami, faire part de problèmes de santé à un praticien expérimenté ou intimer un ordre à un subalterne constituent autant de situations de communication différentes qui réclament des

positionnements appropriés face à autrui. Tantôt maître des débats, tantôt récipiendaire d'une information et débiteur, tout locuteur voit sa position évoluer et s'y adapte en usant de formes d'interrogations plurielles.

Ce travail a pour objectif de créer du lien entre ces pluralités de positionnement dialogique et leur mise en œuvre au sein de patrons morphosyntaxiques idoines. On s'est donc attaché à rendre compte des situations d'interrogations rencontrées au sein des corpus d'étude en relevant aussi bien leurs marqueurs morphosyntaxiques dominants (qu'on nommera dorénavant des **morphotypes**) que leur cadre pragmatique d'apparition. Compte tenu des résultats de l'analyse pratiquée sur les énoncés attestées, oraux et/ou spontanés, la double opposition questions directes *vs* questions indirectes et questions totales *vs* questions partielles a été abandonnée au profit d'une typologie qui synthétise l'interrogation selon une double dimension. D'une part, elle fait état des morphotypes discriminants où le marqueur interrogatif pointe sur la nature ontologique de la réponse escomptée. D'autre part, elle présente les variations porteuses de sens pragmatique, qui appellent à privilégier, au sein de l'interaction, soit le rapport au monde soit le rapport à l'autre.

Un paradigme à triple entrée

En se fondant sur l'énoncé suivant *Combien coûte ce sac à main ?*, on peut distinguer trois paradigmes possibles au sein desquels un choix a été fait par l'interlocuteur : ce choix s'effectue en fonction non seulement de l'image de réponse qu'il a présente à l'esprit mais également de la situation d'interaction qu'il veut créer. Par ailleurs, il détermine également une sphère ontologiquement stable pour parler de l'objet du monde désigné par le vocable « sac à main ».

Ainsi, la question *Combien coûte ce sac à main ?* s'oppose non seulement aux énoncés *Où s'achète ce sac à main ?* et *Quand ce sac à main sera-t-il soldé ?* mais elle s'oppose aussi à une formulation déterminative du type *Quel est le prix de ce sac à main ?*. En outre, le questionneur a choisi un patron morphosyntaxique qui s'oppose à d'autres parmi lesquels :

- *Combien est-ce que coûte ce sac à main ?*
- *Ce sac à main, il coûte combien ?*
- *Je voudrais savoir combien coûte ce sac à main ?*

- ...

En offrant une modélisation selon troix axes distincts, correspondant aux trois paradigmes possibles (relation à l'objet visé, relation à l'autre et type de réponse escomptée), les modèles ont pour objectif de circonscrire au mieux le phénomène de l'interrogation en interaction spontanée.

On a jugé pertinent d'abandonner la double opposition traditionnelle car elle ne permettait pas de rendre compte de la réalité des pratiques langagières de l'interrogation au sein de l'interrogation. Non seulement la distinction directe *vs* indirecte ne convient pas au cadre interactionnel (en effet, même si des questions indirectes peuvent intervenir au sein d'un échange dialogique, elles sont elles aussi porteuses d'une dimension interactive qu'il convient de ne pas négliger - cf. page 104). En outre, l'opposition questions totales *vs* questions partielles n'offre pas d'éclaircissements suffisants sur la nature ontologique de l'objet visé par la question. C'est la raison pour laquelle on a préféré opter pour une analyse morphosyntaxique qui octroie d'une part, une place majeure à l'outil interrogatif, c'est-à-dire à la morphologie, et d'autre part à la place des mots, c'est-à-dire à la syntaxe.

2.3.2 Le paradigme de réponses escomptées

L'effort de modélisation, qui constitue le coeur de ce travail, n'a été possible qu'en fonction du paradigme de **réponses escomptées**, présent à l'esprit de tout locuteur. Il s'agit de proposer une description de l'interrogation en français, fondée sur ce concept.

Remonter jusqu'au contenu intentionnel de la question

Ce dernier repose sur la conviction que la formulation d'une question, une fois identifiée et analysée, permet de produire une réponse discriminante car ajustée ou, si la stratégie le justifie, de produire une réponse décalée. Cela conduit à construire un ensemble de modèles, qui allient des morphotypes à des réponses escomptées correspondantes, qui permettent d'instancier la quasi-totalité des situations d'interrogation possibles. On reconstruit de cette façon un lien dentre l'intentionnalité du locuteur et la forme morphosyntaxique qu'il utilise pour interroger. Autrement dit, on aboutit à une forme d'intégration des Actes de langage [Searle 1969] et de la morphosyntaxe.

Pour reprendre les propos de Wittgenstein [Wittgenstein 1958], une *tentative d'ajustement* s'opère entre le contenu intentionnel du propos, l'image que le questionneur veut donner de lui et de ses attentes, la relation qu'il souhaite entretenir avec son questionné et le morphotype auquel il a recours. Ce n'est qu'en étudiant minutieusement le morphotype utilisé qu'on pourra entrevoir l'adéquation entre ces différents phénomènes, tant sociaux que langagiers.

De plus, lorsque l'on fait référence au fait qu'un morphotype traduit « l'intention du questionnant », divers éléments, intégrés au sein d'un modèle, sont pris en compte :

- Tout d'abord, l'objet du monde visé par la question c'est-à-dire son identité ontologique (représenté par le mot interrogatif lui-même)

- Ensuite, ce que le locuteur met en cause au sein de sa formulation pour permettre d'esquisser la future réponse (symbolisé par le morphotype sélectionné)

- Enfin, la place qu'il accorde à son interlocuteur (souligné par la place et l'intensité des mots choisis)

L'interlocuteur peut être ainsi considéré comme partenaire de plein droit de l'action d'énonciation. Toutefois, il peut aussi être réduit au rôle d'interface de réponse, contraint de respecter une forme imposée (cf. page 117). Nos modèles ont été construits d'une part, pour classer ontologiquement l'ensemble des questions et d'autre part, pour pointer vers une différentiation fine des réponses. Avec ces modèles, il ne s'agit plus d'appréhender un « objet question » mais d'examiner un processus dynamique conduisant à interpréter une question en fonction des réponses possibles.

En partant d'un travail sur les questions quantificatrices [Luzzati 2006], c'est-à-dire des questions qui escomptent une réponse gradable (en euros, litres, cm, kg. . .), il est apparu que, si l'on veut construire un tableau structuré de l'ensemble des questions quantificatrices, il faut tout d'abord le développer selon deux axes, chacun prenant en compte l'un des aspects de l'interrogation en français contemporain. Par ailleurs, si l'on veut instancier l'ensemble des classes pouvant faire l'objet d'une question, un troisième axe, qualifié d'« ontologique » est à considérer, en fonction des morphotypes de la langue.

2.3.3 Nouvelle typologie de l'interrogation

Les modèles produits suivent tous une même architecture. Ils s'organisent selon trois axes. On présentera successivement ces trois axes en prenant soin de rappeler leurs rôles ainsi que de souligner leurs impératifs morphosyntaxiques respectifs. Pour le dire succinctement, il s'agit d'une réprésentation à la façon d'un rubick's cube : chaque morphotype est évalué à l'aulne du domaine ontologique concerné (pour consulter chaque ensemble, cf. page IX).

Le premier axe

Le premier axe, présenté en abscisse dans tous les tableaux, dépend directement de l'objet de l'interrogation. Il pourra différer selon que l'interrogation porte sur la quantification, la localisation, le temps, l'identification d'Entités Nommées (cf. les questions en *comment s'appelle*), la cause, les circonstances, etc. Les variations sont bien sûr exclusives les unes des autres et correspondent aux différentes façons d'appréhender l'objet de la question. Ces variations sont d'ordre morpho-lexical et reposent sur des indices identifiables comme l'étiquetage d'un outil interrogatif voire d'un *pattern* interrogatif.

Cet axe constitue un paradigme purement morphosyntaxique qui permet au locuteur de moduler la visée pragmatique. Il s'agit d'induire le sens et l'orientation interactive de la question à partir des outils interrogatifs à disposition. Un locuteur peut laisser à son interlocuteur un espace de liberté ou, au contraire, se poser en maître des débats (ces deux exemples, tirés de RITEL, illustrent ce phénomène : *Je voudrais savoir où se trouve la Joconde ? vs Je voudrais savoir dans quel musée est exposé la Joconde ?* - en outre, cf. page 156). En fonction de la nature du mot interrogatif utilisé (ou de la locution), il restreint ou non l'interprétation de son énoncé.

On peut, de ce fait, constater la présence de deux grands types d'indices au sein desquels il est toutefois possible d'opérer des distinctions morphosyntaxiques :

Tout d'abord, l'interrogation adverbiale est une interrogation qui s'articule autour d'un mot interrogatif de type adverbial (*combien*), voire d'une locution interrogative avec un pivot de type adverbial (*combien d'euros*). Pour chaque type ontologique de questions, ce pivot existe et permet de dessiner une première table d'interrogation. En proposant ce type d'interrogation, un locuteur laisse à son interlocuteur une véritable marge de manœuvre. Il peut alors

laisser libre cours à ses opinions au sein de sa réponse, voire se laisser aller à divers commentaires et/ou contestations. Une question s'ouvrant sur un mot interrogatif adverbial (*Où vas-tu ?*) ou une locution interrogative adverbiale (*D'où viens-tu ?*) laissera la porte ouverte à une forme d'ambiguïté interactionnelle. L'interlocuteur pourra choisir de répondre de manière sommaire comme il pourra choisir de réinterpréter la question. Voyant son espace de liberté langagière ainsi respecté, il se posera en interactant efficace, pleinement concerné par la conversation en cours (*Voir un ami – Où me porteront mes pas, pourquoi ?*)

En revanche, une question qui fait appel à une formulation déterminative, qu'elle soit substantive (*À quel endroit vas-tu ?*) ou nominale (*Que fais-tu ?*), n'autorisera pas l'ambiguïté et fera appel à une réponse ontologiquement ciblée. Cette manoeuvre visera à faire de l'interlocuteur une simple interface de réponse (*Je vais au Mans*). L'interrogation déterminative est donc une interrogation qui utilise un outil morphosyntaxique pluriel. Les interrogations déterminatives, on le voit, peuvent se réaliser syntaxiquement de deux façons : la première est portée par un substantif qui indique la portée ontologique de la question (*Quel prix...*), la seconde est réalisée par un verbe, lui aussi porteur du sens ontologique (*Que coûte...*). Ces deux sous-catégories présupposent l'utilisation d'un sous-lexique gradant, et appellent toutes deux en réponse un syntagme nominal (*X euros*). En revanche, compte tenu de ce cadre imposé, la liberté de l'interlocuteur se trouve amoindrie : il se voit ramené au statut d'interface de réponse. Le locuteur, lorsqu'il pose une question sous forme déterminative, confère à son interlocuteur une compétence particulière. Toutefois, celle-ci est réduite car ancrée dans le moment d'énonciation. Elle n'offre que peu de possibilités d'évolution conversationnelle (pour plus d'exemples, cf. chapitre 3, page 156).

Certains types de questions ne peuvent supporter l'ensemble du paradigme interrogatif. Bon nombre de réalisations morphosyntaxiques sont parfois impossibles. Ainsi, le modèle des questions quantificatrices accepte l'ensemble du paradigme interrogatif (seize morphotypes sont alors distingués) tandis que le modèle des questions locatives, par exemple, ne comporte pas d'interrogation déterminative nominale (**Que se trouve X ?*). Pour autant, ces distinctions morphosyntaxiques et morpho-lexicales constituent autant d'illustrations de la pluralité de l'interrogation en français contemporain. Par ailleurs, les cas de défectivité sont peu nombreux et sont, pour la plupart, liés à la valence verbale. La question nominale locative n'est pas possible car le lieu est, par nature, un

circonstant du verbe et non un actant.

Le deuxième axe

Contrairement à l'axe présent en abscisse, il s'agit en ordonnée d'une dimension qui fonctionne toujours à l'identique, que la question porte sur la quantification, la localisation, le temps, la cause, l'identification d'Entités Nommées, les circonstances passées, etc. Ce deuxième axe, qui n'est pas exactement un paradigme puisque certaines combinaisons sont possibles, considère la dimension argumentative des morphotypes : elle met en relief l'ensemble des précautions oratoires et politesses mises en jeu dans l'interaction. Certes, les mélanges sont rares, surtout en langue orale spontanée, mais peuvent apparaître. Comme on l'a vu, une question mêlant interrogation périphrastique et renforcée est possible (*Je voudrais savoir combien est-ce que coûte cette machine ?* - exemple inventé car aucun des deux corpus d'étude n'en atteste), contrairement à une question qui associe interrogation tonique et renforcée (**Est-ce que tu vas où ?*). Ce phénomène s'explique en raison de la portée de l'interaction et de la relation envisagée entre les deux interactants : un locuteur décide à la fois du domaine ontologique dans laquelle interviendra sa question, mais aussi de la façon dont il s'adressera à son interlocuteur. Tantôt maître du débat un peu incisif, tantôt diplômate averti, un questionneur usera de sa position et de ce qu'il sait du contexte et de son interlocuteur pour obtenir satisfaction dans la recherche de la réponse.

Avec ce deuxième axe, il ne s'agit plus de jouer sur la forme de réponse autorisée mais de poser une relation à l'autre. La théorie des Faces [Goffman 1974] a ainsi considérablement guidée cette approche. Chaque morphotype illustre un type de relation à l'autre et appelle une posture spécifique. Ces variations sont uniquement d'ordre morphosyntaxique et se réalisent sous une forme identifiable (fût-ce en reconnaissance automatique de la parole).

Tout d'abord, la variation dite « **prototypique** » est rarement présente en corpus. Il s'agit davantage d'un artéfact grammatical, figé et sans relief, que d'une interrogation effectivement pratiquée. La question *Combien coûte X ?* ne véhicule aucun effet quant à la portée de l'interrogation sur le destinataire. Aucun élément n'est mis en avant. Le locuteur semble prendre de la distance avec son énoncé. Les énoncés avec inversion comme *Où se trouve Paris ?*, voire avec versation commme *Où Paris se trouve-t-il ?* sont des questions posées dans

un monde virtuel, celui d'un locuteur n'ayant aucune connaissance de Paris et qui souhaite davantage amorcer une conversation sur un sujet qu'obtenir une réponse effective. La versation, qui permet au questionneur de disparaître et de laisser le sujet même de l'interrogation (la ville de Paris) comme seul porteur d'interaction n'est autorisée qu'avec ce type de questions. Il s'agit moins de connaître la localisation de Paris que de créer un monde virtuel où Paris figurerait comme entité emblématique (cf. page 232).

La variation **tonique** est une variation dialogique car à visée interpellative. Le mot ou le syntagme pivot de l'interrogation porte l'accent tonique en même temps qu'il occupe la position finale. Le rapport à l'autre est perçu comme plus important que le rapport au monde. Le locuteur désire souligner (parfois dénoncer) le caractère illégitime qu'il confère au propos tenu, à l'action envisagée, sinon à l'interlocuteur lui-même. Demander à quelqu'un *Tu vas où ?*, c'est lui signifier que son déplacement est ressenti comme injustifié. Le locuteur n'envisage pas véritablement de connaître le lieu où son interlocuteur souhaite se rendre, soit parce qu'il désapprouve le déplacement, soit parce que le degré d'intimité entre les interactants est tel qu'il autorise une grande liberté d'expression. Les questions toniques posent un rapport à l'autre fort, la plupart du temps dans une dimension négative. Il s'agit pour le questionneur « d'attaquer » son questionné. Ce dernier, sentant sa Face positive [Goffman 1974] menacée, reçoit une obligation de présence dans l'interaction, une injonction l'obligeant moins à répondre qu'à se justifier. La réponse « escomptée » ne concerne pas tant l'objet de la question que le destinataire lui-même. Ce morphotype intervient souvent dans un cadre interactif houleux, proche de la rupture. Une absence de réponse, voire une réponse interactive marquée du type *Cela ne vous regarde pas !*, constitueraient de bonnes implémentations pour un système automatique.

La variation **renforcée** demeure le seul type pour lequel la réponse escomptée concerne véritablement l'objet de la question. En utilisant la locution renforcée *est-ce que*, le locuteur cherche à mettre en question un objet du monde. Pour obtenir la réponse voulue, il utilise son interlocuteur comme une interface lui permettant de parvenir aux connaissances requises. Il pense en effet son interlocuteur capable de « tenir le rôle ». Cette interrogation n'est nullement interpellative et vise simplement à catégoriser les objets du monde selon l'ontologie idoine.

Enfin, la variation **périphrastique**, elle aussi fortement dialogique, des-

sine un rapport à l'autre positif (c'est donc l'exact opposé de la variation tonique), car elle dédouane par avance une éventuelle méconnaissance de la réponse ou une dérobade de l'interlocuteur. En effaçant toute trace morphosyntaxique d'interrogation, l'énoncé introducteur met l'accent sur la volonté du locuteur d'établir un contact : il souhaite engager un débat et ouvrir les négociations. Cela ne peut se faire sans l'assentiment de l'interlocuteur qui, par de telles précautions oratoires, voit sa Face négative préservée, et reste libre d'entrer ou non dans l'interaction. Les précautions et politesses mises en œuvre [Kerbrat-Orecchioni 2005] créent ainsi un rapport questionneur/questionné positif et interactivement efficace. Avec une question du type *je voudrais savoir comment fonctionne cette machine*, il s'agit moins d'obtenir un mode d'emploi détaillé que d'indiquer à l'autre que l'on souhaite surtout son intervention.

Le français contemporain exprime l'interrogation par des moyens morphologiquement discriminants où le mot interrogatif induit la nature de la réponse escomptée et la part d'investissement laissée à l'autre dans sa réponse. Par ailleurs, il autorise de nombreuses variations qui établissent un rapport au monde et, le cas échéant, un rapport à l'autre marqué. Ces modèles bidimensionnels fondés sur des indices morphosyntaxiquement repérables, y compris par un système automatique, pointent vers des « réponses escomptées » divergentes. Toutefois, pour autoriser une « cartographie » complète de l'interrogation, une nouvelle dimension doit y être ajoutée. Cette dimension, appelée dimension « ontologique », a pour but de répertorier, en profondeur, l'ensemble des possibilités ontologiques permettant un questionnement. Toute question met en balance un rapport au monde avant parfois de poser un rapport à l'autre : c'est précisément ce rapport au monde qui est examiné avec la dimension ontologique.

Le troisième axe

L'objet du monde choisi par le locuteur est mis en question : ce dernier tente de mieux l'appréhender, soit en le nommant (on peut penser aux Entités Nommées), soit en l'identifiant *via* des formulations qui visent à le circonscrire dans un espace donné (on peut cette fois penser aux questions temporelles et locatives) ou qui explicitent son existence (les questions en *pourquoi* et en *comment* sont, à ce titre, particulièrement efficaces). Le caractère interactif de toute conversation spontanée conduit d'une part, à comprendre puis à

organiser l'analyse des énoncés interrogatifs en fonction de leurs réponses escomptées (en prenant en compte la variabilité sur un axe allant de la réponse négative, souvent une non-réponse, à la réponse positive, pleinement attendue et donc satisfaisante pour le locuteur). D'autre part, il a permis de faire entrer certains paramètres supplémentaires au sein des définitions ontologiques. Ainsi, quatre ensembles typologiques peuvent être distingués :

- Le premier ensemble est exempt de modèles car il est prioritairement porté par sa fonction phatique. Toute conversation, même la plus brève et la plus véhémente, envisage l'échange. En établissant un lien avec l'autre, en réactivant ce lien ou en faisant appel aux savoirs (savoirs « savants » et savoirs faire) de son interlocuteur, un locuteur, quel qu'il soit, cherche à établir un canal de communication et à l'expérimenter. Des interrogations du type *Comment ça va ?, Quoi de neuf depuis hier ?, Dis, tu m'écoutes ?* ou *Tu peux me passer le sel ?*, mettent en avant une volonté prioritairement interactionnelle : celle d'entrer en contact avec celui qui sera sujet écoutant mais aussi sujet parlant autonome voire sujet agissant (en passant le sel ou en claquant la porte, le cas échant). En outre, ces questions dont la portée illocutoire est indéniable, se caractérisent par leur réponse laconique binaire : *bien/mal, rien/tout* ou *oui/non*. Il importe moins, dans le cas de ces questions, d'obtenir une réponse factuelle que d'établir une relation à l'autre sur divers modes. Ces questions ne comportent aucun élément utilitaire ; elles font au contraire appel à une dimension rhétorique et argumentative.

- Le deuxième groupe rassemble trois modèles qui possèdent un point commun : tous trois ont pour objectif de fixer l'objet du monde mis en question. Les mots interrogatifs *quand, où* et *combien* ont la particularité d'attendre en réponse un substantif gradant (*X heures ; 8 rue Y, X euros*). Ces interrogations sont portées par la modalité épistémique : elles sont ancrées dans un rapport au monde puisqu'elles cherchent à en mesurer les objets. Il arrive fréquemment que, dans une conversation portant sur un même objet du monde, des couples de questions appartenant à cette triade, apparaissent simultanément (cf. prise de rendez-vous entre deux interlocuteurs : *C'est vrai, tu viens ? Mais à quelle heure et où se donne-t-on rendez-vous ?* - exemple issu du corpus SMS). Il s'agit, avec ce type ontologique, de fixer l'objet visé selon une unité de mesure. Ces questions appellées questions **factuelles**, sont simples et facilement identifiées par l'ensemble des locuteurs (cf. résultats de l'enquête *via* le logiciel *limesurvey*, page 240).

- Le troisième ensemble s'articule autour d'une obligation commune à toute conversation : étiqueter les objets du monde dont il va être question afin de clarifier le propos. Le concept d'Entités Nommées, emprunté au TAL, a donné lieu à ce troisième volet ontologique. Les Entités Nommées constituent autant d'heuristiques, qui ont été mises au point en reconnaissance de la parole et en recherche d'information (On peut penser notamment aux conférences MUC : Message Understanding Conferences [Grishman 1996]). Cet ensemble comprend cinq sections, qui ont toutes pour vocation de nommer l'objet du monde mis en question afin de l'identifier distinctement au sein du propos en cours. Il s'agit moins de définir cet objet du monde que de lui donner une étiquette qu'il recevra tel un nom propre. Ce concept a donné naissance à cinq modèles selon cinq possibilités d'appartenance identitaire. Il peut s'agir d'une **Personne** (la question *Comment s'appelle l'actrice qui joue dans le dernier film de Lars Van Trier ?* correspond à une question Entité Nommée Personne), d'un **Lieu** (*Quel est le monument le plus visité de Paris ?* - question Entité Nommée lieu), d'un **Objet** (*Qu'est-ce que tu écris ?* - question Entité Nommée objet), d'un **Evénement** (*Que s'est-il passé le 19 juin 2006 ?* - question Entité Nommée événement) ou enfin d'une **donnée chiffrée** (*Quel est le numéro de département de l'Orne ?* - question Entité Nommée, dite Numex).

Force est de constater que la distinction objet/événement, bien qu'opérante en de nombreux cas, est parfois sentie comme délicate par les locuteurs-tests sondés lors de l'enquête de satisfaction (cf. page 240). Elle autorise certes la distinction entre la valence d'un verbe pour la question EN-Objet (*Qu'est-ce que tu manges de bon ?*) et la complémentation d'un verbe d'action pour la question EN-Evenement (*Que fais-tu ce soir ?*). Toutefois, elle intervient à un niveau d'analyse déjà élevé, qui ne fait pas forcément état d'indices morpho-syntaxiques discriminants. Ce fait s'explique donc par le rôle de première importance que joue le contexte pour ce type de distinction (cf. page 151).

- Le quatrième et dernier ensemble prend en charge un besoin nécessaire à toute conversation : expliquer l'existence des objets du monde mis en question. Bien qu'exigeant une activité cognitive lourde, ce type ontologique demeure incontournable. Quatre distinctions, qui fonctionnent deux à deux selon une orientation passé/avenir, sous-tendent cette catégorie. Les deux premiers sous-genres interrogent sur le /pour-quoi/ de l'objet visé. En cherchant les causes de l'état de l'objet visé, l'orientation de la question se fait sur le passé et le mot interrogatif utilisé sera *pourquoi*. On pense, à ce titre, au concept de

cause efficiente chez Aristote où l'agent est à l'origine du changement ou du repos. En revanche, en voulant expliquer le fonctionnement de l'objet visé, l'orientation de la question se fera sur le présent et l'avenir ; le mot interrogatif utilisera une formulation orientée de type *à quoi* (*À quoi sert la couche d'ozone ?*). Le concept de cause finale qui, toujours au sein de la philosophie aristotélicienne, envisage le but, est ici en cause. Dans les deux cas, il s'agit de revenir sur un constat et de regarder, à partir d'un point, selon une double orientation passé/avenir.

Les deux autres sous-genres constituent une variation sur le *comment*. Ils permettent d'interroger sur la manière, c'est-à-dire la façon d'être de l'objet visé. Là encore, une double orientation est possible : si le regard se tourne sur la gauche, qui symbolise le passé, il ira chercher les circonstances qui ont permis cet état pour l'objet visé (*Comment James Dean est-il mort ?*) Si, au contraire, le regard est dirigé vers la droite, qui symbolise l'avenir, c'est une marche à suivre, une procédure qui est demandée (*Comment faire une excellente purée de pommes de terre ?*). Une nouvelle fois, les concepts de cause efficiente et de cause finale peuvent être convoqués avec les mêmes effets (cf. page 110).

En explorant le lien effectif qui existe entre la forme de la question et la forme de la réponse, les modèles se fondent sur des indices observables, y compris par un système automatique voulant s'approcher ou du moins reproduire le dialogue entre interactants humains. Ils prennent également en compte les choix morphosyntaxiques, pragmatiques et argumentatifs du locuteur, pour aller au plus près de sa réponse escomptée, et ainsi permettre la formulation d'une réponse effective pleinement satisfaisante.

Premiers constats

On l'a déjà souligné, compte tenu de la diversité de ses expressions, l'interrogation constitue un « lieu de la langue » privilégié pour appréhender les marqueurs dialogiques du français. En posant une question, tout locuteur a pour but d'obtenir la réponse la plus adéquate tout en essayant de ménager sa propre Face [Goffman 1974], mais aussi celle de son interlocuteur. Cette réponse peut prendre la forme d'un simple mot, elle peut aller jusqu'à l'action. La conversation devient un espace où la parole n'est pas dans la proximité et l'immédiateté mais dans le différé. Chaque tour de parole représente une

avancée voire un recul : Les morphotypes employés témoignent du degré de négociation voulue par les interactants.

En analysant, à partir des modèles et à travers différents corpus de langue spontanée, les morphotypes de l'interrogation, la démarche revient à se fonder sur la morphosyntaxe des énoncés réellement pratiqués pour aborder le contenu intentionnel du langage en interaction. Les modèles apportent une substance aux travaux interactionnistes, essentiellement planificateurs, décrits au premier chapitre.

Certes, comme le rappelle [Kerbrat-Orecchioni 2004] dans son article sur les interactions orales :

> « la langue contraint le locuteur à faire rentrer tous les contenus de pensée dans des tiroirs lexicaux et grammaticaux préalablement constitués, parfois en forçant un peu, parfois en rusant avec les catégories préexistantes, car dans sa grande sagesse la langue a aussi prévu (sous la forme des modalisateurs, des hedges et autres procédés de l'approximation), la possibilité d'assouplir les frontières catégorielles, afin que l'on puisse s'accommoder de la tyrannie des catégories qu'elle nous impose. »

Il existe donc en français oral, *a fortiori* en oral spontané, des compositions complexes alliant différents morphotypes. On pense tout d'abord, aux formulations alliant locution renforcée, périphrase verbale et formules de politesse (*Pardon, je voudrais savoir où est-ce que ça se trouve, s'il vous plaît ?* - exemple issu du corpus OTG). Cette tyrannie catégorielle dont parle Catherine Kerbrat-Orecchioni, qui peut s'expliquer d'une part par l'évolution diachronique elle-même, et d'autre part par la richesse des outils du français, entraîne parfois quelques difficultés dans la réussite d'une conversation. L'interlocuteur peut se demander quelle visée est privilégiée. En outre, c'est une difficulté supplémentaire pour la recherche sur les systèmes automatiques. Il convient toutefois, dans un premier temps, de distinguer le fonctionnement et les effets de chaque morphotype dans sa singularité d'emploi.

Il s'agit, en alliant modélisation et description, d'étudier chaque morphotype en fonction de l'objet de la question, de l'espace de réponse accordé à l'interlocuteur et des précautions et politesses mises en œuvres en conversation. Dans le cadre d'un développement informatique, ce type de prise en charge permettrait de traiter les questions posées en entrée par les utilisateurs avec plus de précision et d'exactitude.

2.4 Modalité interrogative et réalisations informatiques

La Communication Médiée par ordinateur (cf. chapitre 1, page 23), représente un domaine à l'intérieur duquel les finalités pédogique et didactiques priment. Toutefois, bon nombre de systèmes automatiques ne sont pas créés pour devenir une interface entre interactants à distance. Ce sont eux qui sont les destinataires des propos et/ou entrées écrites des locuteurs humains : les Systèmes de Questions/Réponses (dorénavant notés SQR) ont par exemple pour but de renseigner leurs utilisateurs sur les questions qu'ils peuvent se poser. Lorsque ces systèmes fonctionnent en domaine fermé, c'est-à-dire dans un microcosme où l'essentiel des situations ont pu être envisagées et dont l'essentiel des solutions ont pu recevoir une forme d'implémentation, les résultats sont massivement positifs.

En revanche, lorsque un SQR a pour objectif de fonctionner en domaine ouvert, c'est-à-dire dans la réalité du monde et de ses objets, les résultats sont plus aléatoires. Non seulement ils sont fonction des connaissances implémentées dans la machine, mais ils dépendent également de la façon dont on les interroge et du type de réponse attendue (fouille de documents, surlignage, réponses syntaxiquement construites, . . .). Toutefois, avant d'évoquer ces difficultés, il est nécessaire de définir ce qu'est un SQR.

2.4.1 Les systèmes de Questions/Réponses

Les Systèmes de Questions/Réponses ont pour objectif d'associer une question factuelle, demandant la réponse, à un fait (*Qui est l'actuel président des Etats-Unis ?*), à une réponse précise et non discutable (*Barack Obama*). [12] Or, le fait de travailler en domaine restreint (la politique américaine par exemple) peut permettre l'implémentation de documents idoines et donc une recherche d'information facilitée. Il faut, à ce propos, rappeler que les étapes de recherche d'information puis d'extraction d'information constituent les éléments clés de ce type de systèmes. Pour reprendre les propos de [Séjourné 2009], la recherche d'informations :

12. Il faut noter que les questions totales, qui attendent en réponse une confirmation ou une infirmation pour le fait posé dans la question (Ex : *Le congrès américain dispose-t-il d'un président de séance ?*), sont généralement considérées comme une sous-catégorie des questions factuelles.

> « a pour but de trouver toute l'information correspondant aux besoins exacts d'un utilisateur dans le minimum de temps et avec le maximum de précision. »

Il s'agit, au sein d'une somme de documentations considérables et dont le nombre va toujours croissant, de trouver aussi rapidement que possible les sources capables d'apporter des éléments de réponses correctes à l'information sollicitée dans la question. L'extraction d'information, quant à elle, consiste en une analyse des sources préalablement trouvées afin d'en extraire, de façon automatique ou semi-automatique, les informations requises pour la construction de la future réponse. Ces extractions concourent l'organisation, en bases de données, d'informations précises, ou bien elles participent à l'alimentation d'applications destinées à construire des ontologies, qui améliorent la compréhension de textes (cf. la reconnaissance d'Entités Nommées, par exemple).

Au-delà même de tout effort « linguistique » pour formuler une réponse syntaxiquement correcte et sémantiquement satisfaisante pour un destinataire, ce travail informatique en amont est nécessaire. Si le domaine est dit « restreint », il est possible de tenter de le circonscrire. Les Entités Nommées du domaine font alors l'objet d'une liste fermée (par exemple, la liste des présidents américains depuis la ratification de la Constitution). En revanche, si le SQR est conçu pour fonctionner en domaine ouvert, la tâche n'en est que plus complexe du fait, entre autres, de la multitude d'informations à classer, à répertorier puis à sélectionner. Les listes d'Entités Nommées deviennent des listes ouvertes pouvant inclure des références jusqu'alors inconnues.

Par ailleurs, l'une des problématiques des SQR est de proposer une véritable interaction entre l'humain et la machine. Comme le montre [Rosset 2005], de nombreux systèmes ne peuvent intégrer l'interaction de façon dynamique : ils sont contraints de restreindre le concept à la résolution d'enchaînements de questions simples et de rappels anaphoriques. Ce type de SQR est ainsi programmé pour gérer l'enchaînement complexe suivant : la deuxième question d'un même interlocuteur comporte un rappel anaphorique faisant référence à un élément de sa première question. Dans l'exemple ci-dessous, construit pour les besoins de l'illustration à partir d'un énoncé issu de RITEL, le substantif « pays » est repris par l'adjectif possessif anaphorique *sa* :

- Locuteur : Je voudrais connaître le pays dont le sucre est la monnaie ?
  Intervention du système [. . .]

- Locuteur : Quelle est sa capitale ?

Grâce à une représentation syntaxique schématisée et à une gestion de l'historique appropriée, les SQR les plus performants (dont celui qui a permis la constitution du premier corpus d'étude, RITEL) sont en mesure de lier le substantif et sa reprise, afin de permettre une recherche d'information adéquate. Même si l'interaction est appréhendée sous sa forme minimale (la résolution de chaîne anaphorique), il s'agit d'une réelle avancée en matière de CMO. En incluant des sources de connaissances multimodales : acoustiques, phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques, sémantiques, mais aussi pragmatiques et dialogiques (on pense, entre autres, aux systèmes qui incluent des phénomènes d'ouverture et de clôture mais aussi de politesse en tout genre), les SQR les plus performants tentent d'imiter le dialogue humain car ils prennent l'interlocuteur en considération. Celui-ci peut, à tout moment, modifier sa requête, la transformer, ou abandonner l'échange. Toutefois, cette imitation est loin d'être parfaite et les systèmes répondent le plus souvent « à côté » ou du moins, en offrant l'information-réponse hors de tout effort de contextualisation.

2.4.2 Gestion de l'information

Outre les phénomènes de recherche et d'extraction d'informations, l'insertion dans un *pattern* de réponse de l'argument manquant de la question constituerait une avancée. Celle-ci rendrait non seulement les écrans tactiles ou autres *smartphones* indispensables, mais susciterait un engouement pour les systèmes à entrée et sortie vocales : il ne s'agirait plus seulement de présenter un ensemble de documents spécifiques et pertinents permettant au questionneur de trouver des bribes de réponses, mais de lui offrir une réponse, morphosyntaxiquement stable et interactivement efficace, qui plus est, en langue naturelle.

En se référant aux travaux de thèse de [Séjourné 2009], l'on comprend que les étapes de recherche puis d'extraction d'informations sont complexes, car sous-tendues par des impératifs argumentatifs et interactionnels.

> « L'information est disponible soit sous forme de textes, pages, passages, phrases soit sous d'autres formes comme des graphiques ou des présentations plus adaptés au type d'élément manipulé. Pour gagner en

> précision, une solution est d'obliger la machine à travailler dans le langage de l'utilisateur et non pas l'inverse. »

Outre les difficultés inhérentes aux techniques et technologies utilisées, les impératifs pour envisager la réussite de l'échange, sont à regrouper selon deux ensembles. D'une part, le système doit être synchrone : il doit pouvoir livrer l'information requise en un minimum de temps afin de ne pas créer d'attente chez l'utilisateur. Cette attente détruirait en effet l'illusion de la conversation et de l'interactivité. D'autre part, le système doit travailler en « langue naturelle ». Il doit être en mesure « d'interpréter » les éléments de la question, que ce soit par une approche statisque et/ou lexicale, type « sacs de mots ». Mais il doit également réagir dans la langue de l'utilisateur afin de lui donner l'illusion, encore une fois, d'un échange conversationnel standard. Le système ne peut plus se contenter d'envoyer des bribes de documents et/ou des étiquettes, il faut qu'il génère une réponse syntaxiquement et argumentativement adpatée.

Par ailleurs, l'étape d'extraction d'informations, bien que cruciale, est elle-aussi délicate. Une fois les documents sélectionnés par la recherche d'informations, une pondération est opérée en fonction des modules d'analyse de la question afin de rester au plus près du domaine et de l'objet visé. Ainsi, pour reprendre les propos de [Séjourné 2009] :

> « le système effectue l'extraction de la réponse par utilisation d'un patron. Les patrons d'extraction de réponses sont des séquences génériques en fonction des analyses réalisées précédemment. la forme de ces patrons reflète la forme attendue de réponse. »

L'objectif est d'obtenir en sortie, l'aide la plus complète possible pour que l'utilisateur, à défaut de d'obtenir une réponse argumentativement et interactivement satisfaisante, en totale adhésion avec sa réponse escomptée, puisse contruire sa propre réponse cohérente.

En outre, le fait, pour un système comme RITEL par exemple, de travailler en domaine ouvert accroît la difficulté de ces phénomènes de gestion de l'information. Les objets visés ne sont plus circonscrits à un domaine, dont le vocabulaire, les usages et les liens ont été analysés pour être « appris » par le système. Il s'agit de livrer à l'utilisateur une somme de connaissances incommensurables, qui appartiennent au monde réel tout entier. La nécessité de recourir à un effort de modélisation s'impose afin de conserver la dynamicité car elle fait la réussite et la pérennité des systèmes automatiques.

2.4.3 Connaissances dynamiques : la nécessité d'une modélisation

Le présent travail, en relevant systématiquement les indices repérables de l'interrogation en français contemporain et spontané, a pour but d'offrir une « cartographie » conduisant au contenu intentionnel et émotionnel de l'interaction. Cet effort de modélisation vise à rendre compte de l'interrogation à chaque fois qu'elle se présente. Il se doit de rencontrer les données attestées avant d'être amendé et amélioré par ces dernières.

En raison de la double inscription de cette thèse (modélisation de l'interrogation en français spontané d'une part, et automatisation de la description d'autre part), on a toujours été convaincu de la nécessité de recourir à une description modélisée. Il fallait tout d'abord respecter la perspective informatique au sein de laquelle et avec laquelle on travaillait : une modélisation s'imposait afin de conserver suffisamment de généricité pour envisager une implémentation, ou du moins une projection théorique à des fins systématiques. Toutefois, la modélisation devait également répondre à des fins linguistiques. L'objectif était d'une part de circonscrire la modalité interrogative dans son ensemble et d'autre part, de rendre compte de manière simple des morphotypes en usage. Il était impératif construire des modèles suffisamment dynamiques pour respecter les contingences d'une conversation orale spontanée.

En s'intéressant aux caractéristiques morphosyntaxiques de l'interrogation tant d'un point de vue diachronique et normatif que dans le cadre d'une conversation spontanée, ce travail a pour objet l'interrogation en interaction. Toutefois, il n'a pas été possible d'intégrer la dimension prosodique à ce travail, ce qui constitue un regret. En revanche, un soin tout particulier a été accordé à faire état des contextes d'utilisation des différents morphotypes, afin de rendre à chacun la valeur qu'ils possèdent en synchronie et en interaction. Les différentes philosophies du langage abordées tout au long du premier chapitre, ont permis d'apporter un solide éclairage théorique. Par ailleurs, la rencontre avec les données attestées au sein de corpus, non pensées pour les besoins de l'expérimentation, ont permis de construire puis d'amender les modèles. Tout d'abord, le modèle plane s'est vu ajouté une dimension supplémentaire, qui prend en considération l'ontologie convoquée par la question. Cet axe, qui se fonde sur l'étude du domaine convoqué *via* l'outil interrogatif utilisé, autorise l'étude des éléments contextes les plus adéquats, et seulement de ceux-ci.

Chapitre 3

Les corpus d'énoncés attestés

L'interaction verbale qu'il s'agisse d'échanges automatisés avec questions-réponses, de dialogue entre un humain et une machine ou de conversation entre interactants humains, doit exploiter les formes linguistiques réellement pratiquées et observables dans les corpus pour appréhender l'intentionnalité des interactants. Comme on l'a vu au cours du précédent chapitre, les travaux de [Luzzati 2006] sur les questions quantificatrices ont constitué un fondement théorique pour construire le modèle *princeps*. En partant d'un premier corpus issu d'un SQR à visée dialogique (*RITEL*), une première cartographie a été dressée. Puis, on l'a appliqué à un second corpus de télécommunication (« *Un SMS pour la science* »). Ce second corpus a abouti à une cartographie radicalement différente (cf. les modèles peuvent être consultés au sein des annexes du présent travail, page IX).

Certes, ces deux corpus ne constituent pas deux corpus d'échanges conversationnels : RITEL, compte tenu de sa dimension computationnelle, demeure codifié et présente une structure langagière rigide. Les échanges, lorsqu'ils sont possibles, reflètent avant tout l'effort du locuteur humain. Le corpus SMS, quant à lui, même s'il représente un prélude à la conversation, fait état d'une langue spontanée à défaut d'être conversationnelle. Les résultats obtenus sur chacun des corpus sont donc nécessairement en opposition. Toutefois, ces disparités ont amené à reconsidérer les hypothèses initialement requises lorsqu'on s'intéresse aux études morphosyntaxiques : les apports théoriques, aussi nécessaires et incontournables soient-ils, ne remplacent pas les données attestées. Ils ne viennent pas non plus les falsifier. L'objectif n'est pas de créer des frontières imperméables entre ce qu'on peut décrire à l'aide des théories et les

énoncés-problèmes, qui finissent par invalider, s'ils sont trop nombreux, lesdites théories. Le but de ce travail est, au contraire, de mettre en lumière les évolutions ainsi que les structures pérennes de la langue. On veut montrer que la langue spontanée n'est pas le strict brouillon de la langue préparée. Il s'agit, en dehors de la traditionnelle distinction écrit/oral, de considérer les pratiques langagières dans leur réalité et de voir comment les circonscrire au mieux afin de rendre aux descriptions morphosyntaxiques une légitimité d'usage et une dimension utilitaire.

La confrontation aux énoncés attestés a permis de constater la réalité des pratiques langagières, notamment lorsqu'il s'agit d'énoncés qui présentent une part de spontanéité : ceux-ci sont souvent proférés à l'oral et sont surtout « conçus et perçus au fil de leur énonciation ». Par conséquent, ils n'autorisent pas de retravail discret ce qui leur confère un caractère « brut » particulièrement riche d'apprentissage lorsqu'on s'intéresse à l'intentionnalité des locuteurs.

En recourant à des corpus de langue attestée pour tester les modèles, il s'agit de vérifier l'utilisation d'énoncés, par essence non prévisibles et souvent complexes. Par ailleurs, cette « plongée » dans les données doit supporter, outre la validation des modèles eux-mêmes, leur amendement ainsi que leur enrichissement. La diversité des questions posées tant par les utilisateurs du système *RITEL* que par les usagers du téléphone a offert un large éventail d'exemples à classer. En incluant cette diversité langagière, on a été en mesure d'opérer les regroupements et distinctions nécessaires à la construction du modèle final dont le dessein est double : il est, d'une part, destiné à décrire la modalité interrogative en français spontané et doit, d'autre part, servir de fondement à une implémentation machine.

En outre, les interactions constituent un miroir réfléchissant des contextes d'énonciation : les conclusions tirées, tant à partir des données chiffrées qu'en s'appuyant sur des remarques d'ordre pragmatique, ne valent que par rapport aux corpus choisis. Il s'agit de donner à voir, à travers un effort de cartographie, l'interrogation en français contemporain. Lorsque on parle de « cartographier » l'interrogation en français contemporain, on entend **offrir une visualisation des pratiques langagières de l'interrogation selon leur répartition d'usage**. Il s'agit donc de représenter, à partir des modèles mis au point, et selon chaque corpus d'énoncés attestés étudié, de parvenir à cartographier les pratiques de l'interrogation. Les modèles ont pour objectif de circonscrire la

plupart des emplois de l'interrogation. Sauf volonté énonciative particulière, les modèles représentent l'ensemble des morphotypes en usage. Lorsqu'il y a, au sein de ces modèles, des cas de défectivité, c'est uniquement en raison des possibilités de la langue. Les « cartographies », auxquelles chaque analyse aboutit, sont donc fonction du corpus étudié et autorisent une répartition par espaces d'utilisation des morphotypes interrogatifs en fonction de leur fréquence. Elles donnent à voir quelles sont les structures et les ontologies les plus employées et les plus stables, et quelles sont celles qui, malgré leur peu de fréquence d'usage, attestent d'une volonté interactive particulière et constituent des Actes de Langage [Searle 1969] à elles seules (on peut notamment penser aux questions toniques). En formulant autant de cartes que de situations dialogiques, l'objectif n'est pas d'opérer des distinctions entre la norme et les énoncés « à la marge », qu'ils soient aggrammaticaux ou considérés comme trop familiers mais, au contraire, de visualiser l'épaisseur de la modalité interrogative dans la totalité de ses usages.

3.1 Présentation des corpus de travail

La description du français a longtemps reposé sur des distinctions ayant partie liée aux registres de langue. On décrivait le français familier, courant ou soutenu, en ne prêtant que peu d'attention aux pratiques langagières, qu'elles soient ou non spontanées. Ainsi, comme le rappelle Claire Blanche-Benveniste dans [Blanche-Benveniste 2000], l'opposition écrit/oral est avant tout guidée par la dichotomie incorrect-mauvais/correct-bon.

> « Dans l'opinion courante, et parfois même chez certains linguistes contemporains [1], la langue parlée s'oppose à la langue écrite comme le **mauvais français** s'oppose au **bon**. »

Elle surenchérit en rappelant que, les dichotomies non poreuses ne servent à rien, et ne permettent pas l'enrichissement de la langue à travers ses descriptions morphosyntaxiques. Il est clair, en effet, qu'une description par *genres* autoriserait la prise en compte de tous les énoncés effectivement proférés, quelles qu'en soient les conditions d'énonciation.

1. L'auteur cite alors Olivier Soutet, qui, dans son ouvrage intitulé *Linguistique*, paru aux PUF en 1995 (Coll. « Premier cycle »), déclare que « *L'oral s'accomode d'un niveau tendant davantage vers le populaire ; les licences syntaxiques n'y sont pas rares ; redondances, phrases incomplètes, mal construites, etc.* »

> « En fait, cette lutte entre le mauvais usage de la langue et le bon va bien au-delà de l'opposition entre parlé et écrit. [...] La linguistique contemporaine a proposé des classement qui dépassent l'opposition trop rigide entre les deux seuls pôles de l'oral et de l'écrit. Il n'y aurait pas une opposition tranchée mais **continuum** de pratiques différentes de la langue, tant par l'écrit que par l'oral. En analysant certaines caractéristiques, on peut classer ces pratiques en autant de **genres**. Les fautes de grammaire, dont on fait souvent grief à la langue parlée en général, n'y sont pas réparties de façon égale. »

Ainsi, il est préférable de parler de **français spontané** pour décrire **tous les énoncés produits sans mouvement réflexif en amont et dans l'urgence de la situation conversationnelle**. Comme on l'a déjà souligné, à la suite des travaux de [Coursil 2000], un énoncé spontané se caractérise par le fait que son locuteur est le premier auditeur de ses propos : il construit donc son énoncé au fur et à mesure de son énonciation et de l'épaisseur qu'il prend dans la conversation.

Les différentes « fautes de grammaires », qu'elles soient syntaxiques, morphologiques ou qu'elles se rattachent davantage aux disfluences (cf. chapitre 1, page 23) sont alors traitées pour ce qu'elles apportent à la description de la langue, y compris sur le versant pragmatique, plutôt que pour ce qu'elles ôtent à la légitimité de leur auteur.

Avec les travaux linguistiques à visée sociologique et anthropologique de Bally ([Bally 1909] et [Bally 1913]) d'une part, et l'entreprise grammaticale de Damourette et Pichon [Damourette 1934] qui, font du langage le vecteur émergeant de la pensée d'autre part, les références au français dit « non académique » ont permis de faire avancer la description de la langue à travers des « exemples » plus ancrés dans la réalité de leur contexte énonciatif. Toutefois, ces derniers ne reposaient pas sur des faits attestés et clairement objectivables. Damourette et Pichon font par exemple référence dans l'ensemble de leur grammaire [Damourette 1934], à ce qui semble être des catégories socio-professionnelles, c'est-à-dire à des « parlures » faisant état de l'identité des locuteurs et de leur contexte conversationnel[2]. La « parlure » vulgaire s'oppose ainsi à la « parlure » bourgeoise, mais aucune d'entre elles ne se définit pour et par elle-même. Elles ne reçoivent de caractéristiques qu'en fonction de leur

2. Une rapide définition de la « parlure » est donnée dans le glossaire adjoint à l'ouvrage [Damourette 1934] : *Manière de parler propre à une classe sociale.* Toutefois, les deux auteurs ne s'étendront pas davantage sur le contenu de ce qui est « propre » aux parlures en question.

opposition ; caractéristiques, qui revêtent alors un caractère sociologique, sans pour autant reposer sur des données chiffrées. On ignore par ailleurs la part de la prosodie dans ces classifications.

Les énoncés sont cités sans autre forme de procès ; il devient alors délicat de faire la part des choses entre les exemples construits pour les besoins de la démonstration, les exemples réellement attestés et contextualisés, les exemples en « ouïe-dire » et enfin les exemples empruntés aux auteurs « classiques » avec toute la subjectivité et la littérarité qui les caractérisent.

Ces corpus, saisis « à la volée » ont certes le mérite de faire état de bribes de conversations (avec son médécin, l'institutrice de ses enfants) mais n'ont qu'une valeur testimoniale réduite : la mémoire humaine ne peut retenir plus de quelques dizaines de secondes d'énoncés oraux [Blanche-Benveniste 2000]. Des erreurs et quelques oublis peuvent se glisser dans la retranscription et ainsi trahir l'énoncé premier en même temps que l'intentionnalité qu'il véhiculait. De plus, comme on l'a déjà souligné, le contexte d'énonciation est primordial : on ne s'adresse pas à un représentant d'une certaine autorité (médecin ou institutrice), dont la légitimité peut difficilement être remise en cause, comme l'on s'adresse à son enfant ou à son conjoint. Les affects ainsi que la perception que l'on a des Faces d'autrui [Goffman 1974] entrent en ligne de compte et modifient nos propos.

Comme le rappelle Claire Blanche-Benveniste [Blanche-Benveniste 2000], il faut nécessairement une trace écrite pour étudier les manifestations langagières issues de l'oral. C'est précisément la raison pour laquelle on a choisi d'étudier des énoncés attestés en corpus transcrit.

> « On ne peut pas étudier l'oral **par l'oral**, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le recours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer des morceaux. »

Ce n'est que des décennies plus tard, comme le rappelle Daniel Luzzati au sein de son site `http://www-lium.univ-lemans.fr/~luzzati/recherches/corpus.html`, que Raymond Queneau[3] soulignera, parmi d'autres, l'importance des avancées technologiques pour la description de la langue :

> « l'usage du magnétophone a provoqué en linguistique une révolution assez comparable à celle du microscope avec Swammerdam. »

3. dans Queneau, R.,(1950), *Bâtons, chiffres et lettres*, Gallimard, coll. « Folio », Paris.

Finis les relevés fastidieux, crayon à papier à la main ; place aux techniques d'enregistrement qui permettent non seulement de relever les énoncés oraux, spontanés ou non, mais aussi de les replacer dans leur contexte énonciatif. De ce fait, on peut non seulement les analyser d'un point de vue morpho-syntaxique mais également leur réattribuer une valeur pragmatique, indice de l'intentionnalité du locuteur.

Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean [Blanche-Benveniste 1988] tentaient, dès le début des années 1990, de donner des lettres de noblesse au **français parlé**. Outre un état de l'art bibliographique considérable, qui a pour but de souligner que l'étude de ce français doit se départir de la prétendue distinction écrit/oral, ce travail offre une liste de corpus transcrits disponibles. Elles ont cherché à détruire un à un les « mythes séparateurs » qui se sont construits autour du syntagme « français parlé » : le français parlé n'est pas opposé au français écrit. Il n'est pas forcément populaire, familier et ne constitue pas non plus le principal vecteur des changements dans la structure de la langue. Ce faisant, elles ont contribués à le réhabiliter et à faire de la linguistique de corpus un véritable domaine de recherche en morphosyntaxe. Toutefois, de l'aveu même des auteurs dans [Blanche-Benveniste 1988], un long chemin reste à parcourir puisque :

> « quand on parcourt une documentation sur le français parlé depuis le début du vingtième siècle, on est frappé par la persistance de quelques grands mythes qui ont pour effet de « séparer » ce qu'on appelle le « français parlé » de l'ensemble de la langue ; on le voit retranché, mis à l'écart – pour le décrier comme pour l'encenser. Assimiler le parlé au populaire, c'est le retrancher du français légitime ; y voir la source des innovations ou des conservatismes, c'est le retrancher dans le temps ; opposer le parlé à l'écrit, c'est lui assigner une place bien à part ; l'accabler d'étiquettes et de « niveaux », c'est vouloir le cantonner dans certaines activités de langage et l'exclure des autres. Toutes ces séparations sont faites, en général, sans la moindre étude sérieuse préalable. On sépare le français parlé du reste avant même de savoir en quoi il consiste, avant de l'avoir défini, comme s'il s'agissait là d'une évidence. Ces mythes séparateurs circulent dans ce qu'on appelle « l'opinion commune », certes ; mais ils se glissent aussi dans les études de bien des spécialistes. »

En revanche, en signifiant la nécessité de s'intéresser aux données attestées pour décrire le « français tout court » dans [Blanche-Benveniste 1983], elles ont ouvert la marche à des études à visée ascendante : le linguiste, et en particulier

le morphosyntacticien, doit s'appuyer sur des relevés d'énoncés pour en tirer des conclusions sur les pratiques et les usages [Morel 1988]. Certes, dès lors qu'on relève des énoncés pour en faire un corpus, on en fait une somme d'objets statiques. En les réifiant, on les dénature inéluctablement. Cependant, ces énoncés réellement attestés permettent d'avoir présent à l'esprit que le langage n'est que processus et non le fruit d'une architecture figée, soumise aux seules lois de la norme.

3.1.1 Des corpus en langue naturelle

La nécessité de trouver des énoncés interrogatifs réellement attestés avec, si possible, leur contexte immédiat d'énonciation, a conduit à s'interroger sur la méthodologie de constitution des corpus. Comme le souligne Olivier Baude dans [Baude 2006],

> « un corpus oral est une collection ordonnée d'enregistrements de productions linguistiques orales et multi-modales réalisées par des chercheurs. »

Cette collection, au même titre que le travail d'un entomologiste qui recueille des papillons, doit faire l'objet d'un classement et d'un état des lieux des conditions d'expérimentations : s'agit-il d'un recueil en conditions écologiques (réalisé en milieu naturel, dans une situation déjà connue par le sujet) ou est-il soumis à un contexte particulier ? Les participants ont-il été mis au courant, et si oui, de quelles façons ? Enfin, ont-ils été rétribués ou non ? Bref, autant de points qu'il convient de circonscrire si l'on souhaite employer une méthodologie rigoureuse et adéquate.

En outre, il s'agit toujours de données orales, retranscrites *a posteriori* pour en permettre l'utilisation, qui plus est à des fins qui ne sont pas toujours linguistiques. Les études d'ordre sociologique et comportementaliste usent elles aussi des mêmes corpus. Cependant, elles n'ont pas les mêmes besoins en matière de retranscription que les linguistes : la nécessité de ne pas multiplier la charge cognitive ajoutée au corpus lui-même amène le « collecteur d'énoncés » à faire des choix dans la transcription. Les corpus ne font donc pas toujours état des mêmes données, qu'elles soient prosodiques, orthographiques, gestuelles ou comportementales. On parle généralement de « corpus oraux », en précisant les objectifs de la collecte et les forces en présence. Toutefois, il faut souvent attendre le livret de consultation (quand il y en a un) pour connaître

les conditions de la collecte ainsi que les normes adoptées pour la retranscription.

Certes, la grande majorité des corpus est « normalisée », en ce sens qu'elle est retranscrite dans un français correctement orthographié, présentant toutes les formes de ponctuation requises. En ce qui concerne cette étude par exemple, les deux corpus que sont RITEL et « Un SMS pour la science », font systématiquement état des points d'interrogation. Ces derniers, en témoignant non seulement de la prosodie présumée ascendante d'une phrase interrogative mais aussi de l'intention portée sur le vide argumental, ont permis d'avoir une assise solide, facilement identifiable, pour l'analyse morphosyntaxique. Toutefois, on peut regretter que seuls les rôles des interactants soient précisés ; peu d'informations filtrent sur le caractère préparé ou non de l'échange et sur ce que savent (ou ignorent) les interactants quant aux objectifs de la collecte.

La distinction entre français oral, parlé ou spontané reste ténue et délicate, même pour l'ensemble de la communauté des linguistes ([Gadet 1996], [Morel 1998] et [Adda-Decker 2004]. Il semble nécessaire de faire preuve d'une grande prudence dans l'utilisation des données externes. Toutefois, il est important de souligner que, grâce aux collectes et à leur retranscription en corpus, la nécessité de s'appuyer pour les analyses morphosyntaxiques, sur des productions réellements attestées, produites hors des besoins de l'expérimentation, est devenue tangible.

Par ailleurs, la difficulté de trouver des individus qui acceptent de se soumettre à l'exercice du questionnaire, le coût tant en termes d'heures qu'en termes pécuniaire, ainsi que les biais induits par une telle méthode, nous ont incité à ne pas nous lancer dans l'exercice, et à rechercher des corpus déjà existants. Le principal défaut d'un corpus élaboré pour tester les pratiques de l'interrogation en français contemporain tient au fait que le locuteur, se sachant écouté et comprenant que son discours, parce qu'enregistré, deviendra « pérenne », n'interagit pas de la même façon : ses productions s'écartent de la langue spontanée. Ses propos deviennent souvent plus fluides. Ils portent alors les marques d'une parole qui s'écoute en même temps qu'elle s'énonce. Les questions posées par ce locuteur masquent l'intentionnalité. Il y a fort à parier qu'en dépit de l'intérêt porté au thème de l'échange, le questionné est plus attentif à la préservation de sa Face négative et à la mise en relief de sa Face positive [Goffman 1974] qu'au contenu même des interactions.

Il en va de même pour les interactions filmées ou radiodiffusées : peu d'individus sont capables « d'oublier » qu'ils sont télé-écoutés et que leur propos pourront faire l'objet d'une réécoute. Ainsi Thierry Bazillon, dans sa thèse [Bazillon 2011] souligne que le corpus EPAC, qui intègrent des émissions de radio de nature conversationnelle, comportent un français spontané de type radiophonique : les disfluences, bien qu'existantes, sont circonscrites à quelques manifestations particulières et demeurent peu étendues, le discours reste audible et compréhensible, les paroles mesurées. À l'inverse, le corpus DECODA [4] est un corpus qui regroupe les appels reçus au centre de la RATP. Le mécontentement des usagers (bien souvent liés aux grèves et à la perte du pass Navigo) est patent. Bien que sachant leurs propos suceptibles d'être enregistrés, les locuteurs se préoccupent davantage du thème de leur échange que de la façon dont ils seront perçus. Ils peuvent même prétendre, en toute conscience, à une forme d'agressivité langagière, faite de répétitions et d'insultes. L'interaction n'est pas pensée pour ménager la Face positive de l'interlocuteur, mais pour mettre en avant les prérogatives de celui qui appelle : le discours est plus véhément, hâché. Les disfluences et, entre autres, les questions toniques sont très nombreuses. Elles emploient, par conséquent, un français spontané plus difficile encore à appréhender et à analyser.

Enfin, même en parvenant à faire oublier quelques instants à un individu qu'il est dans une situation d'interview visant à la collecte de données, voire à ne le prévenir qu'après-coup (conversations filmées en caméra cachée dans un commerce), l'échange souffre d'un biais insurmontable. Sachant que l'objectif final est l'étude de toutes les questions du discours, le questionneur est tenté, malgré lui, d'orienter les échanges vers la modalité interrogative afin d'obtenir la variabilité la plus grande possible. En influant ainsi sur le questionné et sur sa parole, le risque est grand de transformer l'intentionnalité véhiculée dans les énoncés.

En construisant un questionnaire pour les besoins de l'expérimentation, qu'il soit en présentiel ou *a fortiori* à distance, en usant d'un téléphone ou d'un outil de conversation informatique (mail, tchat ou autres), on prend également le risque d'induire un comportement différent chez l'utilisateur qui a alors tendance à surveiller ses propos, voire à les modifier en fonction de ce qu'il croit devoir produire, et de ce qu'il pense être attendu de lui. On sort alors du cadre

4. Sur lequel Thierry Bazillon travaille actuellement (`http://decoda.univ-avignon.fr/projet.php`).

habituel de la conversation qui fait appel aux compétences et performances « quotidiennes » du locuteur. C'est la raison pour laquelle on pense devoir recourir à des corpus non pensés pour les besoins de l'expérimentation et collectés en imposant le minimum de nouveautés et/ou structures particulières aux usagers.

Un automate qui poserait des questions (on peut notamment penser aux automates d'interrogation des compagnies de transports ou aux différents avatars de sociétés qui fleurissent sur la toile) poserait d'autres types de barrages. Dans de telles situations où l'artifice s'impose, l'interactant humain se sent dépossédé de toutes possibilités conversationnelles. Son interlocuteur est « restreint ». Le recours à la langue naturelle s'en trouve modifié et altéré. De tels systèmes sont voués à un usage limité et très codifié. L'utilisateur préfère toujours s'orienter vers d'autres formes, en usant d'une interface tactile par exemple, pour trouver les réponses à ses questions.

Pour les besoins des expérimentations, on a cherché à éviter de tels comportements. Pourtant, il demeure intéressant de recourir à des échanges entre un humain et un SQR. Ceux-ci sont en effet plus facilement porteurs d'interrogation. De plus, elle ne risque pas de juger négativement un éventuel manque de connaissances, quel qu'il soit. Par ailleurs, la multiplicité et la variabilité des questions pouvant faire l'objet d'un échange avec un système automatique étant incommensurable, on est alors assurée de trouver un large spectre de pratiques langagières.

Cependant, il faut impérativement que ces énoncés, rassemblés en corpus, résultent d'une interaction en langue naturelle ; par conséquent, le système doit être programmé pour répondre à cette difficulté supplémentaire. C'est la raison pour laquelle on s'est appuyé sur les travaux du LIMSI, et sur son système de SQR en langue naturelle, RITEL. Toutefois, avant de s'attarder sur ce SQR et les possibilités qu'offre le corpus qui en résulte, il faut revenir sur le panorama de corpus disponibles pour le français.

Quels possibles ?

Les difficultés inhérantes à la dénomination « français parlé » ont gênée l'élaboration de la méthodologie utilisée. L'expression « français parlé » ne renvoie pas obligatoirement à la sphère de l'oral, tout comme elle ne s'oppose pas à l'écrit [Kerbrat-Orecchioni 2004]. Chemin faisant dans le travail préparatoire

à l'examen des corpus, on lui a préféré l'appellation **français spontané**, qui rend davantage compte du caractère non-prémédité et presque « impulsif » du message. **Cette expression correspond à une attitude de l'énonciateur vis-à-vis de son exposé (il le découvre en même temps qu'il le produit [Coursil 2000]), et ne se limite pas à un sous-ensemble de productions orales**.

Le fait d'avoir à disposition, c'est-à-dire retranscrits et circonscrits dans un contexte énonciatif, un ensemble d'énoncés issus d'une conversation, n'est pas suffisant : il faut encore déterminer si les échanges ont été préparés en amont par chacun des intervenants, ou si ceux-ci se déroulent « spontanément », c'est-à-dire sans retravail en aval qui viendrait imposer des contraintes langagières extérieures au message. Par ailleurs, comme on l'a vu au cours du premier chapitre (cf. page 23), le recours à un français spontané induit un certain nombre de disfluences (parmi lesquelles les reprises) qui gênent la fluidité de la lecture et, par là même, la compréhension. Il fallait donc trouver un corpus, libre de droits, utilisable et suffisamment « spontané » pour offrir un échantillonnage appréciable de données. Néanmoins, celui-ci devait conserver une cohérence interne afin d'en identifier la structure générale. On avait impérativement besoin de comprendre de quoi il retournait, afin de saisir quels étaient précisément les objets du monde visés par les différentes questions.

En outre, malgré la constitution d'un modèle *princeps*, élaboré en amont, la conviction, en tant que locuteur natif, qu'il serait nécessaire d'opérer de nouveaux regroupements ou de nouvelles distinctions guidées en fonction de l'usage, s'est imposée. Spontanément, en effet, il semblait périlleux de classer des énoncés du type *quoi de neuf?*, *ben ça dépend, pourquoi tu dis ça* sans un examen minutieux des structures utilisées et du contexte énonciatif.

C'est pourquoi, malgré le peu de corpus diffusés gratuitement et libres de droits, du moins au début de ce travail (à l'automne 2008), on a préféré soumettre ceux qui l'étaient, à différents examens. On regrette de ne pas être en mesure de présenter ici, un ensemble de données chiffrées, notamment pour l'étude du corpus OTG. Ces lectures, aussi minutieuses ont-elles été, avaient pour but premier la validation du modèle de départ. Elles ne constituaient donc pas la base de l'expérimentation en tant que telle. Depuis, des projets de constitution de corpus ont vu le jour. On peut penser aux projets RHAPSODIE ou VARILING. Toutefois, tous n'ont pas été construits avec le même objectif : VARILING s'inscrit dans une perspective sociologique tandis que RHAPSO-

DIE traite plus particulièrement de la prosodie. En outre, un corpus comme le CRFP (Corpus de Référence de Français Parlé) n'est, à ce jour, pas encore accessible, en dehors du laboratoire qui l'héberge. Enfin, rien ne permet d'affirmer que les données produites auraient été exploitables dans le cadre de ce travail. À titre d'exemple, on peut relever le problème de la ponctuation : seule la présence d'un point d'interrogation permet de faire entrer un énoncé attesté au sein d'un sous-corpus, pour le soumettre à l'analyse à travers les modèles construits. On aurait introduit un biais considérable en « choisissant » les énoncés interrogatifs. En se fondant sur l'examen des énoncés qui comportaient un point d'interrogation, il devenait possible d'éviter ce biais.

Après s'être assuré de la présence d'un contexte énonciatif clairement identifié, on a procédé à un inventaire de la base de corpus ASILA (disponible sur `http://www.loria.fr/projets/asila/corpus_en_ligne.html`). Hormis le corpus SNCF, déjà connu puisqu'il a servi de base de travail à la thèse de Daniel Luzzati, et qui a le défaut de ne présenter que des questions locatives, on n'a pas trouvé de corpus suffisamment générique d'un point de vue thématique pour être exploitable. Quoique le contexte ait pu laisser supposer le contraire, le corpus CIO (Centre d'Information et d'Orientation ; corpus téléchargeable sur la base ASILA également) ne présente pas un échantillonnage de questions suffisant. Seules quelques questions confirmatives, qui appellent de leurs voeux une validation des recherches déjà effectuées par les étudiants eux-mêmes, sont présentes.

L'interrogation, telle qu'elle nous intéresse, est une modalité caractérisée par l'interactivité qui s'en dégage (se référer au deuxième chapitre, à partir de la page 85) : elle requiert donc la présence d'un interlocuteur prêt à répondre, et avec lequel on accepte d'entrer en conversation, soit en raison de sa fonction (il s'agit d'une hôtesse d'accueil, d'un médecin, d'un spécialiste reconnu) soit parce que des liens se sont déjà tissés (amis ou connaissances jugés compétents). La plupart des corpus de cette base ne présentaient pas cette situation d'interlocution. Lorsque l'un d'entre eux en faisait état, il n'était pas suffisamment conséquent pour présenter un large éventail de questions (pas plus de trois questions successives figurent dans le corpus CIO et on ne trouve que deux ou trois questions au maximum par conversations dans OTG).

Par ailleurs, la base de corpus CLAPI (disponible sur `http://clapi.univ-lyon2.fr/`) semble offrir une alternative intéressante. L'objectif, comme son nom l'indique (CLAPI signifie Corpus de LAngue Parlée en Interaction), est de

recueillir de la langue parlée en interaction. L'établissement d'une sphère interlocutive est un élément fondamental de ce projet ; la dimension conversationnelle doit permettre de trouver des énoncés à analyser. Cependant, bon nombre de situations énonciatives sont créées artificiellement. Il s'agit d'interviews qui modifient de fait les réactions et propos du questionné. Par ailleurs, les différents thèmes abordés ainsi que la longueur des conversations ne permettent pas toujours d'établir un contexte suffisamment éloquent.

Enfin, il est intéressant de constater que, malgré cette dimension dialogique, peu de questions sont posées. Les locuteurs interrogent peu ; ils ne sont guère tentés non plus de devoir répondre. Une hypothèse, qui expliquerait ce phénomène, tient au fait que l'interrogation pose d'abord un vide argumental. Qu'il porte sur le thème de l'énoncé lui-même ou sur l'un des actants ou circonstants du verbe, ce vide est également un aveu d'ignorance pour celui qui pose la question. Or, le contexte même d'interview empêche généralement les questionnés de se laisser aller à un tel aveu. La nécessité de préserver leur Face négative tout en mettant en avant leur Face positive limite tout recours à la modalité interrogative. En outre, lorsqu'une question intervient, elle est en premier lieu le signe d'une participation conversationnelle, avant de solliciter une quelconque réponse.

Après consultation de ces bases d'informations, il a semblé pertinent d'affiner les recherches. Outre un corpus libre de droits, il fallait trouver un ensemble d'énoncés en langue naturelle et spontanée, faisant état d'une conversation, où les questions constituaient une forme d'interaction incontournable et évidente.

Le corpus OTG (Office de Tourisme de la ville de Grenoble), disponible auprès de Jean-Yves Antoine (`http://www.info.univ-tours.fr/~antoine/parole_publique/OTG/index.html`) est alors apparu comme un point de départ intéressant : ce corpus est en effet présenté comme un corpus de dialogue Homme-Homme en temps réel. Cinq réceptionnistes de l'office de tourisme de la ville de Grenoble répondent aux questions de quelques 315 touristes venus les interroger. Le contexte énonciatif semble particulièrement porteur pour qui veut inventorier les pratiques langagières de l'interrogation. Après un examen détaillé de l'ensemble des questions, on s'est rendu à l'évidence : seules les questions liées au contexte énonciatif, à visée géographique et touristique, étaient utilisées. Les outils *où* et *quand* étaient pléthoriques. Quelques demandes supplémentaires en *comment* du type *comment fait-on pour se rendre*

à... venaient grossir le rang des interrogations. L'ensemble des autres outils étaient occultés. Nous avons donc conservé ces énoncés interrogatifs pour améliorer le modèle de [Luzzati 2006], tout en gardant présent à l'esprit que d'autres corpus (au moins deux) seraient nécessaires pour mener à bien l'entreprise de modélisation et d'expérimentation. On reviendra plus avant au sein de ce chapitre sur les prémisses auxquelles on a abouti avec le corpus OTG (à partir de la page 159).

Après avoir constaté d'une part, que la dénomination « français parlé » reste délicate et que, d'autre part, les questions sont assez rares en conversation, car elles témoignent d'un degré d'engagement énonciatif important, indice d'un positionnement dialogique fort, il a été décidé d'utiliser, comme premier corpus d'étude, un corpus issu de recherches en informatique, et plus particulièrement, d'un système de Questions-Réponses. L'intérêt est double : le problème du manque de questions en conversation est contourné puisque le système est pensé à cette fin. De plus, on dispose de questions en tout genre, qui balayent un large spectre d'objets visés et qui usent de ce fait de l'ensemble des outils interrogatifs. Certes, l'interlocuteur machine n'entre pas « en conversation » mais le médium utilisé, à savoir le téléphone, permet de maintenir l'illusion de l'interaction. Qui plus est, il s'agit d'entretenir un échange fait d'interactions spontanées, c'est-à-dire sans préparation en amont.

Quelles contraintes ?

Comme le souligne Olivier Baude dans son ouvrage [Baude 2006], la France dispose « d'une grande richesse linguistique fondée sur la diversité ». Hélas, la richesse de ce patrimoine, constitué par un ensemble de corpus de « français parlé », n'est guère accessible ni à l'ensemble de la communauté de chercheurs, ni au grand public. En outre, certains documents sonores sont voués à la disparition, compte tenu notamment de la fragilité des matériaux qui ont permis leurs collectes et de leur non-traitement à des fins numériques.

Le corpus CorpAIX, par exemple, initié par le Gars, est le premier corpus en taille (plus d'un million de mots). Toutefois, comme le souligne Jeanne-Marie Debaisieux dans son article [Debaisieux 2005],

> « pour des raisons juridiques et compte tenu des modalités de constitution de ce corpus dont les premières données ont été récoltées dans les années 70, ce corpus n'est pas diffusable. »

Bien qu'on puisse le regretter, notamment en raison de la prégnance du « français parlé » comme le montre les travaux de Claire Blanche-Benvéniste[5], cette difficulté d'accès rend l'utilisation de ce corpus impossible pour la majorité des chercheurs.

Cependant, comme le rappelle encore Olivier Baude, depuis 2004, la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF) a entrepris un grand programme pour la numérisation et la valorisation des corpus oraux. La numérisation de bon nombre de données pourrait permettre une diffusion et accessibilité plus grandes, notamment pour la recherche.

Par ailleurs, la linguistique de corpus en tant que domaine bénéficierait de cette diffusion : en offrant un panorama diversifié tant d'un point de vue sociologique que pragmatique, elle permettrait à l'ensemble de la communauté d'entreprendre de vastes travaux pour mesurer les usages. Il serait alors possible de dégager les structures pérennes ainsi que les indices des évolutions langagières. Toutefois, cette large diffusion pose des problèmes éthiques et juridiques liés, entre autres, aux conditions de la collecte et à l'anonymat des utilisateurs. Enfin, la propriété du corpus impose elle-aussi des règles de diffusion et des contrats stricts : lorsqu'une collecte a lieu à la demande d'une entreprise qui a, par exemple, pour but d'améliorer ses relations clientèles, les « collecteurs d'énoncés » ne peuvent diffuser les données récoltées, et de ce fait, perdent en partie le fruit de leur travail. Seul le client reste propriétaire. La diffusion à des fins expérimentales hors du cadre originel est interdite (la RATP est par exemple commanditaire de nombreux corpus mais ceux-ci demeure une propriété exclusive). Enfin, il va de soi que les phénomènes de concurrence et d'écoles de pensées ne contribuent pas à la large communication des données récoltées.

En outre, et pour terminer sur le problème des contraintes en matière de données attestées, il faut rappeler, qu'en sus des obstacles liés à la diffusion, se pose la question de la fiabilité de la retranscription. Il est toujours délicat de retranscrire de la langue spontanée, *a fortiori* de la parole spontanée puisqu'il ne faudrait omettre aucune disfluence. De plus, lorsque le transcripteur se fonde uniquement sur l'enregistrement audio, ce dernier peut hésiter en fonction non seulement du bruit de fond et de la rapidité de l'échange mais aussi en fonction de ce qu'il pense avoir compris et projette sur le discours.

5. On peut notamment penser à [Blanche-Benveniste 1983], [Blanche-Benveniste 1988], ou [Blanche-Benveniste 2000] ou bien encore [Blanche-Benveniste 2010].

Les Systèmes de Reconnaissance Automatique de la Parole (dorénavant SRAP) pourraient à cet égard être forts utiles. Toutefois, autant leur taux de rappel et de précision[6] sont bons pour le traitement de la parole préparée (type journaux télévisés de 20 heures), autant les résultats sont encore aléatoires sur de la parole spontanée. En fonction du degré de fluidité de cette parole, le SRAP commet plus ou moins d'erreurs/mots. Plus les allusions à des noms propres sont nombreuses et plus le bruit de fond est important, plus les sorties sont à corriger (pour obtenir une vue d'ensemble sur ces problèmes, consulter la thèse de Thierry Bazillon [Bazillon 2011]).

Primauté des énoncés attestés

La linguistique de corpus permet une approche ascendante : elle offre la possibilité de se confronter aux données avant d'en extraire des principes théoriques. Comme le souligne Wolfgang Teubert[7], elle a été créée pour servir la description de la langue et pour permettre d'offrir des représentations optimales d'une langue naturelle dans et par ses usages. Ainsi, l'auteur rappelle que :

> « la linguistique de corpus ne tient aucune catégorie descriptive pour acquise, non plus que les mots, les parties du discours, les composants de la grammaire de constituants, ou les traits sémantiques. Elle commence par interroger l'évidence et la mettre à l'épreuve. Quel phénomène linguistique trouve-t-on dans un corpus, quels éléments présentent une tendance à la co-occurrence, quels conditionnements sont observables ? Alors seulement la linguistique de corpus se demande comment les données peuvent être catégorisées. »

Après avoir souligné l'importance de l'attesté, il surenchérit en expliquant que la linguistique de corpus permet une description systématique et rigoureuse des faits langagiers, laquelle est avantageusement secondée par les outils informatiques.

> « Les outils informatiques sont les résultantes d'une méthodologie impartiale. L'ordinateur compte, mesure, compare et classe. Les programmes

6. Ici sont convoquées des mesures utilisées en Reconnaissance de la Parole, qui permettent de juger précisément de la fiabilité des systèmes. Pour en savoir plus, se reporter, entre autres aux travaux de recherches de Y. Estève dans son HDR : *Traitement automatique de la parole : contributions*, disponible sur le site du LIUM (`http://www-lium.univ-lemans.fr/fr/node/7717`).

7. Dans son article *La linguistique de corpus : une alternative* paru en ligne dans la revue *SEMEN* (à l'adresse suivante : `http://semen.revues.org/8923#tocto1n7`.

> informatiques employés pour effectuer ces tâches sont disponibles à l'examen et doivent être approuvés par la communauté examinatrice. Les résultats qu'ils produisent sont reproductibles et chaque fois que ces programmes sont appliqués au même corpus, leurs résultats sont identiques. Voici qui rend la méthodologie de la linguistique de corpus analogue à celles des sciences naturelles comme la physique chimie. »

Cette complémentarité évidente entre relevé d'énoncés attestés et traitement par le biais d'outils automatiques met en lumière la nécessité de s'appuyer sur des outils externes et systématiques pour avoir une vision moins réductrice des faits. Classer les manifestations d'ordre morphosyntaxique issues d'échanges qui ont réellement eu lieu, les extraire par genres typologiques et parvenir à des conclusions stables, en dehors d'un contexte sépcifique, pour ensuite retrouver d'autres données, dans d'autres contextes, constituent les grandes étapes de la linguistique de corpus tout comme de la méthodologie utilisée au sein de ce travail.

Il s'agit moins de mettre au point des théories explicatives qu'illustreraient des exemples en langue que de s'appuyer sur l'usage pour déterminer les frontières entre les structures morphosyntaxiques usitées : certaines sont franchement imperméables et correspondent à une position dialogique ferme. D'autres, au contraire, sont à proscrire. D'autres enfin, connaissent entres elles des zones de flou au sein desquelles le contexte est déterminant. Ainsi, la versation est impossible avec l'outil interrogatif *que*, qui interroge sur l'actant 2 du verbe (**Que Pierre fait-il ?*) quel que soit le contexte dialogique, pragmatique et morphosyntaxique. En revanche, elle vient concurrencer l'inversion simple du sujet avec l'outil interrogatif *pourquoi*. L'énoncé suivant, issu du corpus RITEL, *pourquoi la vignette a -t-elle été instaurée en France ?*, comporte une versation. L'énoncé *pourquoi la vignette a été instaurée en France ?* aurait été parfaitement possible.

De la même manière, la question tonique, bien que longtemps décriée car jugée trop familière, est constamment employée en français spontané (*tu fais quoi ?* - exemple issu du corpus SMS) et vient concurrencer la question prototypique (*que fais-tu ?*). Cette dernière est traditionnellement présentée comme plus normée et correspond à un effort, d'ordre pragmatique, de politesse accrue. L'intérêt pour le linguiste est d'essayer de déterminer ce qui se joue en terme d'intentionnalité chez le locuteur, et ce qui motive telle ou telle utilisation. Pour finir, cette délimitation en « zones d'influence » concerne également

les outils interrogatifs : il est parfois difficile hors contexte de faire la différence, en termes d'intention, entre une question portant sur l'actant 2 du verbe (du type *Que faire pour s'inscrire en IUT ?*) et une question usant du mot interrogatif *comment* dans *Comment faire pour s'inscrire en IUT ?*[8]

3.1.2 Des zones d'influence et d'usage

Il n'est donc pas question de faire de la « grammaire » pour mesurer ce qui doit être dit et écarter ce qu'il faudrait éviter. L'objectif est plutôt de mettre en lumière un processus : celui de la **grammaticalisation**[9]. L'objectif est d'identifier les zones d'influences et d'usage des structures morphosyntaxiques. En définitive, certaines d'entre elles se verront invalider quelle que soit la nature dialogique de l'échange tandis que d'autres recevront des spécificités d'usage. Les dernières enfin verront leur promulgation possible quel que soit le contexte d'utilisation. Parler de « zones d'influence » plutôt que de « zones de falsification » a permis de mieux appréhender ce qui se joue dans nos corpus en termes d'intentionnalité. En outre, cela a permis de concevoir des modèles qui, tout en acceptant de recevoir un cadre rigide destiné à l'implémentation, autorisaient le classement de toutes les formes interrogatives présentes dans les corpus. D'une certaine façon, il s'agissait de prolonger le concept de *corrigibilité* de [Lyons 1990], par essenble gradable.

Une approche expérimentale ascendante

La classification de l'ensemble des énoncés des corpus d'étude (cf. à partir de la page 137) a apporté la preuve qu'une modélisation complète de l'interrogation en français contemporain et spontané n'est possible qu'à travers une confrontation à un éventail, le plus large possible et avec des locuteurs de tous horizons, de données attestées. Seules les nombreuses incursions dans les corpus ont réellement permis d'amender le travail en cours. On a ainsi pu appréhender une nouvelle dimension : la dimension ontologique. Celle-ci est venue enrichir la description morphosyntaxique et pragmatique de l'interrogation en exploitant les sphères de questionnement du français contemporain. La figure ci-après (3.1) montre les trois dimensions nécessaires à l'établissement

8. Le premier exemple est issu du corpus CIO, accessible sur ASILA tandis que le second provient du corpus SMS.

9. Pour de plus amples discussions sur cet ouvrage, le lecteur est invité à se reporter au premier chapitre, à partir de la page 72.

de la portée d'une question. Chacune d'entre elles prend en charge une dimension de l'Acte de langage [Searle 1969] ainsi créé. Le premier axe ainsi que le deuxième sont directement liés aux indices morphosyntaxiques de l'énoncé interrogatif. Le troisième recouvre, quant à lui, les particularismes liés à la sphère ontologique convoquée. Il renvoie au monde réel et à sa division en espaces de connaissances structurées.

FIGURE 3.1 – Les trois axes de l'interrogation en interaction

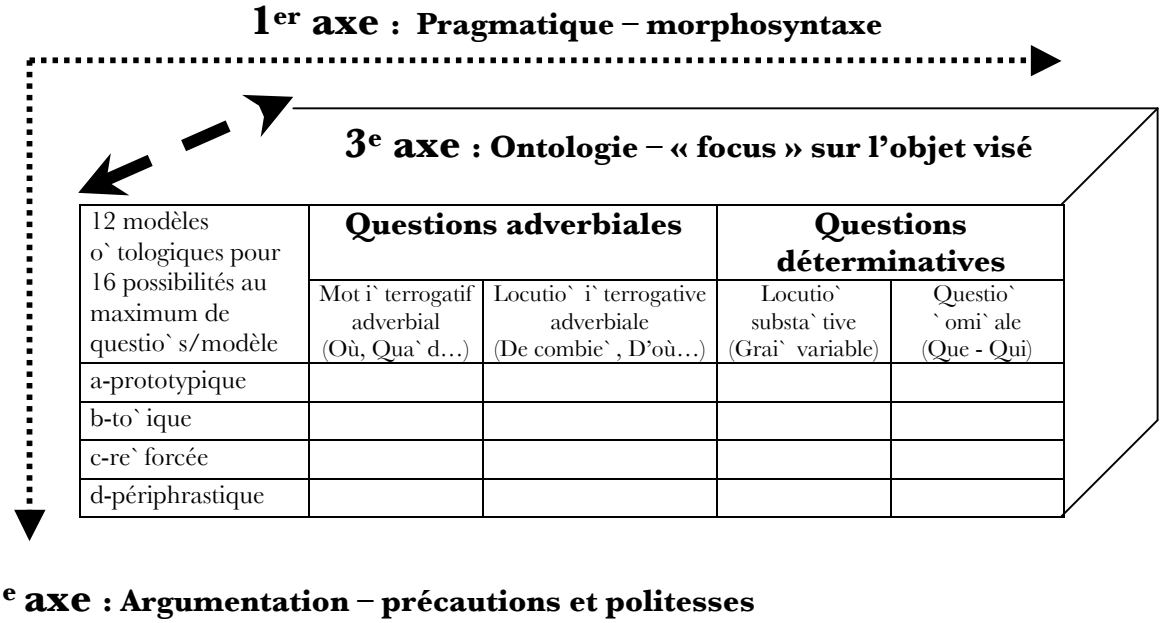

On a également procédé à une typologie des structures morphosyntaxiques visant à établir une série fermée d'indices caractérisant toutes formes d'interaction conversationnelle. Le tableau ci-dessous (3.2) montre, grâce à l'exemple des questions en *combien*, aussi appellée *questions quantificatrices*, quels sont les indices qu'il convient de relever et quelles place ils occupent au sein de l'énoncé interrogatif (pour de plus amples développements, se reporter également à la page 193 ; pour consulter l'ensemble des modèles, se reporter à l'annexe, page IX).

C'est grâce à ces paradigmes d'indices croisés qu'il a été possible d'étiqueter chaque échange présent dans les corpus en fonction du degré d'implication de chacun des interactants : était-on, par exemple, face à un échange dont le

FIGURE 3.2 – Le modèle des questions quantificatrices

	1 - Adverbiale		**2 - Déterminative**	
	Mot interrogatif simple	**Locution interrogative**	**Substantive**	**Nominale**
A – Prototypique	**Combien coûte X ?**	*Combien d'euros coûte X ?*	***Quel prix coûte X ?***	*Que coûte X ?*
B – Tonique	*X coûte combien ?*	*X coûte combien d'euros ?*	*X coûte quel prix ?*	*X coûte quoi ?*
C – Renforcée	*Combien est-ce que coûte X ?*	*Combien d'euros est-ce que coûte X ?*	*Quel prix est-ce que coûte X ?*	*Qu'est-ce que coûte X ?*
D – Périphrastique	*Je voudrais savoir combien X coûte ?*	*Je voudrais savoir combien d'€ coûte X ?*	*Je voudrais savoir quel prix coûte X ?*	*Je voudrais savoir qu'est-ce que X coûte ?*

seul but était le combat d'*ethos* ou faisait-on face à un discours dont l'objectif principal était l'appréhension de l'objet visé ?

Comme le souligne par exemple Dominique Willems, dans [Willems 2000], la démonstration statistique et expérimentale vient donc circonscrire et affiner l'analyse morphosyntaxique. En outre, l'étude de la langue parlée permet de constater et d'étudier la génèse d'un fait morphosyntaxique dans la construction du discours.

> « Toute collecte de données pré-suppose une sélection raisonnée, une théorie donc.
>
> De la sorte, la linguistique se présente non pas comme une relation entre deux termes - la réalité langagière d'une part, la théorie, qui cherche à en rendre compte, de l'autre-, mais comme une relation à trois termes, le troisième élément étant une sélection préalable opérée sur la réalité du langage. Cette sélection peut prendre la forme d'une *norme* ou d'une idéalisation de cette réalité, elle peut aussi être constituée d'un échantillon représentatif ou d'une sélection « objective ». C'est le *corpus*. »

Si on a évité ce premier écueil théorique en utilisant des corpus non pensés pour les besoins de nos expérimentations, il est certain que les données ainsi rassemblées sont le témoignage du fil directeur qui a conduit à leur collecte : l'amélioration de l'interaction en SQR pour RITEL et l'observation, voire la réhabilitation, du langage SMS pour le « Un SMS pour la science ». Toutefois, l'interrogation n'étant pas prioritairement au coeur des problématiques réciproques, ces données attestées ont pu être utilisées pour obtenir un large

panorama de questions accompagnées de leur contexte de production. Ce panorama a permis de voir l'évolution des pratiques en matière de modalité interrogative en même temps qu'il a offert un échantillon « objectif » sur lequel prendre appui.

Après avoir rappelé la possibilité de travailler sur des « données provoquées », c'est-à-dire sur des tests construits pour les besoins de l'étude, Dominique Willems souligne la complémentarité qui doit exister entre observation sur corpus et introspection du descripteur : l'analyse des usages permet de vérifier le degré de validité et le bien-fondé des hypothèses émises.

> « L'observation fournit des données qualitatives et quantitatives précieuses, l'introspection permet des manipulations syntaxiques et lexicales minimales, indispensables à la reconnaissance des éléments pertinents de la structure. »

Il s'agit de se confronter aux pratiques langagières afin de valider les prémisses obtenues, notamment par introspection, et non de faire entrer les structures morphosyntaxiques existantes et usitées dans des carcans théoriques à des fins descriptives. Les usages permettent de constater la pérennité des formes ou, au contraire, leurs évolutions en fonction des intentionnalités véhiculées.

Avec les travaux de Sylvain Auroux, cités notamment au sein du premier chapitre (cf. page 72), on a pu voir que l'exemple vient souvent confirmer l'argumentation grammaticale. Toutefois, lorsque ce n'est pas le cas et qu'un contre-exemple apparaît, il ne faut pas le voir comme une exception, un intrus qui viendrait bouleverser la description d'un monde fermé : le contre-exemple ne remet pas totalement en cause le processus expérimental. Il n'infirme pas nécessairement l'hypothèse. Il vient plutôt en montrer les limites, les zones de flottement. Un locuteur qui maîtrise son argumentation peut parfaitement faire le choix d'une formulation agrammaticale afin de modifier consciemment son *ethos*, la nouvelle mouture proposée étant plus à même de correspondre à l'intentionnalité du moment (cf. page 60).

Premières conclusions méthodologiques : identifier les sources de conflits potentiels

Comme on le verra dans la suite de cet exposé, la confrontation aux énoncés attestés oraux et/ou spontanés a permis de prendre conscience de la réalité

des pratiques langagières. La diversité des questions posées tant par les utilisateurs du système pour RITEL, que par les usagers du téléphone portable, a offert un large éventail d'exemples à classer. Ce n'est qu'en incluant de fait cette diversité que les regroupements et distinctions nécessaires à la construction des modèles ont pu être opérés. On a, par exemple, ôté les questions dites affirmatives (*Paul travaille bien à Lyon en ce moment ?* - pour de plus amples explications, se reporter à la page 157). En outre, on a également pu rendre aux questions toniques (*Tu vas où ?*) une légitimité d'usage. Bien qu'utilisant une construction peu classique d'un point de vue normatif (l'inversion sujet/Verbe usuelle dans l'interrogation est omise et le pivot interrogatif est rejeté en fin de phrase de manière à porter l'accent), elles sont très utilisées, notamment dans un contexte oral et spontané. Par ailleurs, en s'opposant de façon radicale au type périphrastique (*Je voudrais savoir où tu vas ?*), elles dessinent des rapports interactifs et émotionnels spécifiques. On y reviendra au cours du prochain chapitre (cf. page 201).

Outre la nécessité de se confronter aux données attestées pour enrichir la description de la langue, l'objectif était d'identifier, par opposition aux « zones d'influences », les « zones de conflits » au sein de la modalité interrogative. En parcourant et en étudiant des corpus de conversation spontanée, on se rend rapidement compte qu'il existe des outils morphosyntaxiques de l'interrogation qui sont sujets aux variations en fonction de leur contexte d'utilisation. Ainsi, le *comment* est source de difficultés. Son interprétation change en fonction de la structure au sein de laquelle il est utilisé (cf. page 85).

De la même manière, on l'a vu, le « pronom interrogatif » *que*, demeure plurivoque : parfois vecteur d'une questions sur l'actant 2 du verbe, il est aussi le possible synomyme de *comment*, notamment lorsqu'il est utilisé avec la verbe *faire*. Il peut même aller jusqu'à remplacer l'outil adverbial *pourquoi* : *Quand un homme n'a rien à dire de nouveau, que ne se tait-il ?*[10] En utilisant le *que* à la place du *pourquoi*, Montesquieu confère à la question posée un rôle plus substanciel ; elle devient un acte de langage [Searle 1969] à part entière, qui vise à replacer la cause au coeur des débats. Le *pourquoi* permet en effet de circonscrire un vide correspondant à un circonstant causal du verbe. Il n'appartient pas au constat mais cherche uniquement à regarder autour de ce constat (en amont pour les causes profondes, en aval pour savoir à quelle fin). Avec le *que*, il ne s'agit plus tant de regarder autour du constat que de se recentrer sur lui.

10. Cet exemple est emprunté aux *Lettres Persanes* de Montesquieu.

En remplaçant l'outil interrogatif, on a alors tendance à substituer le vide argumental circonstanciel par un vide argumental actanciel : le *pourquoi* devenu *que* est une sommation : il convient pour le personnage évoqué de s'expliquer sur son silence.

Ce n'est pas le seul cas d'ambiguïté. Bien que l'outil *quoi* soit d'abord perçu comme la version tonique du *que* (*que fais-tu vs tu fais quoi*), il arrive parfois qu'il soit utilisé avec une valeur essentiellement phatique (Ex. : *Quoi, je ne comprends pas ce que tu dis, la ligne grésille ?* : l'objectif est de faire comprendre à l'interlocuteur qu'on a pas compris/entendu ce qu'il vient de dire et que l'on souhaite réécouter son message. Il peut s'agir également d'un *quoi ?!* marquant le mécontentement et la désapprobation face aux propos tenus [11]. On le voit, l'intonnation ainsi que le mouvement des yeux (et du visage en général) sont des éléments prégnants pour interpréter ce mot-phrase, plus proche de l'interjection que du pronom. Le *quoi* peut également entrer dans la composition d'une locution à fort degré de figement comme dans *quoi de neuf ?* Cette locution suggère moins un effort d'interrogation que la volonté de l'interlocuteur d'entrer en conversation.

Enfin, on pose deux questions différentes lorsqu'on demande à quelqu'un où il va et lorsqu'on l'interroge sur la dénomination de ce lieu (*Où vas-tu ?* vs *Quel établissement fréquentes-tu ?*). L'outil interrogatif adjectival *quel* ne correspond pas aux mêmes attentes chez le questionneur. Contrairement à un outil de type adverbial comme *où* ou *quand*, l'adjectif *quel* permet de formuler une question de nature substantive : il ne s'agit plus d'interroger sur les circonstants du verbe mais sur ses actants.

La polysémie des outils interrogatifs peut devenir délicate dans le cadre d'une conversation spontanée, y compris pour des interactants humains locuteurs natifs. Il n'est pas rare de voir naître des quiproquos au sein d'un échange, qui voient leur résolution dans l'explicitation de la recherche autour de l'objet visé. On peut également penser aux distinctions, perceptibles à l'oral, entre les outils interrogatifs *pourquoi* et *pour quoi*. Par ailleurs, interroger un interlocuteur sur la nature, l'identité de l'objet visé ou sur sa propre conduite peut induire des formulations identiques : l'exemple *Que fais-tu ?* (très présent dans le corpus SMS) est, à ce titre éclairant. Dans un premier cas, la ré-

11. On peut également penser à l'opposition entre les morphèmes *hein* et *quoi*. Ces deux éléments conversationnels de nature phatique ne sont pas toujours exactement substituables. Toutefois, ils interpellent tous deux à défaut d'interroger.

ponse attendue sera un syntagme nominal (*une écharpe*) ; dans le second, un prédicat (*je sors pour prendre l'air*). Un accord autour des conditions d'énonciation et du contexte constitue la seule possibilité de résolution de ce type d'énigmes. Certes, dans des cas d'interactions aussi simples, ce problème peut sembler banal. Toutefois, lorsque la conversation devient complexe (en raison des thèmes abordés qui exigent une valence verbale plus large ou simplement à cause de la multiplication des locuteurs), le bon fonctionnement de l'échange tout entier est remis en cause.

Dans le cadre de traitements automatiques, cette polysémie autour des outils interrogatifs peut poser de réels problèmes : les erreurs générées sont trop importantes et ne permettent plus une extration d'informations adéquate. Seul un recours aux contextes gauche et droit peut parfois permettre de lever la ou les ambiguïtés. Cette solution est néanmoins coûteuse : elle nécessite l'ajout d'analyses sémantiques et lexicales lourdes, tant en temps de traitement qu'en implémentation machine. Le présent travail a pour but d'identifier des indices morphosyntaxiques uniques, qui renvoient chacun à une intentionnalité idoine. En effet, en dehors de l'ontologie qui est exploitée au sein des modèles, le type morphosyntaxique utilisé ainsi que le degré de politesse envers l'interlocuteur sont étudiés : l'objectif est de circonscrire, au moyen de trois axes distincts mais complémentaires, l'intentionnalité véhiculée (cf. page149). Les énoncés deviennent autant de systèmes clos à l'intérieur desquels sont disséminés des indices qui signifient, outre le vide argumental, la nature profonde de l'interrogation. Est-ce une question dont la visée est l'appréhension de l'objet visé et sa structure d'existence ou a-t-on affaire à une question d'interlocution, dont la principale raison d'exister est le maintien (voire le renforcement) de la fonction phatique ?

Les relevés issus de la classification systématique des indices repérables de l'interrogation en français contemporain, ont pour but d'offrir, à terme, une « cartographie » conduisant au contenu intentionnel et émotionnel de l'interaction. L'effort de modélisation requis vise à rendre compte de l'interrogation à chaque fois qu'elle se présente, y compris avec des données orales et/ou spontanées. Cette démarche s'inscrit dans une volonté descriptive ; elle peut donc prétendre à une forme de réécriture des grammaires traditionnelles, contraintes de passer par des descriptions normatives. Il s'agit moins de présenter un formalisme linguistique statique que de modéliser, à travers un ensemble de répartitions morphotypiques correspondant aux différentes situa-

tions, la réalité des usages langagiers en synchronie, selon une démarche ascendante puis descendante : d'un modèle *princeps* aux corpus puis des corpus au(x) modèle(s) ainsi amendé(s) et validé(s).

Il est primordial d'avoir une solide connaissance des corpus utilisés afin de maîtriser leur étendue, mais aussi leurs richesses et leurs limites. Il convient à présent de s'y intéresser avant d'exploiter les résultats auxquels on a abouti. Pour présenter au mieux ces corpus d'étude, leur contexte d'apparition puis leur élaboration seront analysés. Enfin, on s'attachera à rendre compte des particularismes qu'ils présentent.

3.1.3 L'expérimentation : préambule introductif

Avant de se pencher sur l'éventail de questions proposé par le corpus RITEL, on a mis au point un modèle *princeps* (en s'inspirant du modèle des questions quantificatrices élaboré par [Luzzati 2006]. Pour consulter la version « amendée » de ce modèle, se référer à la page 149). Ces travaux préliminaires ont fait l'objet de peu de recensements chiffrés. Toutefois, les conclusions auxquelles elles aboutissent sont telles qu'une quantification chiffrée a été jugée superflue. Par ailleurs, l'objectif était de mettre au point un premier modèle qui serait ensuite amendé par les expérimentations, cette fois chiffrées, sur corpus extérieurs, non subordonnés aux besoins de la modalité interrogative.

Travaux préliminaires

Développé dans un premier temps selon deux axes seulement, le modèle s'est vu restructuré au fur et à mesure des expérimentations (se référer à la page 149). Ce modèle avait d'abord été pensé en fonction des variations morphosyntaxiques qui existent en français moderne, indépendamment du concept d'ontologie qui n'a été convoqué qu'après.

La dimension horizontale (en abscisse) avait pour but de rendre compte de la valeur des outils interrogatifs utilisés de manière paradigmatique. Toutefois, elle n'en spécifiait pas les usages. La répartition selon deux grands ensembles (questions adverbiales *vs* questions déterminatives) n'est intervenue que dans un second temps. Elle répond à la nécessité, éprouvée par le questionneur, de laisser ou non, à l'interlocuteur, une marge de manoeuvre dans la formulation de sa réponse. Le tableau ci-après (3.1) reprend en détail, pour les questions

prototypiques de quelques ontologies, les différences entre formulations adverbiales et formulations déterminatives.

TABLE 3.1 – Formulations adverbiales *vs* formulations déterminatives

	Type ontologique de la question	**Interrogation adverbiale**	**Réponses possibles** **Sans** // **Avec** **Prise en charge interactive**		**Interrogation déterminative**	**Réponse gradante ou spécifiante**
1	Q. Locative = situer un objet du monde	***Où est la voiture ?***	*Garée devant la maison.*	*Chez le garagiste, elle ne démarre plus !*	***A quel endroit se trouve la voiture ?***	*Devant la maison, pourquoi ?*
2	Q. Temporelle = déterminer une date ou une durée	***Quand viens-tu dîner à la maison ?***	*Mardi soir prochain.*	*Je sais, je t'avais promis de venir.*	***A quelle heure viens-tu dîner ?***	*J'arriverai à 19H00, ça va ?*
3	Q. Comment = expliquer les circonstances	***Comment faire un bœuf-carottes ?***	*Avec du paleron et des carottes.*	*Il y a deux écoles. Moi, je préfère…*	***Avec quels ingrédients faire un bœuf-carottes ?***	*Un morceau de bœuf (plutôt du paleron), des carottes…*
4	Q. procédurale = expliquer la marche à suivre	***Comment Eschyle est-il mort ?***	*Assommé par une carapace de tortue…*	*Tragiquement !*	***Dans quelles circonstances est mort Eschyle ?***	*Elles sont étranges : il s'est fait assommer par…*

Par ailleurs, l'axe vertical (qui est fonction de l'argumentation choisie) fonctionnait déjà à l'identique, bien qu'il comportât à l'origine une variation supplémentaire : la variation affirmative (*Jean part bien à Lyon ?*). Celle-ci a été abandonnée car elle n'est guère représentée en corpus. De plus, elle ne relève pas complètement de la modalité interrogative. Ce n'est qu'à travers une étude prosodique que l'on peut attribuer l'étiquette « question » à ces énoncés, formulés selon un patron syntaxique affirmatif, sans inversion sujet/verbe. Seule la nécessité d'une réponse, sous forme d'une validation ou d'une invalidation du propos, permet de lier ce type d'énoncé à la modalité interrogative. Ce type de variation qui dépend à la fois de la modulation de voix du locuteur et du contexte pragmatique pose des problèmes d'identification, y compris pour les interactants eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle on a préféré ôter ce morphotype de la description générale de l'interrogation, qui plus est dans le contexte de SQR. Il n'est pas rare, en effet, qu'un interlocuteur demande expressément s'il est bel et bien confronté à un énoncé interrogatif : *Pardon, mais vous me demandez bien si..., pour quelles raisons,... ?* Son objectif est de

s'assurer de la modalité employée afin de connaître la valeur argumentative et émotionnelle du propos tenu. Les questions affirmatives constituent davantage une forme phatique d'expression de la Face du locuteur [Goffman 1974] qu'un appel à l'autre pour combler un vide argumental. Les exemples suivants, tirés de l'Acte 1, Scène 1 de la pièce *Le Malentendu*, permettent à Albert Camus de mettre en scène la montée d'angoisse du personnage de la fille qui souhaite s'enrichir par le meurtre.

La Mère. — Il reviendra.
Martha. — Il te l'a dit ?
La Mère. — Oui. Quand tu es sortie.
Martha. — Il reviendra seul ?
La Mère. — Je ne sais pas.
Martha. — Est-il riche ?
La Mère. — Il ne s'est pas inquiété du prix.
Martha. — S'il est riche, tant mieux. Mais il faut aussi qu'il soit seul.
La Mère, avec lassitude. — Seul et riche, oui. Et alors nous devrons recommencer.
Martha. — Nous recommencerons en effet. Mais nous serons payées de notre peine.
Un silence. Martha regarde sa mère.

Au cours de cet échange, les deux premiers énoncés de Martha sont présentés comme des énoncés interrogatifs bien qu'ils soient morphosyntaxiquement organisés selon la modalité assertive : il n'y a pas d'inversion S/V, pas de locution renforcée ou de marqueur interrogatif ni même d'outil interrogatif introducteur. Seul le point d'interrogation témoigne de la visée interrogative. La jeune fille est soucieuse et vient auprès de sa mère s'assurer de la bonne marche de leur projet. Les deux femmes rêvant de faire fortune, elle assassinent les clients de leur auberge afin de les dépouiller. Un voyageur, apparemment seul et riche vient d'arriver pour prendre pension. La nécessité devant laquelle elles sont placées d'agir rapidement fait dire à Martha qu'il faudra l'assassiner comme les autres. Sa mère, de guerre lasse, semble prendre ses distances.

L'exaspération et l'impatience de la plus jeune sont ici marquées par ces deux énoncés : le point d'interrogation signifie alors autre chose que le simple

vide argumental. Il s'agit de s'assurer que le voyageur s'impose comme un candidat potentiel au dépouillement. Il reviendra, le fait est acquis. Qu'il soit ou non accompagné constitue le seul point d'achoppement. Hélas, la mère ne pouvant en attester, Martha se voit obligée de poser une « vraie question » pour juger de la validité de la candidature. Le degré de richesse du voyageur permettra de déterminer si le résultat escompté vaut le risque. Par ailleurs, le vide argumental est grammaticalement inexistant pour le premier énoncé. La mère anticipe les réactions de sa fille qui, malgré tout, cherche à confirmer cette potentialité. Il ne s'agit pas tant de poser une question sur sa venue que de s'assurer de l'identité de la voix énonciative : est-ce la mère qui parle ou est-ce le voyageur qui le lui a dit ? Par la suite, la mère va même jusqu'au transformer cette fausse question sur l'identité du sujet parlant en véritable question avec outil interrogatif (du type *quand est-ce qu'il te l'a dit*) puisqu'elle ajoute qu'il a parlé *quand [elle] est partie*.

Le second énoncé assertif (*Il reviendra seul ?*), qui porte néanmoins un point d'interrogation, met en exergue non pas un vide argumental sur un actant du verbe mais sur l'un de ses circonstants. Tout l'enjeu de cet énoncé est de savoir si le voyageur viendra seul ou accompagné. Interroger sur un circonstant du verbe est toujours une entreprise moins aisée que d'interroger sur l'un de ses actants car le circonstant est facultatif et appartient au contexte énonciatif. Ici, une question du type *Comment viendra-t-il ?* n'aurait eu que peu d'écho (l'interlocuteur aurait cherché un moyen de transport avant de proposer la dualité seul/accompagné). En revanche, une véritable question jouant sur l'alternative aurait été possible : *viendra-t-il seul ou accompagné ?* Animée voire obnubilée par des intentions meurtrières, Martha occulte la visée interrogative et ne s'intéresse qu'à l'élément primordial : celui qui autorise l'agression, en l'occurrence la solitude du voyageur. L'énoncé, malgré le point d'interrogation, est d'abord assertif car la jeune femme souhaite voir ses intentions se réaliser. L'énoncé interrogatif aurait apporté un supplément insoutenable dans l'aléatoire et dans l'aveu du doute. Le protagoniste ne peut se permettre d'hésiter, il lui faut des certitudes.

Par ailleurs, bon nombre de questions, qui appartiennent totalement à la modalité interrogative n'ont d'autres fonctions que d'entretenir la conversation. Ces énoncés, à portée phatique plus qu'illocutoire (*quoi de neuf ?*, *tu crois ?* ou bien encore *tu vas m'écouter à la fin ?*), posent également problème dans la mesure où ils ne véhiculent pas d'intention interrogative. Ils n'attendent

pas de réponse, éventuellement une réaction. Celle-ci peut se résumer à une mimique faciale, à un geste de la main, voire à quelque chose d'intermédiaire. Toutefois, ces « réactions » corporelles demeurent inaptes, sauf exception, à apporter une information sur ou autour de l'objet visé. L'examen minutieux du second corpus d'étude où ces énoncés extrêmement nombreux, le démontrera (cf. page 184).

Un premier corpus-test : OTG

Le modèle *princeps* a été pensé selon une double dimension : ce caractère plane lui ôtait cependant la possibilité d'identifier les questions en fonction de l'ontologie convoquée ; c'est la raison pour laquelle, après consultation des corpus OTG et RITEL, une troisième dimension, qui a pour but d'opérer une classification ontologique, a été ajoutée. Ce premier modèle recensait avant tout les indices morphosyntaxiques issus d'une part, de la grammaire traditionnelle et d'autre part, d'énoncés oraux et/ou spontanés issus de différents corpus de conversation entre interactants humains, glanés avec plus ou moins de bonheur (pour plus d'informations, se référer à la page 137).

Le corpus de l'Office de Tourisme de Grenoble [12] a contribué à l'effort de modélisation. Bien que l'ensemble des marqueurs interrogatifs n'aient pas été employés, les intervenants se trouvaient systématiquement dans une position de demandeur sans autres ressources à leur disposition. L'office de tourisme constituait leur « dernier espoir » et leur situation de « touriste perdu » ne leur permettait pas d'user d'une autre modalité que de la modalité interrogative. Les individus, qui se sont présentés n'ont posé quasiment aucune question en *pourquoi* ou en *comment*, du fait non seulement de la situation dialogique – trouver des lieux grenoblois à visiter ou des événements à voir – mais aussi de la position accordée à l'interlocuteur – une jeune femme, maîtrisant parfaitement la géographie et l'organisation grenobloise, dont les connaissances ne peuvent être remises en cause. En revanche, leurs interrogations se concentraient sur la localisation de points stratégiques et les horaires des différents lieux de vie (musées, restaurants, . . .).

L'objectif, totalement pragmatique, qui guide ces touristes et usagers de la ville de Grenoble, rend l'échange inégalitaire. D'un côté, se trouve le demandeur-questionneur qui est en position d'attente. De l'autre prend place l'hôtesse, dé-

12. http://www.info.\univ-tours.fr/~antoine/parole_publique/OTG/Pres_OTG.pdf.

tentrice d'une forme d'autorité : elle n'est pas obligée de répondre pleinement aux interrogations. Elle peut en effet se contenter de fournir un plan... Le premier locuteur, parce que débiteur, doit user des formes morphosyntaxiques normées et polies afin de ne pas risquer de se voir opposer une fin de non-recevoir.

Les pistes à explorer

C'est l'hégémonie des questions factuelles dont la réponse s'oriente le plus souvent vers une donnée ponctuelle et finie, qui nous a convaincu de commencer l'effort de modélisation par cet ensemble. Avec ces questions, on cherche à mesurer les objets du monde sur une échelle de valeur. Les questions en *où*, *quand* et *combien* renvoient à une intention, qui tente de circonscrire l'objet visé au sein d'un ensemble appréhendable par des « unités de valeur ». Les questions locatives (du type *Où se trouve la banque de France ?*[13] ont pour objectif de cerner un lieu voire une localisation : il est fréquent de trouver des adverbes comme *loin* ou *tout à côté* comme réponse. De la même manière, les questions temporelles (du type *A quelle heure lance-t-on le feu d'artifice ?*) interrogent sur une heure précise, sur l'expression d'un moment de la journée ou sur une durée. Les questions quantificatrices évaluent les mesures liées à l'objet visé : elles attendent en réponse un coût, une mesure ou une quantité, en fonction de l'objet de la question.

Les trois modèles, qui correspondent à ces questions, ont partie liée entre eux. Les réponses escomptées ont toutes pour but de combler un vide argumental offrant l'actant 2 du verbe, qu'il soit un véritable actant (*coûter X euros, mesurer X centimètres, peser X kilos*) ou ce qu'on peut appeller un complément essentiel[14]. Ces questions sont dites « factuelles » car la réponse correspond à un fait ponctuel et indiscutable ; de plus, elles possèdent toutes trois une visée scalaire car elles reçoivent une réponse dont la mesure peut être réalisée à l'aulne d'une échelle de valeur. Ces questions sont pléthoriques dans le corpus RITEL. Ceci s'explique par le mode de fonctionnement d'un SQR. Ce dernier induit le plus souvent un quiz, c'est-à-dire un échange où l'objectif est d'acquérir davantage et le plus rapidement possible des bribes de culture en multipliant la quantité d'informations factuelles : capitales des états, acteurs

13. Les exemples suivants sont issus du corpus OTG.
14. Un complément essentiel est un complément qui malgré son sens circonstancié ne peut être déplacé ou supprimé du type *arriver à X heures, aller à X, habiter à X.*

jouant dans les films, activités sportives, etc.

Par ailleurs, en classant les questions de RITEL pour voir émerger la triade de questions factuelles, on s'est rendu compte qu'autant elles étaient nombreuses (peu de cohortes interrogatives en sont exemptes), autant les autres outils interrogatifs sont peu présents. Ainsi, les questions en *pourquoi* sont rares. D'une part, le fonctionnement d'un SQR, qui fait référence à un quiz rapide et instructif, dégage peu de questions nécessitant une architecture cognitive complexe en réponse. D'autre part, le caractère interpellatif des questions en *pourquoi* en freine l'utilisation, dès lors que l'interlocuteur n'est pas clairement un interlocuteur humain. En sommant l'autre de trouver une explication logique aux questions posées, les interrogations en *pourquoi* sont vécues comme des « tests », voire des attaques pouvant non seulement mettre en péril la Face positive, mais aussi dévoiler la face négative de chacun. Comment répondre à une question en *pourquoi* lorsqu'on a pas la compétence requise pour le faire ? De manière générale, les questions en *pourquoi* semblent être l'apanage des enfants qui n'hésitent pas à interroger l'adulte de manière franche parce qu'ils le considèrent comme le véritable détenteur d'un savoir, qui couvre tous les champs de la connaissance. Si le recul de l'adulte lui permet d'assumer cette situation sans trop de risques [15], les questions en *pourquoi* nécessitent néanmoins en réponse un effort de structuration tant sur le plan cognitif que sur le plan argumentatif. Ces questions, lorsqu'elles sont échangées entre interactants humains adultes sont souvent soit le signe d'une relation pédagogique et didactique « maître-disciple », soit la marque d'une interpellation. L'autre est alors sommé d'interagir et de s'expliquer.

Enfin, dès l'examen de RITEL, on a pu constater que les questions dites « de l'interpellation » sont quasiment inexistantes, alors qu'elles seront extrêmement nombreuses dans le corpus « Un SMS pour la science ». À titre d'exemple, la question *à quoi tu penses* [16] est très présente dans le second corpus mais totalement absente de RITEL. Ceci s'explique par la situation d'intelocution : RITEL demeure une machine tandis que le SMS est envoyé à une personne de confiance. En outre, ces questions, du fait même de l'interlocution, font référence à un cheminement de pensée complexe. On cherche l'actant 2 de *penser* qui renvoie, soit à un inanimé (*au film que j'ai vu dans l'après-midi*)

15. Il peut également trouver dans de nombreux albums pour enfants les réponses adéquates : *Le livre des pourquoi* aux Editions de la Martinière - jeunesse ou *Dis, pourquoi le ciel est bleu ?* chez Hachette junior en sont deux exemples célèbres.

16. Issue du corpus SMS.

désignable dans le monde car il possède un référent appréhendable, soit à un concept (*à notre vie*) qui ne donne lieu qu'à une unique représentation virtuelle. En circonscrivant correctement le fonctionnement des questions factuelles, très nombreuses dans RITEL, le but est d'obtenir, outre des précisions sur les structures morphosyntaxiques qu'elles requièrent, des éléments de distinction avec les autres outils interrogatifs. Il convient à présent de rappeler les contingences de productions du corpus RITEL pour mieux en saisir les tenants et les aboutissants.

3.2 Le corpus RITEL

Un corpus machine du LIMSI

Compte tenu de la perspective informatique au sein de laquelle on a travaillé, on a choisi comme premier corpus d'étude, un corpus de système automatique de Questions/Réponses (SQR) élaboré au LIMSI (UPR3251). Ce premier corpus d'étude devait permettre de renforcer la structure des modèles puis de les tester. Le corpus est constitué des dialogues issus de la première partie des expérimentations de l'équipe Traitement de la Langue Parlé (désormais TLP) concernant le projet RITEL. Ce projet de **Recherche d'Information TELéphonique Interactif** a pour objectif d'architecturer puis de faire fonctionner de la façon la plus stable possible un système de Questions/Réponses destiné à fournir à l'utilisateur de véritables réponses en langue naturelle.

L'architecture générale

Comme le soulignent les concepteurs du projet RITEL [Rosset 2005], ce type de système vise à l'interactivité la plus grande entre la machine et son utilisateur. Il envisage donc le dialogue comme une possibilité réelle d'interaction avec la machine. Il ne s'agirait plus, à terme, de présenter à l'humain une page dans laquelle les éléments de la réponse à construire sont surlignés, mais de lui fournir une réponse morphosyntaxiquement construite, voire de lui expliquer comment on est parvenu à cette réponse ou pourquoi il est impossible de lui répondre. Le système RITEL est un système dit « ouvert » car le dialogue Homme-Machine auquel il doit aboutir est appliqué à tous les types de domaines simultanément. À la manière d'un moteur de recherche web (type

Google), ce système doit pouvoir fournir à la question de l'utilisateur une réponse, quel que soit le domaine concerné et sans intervention extérieure. L'implémentation de nouvelles données est alors impossible : il s'agit là d'une difficulté supplémentaire pour un SQR.

Bon nombre de systèmes fonctionnent en effet sur le principe dit du « magicien d'oz » : cette technique [17], consiste à faire croire aux interactants humains qu'ils dialoguent avec une machine autonome, alors que celle-ci est totalement ou partiellement contrôlé par un humain. La voix de ce dernier est alors transformée pour que la supercherie soit complète. Cet échange qui se réduit finalement à un artefact de dialogue humain-humain permet de réaliser des tests utilisateur à des fins ergonomiques. L'objectif est par exemple de s'assurer de l'utilisabilité de l'interface. Avec les avancées technologiques et le développement des systèmes de reconnaissance de la parole, les SQR connaissent un net essor depuis ces dernières années : sociétés de transport, entreprises virtuelles à visée commerciale, entre autres, font appel à ces systèmes pour gérer une grande partie de leur relation clientèle : les requêtes utilisateurs pour trouver l'objet désiré font l'objet d'un échange *via* un SQR afin de circonscrire au mieux la demande, voire de la pallier en proposant un autre produit.

Les énoncés, les utilisateurs, et le type de réponses

Grâce à une représentation syntaxique schématisée et à une gestion de l'historique appropriée, RITEL est en mesure de lier le substantif et sa reprise afin de permettre une recherche d'information correspondant à la question *Quelle* ***en*** *est la capitale ?* Même si l'interaction est appréhendée sous sa forme minimale (résolution de chaînes anaphoriques), il s'agit d'une réelle avancée en matière de simulation d'interactivité. En incluant des sources de connaissances multimodales : acoustiques, phonétiques, lexicales, morpho-syntaxiques, sémantiques, mais aussi pragmatiques et dialogiques (on peut penser, entre autres, aux systèmes qui incluent des phénomènes d'ouverture et de clôture, mais aussi de politesse en tout genre), RITEL tente d'imiter certaines formes de dialogue humain et s'efforce de prendre l'interlocuteur en considération. Celui-ci peut à tout moment modifier sa requête, la transformer, ou bien encore abandonner l'échange. RITEL demeure par ailleurs dans

17. Qui doit son nom à l'histoire du magicien d'Oz où un homme tente de se faire passer pour un puissant magicien en modifiant sa voix.

un rapport très proche du rapport maître-esclave. Il s'agit d'une machine destinée à répondre, pas à poser des questions. Ce système ne prétend pas à être autre chose qu'un outil entre les mains des locuteurs humains qui décident de s'adresser à lui.

En s'approchant au plus près d'une interaction en langue naturelle, le système RITEL quitte peu à peu le statut de « machine parlante » pour accéder au rang d'interlocuteur potentiel. Il conservera toutefois un statut d'**interlocuteur restreint**. On considère qu'un locuteur est dit *restreint* lorsqu'en raison de son âge (enfants ou vieillards), de ses possibilités physiques et/ou psychiques (malentendants, troubles de la parole), de ses facultés intellectuelles, voire de sa maîtrise de la langue, il n'est pas (ou plus) en mesure d'entrer dans la dialogue sur un pied d'égalité avec les autres intervenants. Sa marge de manœuvre est moindre du fait de ces difficultés premières considérées comme insurmontables. Les autres interactants se doivent d'en tenir compte : ils le traitent le plus souvent avec ménagement.

C'est exactement ce qui se produit avec les SQR qui, de fait, n'ont pas la faculté de comprendre les énoncés qu'on leur propose. Ainsi, les utilisateurs du système RITEL ont généralement tendance à articuler plus distinctement qu'à l'ordinaire, à répéter leur question, voire à d'abord énoncer le thème abordé (*je vais vous parler de cinéma*) avant de formuler leur question.

3.2.1 Deux impératifs : réactivité et dynamicité

Cependant, avec RITEL, il ne s'agit plus de se confronter à une technologie que l'on interroge pour accomplir une tâche particulière (réserver son prochain billet de train par exemple). L'utilisateur doit pouvoir utiliser un système qui offre un maximum de connaissances génériques, pour lui poser, à l'oral, toutes les questions auxquelles il pense, sans avoir à modifier ni sa syntaxe, ni sa prosodie, ni son vocabulaire.

La finalité dialogique est un trait propre au SQR RITEL. Le « dialogue » s'y voit attribuer un rôle essentiel car ce système a pour but d'intégrer des capacités conversationnelles. L'utilisateur doit pouvoir poser des questions de type factuel, en langue naturelle, et surtout recevoir une réponse synchrone dans cette même langue naturelle. Le temps est une difficulté supplémentaire pour les systèmes automatiques. Plus le temps d'analyse et de calcul est important, plus l'interlocuteur humain perd patience et préférera s'orienter vers d'autres

modes de communication. La crainte d'un échec (« bugs » ou autres écrans noirs) est la plus forte. Pour prétendre à une interactivité satisfaisante et à la simulation d'un dialogue entre interactants, un système automatique doit pouvoir renvoyer à son utilisateur une réponse, même si elle est négative ou approximative, dans des temps très courts, du moins similaires au temps de réaction de l'esprit humain.

Quel(s) intérêt(s) pour ce travail ?

Même si les utilisateurs de ce SQR ont reçu une consigne les incitant à faire preuve de patience, afin de prévenir d'éventuels disfonctionnements (dus à une mauvaise posture de l'humain, par exemple) [18], le système doit fournir une réponse. En cas d'incompréhension, il est ainsi programmé pour demander des précisions de nature confirmative (RITEL : *Vous me parlez de géographie, n'est-ce pas ?*) ou bien une reformulation totale de la question. En outre, la possibilité d'affiner ou de préciser la demande de l'utilisateur de manière interactive et dynamique est envisagée (Ex : *Quel est le président de la France ?* – RITEL : *Vous demandez le nom de l'actuel président de la France, c'est bien cela ?*).

Pour y parvenir, le SQR RITEL est un système qui prend en compte l'historique de l'échange. On a ainsi été confronté à un phénomène que nous avons appelé « cohortes » (cf. page 167). Ce phénomène constitue d'ailleurs une réelle avancée pour observer l'utilisation de la modalité interrogative car il autorise la réitération, sous diverses formes morphosyntaxiques, de questions appartenant non seulement au même échange mais également au même thème. La situation artificielle du corpus RITEL a ainsi induit une production itérative de questions qu'on ne rencontre que très rarement en conversation et qui apporte des éléments originaux pour la description de la morphosyntaxe de l'interrogation.

Un média efficace

Le système RITEL est accessible *via* le téléphone car il s'agit d'un média de diffusion qui permet de recruter facilement des testeurs. En outre, l'utilisation

18. Le message suivant est donné au tout début de l'interaction téléphonique : « Le système a beaucoup de mal à reconnaître et à comprendre ce que vous lui dites, mais il a besoin de données pour apprendre : essayez d'obtenir des réponses et de lui expliquer ce que vous cherchez.»

du téléphone optimise les conditions d'expérimentation : l'utilisateur peut répondre rapidement, il n'a ni besoin de posséder ni de savoir utiliser un matériel spécifique. Il n'y a pas de barrière « informatique et techonologique » qui engendrerait un refus de participation. Par ailleurs, ce SQR est conçu pour être interactif : il est architecturé pour procéder à tous les traitements simples possibles sur une seule et même question de l'utilisateur. Sa vitesse de traitement, sa « maintenabilité » [Rosset 2005] et sa capacité à identifier le problème, en utilisant si besoin l'historique, en font un outil robuste, capable de *feedback* ou rétroactions. Ce dispositif offre à l'utilisateur une sortie, qui tente d'aller au plus près de sa réponse escomptée ou bien qui lui signale la prise en considération de sa question. Après avoir reçu, en entrée, un flux (les paroles de l'utilisateur) RITEL procède à une analyse non contextuelle qui permet la détection du thème. [Rosset 2005] soulignent à ce propos que :

> « Cette analyse est dite non contextuelle car elle n'utilise aucune information sur le dialogue, et qu'elle ne va pas au-delà de l'unité phrase dans les documents textuels. L'objectif de cette analyse est de détecter l'information pertinente dans un énoncé ou dans une question d'utilisateur (écrit ou oral) ou dans un texte (écrit ou oral). »

3.2.2 Une interaction crescendo : l'intentionnalité pas à pas

La réitération de questions, ainsi que leur modulation a permis de classer un plus large éventail d'énoncés. En outre, cette conversation avec la machine, devenue bancale du fait de la non-compréhension de cette dernière, donnait l'occasion de percevoir le lien entre question et réponse, c'est-à-dire entre l'intentionnalité véhiculée et la forme morphosyntaxique choisie. L'intérêt d'avoir un corpus issu d'un système travaillant en domaine ouvert réside principalement dans la multiplication des questions en tout genre, qui témoignent de la progression interactive et argumentative du locuteur humain.

Un fonctionnement synchrone et multi-tâches

Il faut rappeler que la première intervention de l'utilisateur est souvent constituée par un énoncé en modalité affirmative, (appelé ici **pré-interrogative**), qui donne le thème de l'échange à venir. Ce premier énoncé facilite l'identification thématique par la machine. Le système peut effacer le précédent historique et se focaliser sur les termes du nouvel échange. C'est d'ailleurs la raison

pour laquelle le présent travail a choisi de parler de « cohortes ». Afin d'identifier le thème de l'échange, la question de l'utilisateur, reçoit d'une part, une analyse syntaxique superficielle, appelée *shallow parsing*, qui isole les faits grammaticaux les plus marquants (présence des substantifs, des verbes,...) en réalisant des arbres syntaxiques (*via* l'utilisation de logiciels adaptés type *W-match* ou *Tree tagger*). D'autre part, elle fait l'objet d'une détection des entités (on pense notamment aux Entités Nommées) par morceaux de textes, appelés *chunk*.

Lorsque l'identification du thème par le système est assurée, s'amorcent les étapes de recherche d'information puis d'extraction de l'information. Celles-ci entrent également dans le cadre d'une analyse non contextuelle. Elles s'effectuent par mots-clés sur une documentation, qui a été au préalable annotée et indexée. Cette documentation est constituée d'articles de journaux, de documents du web et de transcriptions d'émissions radio- et télé-diffusées. Elle fait état de la variété des domaines de questionnement et fait de RITEL un SQR généraliste qui répond non seulement à son objectif, mais qui correspond également à la problématique du présent travail : faire état des usages langagiers de l'interrogation en français contemporain. Bien évidemment, toutes ces étapes de traitement mènent à la construction d'un flux en sortie, qui vise à offrir une réponse au plus près de la réponse escomptée. En outre, ce SQR est muni d'un module d'interaction dialogique qui génère des énoncés d'ouverture (*Bonjour, voulez-vous écouter le guide ?*) et de clôture (*Au revoir et merci*). Ce module, bien que minimaliste, confère à l'échange une dimension naturelle absolument nécessaire : l'utilisateur est ainsi rassuré car les conventions dialogiques traditionnelles sont respectées. Pour reprendre les mots de [Rosset 2005] :

> « contrairement à la tradition (Zue et al., 2000), la gestion du dialogue [au sein de RITEL doit être considérée] comme devant être attribuée entre les différents composants du système global, chacun apportant sa part. De [ce] point de vue, la gestion du dialogue se rapporte à la compréhension en contexte de dialogue, la gestion de l'historique du dialogue, la recherche d'information et la génération de la réponse en langue. »

La cohorte interrogative : définition et exemples

Au sein des dialogues issus de RITEL, émerge souvennt une suite réitérée de questions autour d'une même thématique ; seuls les morphotypes utilisés dif-

fèrent. Utilisant prioritairement des formulations périphrastiques et renforcées afin de faire apparaître, d'une part, le caractère poli de la requête et, d'autre part, l'objet même de sa question, l'utilisateur oublie peu à peu qu'il est face à un locuteur restreint et se laisse aller à des formulations toniques, indices de son agacement.

La figure ci-après (3.2) donne un bref exemple de cohortes tirées de RITEL. Devant l'incapacité de la machine à répondre, le locuteur finit par lui apporter ce qu'il juge être une aide, en l'occurrence « une question confirmative ».

TABLE 3.2 – Une « cohorte » interrogative issue de RITEL et son analyse

-Je voudrais <u>des renseignements</u> sur la mort de James Dean (**pré-interrogative)**
-L'acteur James Dean
-Je voudrais <u>une information</u> sur l'acteur James Dean **(pré-interrogative)**
-Comment James Dean est-il mort (**question 1 : adverbiale prototypique)**
-Je m'intéresse à James Dean
-Je voudrais savoir **de quoi** est mort James Dean (**question 2 : périphrastique tonique)**
-Il s'agit de James Dean
-On dit que James Dean est mort dans un accident – pouvez-vous le confirmer ? **question confirmative devant l'échec de l'interaction**

Les « cohortes » correspondent à l'apparition **d'une séquence itérative d'une question autour du même propos ou thème**. Chaque séquence offre la possibilité d'étudier précisément les variations morphosyntaxiques autour d'une même interrogation et d'en mesurer les fréquences. Ainsi, les questions périphrastiques (*Je voudrais savoir où se trouve Paris ?*) sont pléthoriques, compte tenu du fait que le locuteur humain essaie d'être le plus clair et mesuré possible. En revanche, les questions toniques (*Paris, c'est où ?*) n'interviennent qu'en fin de cohorte, juste avant la rupture. Le questionneur perd patience et interpelle la machine pour tenter d'obtenir enfin une réponse. De ce fait,

on peut constater que la problématique du présent travail (étudier l'intentionnalité, par essence dynamique) et sa méthodologie (l'examen minutieux des corpus pour en extraire un formalisme) se façonnent mutuellement.

L'intérêt morphosyntaxique de ce corpus

Le SQR RITEL attribue à chaque élément de son architecture un rôle dialogique, qui doit concourir à la formulation en langue naturelle et de manière synchrone, d'une réponse satisfaisante pour le questionneur, c'est-à-dire au plus près d'un paradigme de réponses escomptées. Son objectif est de devenir, comme l'indique [Rosset 2005], « un système d'analyse multi-niveaux rapide ». Capable de traiter des énoncés interrogatifs aussi bien que du texte ou du discours, il doit être utilisable, tant pour des données orales que pour des données écrites. Afin de pallier les problèmes liés au traitement de l'oral (hésitations, répétitions, aphérèses, et autres disfluences) et de rester dans des vitesses de traitement acceptables, le SQR RITEL ne fonctionne ni selon des approches strictement statistiques (Modèles de Markov, par exemple) ni selon des approches syntaxiques (implémentation d'un corpus de développement déjà annoté manuellement). Il utilise des expressions régulières, c'est-à-dire des ensembles de chaînes de caractère respectant une syntaxe précise (*pattern* en anglais). Ces patrons, d'ordre syntaxique, sont issus des théories mathématiques des années 1940, qui usent de langages formels et apportent un traitement automatisé à des blocs entiers de texte à l'intérieur d'un discours.

Aptes à décrire peu ou prou la morphosyntaxe d'une langue, ces expressions régulières permettent une catégorisation simple des éléments de la question, mais aussi des données qui seront utilisées pour construire la réponse. L'analyse est multi-passes : elle s'enrichit au fur à mesure des passes en s'appuyant sur les précédentes. Si la requête d'un utilisateur ne peut déboucher sur une extraction d'informations satisfaisante en fonction du type de réponses attendues, des techniques de repli sont alors utilisées et de nouvelles requêtes sont générées. Si ces dernières échouent, la machine « avoue» son incapacité à répondre. On a choisi le corpus de dialogues issu des expérimentations du projet RITEL car il offre un éventail d'étiquetages de nature linguistique sans pour autant totalement s'appuyer sur lui. Ceci a permis d'avoir une meilleure prise sur le corpus (l'analyse en *chunks* et en *pattern* n'est pas très éloignée

des découpages morphosyntaxiques de la grammaire traditionnelle) tout en évitant l'interpénétration des conclusions : RITEL n'analyse les questions ni pour elles-mêmes ni en fonction des réponses, mais dans le but de répondre à l'interlocuteur humain.

En outre, l'architecture en cohorte est un élément précieux pour le morphosyntacticien dès lors qu'il cherche à modéliser l'interrogation dans la réalité de ses pratiques. La réitération d'une même question, dont la thématique est facilement identifiée, mais dont les morphotypes diffèrent en fonction de l'intentionnalité véhiculée par le questionneur, illustre tant d'un point de vue morphosyntaxique que d'un point de vue pragmatique la diversité des formes interrogatives du français contemporain. Par ailleurs, le fait que le système soit capable de produire en toutes circonstances des énoncés, ne serait-ce que pour entretenir la fonction phatique, assure une continuité dialogique nécessaire, gage de *coopération* et d'interaction. Même si une première requête échoue, l'utilisateur est maintenu dans une situation d'échange, qui l'incite à poursuivre son questionnement.

3.2.3 Un corpus de développement

1ers constats : la primauté des questions factuelles

En outre, après s'être confronté aux données issues des corpus OTG et de RITEL (cf. page 160 et suivantes), on s'est rendu compte de la complémentarité qui existe entre les outils interrogatifs *où, quand* et *combien*. On s'est d'abord attaché à recenser précisément ces questions avant de se pencher sur d'autres marqueurs interrogatifs. Par ailleurs, en plus de leur fréquence d'utilisation, le caractère factuel de ces interrogations en facilite l'usage. Il est en effet assez simple d'y répondre. L'activité cognitive requise est peu coûteuse et ne fait pas appel à un effort de construction complexe en amont. La réponse, connue ou non, ne dépend pas de compétences externes. C'est pourquoi on a d'abord développé les deux axes à partir des trois modèles des questions quantificatrices, locatives et temporelles.

Les réponses escomptées pleinement satisfaisantes pour ce type de questions correspondent toujours à des syntagmes précis contenant des éléments gradants : X euros, rue X ou X heures. Elles appellent des réalités facilement appréhendables par tous. Le consensus entre réponses escomptées et réponses effectivement produites demeure plus évident à obtenir qu'avec des interroga-

tions non factuelles. À titre d'exemple, les questions causales exigent que chacun participe à l'élaboration de la réponse, en fonction de son point de vue. Le locuteur pose une question en *pourquoi* en ayant une vision du monde qui lui est propre et qui viendra influencer l'architecture de sa réponse escomptée. De la même façon, le questionné répondra à cette interrogation en y apportant sa propre signature et ses propres références. Il n'est pas impossible d'imaginer qu'une même question à caractère non factuelle aura des répercussions totalement différentes sur des individus de culture diamétralement opposée.

Les questions à portée culinaire par exemple (*Comment cuisiner le riz ?*), ne recevront pas la même réponse si elles sont posées à un français (qui le mange parfois sucré, cuit dans du lait) ou à un japonais (qui ne le mange que salé). En raison et de la facilité avec laquelle on les interprète, et de la possibilité de s'accorder autour de la réponse à apporter, les questions dites « factuelles » (en référence au fonctionnement des SQR, car elles sont identifiables à un fait, étiqueté comme tel) ont constitué le premier réservoir d'exemples pour façonner les modèles (cf. page 149).

Quel traitement apporter ?

Les trois modèles de questions factuelles ont une architecture similaire, à ceci près que certaines variations sur l'axe des abscisses (c'est l'axe qui prend en charge la dimension morphosyntaxique de l'interrogation et qui examine la place laissée à l'interlocuteur) sont parfois impossibles. En français, l'ontologie locative n'autorise pas l'expression de l'interrogation déterminative verbale (**Que se trouve le musée X ?*) tandis qu'elle admet l'interrogation adverbiale wsimple (*Où se trouve le musée X ?*), l'interrogation adverbiale en locution (*D'où vient Y ?*) et l'interrogation déterminative substantive (*À quel endroit se trouve le musée X ?*). Ce phénomène s'explique en raison du caractère massif, non sécable de l'expression du lieu. Il en va de même pour l'expression du temps qui interdit cette ultime formulation (**Que vient X ?*) tandis que l'expression de la quantité l'admet : dans ce cas, l'interrogation déterminative verbale est usitée (*Que coûte X ?*). On le voit, ce dernier morphotype est soumis à l'existence d'un lexique de nature verbale : des verbes comme *se trouver, avoir lieu, coûter, valoir* autorisent l'émergence d'un *que* vecteur d'interrogation sur l'actant 2 sans charge sémantique, qui se voit ensuite saturé par l'apparition d'un syntagme nominal ou prépositionnel en réponse (*à X ou X euros par exemple*).

La présence de cette triade au sein du corpus RITEL s'est avérée conséquente. D'une part, l'activité cognitive requise reste faible. D'autre part, le caractère thématique de ce type de questions permet aux utilisateurs du système de trouver facilement une sphère d'interrogation, y compris dans le cadre particulier d'un échange avec un SQR.

Par ailleurs, les utilisateurs de RITEL se sont vu proposer, à titre d'exemple, une liste différente d'environ 300 questions extraites aléatoirement d'un site de quiz en ligne. Bien que toutes n'aient pas été des questions factuelles, la part de questions « liste » (*Quels sont les pays ?*) et de questions complexes (avec un *comment* ou un *pourquoi*) était moindre, ce qui a certainement orienté les formulations d'interrogation vers les questions factuelles. En effet, les quiz prennent le plus souvent la forme de questionnaires à choix multiple où la réponse est facilement identifiable. Ces quiz et autres jeux de rapidité utilisent prioritairement des questions factuelles car, à l'énoncé interrogatif, correspond systématiquement une « case-réponse » qui peut être activitée indépendemment de tout autre lien dans le jeu.

Le fait d'être face à un système, forcément perçu comme un *locuteur restreint*, a renforcé ce phénomène : il faut être compris pour espérer obtenir une réponse satisfaisante. Poser une question complexe, en *pourquoi* par exemple, apporte *de facto* une difficulté supplémentaire qu'il convient d'éviter si l'objectif est de maintenir une interaction efficace avec la machine. Si tout échange est régi par des impératifs conversationnels, celui qui a lieu avec un SQR recouvre des modalités différentes. Le fait de ne pas pouvoir interagir avec une machine comme avec un être humain bouscule les règles et les comportements. Les principes de la Théorie des Faces, vus au sein du premier chapitre (cf. page 60), ne peuvent être utilisés de la même façon. Il ne s'agit plus de défendre son Territoire, en évitant d'attaquer celui de l'interlocuteur à des fins de coopération. Le locuteur humain pose des questions, dont on peut facilement circonscrire les champs d'application, afin de recevoir une réponse. Il utilise le système comme un moteur de navigation Web à ceci près que la réponse doit lui parvenir de façon immédiate et en langue naturelle. La promesse de cette proximité avec une conversation naturelle entre interactants humains rend le système RITEL attractif. Ce n'est que lorsque cet espoir est déçu que le locuteur retrouve une logique conversationnelle traditionnelle et qu'il cherche, de nouveau, à défendre son Territoire voire à attaquer celui de son interlocuteur.

Cela ne signifie pas que le corpus RITEL soit uniquement constitué de ques-

tions factuelles. Il n'est pas exempt de questions qui cherchent à déterminer la cause (au sens aristotélicien du terme) ou de questions qui ont pour but de nommer les objets du monde. Les questions « listes » (*Quels sont les pays qui...*), qui correspondent à l'heuristique informatique des Entités Nommées (pour de plus amples informations, cf. page 174), sont très usitées car la réponse est également d'ordre factuel. Les questions factuelles représentent une très large part du corpus : 685 questions sur 3692 énoncés sont des questions factuelles. Toutefois, ce sont les questions de type Entité Nommée qui sont largement majoritaires : 1204 questions sur les 3692 énoncés de RITEL sont des questions de ce type. Comme le montre le tableau ci-après (3.3), les pourcentages de questions, qui font appel à des données factuelles, sont écrasants.

TABLE 3.3 – Pourcentage de questions d'ordre factuel dans le corpus RITEL

Ontologie concernée	*Type de questions*	*Pourcentage*	*Pourcentage/ontologie*	*% TOTAL*
Questions factuelles	quantificatrice	8,83	19,90	
	locative	3,4		
	temporelle	7,67		
Questions Entités Nommées	EN personne	13,54	34,99	54,89
	EN lieu	13,48		
	EN objet	7,21		
	EN événement	0,44		
	EN numex	0,32		

Par ailleurs, il faut ajouter que le corpus RITEL n'est pas entièrement constitué de la seule modalité interrogative puisque des pré-interrogations (*Je vais vous poser une question cinéma*) sont fréquentes (523 énoncés soit 15,19%). À ce premier ensemble, s'ajoutent également les répétitions et « brouillages » (soit 17% au total). Le corpus RITEL contient donc 22,19% d'énoncés qui ne sont pas des énoncés interrogatifs. Par conséquent, ces derniers ne relèvent pas des modèles proposés par ce travail. En définitive, les questions factuelles représentent presque un quart des questions posées par les utilisateurs. Ces derniers jugent qu'ils auront ainsi une plus grande chance d'être compris par la machine. En outre, une question factuelle fait souvent fonction de préambule, qu'elle soit ou non précédée, en amont, par une pré-interrogation. Elle

ouvre un échange thématique sur un sujet (la géo-politique d'un pays, par exemple) et permet l'arrivée d'autres questions, le plus souvent des questions en Entités Nommées, mais parfois aussi des questions causales (*Quelle est la capitale de la Nouvelle-Zélande ? – Dans quel pays y a-t-il plus de moutons que d'habitants ? – Pourquoi ?*).

Enfin, il est remarquable que les questions factuelles soient le plus souvent formulées avec un morphotype périphrastique : ce morphotype (*Je voudrais savoir où se trouve Paris ?*) dédouane par avance toute méconnaissance de l'interlocuteur et accrédite la thèse du *locuteur restreint*. Les questions factuelles, qui emploient ce morphotype, sont formulées pour maximiser les chances d'obtenir une réponse satisfaisante. C'est d'autant plus le cas lorsque le locuteur use d'une formulation déterminative (*Je voudrais savoir à quel endroit/dans quel arrondissement de Paris se trouve le musée du Louvre ?*). L'interlocuteur n'est perçu que comme une interface de réponse et ne se voit pas accorder de prétentions conversationnelles. Ce morphotype peut sembler extrêmement sclérosant pour un interlocuteur humain car celui-ci est alors placé dans une position d'infériorité conversationnelle. Toutefois, dans ce cadre de SQR à visée dialogique, le questionneur opte pour cette formulation dirigiste dans une optique rassurante : il s'agit d'éviter le « bug » du système et d'assurer le fonctionnement de la machine (cf. page 164).

Les limites liées au système RITEL

Par ailleurs, après avoir répertorié et analysé cette « triade », on s'est aperçu de la nécessité de différencier les questions locatives, qui appelent en réponse une localisation (*je voudrais savoir où se trouve la Banque de France ? – Elle se trouve rue X ; vous prenez sur votre gauche à la prochaine intersection*) des questions Entités Nommées Lieu (*Quel est le musée la plus visité en France aujourd'hui ? – C'est le Louvre*), qui demandent en réponse un simple étiquetage, de type identitaire (nom propre ou assimilé).

Il ne s'agit plus de faire référence à un lieu, à un horaire ou à un coût mais de nommer ce lieu, ce moment ou cet effort de quantification qui possède un référent unique. Lorsqu'on évoque la notion de référent unique, on pense immédiatement au nom propre. En effet, pour reprendre la tradition saussurienne, le référent est exclu du signe linguistique, regroupant le signifiant et le signifié. Il se trouve à l'extérieur de la langue, dans le monde. Il fait appel à

l'expression d'une réalité qu'elle soit tangible et/ou culturelle. Ainsi, le terme *famille* n'est incarné dans nos contrées occidentales que par un cercle proche d'individus tandis qu'il représente un nombre élargi de personnes dans bon nombre de sociétés africaines. La perception du référent étant liée à l'expérience, il est nécessaire que les interactants, présents au sein d'une conversation, possèdent, en la matière, des compétences et des attentes assez similaires (cf. page 171, à propos des connaissances culturelles des locuteurs en matière de mets culinaires). Si tel n'est pas le cas, le risque d'incompréhension est accru.

Parler de référent permet de lier signe et réalité du monde. Lorsque le référent est dit unique, il n'existe alors qu'une seule réalité tangible et/ou culturelle pour un signe défini. C'est le cas bien sûr du nom propre : lorsque je nomme un collègue par son prénom, les connaissances communes partagées par l'ensemble des participants de la conversation aussi bien que la situation d'énonciation elle-même invitent à considérer un seul et unique individu. C'est également le cas de quelques expressions linguistiques identifiables (on peut penser aux surnoms, souvent hypocoristiques, à quelques acronymes, voire à certains numéros d'identification, type numéro étudiant ou de sécurité sociale), qui fonctionnent comme autant de noms propre, la majuscule en moins. Cette définition aux accents linguistiques correspond au concept informatique d'Entités Nommées, au moins dans son acception la plus restreinte.

Ce concept, sur lequel le quatrième chapitre reviendra largement (à partir de la page 201), autorise le classement d'un pan entier de l'interrogation, dont l'unique fonction est de nommer les objets du monde visés. Compte tenu de ces nouvelles distinctions dans le fonctionnement, y compris morphosyntaxique, de l'interrogation, il fallait tester les modèles obtenus sur un autre corpus, pragmatiquement et interactivement différent. Les échanges issus du corpus « Un SMS pour la science » sont portés par des impératifs conversationnels précis : il ne s'agit plus d'interroger une machine automatique pour enrichir ponctuellement ses connaissances, mais d'assouvir un besoin conversationnel urgent et impératif. Le rapport à l'autre prime sur le rapport au monde, contrairement à ce qui ressortait des études faites sur RITEL.

3.3 Le corpus « d'Un SMS pour la science »

3.3.1 La campagne scientifique

Comme le soulignent [Fairon 2006], le projet « Faites don de vos SMS à la science » utilise une nouvelle forme de télécommunication très en vogue, le SMS, c'est-à-dire le *Short Messange Service*. D'abord envisagée comme une alternative seconde au message vocal et à la conversation en temps réel, le SMS a été gagné par le succès et est devenu, notamment auprès des générations les plus jeunes, un véritable argument de vente.

Originellement, ce message devait permettre aux usagers de contacter leur destinataire, quel que soit le moment de la journée, sans prendre le risque de le déranger. Il permettait de parler rapidement et en totale autonomie. Puis, rapidement, les usagers en ont fait :

> « une machine à écrire portative envoyant instantanément l'équivalent d'un mail, mais limité à un nombre restreint de caractères. » [19]

De ce constat découlent deux premières interrogations : tout d'abord, dans quelle mesure peut-on encore parler de « conversation spontanée », compte tenu de la distance, locative et temporelle, entre l'émetteur et son destinataire ? En outre, en quoi la limitation du nombre de caractères pour le message exerce-t-elle une influence sur son contenu, tant en termes de spontanéité qu'en termes de grammaticalisation ? On repproche en effet souvent aux SMS d'avoir « perverti » la langue, en particulier son écriture. Ces questions seront justement traitées, après avoir exploré les chemins empruntés pour parvenir à un tel corpus.

Toutefois, on peut d'ores et déjà souligner que la polémique est peut-être plus médiatique, diplomatique que scientifique. Il faut trouver un coupable face à l'érosion de l'orthographe. Là-encore, comme avec les études portant sur l'oral, il ne s'agit plus de s'orienter vers une dichotomie *correcte/incorrecte*, qui cache elle-même celle du *familier*, voire *relâché/soutenu*. L'objectif est de prendre connaissance d'un phénomène très usité : les pratiques sont telles qu'en niant cette forme de communication langagière, on prend le risque de manquer la réalité des usages.

Marc Lits rapelle d'ailleurs dans l'avant-propos à [Fairon 2006] que :

19. Ce sont les propos de Fairon, Klein et Paumier dans leur ouvrage consacré à l'étude qui sont repris ici - [Fairon 2006].

> « ces usagers ont en même temps inventé un langage adapté à ces nouvelles contraintes technologiques, en démontrant ainsi (pour la première fois en situation d'observation quasi-directe pour les analystes et les chercheurs) que la langue n'est pas un code imposé une fois pour toutes par les autorités politiques, scientifiques ou éducatives, mais un outil de communication dont les règles de fonctionnement peuvent se construire de manière collective et évolutive. »

Il surenchérit en indiquant que :

> « ces nouvelles pratiques [langagières] soulèvent même des questions essentielles pour les linguistes, comme celle de la frontière entre langage écrit et langage parlé, que ces usages obligent à redéfinir.
>
> Il ne s'agit pas non plus d'admirer béatement ces nouveaux « arts de faire » langagiers : ils ont leurs limites, ils reposent la question du bruit dans l'information quand la redondance est coûteuse, puisque la place est limitée, ou la question d'une norme minimale compréhensible par l'ensemble de la communauté des usagers. »

En offrant la possibilité de mesurer ces problèmes à l'aulne d'énoncés attestés, et en abordant la question de l'évolution langagière *via* le caractère communicationnel de tout discours, ce corpus permet de mesurer l'importance du spontané au sein de tout échange. Un discours qui s'offre spontanément à l'autre, c'est-à-dire sans se déguiser, pour correspondre tant aux exigences du contexte qu'à celles du destinataire, montre une intentionnalité sans fard, plus facilement saisissable. En outre, l'effort de construction dont il témoigne se dessine au fur et à mesure de la progression argumentative. Les SMS, bien qu'ils diffèrent de quelques secondes ou de quelques heures la conversation, véhiculent des énoncés portés par une intention pragmatique : le but est d'offrir à l'autre des bribes de conversation car une urgence le requiert. Le SMS pallie l'absence du destinataire attendu et élu.

Certes, il est possible de corriger son message en le retapant. Cependant, cet effort est coûteux et contrecarre la rapidité première de ce mode de communication. Le cadran téléphonique n'est guère large et, généralement, les usagers possèdent une fonction prédictible (la fonction T9) : celle-ci leur permet de ne taper que les premières touches des mots et de les faire défiler. De la même manière, il est possible d'entrer des « expressions à soi », (en écriture phonétisée par exemple ou avec des émoticones) dans la mémoire du téléphone. Il s'agit donc bien, dans la plupart des cas, d'énoncés spontanés, dans la mesure où ils véhiculent toute l'intentionnalité et la subjectivité de leur auteur. De plus, ils

n'ont fait l'objet d'aucune conscientisation, c'est-à-dire d'**aucun mouvement réflexif et introspectif préalable**. En outre, si l'on se livre à un test de mémorisation avec des interactants natifs, on s'apercevra qu'un énoncé est spontané lorsque ces interactants peuvent en restituer le contenu dans sa totalité mais pas la forme exacte. *A contrario*, un énoncé préparé peut souvent être restitué mot pour mot par l'ensemble des interactants.

Le projet : intérêt et méthodologie

Le succès de cette campagne de récolte, notamment face à la réticence habituelle des locuteurs à faire partie d'enquêtes, qu'elles soient téléphoniques ou sous forme d'échanges impromptus, est déjà significatif : 75000 SMS ont été reçus par les serveurs de la campagne en quelque deux mois. Les caractères informel et rapide du SMS constituent certainement deux premiers facteurs d'explication de ce succès. Il est facile d'envoyer un SMS : on ne prend pas le risque de déranger son interlocuteur. De plus, le peu d'espace à disposition sur l'écran, dédouane le locuteur de toute sur-construction morphosyntaxique. On n'a pas encore atteint le stade de la conversation par mots-clés ; toutefois, les énoncés doivent être plus courts, les formes de politesse et autres efforts de cadrage structurel peuvent être omis. En outre, l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que la facilité de mise en pratique expliquent également le succès de cette campagne.

En outre, l'intérêt des jeunes générations pour les nouvelles pratiques technologies n'est pas une légende[20]. Ainsi, selon l'étude réalisée sur le corpus par ses concepteurs [Fairon 2006], la tranche d'âge des 18-24 ans est celle qui a le plus recours aux SMS. 45% des participants à cette enquête se situent dans cette tranche d'âge. Si on y ajoute les participants de moins de 18 ans, le pourcentage s'élève à 76%, soit près des deux tiers du corpus total. Disposant de peu de moyens financiers et prêts à utiliser des technologies qu'ils connaissent depuis leur enfance, ces usagers ne connaissent pas de barrière psychologique. Ils font plus spontanément confiance à ce type de communication que d'autres tranches d'âges, rassurés de voir les réactions de l'autre comme de pouvoir interagir avec lui, ici et maintenant.

20. Bien sûr les pourcentages présentés dans [Fairon 2006] sont le fruit des conclusions de l'enquête. Les pourcentages de réponses obtenus par la campagne ne correspondent pas forcément aux pourcentages d'utilisateurs par tranches d'âge. Pour plus de renseignements, cf. le site de l'ARCEP : `http://www.arcep.fr/`.

Néanmoins, le « langage SMS » n'est plus l'unique apanage des plus jeunes et on assiste à une vague déferlante, en Belgique comme en France. Non seulement ce mode de communication atteint des records d'usage mais il est de plus très utilisé hors du contexte strict de la téléphonie mobile. L'étude de [Fairon 2006] cite notamment quelques campagnes de publicité ainsi que des affiches de campagne électorale. La France n'échappe pas à cet engouement. Nombreuses sont les émissions de télévision qui vous invitent à voter *via* ce média, voire à donner votre opinion (de plus en plus d'émission relaient, en direct, dans leurs interviews et autres face-à-face, les questions des usagers du téléphone ou du web).

Outre le nombre de services grandissant qui usent de ce moyen de communication (la SNCF propose ainsi aujourd'hui d'être prévenu de tout retard et de toute grève *via* SMS), le marketting mobile (publicités envoyées sur les téléphones) est un domaine de plus en plus prisé par les entreprises. Enfin, on peut rappeler que les SMS ont permis à la population espagnole de faire circuler la vérité sur les attentats de Madrid en 2004. Plus récemment, en Egypte, la population a cherché à lutter contre la censure étatique en s'échangeant les informations concernant les soulèvements en utilisant ce moyen de communication.

Les SMS rencontrent donc une volonté émergente des usagers : pouvoir communiquer en toute autonomie et rapidement avec son entourage, palliant ainsi la difficulté du face-à-face et des aléas engendrés par les occupations quotidiennes.

La campagne de collecte, intitulée « Un SMS pour la science », a donc été lancée le 15 octobre 2004 par deux centres d'analyses et trois partenaires privés [21]. L'objectif était de constituer une base de messages SMS, destinée à des études variées mais surtout d'ordre linguistique. Conscients de la nécessité d'une démarche rigoureuse, les animateurs de cette campagne avaient pour tâche de réunir le plus grand nombre de SMS possible tout en proposant une normalisation qui en faciliterait le traitement. Ils devaient également s'assurer de l'anonymat des usagers.

Le résultat est massif : à la clôture de l'opération, deux mois plus tard, soit le 15 décembre 2004, l'équipe disposait d'un corpus de 73 127 SMS, envoyés

21. Il s'agit du Centre de Traitement Automatique du Langage (le CENTAL) d'une part et le Centre d'Etudes des Lexiques Romans (le CELEXROM) d'autre part et de Promximaus, Ogilvy et NEWay pour les partenariats privés.

par quelque 3600 usagers de Belgique francophone, parmi lesquels 2000 personnes ont accepté de répondre à un questionnaire qui a permis de dégager leur « profil socio-professionnel ».

30 000 SMS issus des 75 000 de la campagne[22], produits par des usagers de ce mode de communication entre 12 et 65 ans, aux profils socio-professionnels différents, ont ensuite été rassemblés puis normalisés afin de proposer un corpus[23] cohérent et homogène.

L'intérêt de ce corpus, outre la taille, le contenu, ainsi que la diversité de profil des participants, réside en grande partie dans la méthode employée : la collecte s'est effectuée par une méthode entièrement électronique, les SMS étaient transmis *via* un numéro gratuit. En évitant l'intervention humaine et le recopiage manuel qu'elle implique, cette méthode a permis de s'assurer de l'intégrité des messages et donc de l'intentionnalité qui y était véhiculée. L'anonymisation (par des points d'interrogation, ce qui a constitué une gêne dans la construction de notre propre échantillonnage, on y reviendra) est la seule étape réalisée *a posteriori*.

Une fois nettoyé et anonymisé, les chercheurs ont entrepris de normaliser ce corpus : ils ont donc cherché à le transcrire en français, afin de faciliter sa compréhension et son exploitation, tant à des fins linguistiques que statistiques. L'équipe souligne d'ailleurs qu'elle avait prévu de transcrire tous les messages mais que, devant la somme de travail à accomplir et le cadrage rigoureux qu'elle souhaitait respecter, il n'a été possible d'en retranscrire que quelque 30 000. Ces derniers constituent justement le corpus à disposition sur CDRom. Après un examen minutieux des 5 000 premiers messages, l'équipe s'est résolue à retranscrire tous les messages sans exception, compte tenu du caractère imprévisible des formes rencontrées.

C'est l'objectif même du SMS : faire marcher son imagination, livrer à l'autre un message personnalisé pour lui signifier son intention argumentative, en usant autant de l'émotion que des mots. Afin d'assurer la lisibilité et l'utilisabilité, il était nécessaire de les transcrire. De plus, l'équipe souligne que les dictionnaires de SMS se sont montrés caducs ; les formes recensées n'apparaissant généralement pas dans les SMS attestés.

22. Dans leur ouvrage [Fairon 2006], les auteurs rappellent qu'en dehors des 73 127 messages reçus dans le délai des deux mois de campagne, plusieurs milliers de message ont été reçus, ce qui porte le nombre total de SMS à 75 000.

23. Il s'agit d'un corpus que l'on peut acquérir en s'acquittant des droits de licence, informations consultables à l'adresse suivante : `http://www.smspourlascience.be/`.

> « Au vu de ces quelques exemples, on se rend compte que les « dictionnaires SMS » diffusés sur internet ou disponibles sous forme de livre dans le commerce n'offrent qu'un pâle reflet de la réalité multiforme et mouvante du « langage SMS ». [...] Pour le vérifier, nous avons comparé les mots d'un dictionnaire SMS acheté en librairie avec les mots de notre corpus. Les résultats sont sans appel : sur les 100 abréviations et codes les plus fréquents dans le corpus, 58 sont inconnus du dictionnaire que nous avons analysé. »

Les auteurs [Fairon 2006] ajoutent également que l'expérimentation chiffrée n'a été réalisée que sur un seul dictionnaire mais que la réalité des faits a été observée dans tous les dictionnaires consultés.

Il convient à présent de s'attarder sur cette forme particulière de langage ainsi que sur l'intérêt qu'elle présente pour le présent travail de morphosyntaxe.

Le SMS : une nouvelle forme de langage

L'intérêt de ce type de communication tient dans l'automomie qu'elle confère à son utilisateur. Celui-ci peut rapidement contacter l'interlocuteur qu'il a choisi comme étant celui avec qui il veut entrer en conversation (parce qu'il le juge digne de confiance et éventuellement le plus compétent pour interagir, notamment lorsqu'il s'agit de poser une question). L'échange peut s'effectuer rapidement, mais il peut aussi être retardé : l'usager peut choisir d'attendre avant d'envoyer son message tout comme le destinataire peut choisir de différer sa consultation comme sa réponse. Par ailleurs, comme le soulignent les auteurs de cette étude :

> « On est assez loin du fonctionnement du téléphone. Ici, le contact compte peut-être autant que le contenu du message, le SMS devenant souvent pour les plus jeunes un moyen commode de rester en connexion avec les amis, une façon de maintenir la connivences, même pendant de brefs moments de séparation. Cette proximité maintenue permet aussi de livrer ses émotions immédiates, instantannées. »

On le voit, le SMS est l'occasion d'un échange immédiat, sans prétention aucune, mais qui permet de livrer un maximum de charge émotionnelle et interactive sans prendre le risque de déranger l'autre. De la même manière, il peut être l'occasion de l'interpeller. On aura alors la certitude qu'il ne pourra échapper à la conversation directe que temporairement : certes, il ne répondra

probablement pas tout de suite mais ne pourra se soustraire indéfiniment. Refuser de décrocher son portable ne changera rien.

Enfin, l'aspect ludique de ce type de communication est un facteur avec lequel il faut compter. La possibilité de jouer avec quatre types de caractères au lieu des trois habituels confère au message un supplément intentionnel et émotionnel qu'il convient d'observer. En plus des majuscules, des minuscules et des nombres, les signes de ponctuation prennent vie et crééent autant d'émoticones, vecteur d'émotions (ces derniers expriment la tristesse, l'exaspération, la gêne...). De la même manière, les majuscules autorisent l'amplification. Comparables au cri, elles confèrent au message une épaisseur supplémentaire. Dans l'étape de retranscription, les auteurs se sont montrés vigilants et ont tenu à conserver ces marques d'inflation. En revanche, lorsque tout le message était en majuscules (car l'usager avait conservé ce mode d'écriture), seul le premier mot restait en majuscules.

Par ailleurs, le mouvement de « phonétisation » des caractères qui caractérise le langage SMS offre des potentialités de jeux infinies : les chiffres constituent une nouvelle alternative utilisable pour signifier un morphème (il n'est pas rare de voir, au sein du corpus, *ciné* orthographié avec le chiffre 6 - *6né* ; la locution *ci-joint* est elle-aussi orthographiée avec le chiffre 6 - *6-joint*). À ce propos, il faut noter avec les concepteurs du projet, qu'on ne doit pas confondre l'utilisation des formes d'orthographes phonétiques, qui visent le raccourci du message (comme dans *C pir* pour *c'est pire*) avec cette « phonétisation ».

Ce phénomène qui touche aussi bien les lettres que les mots permet aux scripteurs de s'approprier le message ; il ne s'agit pas forcément de réduire le nombre de caractères. Ainsi, il n'est pas rare de voir apparaître ce mouvement de phonétisation, accompagné de tirets ou de d'autres signes de ponctuation, voire d'une kyrielle de lettres identiques, qui ont pour but de signaler une amplification dans l'intensité véhiculée ; *JTMMMMMMMMMEUEUEUEU* pour *je t'aime* étant l'exemple le plus classique, y compris au sein du corpus étudié.

Toutefois, il ne faut pas penser aux SMS comme à autant de « messages cryptés », indéchiffrables si l'on y est pas rompu. Certes, notamment parmi les usagers les plus jeunes, le recours à des raccourcis ou à des jeux de mots, principalement phonétiques (*Kestufésswar* pour *qu'est-ce que tu fais ce soir* - exemple emprunté au corpus), sont nombreux. Cependant, ils ne sont pas toujours complexes. Ils ne constituent pas non plus l'écrasante majorité des envois. Beaucoup, malgré la limitation en caractères, préfèrent rédiger leur

message de manière traditionnelle, ou du moins en n'y insérant que quelques abbréviations. Ces dernières sont d'ailleurs souvent celles qui ont été apprises à l'école. Elles ont originellement pour but de faire gagner du temps dans la prise de note (*bcp* pour *beaucoup* - exemple emprunté au corpus).

Le registre utilisé n'est pas toujours familier ou relâché ; le SMS peut aussi être l'occasion de respecter pleinement les codes. Il peut relayer la norme la plus stricte et fait souvent état de balisages conversationnels courtois. Une pompeuse déclaration d'amour, un message à visée utilitaire ou bien encore une demande de service constituent autant de cadres pragmatiques qui nécessitent un minimum de précautions oratoires. Ce dernier cas est particulièrement intéressant, dans la mesure où il est porté par la modalité interrogative. Il constitue une question bien réelle, posée dans la sphère interlocutive (*Peux-tu me passer tes notes de cours ; je te les redonnerai rapidement* - exemple emprunté au corpus).

Il faut pourtant souligner que les SMS, bien que régis par une forme d'interaction spontanée, possèdent un inconvénient de taille, avec lequel il a fallu composer : ces interactions sont en effet elliptiques. Seule, l'intention du sujet parlant se donne à voir. Aucune réponse émanant de l'interlocteur n'est précisée. Compte tenu des conditions de la collecte de données, il est donc impossible de mesurer le dynamisme de la conversation en train de se dérouler, puisque on ne peut reconstituer les couples questions/réponses.

Par conséquent, l'ensemble des questions relevées dans le corpus a été étiqueté sans savoir à quel moment elles intervenaient précisément ; si elles avaient pour fonction de clôturer l'échange par exemple ou si, au contraire, elles étaient un élément *princeps* et pivot de ce dernier. Toutefois, ce « défaut » a permis d'étudier les données attestées, pour et par les indices morphosyntaxiques qu'elles développaient. Le jugement de l'évaluateur n'a pas été influencé par le contexte énonciatif et pragmatique. Même si elles posent parfois problème pour des énoncés, dont le sens est fonction du contexte (du type *à quoi tu penses* - pour plus d'informations, cf. 161), ces contingences ont malgré tout permis de faire la part des choses entre indices morphosyntaxiques, porteurs d'intentionnalité et formules lexcialisées, promptes à remplir tout type de vide argumental et à servir de relais, lorsque l'intentionnalité n'est pas patente ou que le sujet hésite encore.

Un corpus de test

Ce corpus a été choisi car il constitue un pendant intéressant et surtout complémentaire au corpus RITEL. D'une part, ils usent tous deux d'un médium technologique. D'autre part, ils font état de questions qui, tout en escomptant une réponse effective car elles ont été formulés pour l'obtenir, ne seront pas immédiatement résolues. On peut penser que ce délai d'attente a tendance à engendrer des reformulations pour circonscrire au mieux l'objet visé.

Devant l'offre très large du corpus, on a choisi de ne conserver que les énoncés qui présentent une ou des questions. Comme on l'a déjà souligné, l'anonymat des usagers est préservé, au sein du corpus, par des points d'interrogation (une série de trois). Il a donc fallu trier les énoncés, et ne retenir automatiquement que ceux qui portaient un seul point d'interrogation.

11 043 SMS se terminent par un point d'interrogation. Afin de ne pas travailler sur deux corpus de taille disproportionnée, on en a sélectionné automatiquement 2459, en créant un sous-corpus constitué des 907 uniques SMS pour lesquels les utilisateurs ne recouraient à ce mode de communication qu'une seule fois durant l'enquête, auxquels s'ajoutent 1551 SMS « doublons » pour lesquels la fréquence d'utilisation était deux fois plus grande. De plus, on trouve au sein de ces SMS, des interrogatives « en cascade » ce qui a permis de multiplier les exemples. Il en résulte un corpus de 3229 énoncés interrogatifs divers, tous catégorisables à l'aide des critères issus des modèles ; on y reviendra au sein du quatrième chapitre (cf. page 201).

Par ailleurs, il faut rappeler qu'un logiciel de consultation, formé à partir d'Unitex qui use d'expressions régulières, est fourni avec le corpus. Néanmoins, compte tenu des contingences techniques et surtout des impératifs méthodologiques, on a préféré ne pas utiliser le logiciel de consultation. Les contingences techniques tiennent principalement au fait qu'on travaille sous Mac, qui n'autorise pas la compatibilité avec le logiciel de consultation. Les impératifs méthodologiques, quant à eux, résultent principalement d'une crainte de perte d'autonomie dans les analyses pratiquées : on ne souhaitait pas être influencé, ce qui aurait conduit à réduire la portée et l'intentionnalité portés par certains usages, en les ramenant systématiquement à des formes uniquement prisées par une ou plusieurs catégories socio-professionnelles.

3.3.2 Les questions issues « d'Un SMS pour la science »

Le corpus d'« Un SMS pour la science » a permis de vérifier les hypothèses nées des constats sur le corpus RITEL. Ainsi, on a pu constater que les pré-interrogatives étaient des formes d'énoncés propres au corpus RITEL, dont l'existence trouve ses fondements dans le caractère automatique de l'échange entre l'humain et la machine. Le locuteur humain utilise une pré-interrogative qui ouvre la cohorte et donne le thème de l'échange à venir afin de s'assurer de la « coopération », aussi artificielle soit-elle, de la machine. Il a ainsi le sentiment que la détection du thème générique sera facilitée et qu'il aura une chance d'obtenir une réponse adéquate (se référer à la page 167).

On avait également le pressentiment que l'hégémonie de la triade des questions temporelles, locatives et quantificatrices était due au contexte : l'effet « quiz » engendre une plus-value de questions de ce type. Le fait de s'adresser à un SQR réduit les possibilités conversationnelles et interlocutives ; le locuteur humain cherche à enrichir ses connaissances culturelles tout en restant dans des faits ponctuels, demandant peu d'activité cognitive. En revanche, on pouvait faire l'hypothèse que les questions du corpus « Un SMS pour la science » verraient l'aspect interlocutif primer. On pensait effectivement que les questions en *pourquoi* et en *comment* seraient plus nombreuses. On ne réalisait toutefois pas ce que ces motifs engendreraient en termes de traitement et de modélisation. On ne réalisait pas non plus que les questions dites « interlocutives » prendraient le dessus.

En outre, malgré la tendance générale du SMS à la brièveté, ils recourent à une syntaxe usuelle. Contrairement à bon nombre d'idées reçues, les SMS usent parfois d'un style littéraire. Ainsi, dans leur ouvrage [Fairon 2006], les auteurs commentent quelques messages, qui se réclament d'une construction ciselée. Ces exemples sont l'occasion de souligner « une des principales idées reçues concernant le langage SMS ».

Pour reprendre les propos des concepteurs de l'enquête :

> « ce qui caractérise parfois les écrits des plus jeunes, à savoir une syntaxe fortement influencée par un oral familier, un lexique « branché », mêlant néologismes divers, mots anglais ou autres, verlan, etc., va nécessairement se retrouver dans les SMS de ce type d'usager. Toutefois, elle n'est en rien spécifique de ce mode de communication. Le langage SMS est essentiellement un **code écrit strict** - a-t-on jamais entendu quelqu'un parler SMS ! - qui permet de transcrire tous les types de messages, des plus

> normés aux plus « débridés ». Ce sont les **procédés graphiques** utilisés (cf.*supra*, chapitre 4), mais dont certains ne sont même pas nés avec les SMS, qui constituent la vraie originalité de cette communication écrite. »

Il ne s'agit pas d'une nouvelle langue émergente. La langue naturelle est préservée ; simplement la rapidité et la spontanéité qui en émane, liées aux nouvelles technologies et aux habitudes qu'elles engendrent, induisent des évolutions d'usage. Ce qui prime dans ce corpus, comme d'ailleurs dans le corpus RITEL, et ce qui a permis de conserver une ligne directrice homogène, c'est le caractère spontané des messages (cf. page 178).

Outre le support écrit (l'écran du téléphone et l'utilisation de la graphie numérique), les SMS témoignent d'une volonté du locuteur de communiquer «*hinc et nunc* ». L'intention qui l'anime doit être transmise à son interlocuteur dans les plus brefs délais. C'est précisément cette urgence qui interdit tout usage d'artifices ou de retravail sans fin du message : hors cas exceptionnel (une déclaration d'amour mûrement réfléchie par exemple), le SMS est l'occasion de liver une intentionnalité brute et sans fard. Comme avec la machine, l'important est d'échanger et non de préserver sa Face négative [Goffman 1974].

Structure d'une interaction

Une intervention, même différée, présente une structure, qui porte les traces des intentions pragmatiques du locuteur : les éléments d'ouverture et de clôture, les adresses à l'autre ainsi que les références à la situation d'énonciation sont ostensiblement utilisés pour créer un cadre conversationnel, partagé par tous les membres, et dont le but est d'assurer la réussite de l'échange.

Malgré l'anonymat des locuteurs et l'absence de tours de parole enchaînés qui en découle, les interventions issues des SMS témoignent d'une structure pragmatique particulière, portée par la modalité interrogative. En effet, il est fréquent de voir apparaître une première question à valeur essentiellement phatique, qui remplace efficacement le traditionnel *bonjour* des conversations orales. Ainsi, les énoncés *Comment ça va ?*, *Comment ça va bien ?* ou *Comment va ?*, voire *Quoi de neuf ?* sont extrêmement nombreux. La (ou les) question(s), qui ont motivé la prise de parole, viennent ensuite. Sur les 2459 énoncés relevés et classés, plus d'un quart du corpus, soit 25,74%, relevent de ce processus : une question phatique ouvre le message et celui-ci se poursuit sur une « véritable question ». Cette question phatique a, dans un premier temps,

été comptabilisée comme les autres. Ce n'est qu'en prenant connaissance des résultats finaux (ces questions représentent plus de la moitié du corpus, soit 58,76%) qu'elles ont formées une seule catégorie. On y reviendra ci-dessous (cf. page 187).

On peut légitimement se poser la question de l'existence de « cohortes » au sein du corpus « Un SMS pour la science ». Ce phénomène ne serait plus réservé au corpus RITEL, c'est-à-dire à un échange avec un système automatique en lien avec les limites présupposées de l'interlocuteur-machine. Il deviendrait un réel support conversationnel. Sans aller jusque-là, il semble néanmoins que ce phénomène de « cohortes », c'est-à-dire de réitérations de questions autour d'une même unité thématique, soit une constante dès que l'interlocuteur est « restreint » ou indisponible. C'est un moyen pour le locuteur d'assurer un continuum entre ses énoncés de départ et l'attente d'une réponse. Cette capacité à combler le silence de la non-réponse, s'est révélée efficace pour la tâche de modélisation : en réitérant, sous diverses formes, et en allant de la formulation la moins critique à la formulation la plus engagée, on a pu constater un mouvement ascendant au sein de toute cohorte, conduisant à une acmé interrogative, qui prend le plus souvent la forme d'une question tonique, qui plus est déterminative (du type *Bon, tu viens à quelle heure ?*).

Pour conclure, sans aller jusqu'à considérer la « cohorte » comme un phénomène dialogique ordinaire, on peut souligner qu'elle marque l'incapacité de l'un des interactants à obtenir satisfaction. Cette « solitude conversationnelle » l'oblige à réitérer sa demande, de façon de plus en plus marquée, afin qu'elle soit reçue et traitée par l'interlocuteur.

Primauté de la fonction phatique

Ce travail, en s'attachant à la notion de processus, a pour objectif de décrire le fonctionnement de la modalité interrogative en interaction. Il ne s'agit pas d'étudier un énoncé interrogatif, en l'enfermant dans un fenêtrage syntaxique [Luzzati 2004], qui se déplacerait linéairement et serait fonction des seuls contextes gauche et droit. Certes, on pourrait, par ce biais, avoir l'opportunité d'appréhender l'énoncé dans sa circularité et selon son mouvement. Toutefois, on se priverait alors d'une partie de ce qui produit sa forme linguistique, à savoir la réponse qui vient le compléter dans l'interaction, en comblant le vide qu'il avait posé.

En proposant des modèles pour chaque type d'interrogation (factuel, en Entité Nommée, causal), l'effort de modélisation se fonde sur la nécessité pour le questionneur d'obtenir une réponse effective, à travers la formulation d'un énoncé construit. En revanche, certains énoncés qui portent un point d'interrogation ne sont pas proférés pour obtenir une réponse « en paroles » mais pour déclencher une action, voire une réaction, éventuellement teintée d'affect(s).

Ce sont les questions nommées « questions de l'interlocution ». Il ressort, après avoir observé les exemples issus des corpus (notamment « Un SMS pour la science »), et après avoir demandé leur avis aux locuteurs-tests au sein d'un questionnaire d'évaluation (cf. chapitre 4, page 201), que ces questions ne se définissent plus comme autant de prises de parole par lesquels un émetteur s'adresse à son destinataire pour combler un vide argumental. Elles s'inscrivent, au contraire, dans une volonté interactive d'aller au contact de l'autre pour le faire entrer en conversation. Elles n'envisagent que le rapport à l'autre et occultent, du moins temporairement, la possibilité de combler un vide par un apport de connaissances, dans un syntagme-réponse.

Ces dernières, réparties en trois catégories (questions phatiques, dites de « réactivation » et questions impératives), peuvent être analysées comme autant de fausses interrogations, dans la mesure où elles ne recourent à la modalité interrogative que par pur souci d'interlocution. La structure prosodique interrogative permet un retour à l'autre marqué : les « *patterns interrogatifs* », faits d'abaissements et de hausses successifs [Piot 2002] créent une dynamique conversationnelle, qui amène l'interlocuteur à réagir ou du moins à montrer qu'il a compris qu'il était sollicité.

Dans la mesure où ce travail ne s'intéresse qu'aux questions qui attestent réellement d'un vide et qui attendent en réponse un syntagme saturant ce vide, on n'a pas construit de modèles pour analyser ce type d'interrogations. En outre, il faut souligner que les questions dites rhétoriques ou oratoires, à savoir les questions dont la réponse est induite par l'énoncé interrogatif lui-même, entrent dans ce type à visée interlocutive. La question suivante[24], *Combien de morts faudra-t-il avant que ne cesse cette guerre absurde ?* est une question rhétorique qui n'attend pas de réponse : son énonciateur recourt à la modalité interrogative afin d'interpeller son destinataire sur l'absolue nécessité de mettre un terme au conflit évoqué. Il s'agit non seulement d'une invective

24. « Cette question est empruntée au site québécois de la langue française - `http://www.olf.gouv.qc.ca/`.

pour provoquer le réveil de l'autre mais également d'une demande d'action sur le monde.

En plus des questions rhétoriques, on a été confronté au sein des corpus d'étude à d'autres « fausses questions » qui attendent en réponse une entrée dans la sphère interlocutive. On a donc choisi d'opérer des distinctions et des regroupements au sein de ce vaste ensemble, afin de dissocier ce qui ressort véritablement de la modalité interrogative (et qui est imputable à l'intentionnalité du locuteur) de ce qui appartient à l'échange et à son *decorum*. Comme le montre le tableau ci-après (3.4), les pourcentages de questions qui se révèlent être des « prétextes conversationnels » sont importants, par rapport aux questions qui font, par exemple, appel à des données factuelles. Alors que dans RITEL, ces sous-catégories d'ordre factuel étaient majoritaires, elles sont devenues minoritaires dans « Un SMS pour la science », et remplacées par des « fausses questions ».

TABLE 3.4 – Pourcentage de « fausses questions » par rapport aux questions d'ordre factuel dans le corpus SMS

Ontologie concernée	*Type de questions*	*Pourcentage*	*Pourcentage/ontologie*	*% TOTAL*
Questions de l'interlocution	phatique	9,58	65,44	
	de réactivation	6,68		65,44
	impérative	49,18		
Questions factuelles	quantificatrice	0,22	7,22	
	locative	2,90		
	temporelle	4,10		
Questions Entités Nommées	EN personne	0,88	7,23	14,45
	EN lieu	0		
	EN objet	3,50		
	EN événement	2,63		
	EN numex	0,22		

Le modèle amendé de l'interrogation

En premier lieu, on a choisi de distinguer les questions qui ne possèdent qu'une unique **fonction phatique** : elles ont pour but de faire naître la conver-

sation. Il s'agit bien sûr de l'emblématique *Comment ça va ?* mais aussi des questions du type *Quoi de neuf ?, Qu'est-ce que tu racontes de beau ?, etc.* Il ne s'agit pas tant de répondre (*bien/mal ; rien/je t'ai pas raconté ?*) que d'amorcer un échange.

On a ensuite isolé les questions, qui constituent une interpellation du destinataire pour le faire réagir, voire le rappeler à l'ordre. Au sein de ce groupe, nommé « **question de réactivation** », on trouve les questions rhétoriques mais aussi des questions du type *Vous avez compris ou quoi ?* Généralement perçues comme possiblement « agressives » ou du moins très peu diplomatiques, ces interrogations ne reçoivent aucune réponse, même artificielle. Elles peuvent éventuellement induire un sursaut d'humeur chez le destinataire...

La dernière sous-catégorie traite une partie de ce que les manuels de grammaire appellent traditionnellement les « questions totales ». Il s'agit de toutes ces interrogations qui présupposent une réponse en *oui/non*, avant de solliciter une autre réponse effective dont le contenu corroborera l'objet du monde mis en discussion. Ces questions sont de nature impérative ; elles demandent une réaction chez le destinataire. Lorsqu'on demande à un interlocuteur *Connais-tu un bon kinésithérapeute sur la région ?*, on cherche à obtenir de lui l'adresse du praticien et non un simple *Oui, j'en connais un.* Ce type de questions envisage l'acte (donner le numéro du praticien, passer le sel, etc.) et non l'assentiment. Plus qu'un simple acte illocutoire, ces interrogations revêtent un caractère injonctif ; elles sont autant d'actes de langage [Searle 1969] dont la portée est indirecte mais qui nécessite néanmoins une action sur le monde. C'est la raison pour laquelle on les a nommées **impératives**.

Les trois sous-catégories des questions dues à l'interlocution ont permis de rendre compte d'énoncés formulés en modalité interrogative, mais dont le contenu est essentiellement interlocutif. Ils ne sont pas recensés à l'intérieur des modèles auxquels aboutit ce travail. On peut considérer qu'ils relèvent de l'usage de l'interrogation en français contemporain davantage que de son expression.

En revanche, les autres structures interrogatives relèvent d'un véritable questionnement qu'il convient d'analyser selon les indices qu'elles délivrent. Ainsi, lorsqu'il y a interrogation, il y a d'abord déclaration d'un vide argumental, qui correspond soit à un actant du verbe, soit à un des circonstants, pourtant jugé nécessaire à la lumière de la situation d'énonciation. En cherchant à classer chaque structure morphosyntaxique, en fonction non seule-

ment des outils utilisés mais aussi du lien créé avec l'interlocuteur, les modèles cherchent à croiser deux domaines langagiers : la morphosyntaxe d'une part, et la pragmatique d'autre part. Toutefois, les incursions dans les corpus ont montré que ces deux dimensions ne suffisaient pas. Tout comme le triangle saussurien décrivant le signe, il manquait un axe prenant en charge la référence, c'est-à-dire le domaine ontologique convoqué.

En faisant référence aux caractéristiques majeures et aux propriétés générales de chacun des membres d'un domaine, ainsi circonscrit, on est en mesure de classer toutes les questions, en dehors de leur réalité langagière immédiate, dans de grands ensembles sollicitant les mêmes critères. Ainsi, l'expression de la quantité, du temps, et du lieu forment l'ensemble homogène des questions factuelles. L'expression de la cause permet de décrire les tenants et les aboutissants de l'objet visé tant en amont qu'en aval. Enfin, l'expression de la dénomination des objets visés correspond aux questions en Entités Nommées.

En étiquetant les questions selon ces trois ensembles, chacun porté par **l'expression d'un domaine**, on a pu classer l'ensemble des énoncés à visée réellement interrogative, c'est-à-dire faisant état d'un vide argumental. Le fait d'isoler les questions dites de « l'interlocution » n'est pas anodin : ce domaine ne ressort pas de « l'expression de » quelque chose. Il fait simplement état d'une attente nécessaire dans toute interaction : être sûr d'avoir un interlocuteur capable d'interagir avec soi.

En outre, il est clair que certaines questions demeurent problématiques. Ces difficultés peuvent pourtant être appréhendées, et parfois résolues, grâce au contexte sémantique et, en particulier, à la valence verbale. Les modèles ont pour objectif de désambiguïser l'interrogation, non pas en s'intéressant aux contextes gauches et droits, mais en analysant en même temps que la charge intentionnelle du propos, la valeur ontologique donnée à l'objet visé. Face aux réalités computationnelles, ils ont le mérite de ne pas nécessiter, en amont, un corpus d'apprentissage énorme ou l'installation de bases de données gigantesques. Ils fonctionnement de manière autonome, en se fondant avant tout sur un balisage morphosyntaxique et ontologique. Ce faisant, quelques questions, notamment portées par l'outil polymorphe *que* demeurent effectivement délicates. Mais elles ne représentent qu'une faible part de l'usage. En outre, on doit souligner qu'elles sont le plus souvent proférées pour souligner cette ambiguïté liée à l'usage. Il s'agit davantage pour un locuteur qui pose une question en *que* (du type *Que veux-tu dire ?* de se montrer poli et de signifier qu'il a in-

tégré les normes en vigueur que d'entrer en interaction et de faire savoir où se trouve ses intérêts, ainsi que ses attentes.

3.3.3 Comportement langagier induit par l'interlocuteur

Modéliser l'interaction

Si l'on se réfère aux travaux de [Luzzati 1995], on prend conscience que le terme même de *dialogue* renvoie d'abord à Platon, afin de désigner toutes les formes d'entretiens entre deux personnes. On ne peut donc pas parler de « dialogue » avec une machine car celle-ci n'est pas douée d'intelligence ni d'intentions. Elle est un médium, qui véhicule des intentions pré-programmées. En revanche, l'interaction, qui correspond seulement au contenu référentiel des énoncés, peut avoir partie liée avec la machine. Ainsi, on peut souligner avec Gérard Sabah, lui-même abondamment cité par [Luzzati 1995], que :

> « Il faut reconnaître qu'un acte de foi est à la base de l'Intelligence Artificielle : il faut croire à l'existence du sens et admettre que ce domaine réservé de l'homme ne se vide pas de sa substance lorsqu'on le formalise. »

Formaliser des interactions donne l'illusion d'un échange réel à l'image d'un test de Turing tel qu'il est mis en oeuvre, par exemple, dans le Loebner Prize (cf. `http://www.loebner.net/Prizef/loebner-prize.html`). En attribuant une valeur aux indices morphosyntaxiques, puis en y fléchant une intention, l'objectif est d'une part, de modéliser l'interrogation en français spontané afin de rendre compte des pratiques langagières. D'autre part, on veut contribuer à l'amélioration et à l'adaptation de systèmes automatiques afin qu'ils répondent de la manière la plus satisfaisante possible, sans alourdir le message, par un surcroît de charge cognitive ou par une parcimonie informative trop marquée : **l'usager doit pouvoir voir le vide argumental de sa question saturé à hauteur de ce qu'il requérait en fonction de la structure morphosyntaxique déployée**. Ce formalisme, bien que présentant une architecture rigide, vise à permettre un étiquetage satisfaisant, y compris par un système automatique, capable de suppléer un interactant humain dans un cadre strictement défini. Il va de soi que le plaisir de la conversation se constitue d'abord par la non-prémédition et les errances hors des thématiques imposées. Toutefois, un SQR formalisé pour répondre correctement et aussi pleinement que possible présenterait des avantages non négligeables, en termes de confort d'utilisation notamment.

Des cartographies discriminantes dégageant les indices de l'interactivité

Un locuteur, désireux de connaître ontologiquement la situation d'un objet du monde (question locative), une date ou une durée (question temporelle), les circonstances d'un fait ou la marche à suivre d'une opération (questions en *comment*) doit opérer un choix quant à la réalisation morphosyntaxique de son énoncé. L'ambiguïté n'est nullement obligatoire dans l'interrogation. Il appartient au questionneur de l'éviter ou non. Il peut choisir de la conserver et utilisera le mot interrogatif adverbial. Mais il peut également recourir à un énoncé interrogatif déterminatif, et ainsi lever toute ambiguïté puisqu'il induit par la forme de sa question, le substantif gradant (Ex. : *quel prix*) ou spécifiant (Ex. : *de quel type*) de la future réponse.

Le recours à un énoncé ambigu peut être considéré, par un interlocuteur soucieux de son image, comme une attaque de sa Face positive [Goffman 1974]. Ce recours peut engendrer l'échec de l'échange. Il est possible d'envisager l'ambiguïté en regard de l'interaction, et non plus seulement au niveau de l'énoncé. Un outil interrogatif adverbial maintient une ambiguïté et sous-entend une dimension interactionnelle qu'il faut prendre en compte. L'interrogation déterminative supprime toute difficulté pour le destinataire puisque la question est spécifique et n'autorise qu'un type de réponse. Plus question de stratégie interactionnelle. Seule la volonté de combler une lacune subsiste.

Les modèles présentés dans ce travail n'ont pas pour objectif d'être prescriptifs, on l'a souligné à maintes reprises. En décrivant les pratiques langagières de l'interrogation en interaction, grâce à des formalismes rigoureux, ils ont néanmoins pour ambition de rendre compte de l'utilisation de la morphosyntaxe de l'interrogation en langue spontanée. Le contexte conversationnel ainsi que les comportements de chacun des intervenants sont susceptibles de modifier l'utilisation normée de l'interrogation. Les formalismes auxquels le présent travail a abouti sont le fruit d'un aller-retour entre introspection et étude sur corpus, comme l'ont montré les travaux de [Willems 2000].

Non seulement, ils cherchent à appréhender les « vraies questions » au travers d'un balisage par morphotypes tout en éliminant les « fausses questions », qui n'ont d'autre but que de maintenir la portée interactive et interlocutive de l'interrogation, mais ils permettent également de classer les conversations analysées en fonction de leur but. Certaines sont menées pour satisfaire la recherche de la réponse : on pense aux conversations de type SQR dont le

corpus RITEL offre une illustration. D'autres ne sont formulées qu'en vertu de leur charge émotionnelle et argumentative, comme c'est le cas au sein du corpus « Un SMS pour la science ».

Le tableau 3.5 ci-après reprend les distinctions morphotypiques accompagnées de leurs indices, et dresse une typologie conversationnelle accompagnée des schémas de réponses à apporter. Les *patterns* de réponse correspondent aux schémas des morphotypes en entrée, auxquels il faut ajouter l'information réponse obtenue après recherches documentaires. La mention « réponse élargie » correspond à l'information réponse agrémentée d'un argument hyper- ou hyponymique (Ex : *Où se trouve le Musée du Louvre ?* Réponse – *À Paris, dans le 1er arrondissement*). Le fait qu'il soit implémentable en TAL est une forme de preuve de sa pertinence comme une autre. Le test auquel on a procédé tend à cette finalité, même si elle ne la remplit pas pleinement (cf. page 254).

Les modèles ont été, entre autres, pensés en fonction d'une logique computationnelle : leur implémentation dans le cadre du TAL, dans un contexte de type Foire Aux Questions par exemple, permettrait de traiter les énoncés en même temps que la charge émotionnelle qu'ils génèrent. Le présent travail offre en effet un triple balisage : non seulement le domaine ontologique est circonscrit en fonction du mot interrogatif en entrée, mais le morphotype utilisé conduit également à mesurer l'implication dialogique du locuteur en même temps que son but référentiel. Le traitement automatique des traces morphosyntaxiques autoriserait donc la prise en compte aussi systématique que possible du jugement d'évaluation du locuteur, et ce de manière moins subjective qu'au travers d'un traitement purement lexical. En outre, l'objectif de la typologie conversationnelle à laquelle on aboutit est de faire correspondre un *pattern* de réponse au *pattern* de la question.

Traitement de l'interrogation en CMO

Afin d'offrir à la modélisation un réel champ d'application, l'objectif serait d'implémenter les analyses morphosyntaxiques auxquelles on aboutit dans un forum, et plus particulièrement au sein de sa Foire Aux Questions (désormais FAQ). Un utilisateur peu aguerri serait ainsi en mesure de vérifier si sa question a déjà fait l'objet d'une réponse ou non. Il s'agirait de proposer aux utilisateurs néophytes un suivi, qui leur permettrait de mieux appréhender des sites souvent complexes. De plus, on offrirait un support à la modéra-

TABLE 3.5 – Relevé des indices correspondant à chacun des morphotypes

Morphotypes	**Morphologie & Syntaxe**	**Adverbiale**	**Déterminative**	**OBJET VISE**	**Phonèmes**	**INDICE**
A **PROTOTYPIQUE** CONSTRUIRE UN MONDE VIRTUEL	mot interrogatif introducteur [possibilité d'inversion Sujet/verbe voire versation]	***Où*** *part jean?*	***A quel endroit*** *part Jean ?*	**REPERAGE LOCATIF**	X [= MI / de 1 à 3] son vocalique atone	**Faible :** Segment le plus court & atone
B **TONIQUE** RAPPORT A L'AUTRE INTERPELLATION	mot interrogatif postposé, portant l'accent [pas d'inversion S/V]	*Jean part* ***où*** *?*	*Jean part* ***à quel endroit*** *?*	**JUSTIFICATION DU LIEU**	X [= MI / de 1 à 3] son vocalique tonique	**Discriminant :** Segment le plus court mais tonique
D **PERIPHRASTIQUE** RAPPORT A L'AUTRE MENAGEMENT	périphrase verbale (expression du sujet, modalisation sur verbe indiquant la connaissance) puis Mi [inversion ou non]	***Je voudrais savoir*** *où part jean?*	***Je voudrais savoir*** *à quel endroit Jean part ?*	**PRETEXTE LOCATIF**	X [= MI / au moins 4] sons vocaliques atones	**Indirect :** Segment le plus long & atone
C **RENFORCEE** RAPPORT AU MONDE CATEGORISATION ONTOLOGIQUE	Mi accompagné de la locution adverbiale renforcée *est-ce que* [inversion ou non]	*Où* ***est-ce que*** *part jean?*	*A quel endroit* ***est-ce que*** *Jean part ?*	**LOCALISATION**	X [= MI / au moins 2] sons vocalique atones	**Direct :** Segment intermédiaire, atone mais locution ***est-ce que*** nécessaire

tion qui éviterait un surcroît d'activités. Il ne s'agit pas de voir, dans ce travail, l'émergence d'un dialogue Homme-Machine ou l'élaboration d'un système de Questions/Réponses complexe en domaine ouvert. Il s'agit de participer à l'implémentation d'un module, qui s'inscrirait dans le domaine de la communication médiée par la machine, qui plus est, en domaine fermé. En aucun cas, l'objectif est de suppléer le travail d'un SQR (comme RITEL par exemple). Le but serait plutôt d'offrir une solution idoine au problème de la gestion des réponses, dans un domaine préalablement circonscrit.

Le classement ontologique, en fonction des critères mis au point dans les modèles, a pour objectif d'autoriser le classement des questions les plus courantes qui puissent être posées sur une FAQ. Il existera toujours des énoncés délicats. La présence d'un interlocuteur humain, ayant le statut de modérateur demeure sinon indispensable, du moins utile. Toutefois, en renvoyant au bon topic et en offrant une réponse-surlignage, on peut penser qu'un module informatique offrirait une marge de liberté appréciable à ce dernier pour remplir ses fonctions les plus impératives, à savoir le contrôle et le filtrage. Il incombe notamment au modérateur d'avertir lorsqu'un problème se présente, d'effacer tout contenu inapproprié ou illicite et de rediriger, le cas échéant, un contenu vers un topic consacré.

Il s'agirait dans un premier temps de proposer à l'utilisateur une petite interface au sein de laquelle il devrait entrer sa question (constituant la future chaîne de caractères à traiter). Le système aurait alors pour première tâche de déterminer si l'on a affaire à une question. En effet, même avec un point d'interrogation final, un énoncé n'est pas toujours interrogatif. En outre, il peut l'être sans point d'interrogation (le locuteur peut parfaitemet oublier de le saisir).

Toutefois, lorsqu'il n'est pas réellement interrogatif, un énoncé avec point d'interrogation peut correspondre à la formulation d'un mouvement d'interlocution (*Quoi de neuf aujourd'hui ?*), voire à un énoncé « illicite » (*C'est quoi le problème ?*). Cette distinction admise, seules les véritables questions feraient l'objet d'un traitement en fonction de leur patron syntaxique. Ces dernières conserveraient leur balisage morphosyntaxique avant de se voir ajouter un étiquetage ontologique. Ainsi, les énoncés interrogatifs pourraient se voir répartir en deux sous-ensembles :

- Le premier sous-ensemble regroupe les questions factuelles (*Où se trouve la Banque de France à Grenoble ? – Quand doit-on rendre le devoir de X ?*) ainsi

que les questions Entités Nommées (*Qui est le président des Etats-Unis ? – Qui serait intéressé par une fiche de lecture concernant X ?*). Il s'agit de questions simples car l'activité cognitive requise reste modeste. La réponse est circonscrite à un domaine donné et répond à la modalité épistémique. Les questions factuelles attendent une réponse précise et unique à un fait circonscrit au cœur d'un domaine ontologique, tandis que les questions en Entités Nommées ont pour but de dénommer un objet du monde, également au sein d'un domaine ontologiquement défini. Dans les deux cas, la réponse à apporter peut être soumise à une validation : la vérification peut s'effectuer facilement et ne requiert pas une argumentation complexe, soumise au jugement d'autrui.

Du fait de la circularité de ce type de questions, un module de CMO peut obtenir des résultats satisfaisants : il peut par exemple offrir à l'utilisateur une réponse sous la forme d'un surlignage de données dans un ensemble de documents. Si la question n'a jamais été posée, l'intégration dans le fil de la discussion demeure indispensable afin de recevoir une réponse de la part d'un autre interactant humain.

- Le deuxième sous-ensemble regroupe les questions les plus délicates à traiter car elles demandent un effort de structuration dans la construction de la réponse. Parce qu'elles réclament une activité cognitive lourde, elles relèvent tantôt de la modalité épistémique (*Pourquoi le coton est-il hydrophile ? – Comment faire une bonne purée ?*), tantôt de la modalité axiologique (*Pourquoi ne faut-il pas tricher à un examen ?*), tantôt de la modalité déontique (*Comment trier ses poubelles ?*). Ces questions correspondent au concept de cause tel qu'Aristote a pu le définir pour au moins deux des quatre cas de figure envisagés (il s'agit des causes efficiente et finale).

Quel que soit le sous-genre auquel elle appartiennent, les questions causales demeurent difficilement appréhendables pour un système automatique. Au sein d'une FAQ dans un forum, elles nécessiteraient l'intervention d'un tiers. C'est pourquoi on peut envisager au moins deux types de réponses à apporter pour un énoncé relevant de ce type. Tout d'abord, la redirection vers le topic idoine (et les interactions déjà apportées par d'autres usagers) semblent être la meilleure solution (en procédant à un surlignage des éléments-clés de l'énoncé).

Toutefois, si ces éléments venaient à faire défaut, la redirection vers un ensemble de « fiches-outils » faisant état des protocoles les plus courants dans la gestion ou la navigation du site, offrirait un palliatif intéressant au demandeur.

Enfin, dans le cas où la question soulèverait un manquement du site (erreur système et/ou pas de topic idoine), la possibilité d'envoyer un mail directement au modérateur semblerait un ultime recours satisfaisant.

Ni factuelles, ni étiquettes, ni causales, les questions dite de « l'interlocution » convoqueraient un patron syntaxique « hors normes » et sans ontologie clairement définie. Elles relèveraient d'une utilisation singulière de la modalité interrogative et conduiraient de toute façon le système à un échec de traitement. C'est la raison pour laquelle il faudrait renvoyer un message d'erreur au demandeur, l'invitant à renouveler sa requête en usant d'une autre formulation. Si l'incompréhension devait se maintenir, une redirection vers le modérateur (via son adresse e-mail par exemple) serait à envisager.

Par ailleurs, même si le présent travail envisage le classement des questions en fonction d'un paradigme de réponses escomptées correspondant, perceptible à travers les indices morphosyntaxiques utilisés pour la formulation de la question, il n'est pas envisagé, dans ce projet, d'offrir à l'utilisateur du site une réponse en langue naturelle qui s'afficherait sur l'écran. Toutefois, les morphotypes utilisés pour poser une question renvoient à autant de possibilités de réponse pragmatiquement et morphosyntaxiquement marquées. Un module de correspondance entre les patrons morphosyntaxiques d'entrée et des patrons elliptiques de réponses (une suite de caractères avec des blancs pour laisser place au(x) mot(s)-réponse) pourrait être implémenté.

L'objectif de ce travail est ainsi, de proposer des pistes pour une automatisation de l'analyse des questions dans le cadre d'une FAQ (ou assimilé) au sein d'un forum dédié. Pour pouvoir valider l'expertise auprès des utilisateurs finaux, il faut également proposer un outil de visualisation des analyses effectuées (Ex : représentation selon une arborescence). En outre, les utilisateurs du projet (internautes et modérateurs) doivent être impliqués dans ce développement (Ex : enquête utilisateurs et/ou entretiens) dès le premier niveau, à savoir la conception et l'alimentation de la base de données de départ.

Par conséquent, un double objectif a vu le jour dans ce projet : il s'agissait tout d'abord, de développer un module qui permettrait l'analyse des questions selon des patrons morphosyntaxiques et une répartition ontologique prédéfinis. Ensuite, il fallait imaginer et configurer l'Interface Homme-Machine (dorénanvant IHM) destinée à offrir une visualisation de l'analyse finale offrant une répartition des interactions (question – traitement – retour utilisateur). Ayant fait l'objet d'un développement lors d'un stage étudiant durant l'été 2010 (sur

lequel on reviendra au sein du quatrième chapitre (cf. page 254), ce projet a permis de confirmer le caractère computationnel des modèles mis au point.

Chapitre 4

L'interrogation et ses observables

Ce présent travail a non seulement cherché à mettre en évidence les principaux indices morphosyntaxiques, appelés **morphotypes**, qui signalent un énoncé interrogatif en même temps qu'il renseigne sur sa teneur et son épaisseur argumentative. Mais, ce faisant, il est également parvenu à circonscrire l'émergence des questions à des situations d'interlocutions spécifiques. Ce quatrième chapitre présente donc les expérimentations menées sur les énoncés attestés issus des deux corpus d'étude ainsi qu'une analyse des conditions d'émergence d'une question.

4.1 Interrogation, intention, modélisation et observables

Comme le soulignaient Agata Jackiewicz, Susan Hunston et Marc El-Bèze dans leur appel à communication pour le numéro spécial de la revue TAL, consacrée aux « opinions, sentiments et jugements d'évaluation », les travaux actuels en matière de traitement automatisés peinent à saisir les sentiments, les attitudes et les jugements exprimés dans les énoncés, qu'ils soient écrits ou oraux. De manière générale, malgré les avancées technologiques de ces dernières décennies, il est délicat de parvenir à saisir l'intentionnalité d'un propos et les affects qu'il véhiculent.

> « [...] les travaux actuels n'arrivent à capturer que partiellement les phénomènes subjectifs visés. Ces derniers recouvrent des significations riches et diversifiées ; les multiples formes d'expression, approchées le plus

> souvent par le lexique, demandent à être décrites à différents niveaux de granularité en tenant compte des genres, des domaines et des pratiques (énoncés stéréotypés ou s'écartant de la « norme », constructions dédiées, lexique à axiologie instable...). Une autre limite de ces travaux provient d'une compréhension et d'une caractérisation insuffisantes de ces notions et des critères permettant de les décrire. »

Il est rare, d'une part, de bénéficier de l'expertise *a posteriori* du locuteur afin qu'il livre les arrière-plans de son énoncé, si tant est qu'il en soit capable. D'autre part, peu de travaux s'intéressent à la liaison entre usages de structures morphosyntaxiques et intentionnalité. Ce vide que d'aucuns considèrent comme inéluctable [Labov 1989] constitue un véritable « manque à implémenter » pour l'élaboration de systèmes automatiques performants : en répondant « à côté », ils provoquent un désintérêt voire un énervement chez les utilisateurs, qui finissent par les délaisser au profit d'autres interfaces, plus ergonomiques et moins contraignantes.

En proposant non seulement d'appréhender l'interrogation par le biais de *patterns* syntaxiques mais également d'évaluer de façon critériée, la charge émotionnelle contenue au sein de ces mêmes *patterns*, le présent travail a pour but de rendre compte de manière « objective » des conversations spontanées porteuses d'un questionnement. En évoquant des critères « objectifs », on entend un ensemble de faits qui deviennent autant d'indices à relever, qui contribuent à circonscrire l'intentionnalité du discours étudié.

Il faut imaginer une description issue de regroupement d'indices : en relevant les indices morphosyntaxiques, présents au sein d'énoncés dans une conversation entre au moins deux interactants, tant d'un point de vue interlocutif (comment s'adresser à l'autre ?) que d'un point de vue pragmatique (qu'en est-il de l'objet visé, que cherche-t-on à savoir de lui ?), les modèles sont en mesure de déterminer deux directions conversationnelles. Tout d'abord, le statut de l'objet visé dans la conversation peut être fixé. Ensuite, le genre de conversation utilisé est également appréhendé : ne s'agit-il que de se renseigner sur l'objet visé sans trop d'égards pour l'interlocuteur ou est-on, au contraire, devant un objet visé-prétexte, qui sert davantage la visée argumentative de l'échange et la relation à l'autre qu'il génère ? En observant dans quels types de structures sont choisis les indices morphosyntaxiques par le locuteur, on se donne les moyens d'appréhender et de définir l'intentionnalité de son énoncé ainsi que les objectifs argumentatifs et émotionnels qu'il veut mener à bien.

L'intérêt de ce type de descriptions morphosyntaxiques est de s'appuyer sur des données tangibles (les formes utilisées ainsi que les constructions employées par les locuteurs) pour en dégager un faisceau d'indices qui conduisent au contenu intentionnel du propos tenu. Il s'agit moins de faire entrer la langue dans le carcan d'une description, à partir de structures rigides et normées, que d'observer **la confluence d'indices au sein de zones aux contours définis, mais perméables**. Celles-ci permettrait d'éclaicir les liens entretenus entre rapport au monde et rapport à l'autre.

Les morphotypes constituent ici « ces zones circonscrites perméables », qui permettent de modéliser la gestion des connaissances pour les énoncés interrogatifs : ils font le *distinguo* entre les « vraies » questions, celles qui attendent une réponse effective, et les « fausses » questions, qui ne créent pas de vide argumental, mais réactivent la fonction phatique du discours. Par ailleurs, ils autorisent la visualisation de l'échange par un balisage par *patterns morphosyntaxiques*, qui aboutit, le cas échéant, à une typologie conversationnelle, permettant d'uniformiser la forme de la question en entrée et une proposition d'une réponse en sortie, le tout en langue naturelle. Ce travail d'uniformisation de la réponse face à la question réellement formulée a été longuement abordé dans [Garcia-Fernandez 2010].

Après avoir expliqué les concepts liés à l'interaction d'une part (cf. page 23), et à la modalité interrogative d'autre part (cf. page 85), on présentera la méthodologie. Celle-ci a été guidée non seulement par les relevés de données attestées mais aussi par la construction de *morphotypes* idoines (cf. page 131), aptes à rendre compte de l'intentionnalité du propos. Cependant, avant d'évoquer le fil conducteur méthodologique, il faut revenir sur la problématique de la modélisation car celle-ci est au coeur de la description morphosyntaxique. Il est également nécessaire d'analyser les résultats chiffrés obtenus, suite à la classifications des énoncés issus des corpus.

4.1.1 La notion de modèle

La description des faits langagiers constitue une pratique morphosyntaxique difficilement contournable en même temps que peu réflexive par elle-même. Dans la mesure où la linguistique dite « de corpus » offre un éventail de faits langagiers attestés à étudier, nouer ces deux aspects méthodologiques semble naturel. Une modélisation de l'interrogation est issue de ce constat. Cet effort

de modélisation doit permettre de satisfaire une double exigence : d'une part, il devient possible de rendre compte de la modalité interrogative en français contemporain, en se fondant sur la description attentive de l'usage. D'autre part, cette modélisation permet d'embrasser l'ensemble des énoncés en créant des fils conducteurs entre eux. Le modèle n'est pas une simple réduction du monde à des fins computationnelles. Il autorise la répartition de chaque indice dans une zone, qui lui est propre et qui fait état de ses principaux phénomènes d'apparition et d'existence. Ce n'est que par un va-et-vient constant entre relevés d'énoncés attestés et descriptions morphosyntaxiques desdits énoncés qu'on est parvenu à élaborer les morphotypes et la modélisation à l'intérieur de laquelle ils prennent place.

Un emprunt à l'informatique

Il convient tout d'abord de revenir sur les notions de « modélisation » et de modèle. En raison de la polysémie des substantifs, on peut regretter qu'il n'existe pas de définition universelle du *modèle*. On s'appuiera donc sur une définition appartenant à la communauté de l'Ingénierie Dirigée par les Modèles. Le modèle tient une place prépondérante au sein de cette communauté qui réunit informatique et sciences humaines. Son objectif est en effet de construire des modèles qui permettent certes de comprendre et d'expliquer des faits (en l'occurrence, les apprentissages) mais pas de les prévoir. Contrairement à des modèles purement mathématiques (cf. les modèles de Markov, par exemple), l'objectif est de circonscrire l'ensemble des possibles afin de proposer des réponses optimales dans tous les cas de figure. [1]. Pour le dire en quelques mots, un modèle constitue une représentation schématique, le plus souvent graphique, aboutissant à un formalisme. Il doit posséder trois caractéristiques majeures :

. il doit être **fondé sur un original**,

. il doit être le **reflet pertinent des propriétés les plus saillantes** de l'original,

. enfin, il doit **être utilisable à la place de l'original** selon certaines orientations.

1. Les conclusions et références bibliographiques sur la notion de modèle sont empruntées à la thèse de L. Auxepaules, intitulée *Analyse des diagrammes de l'apprenant dans un EIAH de la modélisation orientée objet* (thèse soutenue le 24 septembre 2009 à l'Université du Maine).

A la lecture de ces caractéristiques, on considérera qu'un modèle est une *projection synthétique* et *conventionnelle* qui conserve les caractéristiques les plus saillantes de l'original et laisse échapper les éléments considérés comme secondaires. [Magnin 2006] souligne l'aspect synthétique de tout modèle par une analogie marine. Pour lui, un modèle est :

> « un filet jeté sur le monde qui permet d'attraper certains poissons mais en laisse échapper d'autres trop petits pour ses mailles. »

Il ne s'agit pas d'une simplification

Il est important d'avoir à l'esprit qu'un simple effort de réduction et de simplification ne suffit pas à constituer un modèle : un processus d'abstraction est engagé afin de conduire à une représentation structurée des connaissances nécessaires à une application. Le but de la modélisation n'est pas l'exhaustivité, mais la représentation d'un phénomène, qu'il soit concret ou abstrait, dans sa globalité et dans ses relations de dépendance les plus pertinentes. **Un modèle est donc une vision schématique et structurée du monde et de sa réalité.** Il consiste à déterminer la meilleure combinaison de variables pour rendre compte du phénomène à circonscrire.

C'est pourquoi modéliser l'interrogation revient à présenter l'ensemble des variables morphosyntaxiques (ou morphotypes) utilisées en français contemporain, quel que soit leur degré de langue (qu'il soit familier, courant ou soutenu) ou de grammaticalité, en fonction de leurs contexte (dimension pragmatique) et cotexte (dimension morphosyntaxique) d'utilisation.

Ce n'est que dans un second temps, que se sont opérés les choix de classification et de regroupements, en fonction des usages obervés au sein des corpus et des réalités pragmatiques auxquels ils correspondent.

La place d'un morphotype au sein d'un modèle

Outre un état des lieux des pratiques langagières de l'interrogation, les modèles ont permis de dévoiler des oppositions en langue. De nature morphosyntaxique et pragmatique, ces oppositions esquissent des espaces conversationnels singuliers, où l'épaisseur argumentative du discours prend tout son sens. Tout d'abord, les questions toniques (*tu vas où ?*) s'opposent aux questions périphrastiques (*Je voudrais savoir où tu vas*). Plus encore que la dichotomie direct/indirect, cette opposition concerne le degré de politesse admis

envers l'interlocuteur. Comme on l'a déjà vu à plusieurs reprises (cf. page 227), les questions toniques sont, par exemple, fortement interpellatives : elles requièrent une obligation de présence dans le discours et obligent l'interlocuteur à ne pas tenter de tergiverser.

Cette première opposition, qui s'appuye d'abord sur la charge de politesse véhiculée par une interrogation, dessine des interactions diamétralement opposées : le locuteur, qui use d'une formulation périphrastique, se présente comme un interactant soucieux de ne pas blesser l'autre, et donc de préserver sa Face négative. En revanche, le locuteur, qui use de formulations toniques, veut signifier son mécontentement quitte à bousculer la Face négative de son interlocuteur et à dévoiler un peu de la sienne (c'est un impatient qui souhaite faire montre de présence dans le discours afin qu'on ne l'oublie pas).

Une autre opposition se profile : la question renforcée se dresse face à la question prototypique. Or, la question spontanée n'en a finalement que le nom puisqu'elle ne porte pas une charge argumentative supplémentaire. Elle s'oppose à la question prototypique dans la réalité des usages : toutes deux cherchent à cerner l'objet visé. Toutefois, autant la question prototypique cherche à le faire en dehors des contingences extérieures, autant la question renforcée replace l'objet au coeur de son domaine ontologique. À titre d'exemple, la question renforcée représente à peine 1% du corpus RITEL, formulations adverbiale et déterminative confondues, et un peu moins de 10% du corpus SMS tandis que la question prototypique concerne 30% de RITEL et près de 35% d'un SMS (pour plus de précisions, se référer au tableau récapitulatif page 209 concernant RITEL, et page 213 concernant le corpus SMS). Le contexte de l'objet visé étant aléatoire dans ces deux corpus (soit parce que la question intervient *ex nihilo* avec RITEL, soit parce qu'il est inutile et trop long de présenter le contexte avec un SMS), la question prototypique domine.

Pourtant, cette dernière n'est pratiquement jamais posée dans les conversations entre interactants humains car elle ne véhicule que peu d'intentionnalité [2] et d'épaisseur argumentative. Le fait de la voir très utilisée dans les corpus est révélateur d'une utilisation particulière : elle possède prioritairement une visée didactique et fait montre d'une grammaticalité sans faille, compte tenu de l'inversion et du focus placé sur l'outil interrogatif. Elle est donc très utilisée

2. L'examen du corpus OTG ainsi que le tour d'horizon des sites d'apprentissage de Français Langue Etrangère réalisé afin de déterminer nos morphotypes de départ tendent à le prouver. Entre autres sites : `http://www.lepointdufle.net/`.

dans des corpus de conversations biaisées, où l'objectif de l'interlocuteur est d'enrichir la somme de son savoir. RITEL en est un exemple mais on peut également penser aux conversations scolaires ou estudiantines, dont l'objectif est d'enmagasiner non seulement des connaissances mais aussi des savoir-faire : comment apprendre à poser des questions ?

La question prototypique est également utilisée dans les SMS car il s'agit d'une forme plus brève que la formulation renforcée. Le gain de temps est patent : il ne s'agit pas tant de construire une question que de dire et de circonscrire précisément l'objet visé. Même si l'énoncé employé revêt un caractère factice, il constitue néanmoins un palliatif intéressant au SMS, lorsque celui-ci n'est composé que d'un unique mot-clé. La modalité interrogative est signifiée, ce qui induit la mise en lumière d'un vide argumental, donc la nécessité d'une interaction. En outre, il faut bien avouer que taper la locution renforcée *est-ce que* sans oublier le trait d'union par exemple, peut être ressenti comme fastidieux.

Pourtant, la formulation prototypique ne produit que peu d'investissement argumentatif et émotionnel chez le locuteur, qui ne l'utilise que lorsque la réponse lui importe assez peu, ou du moins qu'elle n'est pas de nature à modifier son comportement. En revanche, lorsque ce même locuteur souhaite obtenir une réponse fiable, il aura tendance à user d'une formulation renforcée. Cette dernière se concentre sur l'objet visé, y compris au sein des corpus RITEL et « Un SMS pour la science », où le pourcentage de questions renforcées est respectivement de 0,80% et de 9,36%, formulations adverbiales et déterminatives confondues. On le voit, les utilisateurs de RITEL ne recourent que très peu à cette formulation, car bien souvent l'échec de la requête intervient avant. Ce n'est que lorsque la machine fournit une bribe de réponse, considérée alors comme un encouragement à continuer par l'utilisateur, qu'il a recours à ce morphotype. En revanche, avec le corpus SMS, la proportion est plus grande car, lorsque l'usager souhaite une réponse claire et précise sur un objet visé extérieur à lui (le nom d'un ouvrage par exemple), il aura justement tendance à employer le morphotype renforcé.

L'investissement langagier est plus coûteux (car plus long et plus marqué), mais l'objet visé reçoit une épaisseur discursive qu'il convient de prendre en compte. Le rapport au monde est alors mis en avant. L'interlocuteur, même s'il n'est pas mis en danger, n'aura pas la primauté énonciative. Il se verra simplement investir d'une mission : répondre en fonction de ses connaissances.

Cette forme d'interrogation, en position médiane, constitue vraisemblablement la véritable interrogation. Elle porte une charge interrogative réelle et permet d'en savoir plus sur l'objet visé en le replaçant au sein de son domaine ontologique. De plus, elle relie les deux interactants par un partage de connaissances culturelles qui autorise une conversation fluide, dépourvue d'ambiguïtés.

Si l'on s'adresse à une vendeuse en maroquinerie pour acheter un sac à mains, on peut lui poser au moins quatre questions différentes, en usant d'un seul et unique outil interrogatif. On peut lui demander *Combien coûte ce sac à main ?* En termes d'intentionnalité, on entrera en interaction avec elle en ne reflétant que peu d'envie d'acheter le sac en question. En revanche, si on lui demande *Combien est-ce que coûte ce sac à main ?*, on manifestera davantage de conviction et d'intention d'achat. Par ailleurs, en lui demandant *Je voudrais savoir combien coûte ce sac à main ?*, on fera preuve d'égard pour elle car, soit elle semble très occupée, soit le fait de se trouver dans un magasin suffisamment luxueux déclanche une volonté de ne pas vouloir « déranger » un membre du personnel, sans raison valable. *A contrario*, en l'interpellant avec un énoncé du type *Ce sac à main, il coûte combien ?* qui comporte une marque de tonicité et un clivage, on lui indiquera, soit que le prix est mal indiqué et que c'est un barrage à la vente, soit, de façon plus sybilline, que c'est prohibitif pour le produit proposé...

On peut également, toujours avec la même situation d'énonciation, user d'un seul outil interrogatif, de type adverbial, ou recourir à une formulation déterminative avec un syntagme nominal : *À quel prix est ce sac à main ?* Une fois encore, on joue sur les oppositions. Il n'est plus question de définir la nature de la relation ontologique à l'objet visé. Il s'agit de se positionner, dans la sphère conversationnelle, en tant que locuteur conscient des tenants et des aboutissants d'une transaction marchande et acteur dans une « négociation ».

Cette opposition de nature interlocutive entre un outil adverbial « traditionnel » et un outil de type déterminatif est une modulation dans la restriction du champ des possibles, tant par rapport à l'objet visé que par rapport à la situation d'interlocution. Avec un outil déterminatif, l'autre n'a plus de marge de manoeuvre et se doit de répondre au sein d'un schéma syntaxique (ou *pattern*) prédéfini, qui lui est fortement suggéré. Ainsi, la vendeuse en maroquinerie se verra dans l'obligation de communiquer le prix exact, en euros et en s'abtenant de tout commentaire. Ne pas fournir la réponse escomptée revient en effet à déroger, ce que l'interlocuteur percevra et ce qui conditionnera éventuellement

l'échange à venir.

De la même manière, si on demande à un tiers *à quelle heure penses-tu venir ?*, on lui indique qu'on souhaite qu'il réponde selon le format précis heures/minutes. En revanche, si l'on s'adresse à lui en l'interrogeant sur le *quand* (dans *quand penses-tu venir ?* par exemple), on l'invite certes à préciser un moment. Toutefois, la réponse peut être plus ou moins vague (comme dans *dès que j'aurai le temps* ou *vers X heures, si ça ne t'ennuie pas*), tout comme très précise (*J'arriverai à X heures*). Dans ce dernier cas, c'est l'interlocuteur qui devient le maître des opérations et prend le commandement de l'interaction. Le locuteur-questionneur invite mais n'impose rien.

Là encore, il s'agit de jouer avec les Faces [Goffman 1974] de l'interlocuteur autant que de dévoiler les siennes. On peut choisir de s'imposer dans le discours, quitte à se montrer directif (on dévoile alors un peu de notre Face négative) comme on peut laisser l'autre décider (on valorise d'autant sa Face positive et on ne dévoile quasiment rien de nos propres attentes).

4.1.2 Efficience de la typologie

RITEL

Comme le montre le tableau récapitulatif ci-après (4.1), un premier point fort se dégage de l'examen des pratiques langagières de l'interrogation avec RITEL : la domination des questions factuelles (près de 12,5% des questions du corpus) et en Entités Nommées (le score atteint un niveau record de près de 35%, soit 34,98% exactement) est patente. En outre, le morphotype périphrastique est lui-aussi largement dominant ce qui souligne un fait idiosyncratique de la communication Homme-Machine : ménager l'interlocuteur « restreint » qu'est la machine. 67,28% des énoncés sont de forme périphrastique. Cette hégémonie est d'autant plus importante que sur ces quelques 67%, près de 55% sont des questions périphrastiques avec marquage déterminatif du type *Je voudrais savoir à quel endroit se trouve la Tour Eiffel ?* Cette volonté de circonscrire l'objet visé au plus près de sa réalité réduit la marge de réponse de l'interlocuteur. Toutefois, dans le cadre d'une « conversation » Humain-Machine, l'entreprise est facteur de réussite. En intimant à la machine un *pattern* de réponse, auquel se conformer, le locuteur humain augmente ses chances de voir sa requête pleinement satisfaite.

L'utilisateur humain sait que c'est inutile de prétendre agresser la machine ;

TABLE 4.1 – Tableau récapitulatif de la répartition des questions dans RITEL - i.e. « cartographie » des morphotypes dans RITEL

Ontologie concernée	*Type de questions*	*Pourcentage*	*Pourcentage/ontologie*
Questions de l'interlocution	phatique	0	10,66
	de réactivation	6,01	
	impérative	4,65	
Questions factuelles	quantificatrice	8,83	19,90
	locative	3,4	
	temporelle	7,67	
Questions Entités Nommées	EN personne	13,54	34,99
	EN lieu	13,48	
	EN objet	7,21	
	EN événement	0,44	
	EN numex	0,32	
Questions causales	Pourquoi (amont)	0,15	1,95
	de cours	1,25	
	Comment (amont)	0,23	
	procédurale	0,32	
Hors ontologie	Fin d'énoncé	2,99	32,5
	Pas de modalité interrogative	14,32	
	Pré-interrogative	15,19	

le chemin le plus sûr pour parvenir à la satisfaction de sa requête, et donc à l'obtention d'une réponse, est de faciliter la reconnaissance de l'objet visé par des énoncés clairs. Le recours à une formulation périphrastique signale la modalité interrogative avant de donner à voir l'objet visé. En effet, un énoncé périphrastique du type *Je voudrais savoir combien coûte ce sac à main ?* se déroule en deux temps. Il signale le questionnement à travers une périphrase usant d'une modalisation accompagnée d'un verbe indiquant la connaissance (avec ou sans inversion : *puis-je connaître* et *je voudrais savoir* sont deux variantes d'une même intention), avant de découvrir l'ontologie convoquée (*via* l'outil interrogatif utilisé) et l'objet visé (un syntagme nominal ou un verbe dont la valence est signifiante). On peut noter que les périphrases présentes dans RITEL sont toutes formulées avec le pronom personnel *je*. Les utilisateurs n'ont jamais eu recours à un *tu* d'interlocution (il serait possible de formuler une périphrase sous le type *pourrais-tu me dire*) ; dans la mesure où ils savent que la machine ne conversera pas avec eux, ils se mettent en avant, en tant que locuteur-demander, en employant le *je*.

La formulation périphrastique-déterminative est la plus utilisée (à hauteur de 54,27%) sans doute parce qu'elle dit l'ontologie en avançant également les réseaux à utiliser et les structures à emprunter pour répondre. Elle laisse peu de champ libre à la recherche d'informations ; un utilisateur, même non rompu à l'exercice informatique et à ses contingences prendra ses précautions car il aura conscience que le machine reste un « locuteur restreint », à l'interaction limitée. Comme il le ferait avec un enfant, il empruntera à la fois les voies les plus polies et les plus contraignantes pour signifier le vide argumental auquel il est soumis. Ensuite, il emploiera, s'il le juge nécessaire, des formules renforcées afin de restreindre le champ des possibles autour de l'objet visé.

Enfin, lorsqu'il jugera que tous les chemins auront été balisés, il recourra si nécessaire à une formulation tonique afin de signifier une exaspération en même temps que la nécessité de trouver une réponse, tel un avertissement avant de rompre l'interaction. L'exemple ci-après (4.2) illustre ce cas de figure, au sein d'une « cohorte » interrogative.

Ce phénomène est également présent dans le corpus de SMS puisque le silence auquel est confronté l'usager de ce média le pousse parfois à réitérer son message et à en accentuer l'intensité émotionnelle et argumentative. Les « cohortes » fonctionnent donc sur le mode de l'entonnoir : le locuteur use de formulations polies, qui visent à signifier l'interrogation tout autant que l'ob-

TABLE 4.2 – Une « cohorte » issue de RITEL - second exemple

-Non j'ai changé de sujet je voudrais connaître certaines choses sur la conquête spatiale (**pré-interrogative)**
-Je voudrais connaître la date à laquelle les américains sont allés sur la lune **(pré-interrogative)**
-Quand est-ce que les américains sont allés sur la lune (**question 1 : adverbiale renforcée)**
-la date à laquelle les américains sont allés dessus (**réitération**)
-y a une navette américaine qui a explosé il y a <Time> quelques années c'était quand **question 2 : adverbiale tonique)**

jet visé, avant de restreindre le champ des possibles pour obtenir satisfaction. L'entonnoir ainsi formé peut rester morphosyntaxiquement stable et ne constituer qu'une unique variation de formes déterminatives. Toutefois, quelques « cohortes » jouent sur des modulations plus subtiles : le locuteur ouvre alors son discours, après une pré-interrogative, par une question périphrastique de type adverbial avant de réduire les possibilités par une formulation déterminative. Ce n'est que dans un troisième temps qu'il opte pour une formulation plus directe, qu'elle soit de type déterminatif ou avec un effort de tonicité marqué (cf. les deux exemples de « cohortes »). Cette oscillation entre rapport à l'autre et prise de conscience de la réponse, à travers la possible esquisse d'un patron syntaxique de réponse, illustre à quel point il est difficile d'obtenir une réponse satisfaisante d'un interlocuteur machine. Le locuteur est partagé entre la nécessité d'être suffisamment générique pour permettre au système d'isoler le domaine, et suffisamment précis pour obtenir la réponse souhaitée.

En fonction de ses attentes et de son seuil de patience, il choisira de faire ou non appel à une structure en cohorte, et optera alors pour tel ou tel morphotype.

SMS

Contrairement à RITEL, le corpus « Un SMS pour la science » est marqué par la volonté de privilégier la dimension phatique du message : plus de 65% énoncés ne constituent pas de « vraies » questions malgré une modulation interrogative. Il ne s'agit pas tant de questionner son interlocuteur que de se manifester, de se rappeler à lui *via* la modalité interrogative. Outre cette dimension interlocutive, le corpus conserve une visée interpellative comme le montre la large domination des questions en *pourquoi* et en *comment* (plus de 5%, ce qui, par rapport aux autres pourcentages, est considérable). À cela s'ajoute une large préférence pour la formulation tonique : plus de la moitié des échanges (54,06%) contiennent une tonicité marquée, c'est-à-dire un renvoi en fin d'énoncé de l'outil interrogatif (du type *Dis-moi quoi ?*, avec ou sans ajout supplémentaire d'un marqueur argumentatif comme *alors* ou *bon* (ainsi, on peut lire parmi les SMS étudiés : *C'est une dette d'honneur. mais si tu fais déjà preuve de mauvaise foi, à quoi bon devenir cocontractants ! ! ! ?* ou *Je sers à quoi alors ?*).

Devant le caractère obligatoirement succinct du message, il s'agit surtout d'être efficace (cf. 4.3). Le locuteur veut rapidement connaître les intentions de l'autre : il l'interroge alors, de manière plus ou moins véhémente, sur l'heure de sa venue, le pourquoi de son comportement ou encore ses agissements antérieurs. Les questions temporelles représentent ainsi 4,11% du corpus tandis que les questions causales (on fait ici référence à la cause efficiente et non finale ; cf. page 123) représentent quant à elles 3,12%.

En outre, le type déterminatif s'impose encore car il offre à l'interlocuteur un *pattern* de réponse pré-construit, au sein duquel il n'a plus qu'à s'insérer. Il lui faut répondre et se justifier selon les critères du demandeur. Toutefois, le fait marquant de ce corpus est l'imposante, voire l'écrasante majorité des questions phatiques. Celles-ci représentent près de la moitié des interactions fondées sur la modalité interrogative (soit 55,86%). L'interlocuteur est invectivé et sommé de se justifier. Il n'y a pas de vide argumental à combler, mais la nécessité impérieuse de créer, voire de réactiver, le canal de communication. Ce fait est largement corroboré par la présence de la question lexicalisée *comment vas-tu ?* (8,54%), voire de sa variante *comment vas-tu bien ?* (1,04%) qui, au même titre que le *allo* de la communication téléphonique ou le *alors, quoi de neuf ?* de la conversation en présentiel, permettent de signifier le démarrage de

TABLE 4.3 – « Cartographie » de la répartition des questions dans « Un SMS pour la science »

Ontologie concernée	*Type de questions*	*Pourcentage*	*Pourcentage/ontologie*
Questions de l'interlocution	phatique	9,58	65,44
	de réactivation	6,68	
	impérative	49,18	
Questions factuelles	quantificatrice	0,22	7,22
	locative	2,90	
	temporelle	4,10	
Questions Entités Nommées	EN personne	0,88	7,23
	EN lieu	0	
	EN objet	3,50	
	EN événement	2,63	
	EN numex	0,22	
Questions causales	Pourquoi (amont)	2,03	5,32
	de cours	1,26	
	Comment (amont)	1,10	
	procédurale	0,93	
Hors ontologie	Fin d'énoncé	0	14,79
	Pas de modalité interrogative	14,79	
	Pré-interrogative	0	

la conversation différée et à distance.

Enfin, on peut noter que la « conversation » par SMS s'abstient de toute formulation pré-interrogative. Il est totalement inutile et chronophage, contrairement à ce qui peut être le cas avec un SQR, d'annoncer le thème de l'échange à venir. En revanche, il est intéressant de constater que, même si les questions factuelles et en Entités Nommées (ces deux ensembles plafonnent tous deux à 7,23%) sont relativement peu nombreuses, leur répartition est inégale. Si les questions en Entités Nommées Lieu sont totalement absentes du corpus, les questions en Entités Nommées Objet, c'est-à-dire concernant un actant du verbe (*Tu travailles quoi pour le partiel de demain ?*), sont relativement nombreuses, puisqu'elles représentent 3,5% du corpus total.

Cette inégalité s'explique par la situation conversationnelle elle-même : avec les SMS, la distance et le refus du vis-à-vis ne permettent pas d'interroger sur une localité. On peut certes chercher à rejoindre l'interlocuteur que l'on interrogera alors sur sa localisation. La question cherchera à le « géolocaliser » (*T'es où là ?*) plutôt qu'à déterminer le toponyme. En d'autres termes, il s'agira d'une question factuelle locative et non d'une question en Entité Nommée Lieu. Les questions du type *t'es où ?* sont possibles (2,9%). Toutefois, elles restent cantonnées à des situations précises, liées à un passif conversationnel : les deux interactants se sont entendus pour se voir. Quant aux questions en Entités Nommées Objet, le locuteur cherche à connaître l'occupation de son interlocuteur et l'interroge sur le film qu'il espère visionner, le devoir qu'il doit rendre, etc. L'échange est directement conditionné par un avenir considéré comme commun (passer le même examen, inviter l'autre à le rejoindre...).

Un autre fait marquant concernant les questions factuelles est à relever pour le corpus « Un SMS pour la science » : il n'y a pas de questions locatives. De plus, les questions quantificatrices se réduisent à presque rien, puisqu'elles représentent 0,22% du corpus. En revanche, les questions temporelles (*À quelle heure on se rejoint ?*) sont effectivement présentes (à hauteur de 4,11%). Toutefois, il faut noter que, lorsqu'elles le sont, elles usent d'un outil interrogatif déterminatif. De plus, elles relèvent souvent du morphotype tonique : *Tu viens à quelle heure ?* Elles soulignent ainsi le point ultime qui restait en suspens pour finaliser un rendez-vous : l'heure des retrouvailles.

On le constate, les véritables questions de ce corpus sont d'abord portées par un but pragmatique. Elles sont « utilitaires » puisqu'elles cherchent à satisfaire les contingences d'une relation à l'autre, considéré comme proche. En

effet, le mode de communication par SMS trahit, dans la très grande majorité des cas, un fort degré de familiarité entre les deux interactants. D'une part, il faut posséder le numéro de téléphone portable de son interlocuteur. D'autre part, l'envoi d'un SMS, même s'il peut avoir pour but de ne pas déranger son interlocuteur dans sa vie quotidienne, relève d'une volonté interpellative : le locuteur se trouve dans l'urgence de contacter l'autre et souhaite éviter qu'il puisse échapper à l'interaction. Le caractère caché et non frontal de ce type de communication ne réduit en rien l'épaisseur de l'intentionnalité du locuteur. Il dénote simplement un certain niveau de connivence : le franc-parler est de rigueur, quelle que soit sa polarité.

Comme le montre le tableau récapitulatif ci-après (4.4), les deux corpus possèdent des objectifs conversationnels diamétralement opposés : autant RITEL tente de s'abstraire de la relation à l'autre car l'interlocuteur est restreint, autant les SMS montrent une volonté d'entrer en conversation avec un interlocuteur élu.

Les résultats des classifications des énoncés issus des deux corpus montrent une répartition morphosyntaxiquement marquée : les objectifs conversationnels sont diamétralement opposés entre RITEL et « Un SMS pour la science ». Un des éléments les plus marquants, du moins les plus étonnants, réside peut être dans la grande utilisation de formulations déterminatives : peu de liberté est laissée à l'interlocuteur. Dans le cas de RITEL, ceci s'explique par la crainte de ne pas recevoir de réponse de la part de la machine tandis que le caractère différé de la conversation constitue une hypothèse plausible pour le corpus « Un SMS pour la science ». Ce qui est patent en tout cas, c'est le lien ténu qui existe entre le type de conversation entretenu et les réponses qui en découlent et la façon qu'emploie chaque locuteur pour organiser morphosyntaxiquement ses questions afin d'obtenir satisfaction.

RITEL est une machine-outil, susceptible d'apporter, à moindre frais, des réponses facilement mémorisables. On peut alors constater le caractère pédagogique, parce qu'accidentel des questions factuelles et en Entités Nommées. On parle de « caractère accidentel » car le faible rapport de cause à effet, qui existe entre ce type de question, dont l'objet visé est facilement appréhendable et circoncrit dans une ontologie de référence, et la personnalité du questionneur, doit être soulignée. Même si l'énoncé factuel ou en Entité Nommée véhicule des intentions liées à la requête, celle-ci ne dit presque rien des buts argumentatifs et pragmatiques que poursuit le locuteur en son for intérieur.

TABLE 4.4 – « Cartographie » de la répartition des questions issue des deux corpus d'étude

Ontologie concernée	*Type de questions*	*Pourcentage/ontologie RITEL*	*Pourcentage/ontologie SMS*
Questions de l'interlocution	phatique de réactivation impérative	10,66	65,44
Questions factuelles	quantificatrice locative temporelle	19,90	7,22
Questions Entités Nommées	EN personne EN lieu EN objet EN événement EN numex	34,99	7,23
Questions causales	Pourquoi (amont) de cours Comment (amont) procédurale	1,95	5,32
Hors ontologie	Fin d'énoncé Pas de modalité interrogative Pré-interrogative	32,5	14,79

Seul l'enrichissement de ses connaissances compte, on ignore ostensiblement ce à quoi peut servir ce besoin de connaissance : il peut être totalement gratuit comme il peut être motivé par une cause extérieure (réussir un examen, impressionner sa petite amie, etc.) En dehors d'une conversation plus développée, il est délicat de voir les objectifs sous-tendus. La construction de cohortes en réseaux ne peut se faire qu'après avoir établi de solides fondements conversationnels.

L'heuristique des Entités Nommées[3] a également permis de faire la part des choses entre questionnement sur/autour d'un objet visé et questionnement sur la façon de nommer un objet visé. Souvent posées, ces questions ont le mérite d'étiqueter les objets du monde selon une typologie admise par l'ensemble de la communautés des locuteurs, ce qui facilité la poursuite de l'échange. Après avoir reçu une étiquette de nature ontologique, les objets du monde sont placés au coeur de l'échange : on peut alors mieux en parler, les définir, connaître leurs limites. Bien présentes au sein de RITEL, ces questions ouvrent souvent une cohorte sur l'objet visé ainsi appréhendé : une fois, le titre du film (re-)trouvé, il devient possible d'en connaître les acteurs, le lieu du tournage, les petites histoires et les grands mythes entourant sa réalisation, etc.

Le second corpus , « Un SMS pour la science », est au contraire, un corpus à visée essentiellement phatique : le but poursuivi est de signifier à l'autre sa présence et, le cas échéant, de l'interpeller pour qu'il réponde, voire qu'il se justifie. Les questions qui visent à nommer un objet du monde ou à le circonscrire dans une définition ontologique sont rares. En revanche, les questions en *comment* et en *pourquoi* sont proportionnellement plus nombreuses car, outre l'objet visé, il s'agit de percer à jour son interlocuteur, et de connaître les buts argumentatifs qu'ils poursuit : ses envies, ses doutes ou bien ses aversions, voire le motif de son comportement. Par ailleurs, lorsqu'une question qui vise à circonscrire un objet visé de manière factuelle est posée, elle l'est en ayant recours à un morphotype déterminatif : encore une fois, le locuteur est animé d'un souci de rapidité. Une information clé lui fait défaut. Il veut com-

3. Il convient de parler d'heuristique car ce concept ne repose pas sur des fondements linguistiques ou statistiques. Il est le fruit d'une découverte fortuite, destinée à améliorer l'identification et l'étiquetage. Les Entités Nommées peuvent correspondre à des noms propres. Toutefois, les mots ou syntagmes qui sont autant d'Entités Nommées, s'en différencient car ils ne renvoient pas directement à un référent unique mais à un ensemble, une construction intellectuelle.

bler ce vide efficacement, sans s'embarrasser de détails qu'il juge superflus. L'intention n'est pas conversationnelle, elle est, au contraire, explicitement informative. Il accepte de consacrer un peu de temps et quelques caractères dans l'espoir de gagner en charge informative : l'autre n'aura plus qu'à combler le vide argumental et sera invité à s'en tenir à cette mission.

Même si ce type d'énoncés a été ôté des modèles car il ne relève pas de la stricte modalité interrogative, il est amusant de noter que les demandes dites assertives (*tu m'en veux pas, dis ?*) sont fréquentes. Là encore, le SMS, en proposant une lecture différée et en évitant la confrontation visuelle, autorise une interaction directement tournée vers la relation interpersonnelle.

Conclusions sur les « cartographies »

Les « cartographies », c'est-à-dire la quantification de l'interrogation dans les corpus (obtenues lors de la classification des énoncés des corpus, de mars 2008 à mars 2009), montrent qu'un locuteur peut choisir de recourir à la modalité interrogative pour au moins deux raisons distinctes. Il peut, d'une part, être animé du désir de remplir un vide argumental, qu'il corresponde à un actant ou bien à un circonstant du verbe pivot. D'autre part, il peut utiliser la modalité interrogative à des fins moins utilitaires mais davantage rhétoriques : recourir à une modulation interrogative peut remplir des fonctions phatiques. Il s'agit alors d'entrer plus ou moins doucement dans la sphère interlocutive de l'autre pour, par exemple, se rappeler à son bon souvenir. En offrant quatre variations morphotypiques, l'interrogation autorise le locuteur à jouer sur les *ethos*, le sien comme celui de son alter-ego. Il peut envisager de dévoiler un peu de sa Face négative, comme il peut choisir de ménager son interlocuteur pour obtenir plus facilement de lui qu'il se prête à l'échange. L'interrogation est un ressort argumentatif utile et efficace pour celui qui accepte d'en jouer le jeu.

En outre, lorsqu'un individu pose une question dans le but premier de combler un manque, une lacune, l'interrogation lui permet non seulement de circonscrire ce vide mais aussi de choisir quel type de conversation il veut entretenir : sera-t-il « plénipotentiaire » ou laissera-t-il l'autre libre de son interaction, au risque de s'y voir lui-même assujetti ? La modalité interrogative, par la multiplicité des options qu'elle suggère, en fait un outil argumentatif et émotionnel apte à de nombreuses situations pragmatiques. De plus, dans la

mesure où les ressources qu'elles utilisent sont d'abord morphosyntaxiques, il est possible, y compris pour des systèmes automatiques, d'en remonter les rouages pour mieux identifier les buts poursuivis. Néanmoins cette plurivocité peut aussi s'avérer source de difficultés.

4.1.3 Difficultés et limites de traitement d'un modèle

L'orthogonalité et la complémentarité des deux premiers axes a finalement induit la naissance du troisième. Ce n'est qu'en essayant d'appréhender conjointement, la nature de la relation à l'autre, la formulation langagière qui inscrit le locuteur dans son discours, ainsi que le domaine ontologique auquel appartient l'objet visé, que l'intention d'un énoncé interrogatif peut être dévoilée (cf. page 149). Chaque morphotype prend en charge une petite part du champ interrogatif possible et renvoie à une situation d'interlocution correspondant à la réponse attendue en retour.

Toutefois, ces modèles ont des frontières perméables. Une difficulté réside, par exemple, dans le fait de pourvoir discerner l'entremêlement des intentions lorsque deux morphotypes sont utilisés conjointement. L'utilisation conjointe de certains morphotypes est certes impossible. Ainsi, deux morphotypes en opposition constituent un énoncé très délicat, voire asémantique : **Je voudrais savoir ce sac coûte combien* ou **Combien ce sac est-ce que coûte* ou bien encore **À quel prix coûte ce sac à main ?* Dans le premier cas, l'énoncé est toutefois plausible si l'on évoque l'hypothèse d'un faux-départ. Le locuteur change d'avis et sa question véhicule une nouvelle intentionnalité. Souhaitant s'inscrire plus durement dans le discours, il opte pour un autre morphotype, considéré comme plus à même de correspondre au contenu qu'il souhaite véhiculer (ainsi, dans RITEL, on peut lire *Je voudrais savoir [...] à quel réalisateur est-ce qu'on doit les Don Camillo ?*). Fréquents dans la conversation orale spontanée, les faux-départs sont le signe d'une argumentation qui s'architecture en fonction des interactions ayant déjà eu lieu (cf. page 46 et suivantes).

En revanche, quelques combinaisons sont très usitées et parfaitement grammaticales : *Je voudrais savoir combien est-ce que coûte ce sac ?*, voire *Je voudrais savoir :*[4] *ce sac à main, il coûte combien ?* Elles produisent alors une ambiguïté qui peut être source de malentendu pour tout interlocuteur qui

4. La ponctuation signale ici une pause respiratoire qui indique que le locuteur s'arrête et décide de reprendre la formulation de son énoncé. Il peut s'agir d'une forme d'insistance sur l'objet visé, ici un sac à main, comme ce peut être l'occasion de reconsidérer son interlocuteur.

souhaiterait répondre de façon efficace. Ce type d'énoncés demeure encore plus délicat lorsqu'il s'agit d'en rendre compte avec un système automatique. Se pose alors le problème de l'interprétation : doit-on mêler les interactions fléchées par les morphotypes ou ne faut-il retenir que la dernière ? Cette complexité d'usage, qui correspond pleinement à la réalité des pratiques conversationnelles, indique que tout échange spontané est l'objet d'un double regard : non seulement, l'interlocuteur interprète ce que le locuteur lui soumet, mais ce dernier modifie lui-aussi ses tours de parole en fonction de ce qu'il connaît déjà et de ce qu'il apprend. Il peut alors choisir de modifer ses intentions de départ, comme en témoigne le phénomène de « cohortes » dans RITEL, ou les questions à double, voire triple entrée dans le corpus « Un SMS pour la science ». Quoi qu'il en soit, ces subtitlités langagières constituent autant de signes qui viennent renforcer l'hypothèse de départ : les morphotypes font état d'une intentionnalité. Ils sont précisément choisis en fonction de l'image de réponse qu'espère obtenir le locuteur, ou du moins en fonction de la direction conversationnelle qu'il souhaite prendre.

Qu'est-ce qu'une réponse en TAL ?

Le paradigme de réponses escomptées constitue une des clés de voûte du présent travail. En usant d'un morphotype plutôt que d'un autre, un locuteur induit une charge émotionnelle et argumentative dans son propos. S'il souhaite répondre convenablement, il lui appartient de mesurer cette charge discursive. Bien sûr, un interlocuteur n'est pas dans l'obligation de répondre de façon satisfaisante ou adéquate à la question qui lui est posée. Il reste libre de son ou ses interactions-réponses : il peut choisir de répondre à côté, voire de ne pas répondre pour des motifs qui lui sont propres. Il cessera simplement d'être « coopératif » au sens où l'entend [Grice 1975] et il devra en assumer les conséquences interpersonnelles.

Dans le cadre d'une étude à visée computationnelle, que ce soit pour l'enrichissement d'un SQR ou pour l'implémentation d'un module d'aide à la modération sur un site internet, il est essentiel de saisir toute l'intentionnalité du propos en entrée pour retourner à l'utilisateur une sortie capable de le satisfaire, mais aussi de le convaincre du bien-fondé de recourir à une machine pour la réalisation de certaines tâches (navigation facilitée, aide sur des questions du quotidien, ...).

Les questions, parce qu'elles sont susceptibles de porter une charge émotionnelle forte, liée à l'attente qu'elles suscitent, permettent de « mesurer » l'intentionnalité du locuteur concernant l'objet de sa question ainsi que son implication dialogique et émotionnelle face à autrui. En outre, il faut rappeler que la réponse comble un vide qui n'est pas seulement référentiel : il n'y a pas de réponse sans façon de répondre. Il s'agit moins d'appréhender un « objet question » que d'examiner un processus, qui conduit à interpréter une question en fonction des réponses possibles. Ce travail s'oriente aussi vers la construction de structures morphosyntaxiques spécifiques de réponses, qui correspondent aux stratégies argumentatives et émotionnelles des interactants.

Le champ d'application est double : il s'agit tout d'abord de décrire l'interrogation en tentant de s'abstraire des valeurs prescriptives traditionnelles, pour ne retenir que l'épaisseur de la charge intentionnelle de l'énoncé. Par ailleurs, les modèles sont conçus, entre autres, pour une implémentation machine. Cela signifie qu'un système, après une analyse par *pattern syntaxique*, serait théoriquement capable de circonscrire l'objet de la requête pour répondre au plus près de ce qui est attendu, non seulement en termes d'appréhension de l'ontologie, mais aussi en termes de granularité de la réponse. Doit-on privilégier l'information-réponse, ou bien doit-on l'insérer avec d'autres éléments interlocutifs dans un *pattern* de réponse ? Peut-on, de plus, ajouter un complément informatif ?

Le paradigme de réponses escomptées ouvre et délimite un champ à l'intérieur duquel on navigue entre des degrés de satisfaction divers. L'interlocuteur qui fournit une réponse, qui adhère au plus près d'une réponse escomptée, s'efforce de contribuer efficacement à la résolution du problème posé, c'est-à-dire qu'il tend à limiter la conversation. L'objectif en TAL pourrait être de parvenir à faire correspondre au *pattern syntaxique* d'entrée un *pattern syntaxique* de sortie, à l'intérieur duquel viendrait se loger l'information réponse. Les modèles, en s'intéressant aux outils morphosyntaxiques de l'interrogation pour donner une lisibilité aux philosophies du langage, rendent compte de l'utilisation spontanée de l'interrogation en français commun, y compris dans sa dimension interactive. Outre le versant linguistique, ils ont pour but, dans le cadre de l'élaboration de systèmes informatiques, de dévoiler les stratégies discursives et émotionnelles des interactants et d'éviter ainsi les interactions figées, inaptes à aboutir à un échange effectif et satisfaisant, telles que celles auxquelles aboutissent les systèmes guidés par la planification [Sadek 2005].

C'est la raison pour laquelle a été imaginé pour chacun de nos morphotypes, un *pattern* de réponse, qui prend en compte les trois axes paradigmatiques : le versant ontologique, la marge de manoeuvre accordée à l'autre ainsi que le rapport entretenu tant avec l'objet du monde qu'avec l'interlocuteur. Ces trois éléments sont pris en compte pour esquisser un *pattern* de réponse, qui correspond parfaitement à la question posée et qui devrait pleinement satisfaire le questionneur. Cette correspondance implique des structures morphosyntaxiques idoines, qui comblent le vide argumental sans pour autant le surcharger. Ainsi, à une question renforcée de type déterminatif (Ex. issu de RITEL : *À quel endroit se trouve la Tour Eiffel ?*), la réponse doit mettre l'accent sur l'objet visé, puisque la locution renforcée montre qu'il s'agit du point névralgique de la question. Le rapport au monde doit primer sur le rapport à l'autre : l'interlocuteur n'est convoqué que parce que le locuteur le sait capable de répondre. De plus, l'outil interrogatif étant de nature déterminative, il est important que la réponse soit la plus précise possible. Répondre *à Paris* semble lacunaire. Le syntagme déterminatif requiert un effort informatif plus grand que le simple pendant à l'outil locatif *où*. Un syntagme de réponse qui, outre la ville, ferait notamment appel à une précision concernant l'arrondissement voire à la localisation par rapport à un autre monument ou à une rue célèbre, serait ressenti comme bienvenu (Ex. : *à Paris, dans le 7ème arrondissement, sur le champ de Mars*).

Comment répondre en TAL ?

La réponse réellement apportée par l'interlocuteur dans l'interaction demeure libre. Toutefois, le questionneur évaluera la réponse fournie à l'aulne du paradigme virtuel auquel il s'attendait. Un écart trop important viendrait compromettre la bonne marche de la conversation. On rejoint ainsi [Roulet 1985], qui envisage le discours comme une action conjointe et négociée. Celle-ci permet de saisir la structure d'un discours non seulement au niveau de l'échange mais également au niveau de l'intervention de chacun des interactants.

L'analyse pragmatique envisage la conversation comme une structure globale engageant des phénomènes pragmatiques de niveau supérieur. Le principe de *négociation*, qui gouverne l'organisation du discours en tours de paroles ainsi que les phénomènes d'ouverture et de clôture (liés à la notion de politesse), fait partie de cette structure globale. Toutefois, l'analyse en-

visage également les conversations à un niveau « inférieur » : il s'agit alors d'observer l'enchaînement des interventions hiérarchisées, qui font progresser l'échange. Cette double orientation supérieur/inférieur a permis de considérer le paradigme de réponses escomptées comme fondateur. Celui-ci renvoie à des réponses que l'utilisateur juge morphosyntaxiquement adaptées à la situation conversationnelle. Même si un questionneur s'efforce généralement de construire et d'adapter son énoncé à la situation conversationnelle et à ce qu'il connaît de son environnement et de son interlocuteur, il n'est jamais certain d'avoir atteint ce que [Roulet 1985] et [Roulet 1986] nomme *la complétude interactionnelle*.

Il est alors contraint de passer par des phases d'ajustements successives. Ces ajustements, qui demandent parfois un effort collaboratif, favorisent la réussite de la négociation. Toutefois, il ne s'agit pas pour un interlocuteur, de produire une réponse en totale adéquation avec le paradigme de réponses escomptées. C'est la raison pour laquelle on parle justement de « paradigme », compris comme un ensemble où le choix d'un des membres exclut *de facto* les autres. En proposant des modèles pour chaque type d'interrogation (factuel, en Entités Nommées, causal), les modèles se fondent sur la nécessité, pour le questionneur, d'obtenir une réponse en langue naturelle. En outre, celle-ci doit lui renvoyer le même degré de charge émotionnelle et argumentative.

Certains énoncés qui portent un point d'interrogation ne sont toutefois pas produits pour obtenir une réponse en paroles, mais pour déclencher une action ou, éventuellement, une réaction empreinte d'affect. Le rapport à l'autre prime alors sur le rapport au monde. Au sein de la répartition ontologique, ces questions sont appelées **questions de l'interlocution**. Après en avoir observé de nombreux exemples issus notamment du corpus « Un SMS pour la science » et après avoir demandé leur avis à des locuteurs-tests au sein du questionnaire, il apparaît que ces questions ne se définissent pas réellement comme autant d'actes de langage. Elles s'inscrivent au contraire dans une volonté interactive d'aller au contact de l'autre pour le faire entrer en conversation. Elles n'envisagent que le rapport à l'autre et occultent, du moins temporairement, la possibilité de combler un vide par un apport de connaissances dans un syntagme-réponse.

Les fausses questions : comment les traiter ?

Ces dernières, qui se répartissent en trois catégories (questions phatiques, de réactivation et impératives), peuvent être analysées comme de « fausses » interrogations dans la mesure où elles ne recourent à la modalité interrogative que par souci d'interlocution. Elles ne remplissent pas une visée utilitaire mais sont portées par une dimension « rhétorique ». Dans la mesure où l'on avait pour seul but de s'intéresser aux questions qui attestent réellement d'un vide et qui attendent en réponse un syntagme saturant ce vide, on n'a pas construit de modèles pour analyser ce type de questions. De plus, il n'est pas avéré que le concept de « modèle », tel qu'il est ici utilisé soit, en l'occurrence, opératoire.

Or, la dernière sous-catégorie de questions phatiques correspond à ce que les manuels de grammaire appellent traditionnellement les « questions totales ». Il s'agit d'un ensemble d'interrogations qui requièrent une réponse en *oui/non* avant de solliciter une autre réponse effective dont le continu corroborera l'objet du monde mis en discussion. Elles demandent une réaction chez le destinataire. Plus qu'un simple acte illocutoire, ces interrogations revêtent un caractère injonctif. C'est la raison pour laquelle on les a nommées **impératives**. Lorsqu'on demande à un individu, dont on juge qu'il présente une certaine fragilité (femmes enceintes, personnages âgées ayant des difficultés à se déplacer), de s'asseoir à notre place dans un transport en commun, la question (du type *Voulez-vous vous asseoir ?*) est d'abord marquée par la politesse qu'elle dégage. Elle ne remplit pas vraiment une visée utilitaire. Quelle que soit la réponse (*oui* provoquera un déplacement du questionneur ; *non* le fera sourire puis se déplacer malgré tout), l'objectif est de signifier à l'autre que l'on prend en compte sa peine/son état.

Les trois sous-catégories des questions de l'interlocution permettent de rendre compte d'énoncés formulés en modalité interrogative dont le contenu est essentiellement interlocutif. Les modèles ont eux été construits pour modéliser l'interrogation à chaque fois qu'un locuteur souhaite faire appel à son interlocuteur pour combler un vide, momentanément occupé par le mot interrogatif. Toutefois, ce vide n'est pas seulement référentiel. Il demande à être saturé en fonction des positions que le locuteur a décidé d'octroyer à chacun des membres de la conversation. L'opposition rapport au monde *vs* rapport à l'autre permet de faire le *distinguo* entre les véritables questions, qui demandent à recevoir une réponse et les autres, qui sont fonction de la situation

d'énonciation au moins tout autant que de l'objet visé par l'interrogation.

En matière de TAL, cette distinction entre vraies et fausses questions pourrait permettre d'identifier certains des énoncés auxquels un système ne peut apporter de réponse tant elle requiert de « répartie énonciative ». La solution pourrait résider dans le fait de proposer une interaction qui ferait état de la difficulté, voire poserait une nouvelle question sur le modèle du système Eliza [5].

Néanmoins, il faut signaler qu'un locuteur face à une machine ne recourt que très peu à ce genre de formulations : il ne le fait que lorsqu'il se sent acculé par l'incompréhension de sa machine. Il réclame alors, plus ou moins consciemment, l'intervention d'un tiers, susceptible de résoudre son problème. À défaut de mettre un terme à l'interaction entretenue avec la machine, il veut au moins que celle-ci soit « réparée ».

4.2 Interaction et pragmatique

Outre ce phénomène de « fausses questions » qui met en lumière la dimension interactive de la modalité interrogative, les morphotypes inclus dans l'effort de modélisation possèdent une dimension pragmatique, fondée sur des oppositions. Ainsi, les quatre morphotypes s'opposent deux à deux pour esquisser une relation à l'autre adaptée, qui se construit selon un axe témoin de tous les stades de la polarité émotionnelle. Le morphotype tonique permet, par exemple, d'invectiver l'interlocuteur, contrairement au morphotype périphrastique qui prend avant tout soin de le ménager. Par ailleurs, le mécanisme de la versation, gallicisme rarement utilisé mais rencontré dans les deux corpus, offre une distance qui permet de s'abstraire, en tant que locuteur-questionneur, de l'énoncé, pour laisser à l'interlocuteur l'opportunité de régler le conflit mis en débat. Ce sont ces particularités du système interrogatif du français qu'il convient à présent d'analyser.

5. Ce système, conçu par Joseph Weizenbaum [Weizenbaum 1966], donnait l'illusion d'un dialogue grâce à un système automatique usant d'un agent conversationnel. Il était fondé sur les principes de l'analyse rogérienne qui a pour but de renvoyer au patient des questions à partir des mots-clés de son propre discours (*vous évoquez votre mère, parlez-moi d'elle*). L'utilisateur, se sentant écouté et valorisé par l'intérêt qu'on lui porte, se mettait spontanément à parler. De cette expérience découle « l'effet Eliza » qui tend à assimiler le comportement d'un ordinateur à celui d'un être humain, même si de fait il s'agissait pour Weizenbaum lui-même d'une pure illusion.

4.2.1 Les questions toniques : un gage de confrontation

De récents travaux sur la proéminence [Avanzi 2007] ont confirmé que les questions toniques se caractérisent par un accent porté et/ou perçu sur la syllabe finale qui correspond au mot interrogatif : *Tu vas **où** ?*, *Tu fais **quoi** ?*, *Tu t'appelles **comment** ?*, *Tu viens **quand** ?* Cet accent revient à interpeller l'interlocuteur, à attirer son attention, par opposition notamment aux formulations concurrentes, respectivement *Où vas-tu ?*, *Que fais-tu ?*, *Où est-ce que tu vas ?*, *Je voudrais savoir comment tu t'appelles ?*, etc.

Les questions toniques, rares dans les corpus (cf. page 216), constituent pourtant une forme d'interpellation de l'interlocuteur : celui-ci se voit alors mis en cause. On exige de lui qu'il se justifie quant à son action, son déplacement, son propos, etc. Ces questions sont autant « d'attaques » portées aux Faces de l'interlocuteur qui mettent à mal la politesse requise dans un échange oral spontané [Kerbrat-Orecchioni 2005]. La formulation tonique d'une interrogation permet au locuteur de manifester son impatience vis-à-vis de l'attitude, des requêtes ou, plus généralement, des propos tenus par l'interlocuteur.

L'interpellation : effort définitoire

L'interpellation peut se définir selon trois aspects complémentaires. Tout d'abord, il s'agit d'une définition subjective. L'interpellation se mesure dans l'effet produit en usant d'une forme morphosyntaxique. Elle traduit l'intentionnalité première du locuteur, même si celle-ci n'est pas conscientisée. Le sujet est impliqué dans la formulation qu'il choisit. Cette implication autorise une confrontation avec l'allocutaire. S'agissant d'oral spontané, le retravail de l'énoncé n'est possible qu'en second temps. L'intentionnalité est donc véhiculée sans fard et se donne à voir dans toute son intensité argumentative et son épaisseur émotionnelle.

Ensuite, l'interpellation telle qu'on la comprend dans ce travail, se définit par rapport à la dimension interactive. En effet, l'interlocuteur est interpellé et la formulation morphosyntaxique ne concerne pas tant l'objet visé par la question que la mise en cause du destinataire.

En outre, une définition contrastive peut être utilisée dans la mesure où les questions toniques s'opposent aux questions périphrastiques, considérées comme les plus polies. Par ailleurs, la forme morphosyntaxique interpellative s'oppose à d'autres usages langagiers, bien qu'ils prennent eux-aussi en

compte l'interlocuteur et tentent de l'impliquer dans la conversation. Il en va ainsi pour le type phrasoïde caractérisé par des interjections, véritables mots phrases (*Attention !*). D'un point de vue sémantique, le recours à la prédication seconde (*Et ce rendez-vous que vous m'aviez promis ?*) voire à la prédication synthétique (*Allô ?*) permet au locuteur d'amorcer une conversation en se mettant lui-même au premier plan. En dernier lieu, les différentes formes de dénomination ou appellatifs à valeur souvent hypocoristique (*Mon petit, ...*) ainsi que les procédés d'intimation (*Non, fais pas ça !*) offrent la possibilité d'une alternative pragmatique pour apostropher autrui.

La dimension prosodique

La forme interpellative intègre intrinsèquement la dimension prosodique. De fait, une formulation tonique appartient à l'oralité. Toutefois, cette tonicité n'est pas uniquement prosodique ou ponctuée, les marques de ponctuation étant par ailleurs assez peu discriminantes. L'opposition tonique/atone permet de marquer syntaxiquement la tonicité. Cette opposition est symboliquement représentée par l'opposition QUE/QUOI dans les questions du type *Que fais-tu ?* et *Tu fais quoi ?*. Les premières sont des questions prototypiques qui véhiculent un degré de neutralité conséquent et les secondes sont, quant à elles, des interrogations toniques, qui marquent la désapprobation du locuteur sur l'occupation (ou l'inoccupation) de son interlocuteur. On peut certes obtenir un « effet interpellatif », perceptible même à l'écrit, grâce à un connecteur comme *donc* (comme dans *Quand viens-tu donc ?* par exemple), grâce également aux procédés de topicalisation (*C'est quoi ce que tu manges ?*) ou bien grâce au morphème *–ti* dans (*C'est-ti vrai tout ça ?*). Néanmoins, il s'agit toujours de formulation à tonicité « latente ».

Pour chaque type d'interrogation, il existe donc une variation tonique interpellative ; cette catégorie de questions a donc fait l'objet d'un examen attentif dans les deux corpus.

Les résultats chiffrés

Sur les 5362 énoncés présents dans le corpus RITEL et analysés selon la répartition par morphotypes, les questions toniques représentent, formulations adverbiale et périphrastiques confondues, à peine 2%. Il s'agit là d'une couverture faible mais qui montre que ce type de question, à savoir les questions

où le mot interrogatif requiert absolument une réponse, n'est pas prioritairement utilisé par les locuteurs. Ces questions sont véhémentes et émanent d'un interactant soucieux d'obtenir une réponse pour mener à bien un objectif extérieur. Une conversation orale dans un cadre spontané laisse généralement la part belle à l'interaction et non à l'expression d'un sujet unique, hégémonique. C'est pourquoi les questions toniques, bien que peu nombreuses, interviennent quasi-exclusivement en fin de « cohortes ».

Par ailleurs, il convient de souligner que sur les quelques 2% de présence de questions toniques, plus de la moitié (soit 1,41%), sont posées avec un outil déterminatif du type *à quelle heure, pour quelles raisons*, etc. Ce constat révèle, une fois encore, la primauté qu'accorde le locuteur à la prise en compte de son énoncé : il semble avoir épuisé toutes les autres formes morphosyntaxiques à sa disposition et décide de prendre à partie son interlocuteur, oubliant quelques instants qu'il s'agit d'une machine. Il la somme de lui répondre au sein d'un *pattern* de réponse adapté et ne peut comprendre son silence devant la clarté de la question posée (cf. page 211).

Le corpus « Un SMS pour la science » (plus de 2500 énoncés) est constitué pour la plus grande majorité de questions toniques. Plus de la moitié des énoncés sont des questions toniques. Cette hégémonie s'explique par la visée phatique de ce corpus. Le SMS est envoyé pour retrouver rapidement l'interlocuteur ou pour le sommer de répondre car son silence est gênant. Là encore, le type déterminatif est largement employé puisque près de 38% (37, 81%) des questions usent du morphotype « tonique-déterminatif ». Il s'agit davantage d'obtenir une réponse rapide et d'éviter les tergiversations que d'inviter autrui à entrer en conversation.

4.2.2 Les questions périphrastiques : un gage de respect

En examinant attentivement les variations morphosyntaxiques, on remarque les liens d'opposition qui existent entre les formulations périphrastiques et toniques. L'interrogation périphrastique du type *Je voudrais savoir où se trouve la Tour Eiffel ?*[6] permet de ménager l'interlocuteur. Quelle que soit la tournure syntaxique choisie autour du groupe verbal (*Je voudrais savoir* entre en concurrence avec *Il faudrait (absolument) que vous me disiez*, *Auriez-vous l'obligeance de me dire*, etc.), il s'agit d'une formulation qui dédouane par avance

6. Issue du corpus RITEL.

l'interlocuteur d'un défaut de réponse. Il n'est nullement question de mettre en défaut cet interlocuteur. Il s'agit en tout état de cause de se ménager une collaboration.

Ces deux morphotypes permettent de mettre en lumière le lien extrêmement ténu existant dans une conversation orale spontanée ponctuée de questions entre les deux interactants. Chacun cherche à établir une relation avec son allocutaire tout en maintenant une recherche d'informations effective. Toutefois, dans le cas des interrogations périphrastiques et toniques, il s'agit d'abord de se placer par rapport à l'autre et de marquer son Territoire, de lui faire sentir son aptitude à approuver ou à s'opposer.

Ainsi, dans le cas d'une situation de classe où un des élèves se lève sans la permission de son professeur, ce dernier lui demandera vraisemblablement*Tu vas où ?* Il s'agira pour l'adulte de signifier au trublion que son déplacement est ressenti comme injustifié et surtout illégitime. De même, lorsqu'un employé de la SNCF demande à un client *C'est pour aller où ?*, il l'interpelle en lui montrant que l'objectif de l'échange est l'annonce de la destination et non tout autre question annexe. Il le met, par exemple, en défaut de ne pas savoir exactement où il veut aller, de pas l'énoncer clairement ou de tergiverser sur le prix du trajet. *A contrario*, si l'employé demande à l'usager *Je voudrais savoir où vous souhaitez vous rendre*, il l'invite à lui faire part de son lieu de destination finale, y compris si le train ne l'y emmènera pas.

La périphrase au conditionnel

La formulation périphrastique est modulée selon un rythme binaire : après une première partie d'énoncé, qui annonce l'interrogation, entre en scène l'outil interrogatif accompagné de l'objet visé. Ce petit délai, qui provoque une attente chez l'interlocuteur et l'invite à se tenir prêt, fait souvent appel à un conditionnel : *je voudrais savoir, pourriez-vous m'indiquer*, etc.

Le conditionnel en l'occurrence n'a pas de valeur temporelle. En revanche, il possède une valeur modale : un nouveau monde possible [Martin 1992] est créé au sein duquel un univers co-construit avec l'interlocuteur se dessine. Comme avec n'importe quel autre énoncé interrogatif, l'objectif est toujours de combler un vide argumental. Toutefois, en usant d'une variable morpho-syntaxique et non d'une autre, un sujet parlant dit le vide argumental laissé par l'objet visé. Il intervient également en tant qu'interactant du discours. Or,

dans un souci de complétude interactionnelle [Roulet 1986], il opte le plus souvent, pour une stratégie discursive et argumentative propice à la réussite de l'échange. L'utilisation d'une périphrase usant d'un conditionnel entre précisément dans ce cas de figure.

Le type d'interrogation périphrastique possède avant tout une valeur énonciative : il présuppose certes qu'il existe une réponse en aval mais requiert surtout la participation de l'interlocuteur pour co-construire cette réponse. Afin de ménager le territoire et la face positive de ce dernier, le locuteur montre tout d'abord sa présence dans le discours (d'où l'indice personnel *je* qui inaugure le propos voire son pendant interlocutif *tu*, qui ouvre une sphère discursive). Il juge ensuite nécessaire de créer un nouveau monde possible à l'intérieur duquel l'interrogation est rendue effective.

Si son interlocuteur ne peut/veut répondre, il n'est pas inquiété : le monde n'est qu'esquissé, la situation conversationnelle n'est soumise à aucune obligation impérieuse. Il existe en somme une opposition quant au positionnement du locuteur face à son interlocuteur : la formulation dite « tonique » est profondément polémique car elle « interpelle » autrui tandis que l'interrogation périphrastique présente la garantie d'une certaine forme de « bon usage », liée à la politesse qu'elle véhicule. Le conditionnel est précisément chargé de cette valeur énonciative. L'évaluation, à partir de corpus, confirme cette hypothèse : la formulation périphrastique est présente à chaque fois que la bienveillance et l'aide de l'interlocuteur sont requises.

On constate par conséquent l'adéquation entre les différents phénomènes sociaux et langagiers : un locuteur véhicule son intentionnalité à travers les réalisations morphosyntaxiques qu'il emploie. Lorsque le conditionnel est présent, il l'est au sein d'une périphrase qui est le signe d'une précaution énonciative. De la même manière, lorsqu'un locuteur formule un énoncé interrogatif avec conditionnel (*Tu viendrais ?*), il réalise un énoncé tronqué. Il s'agit moins de poser une question que de mettre en place un système hypothétique où la protase est sous-entendue (*Tu viendrais si je t'accompagnais ?*). Encore une fois, le conditionnel est le signe d'un énoncé périphrastique à valeur énonciative. L'objectif est de montrer à l'interlocuteur que son opinion aura un ascendant primordial sur la réalisation et/ou l'existence de l'objet visé.

Quelques conclusions

Autant le corpus « Un SMS pour la science » fait état d'une volonté interactionnelle avec plus de la moitié des questions formulées sur le mode tonique, autant RITEL témoigne d'un grand ménagement de l'interlocuteur puisqu'il s'agit d'une machine, donc d'un « interlocuteur restreint ». 67,28% des questions de ce corpus utilisent les morphotypes périphrastiques : 13,01% des énoncés le sont sous forme adverbiale tandis que 54,27% présentent un outil déterminatif faisant état de l'ontologie en même temps que que du sous-domaine concerné (l'heure, le motif exact, ...) *via* la valence uilisée. À titre comparatif, à peine plus 1% des questions du corpus SMS usent d'une formulation périphrastique : trop longs à taper, trop fastidieux, et surtout trop protecteurs vis-à-vis d'un interlocuteur absent, ces énoncés sont abandonnés par les usagers du téléphone portable.

4.2.3 La versation : un gage de distance

Dans le cadre de ce travail, on a procédé à une étude concernant un cas particulier dans l'ordre des constituants à l'intérieur d'un énoncé interrogatif : celui de la postposition nominale complexe, également appelée versation rétrograde ou plus simplement versation. Il s'agit de répertorier et d'expliciter les cas obligatoires d'utilisation de la versation, mais aussi de déterminer quelle différence de sens elle induit lorsqu'elle est en concurrence avec l'inversion simple.

L'hypothèse de ce travail est que la versation, en raison de la réitération du sujet sous forme pronominale, autorise un effacement du sujet parlant au profit du sujet grammatical mis en question. Cette variante morphosyntaxique peut être utilisée au sein d'une assertion, en incise (*Je viendrai, a-t-il promis*) ou bien à des fins stylistiques, avec un adverbe en tête de phrase (*À peine Pierre était-il sorti que son téléphone sonna* – exemple emprunté à [Fuchs 2005]). Toutefois, on a limité la présente étude au système interrogatif, car son utilisation sort du champ de la seule variante stylistique.

Quand utiliser la versation ?

Outre les questions marquées par leur seule intonation (*Pierre oserait le trahir ?*), deux types d'inversion existent. D'une part, l'inversion simple (*Oserait-il*

le trahir ?) place le sujet immédiatement après le verbe, généralement parce qu'il est déjà connu et identifié. D'autre part, la versation autorise la répétition du sujet sous deux formes (*Pierre oserait-il le trahir ?*). L'inversion est impossible lorsque les marques morphosyntaxiques de l'interrogation sont omises : **Oserait Pierre le trahir ?* La nécessité d'énoncer le sujet du verbe renvoie à l'obligation, dans l'assertion, d'identifier l'agent.

En dépit de la « chasse à l'inversion » opérée tout au long de l'évolution de la langue [Foulet 1921], la versation s'est maintenue en français contemporain. Elle obéit à des règles d'utilisation strictes et identifiables : elle ne peut intervenir que dans le cadre d'une interrogation directe, portée par l'interlocution. Elle demeure, en outre, soit comme seule formulation possible pour lever une ambiguïté liée à la valence verbale (*Quel collègue appréciait Paul ? vs Quel collègue Paul appréciait-il ?*) soit comme concurrente à l'inversion simple (*Comment est mort James Dean ? vs Comment James Dean est-il mort ?*). Dans le premier cas, elle constitue le seul moyen de se recentrer sur celui qui est à la fois le sujet grammatical et l'agent réel du verbe *apprécier*. Dans le second, elle procède d'un choix énonciatif : mettre en lumière aussi bien James Dean que les circonstances de sa mort.

Son utilisation dans le cadre de ce que l'on appelle communément à la suite de [Le Goffic 1993], une percontative (*Je me demande si Pierre viendra vs *Je me demande si Pierre viendra-t-il ?*) semble exclue, dans la mesure où ce type d'interrogation diffère le propos et ramène le focus sur le sujet parlant. Or, la versation est un procédé de clivage complexe, dans lequel le sujet de la question est immédiatement repris après le verbe sous forme pronominale. Elle peut intervenir dans une interrogation partielle et ne concerner que l'un des constituants de l'énoncé (*Quand Pierre viendra-t-il ?*) ou dans une interrogation totale (*Pierre viendra-t-il ?*).

Ce travail a pour but de répertorier et d'expliciter les cas obligatoires d'utilisation de la versation, et de déterminer la nuance de sens induite lorsqu'elle est en concurrence avec l'inversion simple. On peut penser que cette variante morphosyntaxique, en raison de la réitération du sujet, autorise un effacement du sujet parlant au profit du sujet grammatical mis en question. Dans les énoncés : *Comment James Dean est mort ? vs Comment James Dean est-il mort ?*[7], l'énonciateur choisit de ne pas privilégier les circonstances de la mort en mettant le focus sur l'actant du verbe et, ce faisant, il s'efface derrière le su-

7. Ces énoncés sont également empruntés au corpus RITEL.

jet grammatical de son énoncé interrogatif. Non seulement ce qui est interrogé demande quelques éclaircissements, mais le sujet grammatical sera lui aussi soumis à vérification.

L'effacement du sujet parlant

L'interrogation se présente en somme comme une assertion en devenir pour laquelle le sort n'est pas fixé et attend de l'être. Ce débat autour de la réponse à apporter pour atteindre une sorte de « complétude » incombe à l'allocutaire, qui peut suivre cette invitation à répondre tout comme il peut la braver (cf. chapitre 2, page 85). Cependant, le locuteur peut décider de s'associer à l'interrogation, en mettant, par exemple, l'accent sur ses doutes et en les amplifiant. En revanche, il semble que la versation lui permette de totalement se détacher du prédicat pour laisser à l'allocutaire le soin de trancher sur la valeur de vérité à accorder aux faits évoqués.

En usant de la versation, c'est-à-dire en gommant les traces de sa présence dans l'interrogation, un individu prend position et déclare double le doute existant : non seulement ce qui est mis en question demande des vérifications mais le sujet grammatical est lui aussi sujet à caution. Comme le souligne [Le Goffic 1993], l'inversion (*Où va Paul ?*) offre au sujet postposé « un caractère rhématique net », qui ne peut être remis en cause. Ainsi, selon cet exemple, il s'agit bien de parler d'un déplacement de Paul, déplacement que le sujet parlant pose alors comme avéré. Seul le but, voire l'itinéraire de ce déplacement, est inconnu et mis en question. En revanche, la versation, en offrant une réitération sous deux formes du sujet, ne stabilise pas le rhème : l'interrogation est doublement marquée. Non seulement, l'énoncé *Où Paul va-t-il ?* interroge sur la destination du déplacement de Paul mais cette indétermination empêche le sujet parlant d'asserter que Paul va bien quelque part. La question semble vouloir d'abord chercher à confirmer, par l'intervention d'un tiers, qu'il s'agit bien de l'actant concerné avant de s'interroger sur sa destination. La versation se voit préférentiellement utilisée sous certaines conditions, et totalement interdite sous d'autres ; il semble qu'une des causes de cet usage très limité soit justement imputable au double impact interrogatif qu'elle autorise.

L'interrogation totale accepte les deux types d'inversion ; le choix de la formulation, d'ordre stylistique, revient au seul sujet parlant en fonction de la position qu'il souhaite assumer. La question *Pierre vient-il ce soir ?* évoque un

effacement du sujet parlant au profit du sujet grammatical *Pierre*. En revanche, l'énoncé *Vient-il ?* est proféré par un sujet parlant qui fait état de son niveau de connaissances et cherche seulement à en savoir davantage. En dehors des cas d'ambiguïtés, le plus souvent hors contexte, qu'elle permet de soulever, la versation replace le sujet grammatical dans son statut premier. Certes, la réitération du sujet émet un doute sur l'identité de ce dernier (elle en demande confirmation sous peine de voir l'énoncé invalidé), mais le focus est porté sur l'actant 1 et non sur un autre argument du verbe.

En revanche, la versation est impossible, lorsqu'on est en présence d'un morphème *qu-* non subordonnant, en fonction attribut. Les énoncés *Qui est cet homme ?, Que demande le peuple ?, Lequel vas-tu choisir ?* ou *Quelle est ta décision ?* n'admettent pas de réitération du sujet, sans doute parce que l'identité de celui-ci est déjà fixée. Le pronom interrogatif fait état de cette identité : il ne s'agit plus de la confirmer (** Que le peuple demande-t-il ? voire *Quoi le peuple demande-t-il ?*). Il faut en revanche lui apporter un complément d'informations. La morphosyntaxe de ce type de questions présente le sujet comme parcellaire. Toutefois, il est stable parce qu'existant, et donc reconnu.

La versation est impossible avec un sujet de personne 2 pour des raisons identiques. En s'adressant à l'autre, le mouvement d'interlocution fait du sujet parlant un acteur obligatoirement présent dans son discours, ce qui ne lui permet pas de mettre en doute l'identité de celui à qui il s'adresse. L'énoncé *Où Paul est-il allé ?* ne peut avoir de pendant dans la sphère interlocutive : **Où toi es-tu allé ?* En outre, dans le premier cas, le rappel pronominal demeure anaphorique : la personne délocutée a déjà été identifiée par l'utilisation du nom propre (*l'énoncé *Où est-il Paul allé ?* est agrammatical). Dans le second cas, le pronom *toi* fonctionnerait davantage comme un vocatif, une adresse qui invectiverait l'autre pour l'exhorter à être présent dans le discours.

Par ailleurs, la versation est de rigueur avec le mot interrogatif *pourquoi*, afin d'éviter toute ambiguïté avec la locution interrogative *pour quoi* en deux mots. Celle-ci se verra le plus souvent utilisée sans versation. Il ne s'agit pas d'une obligation *stricto sensu*. Toutefois, cette locution, qui fonctionne sur le principe aristotélicien de la cause finale (et non de la cause efficiente comme c'est le cas *pourquoi*) supporte difficilement la réitération du sujet. L'énoncé *Pour quoi travaille cet homme ?* est orienté vers l'avenir et la récompense induite par la locution. Le sujet possède « un caractère rhématique net » [Le Goffic 1993] et le but seul demande des éclaircissements. En revanche, l'énoncé *Pourquoi cet*

homme a-t-il agi de la sorte ? ouvre un double débat : celui de l'explicitation des causes de l'action du sujet d'une part, et celui de l'adéquation entre l'identité de l'homme et les raisons des agissements exposés d'autre part. Il semble que ce soit précisément la versation qui permette cette mise en lumière stylistique, qu'il y ait (ou non) hiatus entre les motifs développés par le prédicat et leur attribution à ce sujet, actant 1 du verbe.

Il n'existe pas, *a priori*, de cas obligatoire d'utilisation de la versation. En permettant au questionneur de laisser le sujet même de l'interrogation comme seul porteur d'interaction, elle n'est autorisée qu'avec les questions directes, généralement sans autres marqueurs morphosyntaxiques interrogatifs. Elle est exclue dans les formulations toniques (* *Pierre va-t-il comment ?*), et s'intègre difficilement aux formulations renforcées (**Comment est-ce que Pierre va-t-il ?* ou **Combien est-ce que cette voiture vaut-elle ?*). Avec ce type de variations morphosyntaxiques, il s'agit moins de connaître la réponse que de créer un monde virtuel où le sujet grammatical figure comme entité emblématique.

En ouvrant une double brèche interrogative, la versation engendre un espace à saturer par un argument du prédicat, parfois esquissé par la nature ontologique du mot interrogatif. Par ailleurs, la réitération du sujet grammatical sous forme pronominale montre que ce dernier est soumis à validation. Soit le sujet parlant est dans l'impossibilité d'affirmer son identité, soit il refuse de la valider. La versation constitue donc une possibilité morphosyntaxique à valeur stylistique ajoutée dans le système interrogatif du français contemporain.

L'espace de la versation

Compte tenu de cette mise en doute de l'identité du SN sujet, la versation pose également un problème de coréférence. L'énoncé *Où Paul est-il allé ?* pourrait induire une relation de coréférence entre le syntagme nominal et sa reprise pronominale : il s'agit de désigner un actant animé humain. Toutefois, l'adéquation entre le nom propre Paul, référent unique, et la reprise n'est pas légitime. À l'instar de [Tseng 2008], on préfère parler de « coindexation », c'est-à-dire d'un partage de traits formels pour relier le sujet à sa réitération pronominale.

Le clitique qui autorise la versation ne peut prendre qu'une seule forme. Il est réalisé par un *il* de 3ème personne du singulier, auquel on peut adjoindre, le cas échéant, un *je* garant de l'inscription du sujet parlant dans l'action propo-

sée et mise en question. Ainsi, l'énoncé *Comment Pierre et moi allons-nous faire pour y aller ?* inscrit l'énonciateur dans un groupe dont il reste à déterminer l'identité avec exactitude (*dois-je vraiment y aller avec Pierre ?*) En marquant la personne délocutée, c'est-à-dire physiquement absente, le clitique insiste sur le caractère inconnu du sujet déjà posé, et donc soumis à la validation d'une instance extérieure. En mettant donc l'accent sur le sujet grammatical de l'énoncé et non sur le sujet parlant, la versation autorise une meilleure identification de l'argument extérieur du prédicat.

Ce focus permet de recentrer l'interrogation - donc le vide à saturer - sur l'élément visé par la question. Ce mouvement se réalise indépendamment de toute référence à la situation d'énonciation : la mise en lumière de l'objet visé est avant tout grammaticale. Le sujet parlant s'absente en quelque sorte de sa question pour opérer un recentrage sur l'objet visé en tant qu'entité abstraite. Ainsi, entre l'énoncé *Pourquoi pleure-t-il ?* soumis à une inversion simple et l'énoncé *Pourquoi Pierre pleure-t-il ?* avec versation et réitération sous deux formes du sujet grammatical, existe un écart lié à la position du sujet parlant. Dans un cas, l'explication escomptée porte sur les causes réelles des pleurs du sujet (parce qu'il a mal par exemple). Dans l'autre, l'explication escomptée est liée à la situation énonciative. Le sujet parlant souhaite voir expliciter l'irruption de Pierre dans le discours.

Avec l'inversion simple, aujourd'hui peu usitée et facilement supplantée par la question renforcée *Pourquoi est-ce qu'il pleure ?*, le sujet parlant souhaite réellement connaître la raison du chagrin de Pierre, quelle qu'elle soit : il ne pose aucun présupposé sur la réponse escomptée. Il s'inscrit alors en commanditaire-récépiendaire de sa question, vraisemblablement dans l'espoir de pouvoir se constituer en force agissante dans un avenir proche (par exemple en consolant Pierre de son mieux). En revanche, lorsque ce même sujet parlant utilise la versation dans son interrogation, il renvoie le sujet grammatical et l'objet de l'interrogation dos-à-dos dans une virtualité extérieure, sans intrusion possible ni maintenant, ni plus tard. Il s'agit alors d'une question aux forts accents rhétoriques, tentant de manier la diplomatie afin de maintenir la conversation plutôt que s'impliquer de manière directe.

Les résultats

Autrement dit, la versation introduit une distance et éloigne toute proximité, ressentie comme trop dangereuse, et toute implication, perçue comme non nécessaire.

Dans l'énoncé *Tchen tenterait-il de lever la moustiquaire ?* inaugurant l'ouvrage d'André Malraux, *La condition humaine*, l'effacement de l'auteur est total au profit de son protagoniste. Dès l'*incipit* de ce roman, le héros est présenté comme un être solaire, à partir duquel tout se joue : l'auteur, quant à lui, feint de ne rien connaître des desseins de sa création littéraire. Ce début d'œuvre *in medias res* permet non seulement de faire du héros une entité autonome mais également d'opérer un effet de distanciation avec l'intrigue elle-même.

À la fois mécanisme de questionnement direct sur un vide à saturer et possibilité de remise en cause de l'identité du sujet posé, la versation opère un mouvement de distanciation du sujet parlant au profit du sujet grammatical, véritable figure de proue d'un monde virtuel en construction. Au sein de nos deux corpus d'étude, les énoncés usant de la versation sont rarissimes.

En dépit des efforts des sujets parlants pour employer des formulations polies, les utilisateurs de RITEL choisissent de ne quasiment pas y recourir (à peine 0,6% des énoncés simples[8] usent de la versation, soit 11 questions au total). Les locuteurs considérent sans doute atteindre, avec ce mécanisme, un degré de complexité trop important pour un interlocuteur machine. Comment en effet la machine pourrait-elle « comprendre » la reprise du sujet nominal par un pronom anaphorique ? Elle risquerait de rechercher deux référents distincts !

De la même manière, les usagers du téléphone portable n'abusent guère de la versation. Le caractère interpellatif des énoncés les plus fréquemment envoyés explique sans doute que la versation y soit extrêmement rare. Les énoncés avec versation ne représentent que 0,18% du corpus total : 6 cas d'interrogation directe totale, en tout et pour tout. Le rapport sollicité par le questionneur se veut immédiat et la proximité de fait entre les interactants les autorise à ne pas user de la versation, gage de distance et de bon usage.

Il serait évidemment intéressant d'étiqueter, dans les mêmes conditions et selon les quatre mêmes catégories (inversation S/V, question tonique, ques-

8. On n'a considéré que les questions « simples », c'est-à-dire celles qui ne combinent pas les mots (ou locutions) interrogatifs, afin de ne pas multiplier les facteurs de variations.

tion renforcée et question périphrastique) un troisième corpus de conversation orale spontanée, cette fois entre interactants humains. Toutefois, les données examinées donnent à penser que la versation se fait extrêmement rare, dans la mesure où la simple inversion sujet-verbe est déjà mise à mal par les autres morphotypes. On pense notamment au morphotype renforcé, construit sur la locution *est-ce que*. Le corpus OTG (cf. page 159 et suivantes) par exemple, ne comporte aucune interrogation avec versation. Par ailleurs, lorsque la versation est effectivement utilisée, elle l'est souvent en corrélation avec *bien* ou *donc* (*La banque de France se trouve-t-elle bien rue X ?*). Cet ajout, d'un connecteur argumentatif plutôt que d'un adverbe, entraîne une modification énonciative. Le sujet parlant cherche surtout l'assentiment du questionné. Il vise à positionner efficacement les objets du monde sous forme de question. Il présuppose leur existence et produit simplement une demande de confirmation.

4.3 Evaluer ce travail : tests et perspectives computationnelles

Ces travaux offrent un triple balisage : non seulement le domaine ontologique est circonscrit en fonction du mot interrogatif en entrée mais le morphotype utilisé conduit également à mesurer l'implication dialogique du locuteur en même temps que son but référentiel. Le traitement automatique des traces morphosyntaxiques autoriserait donc la prise en compte du jugement d'évaluation du locuteur et ce de manière moins subjective qu'au travers d'un traitement purement lexical. En outre, l'objectif de la typologie conversationnelle à laquelle on aboutit est de faire correspondre au *pattern* de la question un *pattern* de réponse.

Toutefois, on souhaite être certain que les morphotypes décrits sont effectivement intégrés à l'usage des locuteurs natifs. On veut vérifier l'adéquation des modèles à l'usage en testant la compréhension desdits modèles chez quelques locuteurs natifs.

4.3.1 Pourquoi tester les modèles ?

Comme on l'a déjà souligné au deuxième chapitre (cf. page 72), avec le concept de grammaticalisation sous la plume de [Auroux 1998], le linguiste dispose d'au moins trois protocoles pour expérimenter ces hypothèses et dé-

ductions. Outre la construction de formes linguistiques et leur manipulation (deux méthodes qu'on a employées en élaborant des modèles puis les remaniant suite à l'examen des énoncés dans les corpus), la construction de questionnaire constitue le troisième protocole.

On y a également eu recours, dans la mesure où l'on voulait, à travers cette enquête, non seulement tester certains énoncés « délicats », mais également éprouver la fiabilité et la robustesse de la modélisation. En dehors des difficultés inhérentes à l'utilisation de quelques outils interrogatifs comme le *que* (cf. page 151), il était intéressant de tenter de vérifier que les regroupements ontologiques faisaient bel et bien l'objet d'un concensus culturel pour les locuteurs natifs du français. On a donc mené, après plusieurs phases successives de tests, une enquête de positionnement linguistique, auprès de locuteurs natifs, du 11 mai 2009 au 1er juillet 2009.

4.3.2 Une enquête de faisabilité

Il s'agit d'une enquête faisant appel à l'intuition de locuteurs natifs, issus de divers horizons (étudiants, enseignants, proches ayant différents niveaux d'études dans des domaines variés). Elle a pour but de tester des énoncés interrogatifs, souvent difficiles, qui ont été formulés lors d'une conversation avec un interlocuteur humain ou machine *via* une interface téléphonique ou SMS (RITEL ou « Un SMS pour la science »). Quelques questions sont également tirées de différentes oeuvres, classiques ou non (Feydeau, Balzac, Fred Vargas...), d'autres, enfin, sont empruntées à différents sites d'exercices en FLE (`www.lepointdufle`). L'objectif est de diversifier et d'élargir les propositions à l'ensemble des ontologies définies par les outils interrogatifs du français contemporain. En outre, il fallait s'efforcer de respecter la diversité morphosyntaxique : chaque morphotype décrit dans les modèles fait l'objet d'au moins un représentant parmi les 25 énoncés à tester.

On aboutit avec cette description de l'interrogation, à douze déclinaisons modélisées, qui correspondent aux outils interrogatifs utilisables en français contemporain. Ces douze déclinaisons font chacune état des variations morphosyntaxiques et argumentatives en fonction de l'objet visé qui entre découle de l'ontologie requise. Bien sûr, certaines ontologies auront à leur disposition un nombre de variations morphosyntaxiques et argumentatives plus élévé que d'autres, du fait de l'histoire de la langue et/ou de leur puissance ontologique.

Il n'est nullement question de chercher à « remplir » les cases. Il s'agit plutôt d'observer l'utilisation réelle de la langue en interaction, qui est par essence dynamique.

Présentation et déroulement de l'enquête

À partir du logiciel libre *Limesurvey* qui permet de créer facilement des enquêtes de satisfaction[9], installé sur l'un des serveurs du laboratoire, on a construit un protocole d'enquête (entre autres, [Ghiglione 1978]), qui repose sur des objectifs précis et qui intervient après l'élaboration des « cartographies », fruits du classement de tous les énoncés des corpus selon les modèles. Il s'agit ici de présenter les conclusions essentielles auxquelles on peut parvenir.

Dans la mesure où on souhaite surtout tester la robustesse des répartitions ontologiques, on a choisi de procéder à une enquête auprès de locuteurs natifs. Il s'agit d'utiliser la compétence de ces derniers pour vérifier le sens accordé aux outils interrogatifs usités en français contemporain, y compris en situation de conversation spontanée (il a été par exemple délibérément choisi d'insérer le *quoi* dans les outils testés).

Originellement, les objectifs de l'enquête étaient au nombre de deux :

- Classer certains énoncés ressentis comme délicats, car à l'intersection de deux catégories : on peut, entre autres, penser aux questions en Entités Nommées, dont certains représentants oscillent entre les sous-catégories Objet et Evénement. L'énoncé *Qu'est-ce que tu fais ce soir ?* relève d'un vide argumental portant sur un actant 2 du verbe. Toutefois, celui-ci peut aboutir à la recherche d'un produit fini (*un clafoutis*) ou à une prédication (*Je vais au cinéma*). On peut également convoquer les questions qui se trouvent à l'intersection de deux ontologies. Des questions du type *Et toi, t'en es où ?* peuvent viser l'échange, c'est-à-dire la conversation badine (*je vais bien, je reviens de vacances*). Ils peuvent également envisager la justification d'un positionnement (*quasiment à la fin du cours*) ou d'un comportement (*je suis passée à autre chose*).

- Vérifier la compréhension des modèles par des locuteurs non formés à l'approche théorique utilisée.

Après le lancement et l'analyse de la phase de tests (sur 6 locuteurs co-

9. À titre d'exemple, l'université du Maine a recours à ce logiciel pour mener à bien sa campagne d'évaluation des enseignements, intitulée *Evamaine*.

bayes), un troisième objectif a été ajouté :

- S'assurer de l'importance (ou non) du contexte dans la compréhension d'une question.

Ce troisième objectif s'est imposé car, lors des phases de test avant le lancement de l'enquête, les participants ont souligné l'écart qui existe entre la plupart des énoncés qu'ils considèrent comme faciles à classer et quelques exceptions (qui correspondent justement à nos propres cas-problèmes), sur lesquelles ils ont rencontré des difficultés, allant de la simple hésitation à la volonté de commenter leur choix. Une participante (enseignante) a également insisté, à juste titre, sur la difficulté de classement des questions fermées (oui/non). La gêne qu'elle a éprouvée est, semble-t-il, constitutive de la portée illocutoire de ces énoncés. En outre, le rapport au monde et à l'action que peut engendrer ce type de questions n'est pas sans perturber les locuteurs. Ils imaginent une action-réponse avant même d'analyser la question et la charge argumentative qu'elle soulève. Après avoir d'emblée constaté la nécessité de ne pas proposer au classement ces seuls énoncés jugés « délicats », on a entrepris de faire une sélection de questions (25 au total) qui usent de tous les morphotypes, sans préférence aucune.

Cette enquête se compose de trois parties : la partie **identité** vient dessiner la catégorie socio-professionnelle du participant ; la partie **typologie** explicite le modèle et décrit la typologie (ontologique) utilisée ; la troisième, intitulée **classement**, autorise le classement selon une double clé : d'une part, un code numérique composé d'une lettre fait référence au domaine ontologique requis ; d'autre part, un chiffre indique sa spécificité. Enfin, un ultime champ, appelé **ressenti**, est laissé au participant afin qu'il puisse non seulement faire part de ses remarques, difficultés et/ou avis, mais aussi pour qu'il indique le temps approximatif passé à répondre. Il a donc été possible de voir si les pré-requis en termes de compétence étaient lourds et indisposaient certains participants. Les résultats concernant la vitesse de réalisation montrent qu'au contraire, les participants n'ont pas vécu cette expérience comme étant « difficile ». La très grande majorité d'entre eux (plus des 2/3 au total) ont répondu en moins de vingt minutes, ce qui traduit une réelle facilité de lecture du tableau et des consignes.

Cette enquête a permis de montrer, une fois encore, le lien ténu qui existe entre usage d'une structure morphosyntaxique et intentionnalité. Mais elle a également permis de souligner l'importance, pour certains outils interrogatifs

complexes car très polymorphes, du contexte d'utilisation. Certaines questions sont en effet analysées par les locuteurs-tests davantage en fonction de la portée phatique et interactionnelle qu'ils leur octroient qu'en fonction du mot interrogatif utilisé. Ils évoquent en effet la prédominance de la réponse qu'il y voit formulée. Ils envisagent également le « ton » sur lequel cette question pourrait être posée. Ce comportement constitue un indice qui tend à prouver que la prosodie est indissociable de la morphosyntaxe pour l'étude de l'interrogation en français contemporain.

Eléments liminaires de la pré-enquêtes

La phase de pré-enquête s'est déroulée du 27 avril au 10 mai 2009 avec deux femmes, trois hommes, d'âge et d'activité divers. Les réponses de cette pré-enquête, tout comme les réponses de l'enquête définitive, ont été soumises à anonymat. En outre, un seul groupe de questions apparaissait par page, afin d'en faciliter la lecture. De plus, les participants pouvaient sauvegarder un remplissage partiel du questionnaire et y revenir à tout moment. Un mail de remerciement leur était envoyé lorsque le questionnaire était rempli. Les seules contraintes qu'ils se voyaient imposer étaient liées à leur statut de locuteur (ils devaient être locuteurs natifs) et au fait d'être seul devant leur machine au moment où ils le remplissaient, afin de ne pas être influencé par des « bruits » extérieurs ou d'autres participants.

Enfin, on a toujours tenu à déculpabiliser les participants face à ce questionnaire en faisant état, dès le message de bienvenue, du caractère parfois « factice », voire « bizarre » de certains énoncés.

> « Les énoncés auxquels vous allez être confrontés sont le fait de locuteurs humains. Ils ont été réellement formulés dans le cadre d'un échange avec un interlocuteur humain ou machine. Ils peuvent parfois vous sembler déconcertants voire incorrects : c'est ainsi. NE CHERCHEZ PAS À LES REFORMULER, même si vous éprouvez des difficultés à les classer. Il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Faites confiance à votre pratique de la langue et à votre intuition. »

Cette enquête souhaitait en appeler à une expérience de locuteur natif sans autre forme de pré-requis. Ce message avait donc pour but d'éviter le spectre de l'évaluation et son corollaire réussite/échec. Les participants devaient faire appel à leur expérience et classer en fonction de ce qu'il leur semblait le plus adéquat sans avoir peur de la FAUTE, et de la stigmatisation qu'elle entraîne

parfois. Par ailleurs, ce message apparaissait en permanence car les participants semblaient avoir toujours peur de « mal faire ».

C'est également à cause de cette peur de l'échec et pour contrecarrer les participations nulles et non avenues (participants n'ayant pas lu et/ou compris les consignes notamment) que dix questions, dont le classement ne prête absolument pas à confusion, ont été ajoutés à l'ensemble. Si le participant ne répondait pas correctement à au moins cinq d'entre elles, sa participation était invalidée.

Malgré l'anonymat requis, la première catégorie autorise l'identification de la catégorie socio-professionnelle du locuteur, afin de constater si ce type de distinction est à même de fournir une explication quant aux choix effectués. Les résultats de l'enquête révèlent qu'il n'en est rien, puisque tous les participants ont éprouvé les mêmes hésitations et/ou difficultés aux mêmes endroits. Il est seulement apparu qu'une large diversité de propositions offre aux participants la possibilité de se sentir concerné et autorisé à répondre, quel que soit leur niveau d'étude. C'est la raison pour laquelle l'ajout d'une catégorie « Niveau Brevet - CAP » s'est avérée nécessaire. De la même façon, les encarts « autre » et « commentaire » (questions 3 de la section « niveau d'études » et 4 de la section « domaine scientifique ») sont approuvés par les participants qui en soulignent l'utilité. Se sentant libre de déclarer certains éléments dont ils jugent de la pertinence par rapport à l'enquête, ils y répondent avec davantage de disponibilité.

La catégorie **typologie** invitait les participants à lire le tableau qui constitue la réplique simplifiée de notre modélisation. Il s'agit d'une réplique simplifiée puisque le fait de n'avoir que le tableau comme possibilité de représentation a engendré une difficulté : la lecture tabulaire ne devait pas constituer un frein à la compréhension de la répartition ontologique. On a alors supprimé la sous-catégorie *numex* car elle apparissait comme évidente aux yeux des testeurs. De plus, afin de ne pas provoquer de surcharge cognitive à la lecture du tableau, on a procédé à une reformulation des sous-catégories qui devaient, tout en créant des liens avec leur catégorie ontologique supérieure, dire l'exacte réalité de l'outil interrogatif utilisé.

Plutôt que de parler de « questions interlocutives », on a uni, dans un même ensemble, trois titres distincts correspondant chacun à un type de questions. Les questions « phatiques » ont reçu pour titre **établir un contact**, les questions dites de « réactivation », **provoquer l'interlocuteur** et les questions im-

pératives, **faire appel à la participation de l'interlocuteur**. De la même manière, l'ensemble des énoncés répartis sous l'ontologie des questions causales ont toutes reçues un titre commençant par **expliquer**. En variant la complémentation de ce verbe, on a pu distinguer les questions causales efficientes en *pourquoi* des questions causales finales, qui usent de ce même outil, parfois appelées *questions de cours* (le titre **expliquer les causes** s'oppose au titre **expliquer le fonctionnement**). Avec ce même verbe, on a également pu différencier les questions causales efficientes en *comment* des questions causales finales, dites également *procédurales* (dans cette configuration, le titre **expliquer les circonstances** s'oppose à l'intitulé **expliquer la marche à suivre**). Le fait de recourir à un verbe d'action à l'infinitif induit un positionnement du locuteur sur le monde : il est celui qui manipule avec le langage les réalités du monde (les objets) auxquelles il est confronté. Pour en avoir discuté avec eux après la fin de l'enquête, les locuteurs-testeurs de l'enquête se sont montrés satisfaits de cette façon de procéder : l'unité des titres d'un point de vue grammatical leur suggérait de prendre en compte la cohérence de l'ensemble tout en rendant à chaque sous-catégorie un fonctionnement propre, apte à entrer dans une ontologie définie.

Par ailleurs, la consigne :

> « C'est en créant vos propres parallèles entre les questions « typiques » qu'il présente accompagnées de leurs réponses et les énoncés à venir que vous parviendrez à donner un code à ces derniers. »

les invitait à se sentir pleinement maître de leurs décisions de classement. Cinq des six participants de l'enquête préliminaire ont émis le souhait d'une indication quant à la possibilité d'imprimer ce tableau afin d'en faciliter la relecture au moment des questions. Ils ont également souligné qu'ils trouvaient agréable de voir les dénominations typologiques illustrées par un exemple et accompagnées de réponses-types. Cette présentation leur permettait de se référer à des énoncés non sujets à caution et clairement définis pour réfléchir à la situation morphosyntaxique de ceux qui leur était proposés. En procédant par discrimination, ils ont ainsi pu identifier la place que prenait une question, c'est-à-dire sa marge de manoeuvre par rapport aux réalités sous-tendues mais aussi ses limites en langue.

La catégorie **classement**, qui est au coeur du propos, s'ouvre sur une consigne volontairement brève. Elle présente toutefois une aide qui autorise

le participant à ne pas hésiter trop longtemps et à proposer, le cas échéant, deux classements possibles.

> « Quel est, selon vous et après lecture du tableau de la section 2, le type des questions suivantes :
>
> Attribuez à chaque énoncé interrogatif UN code (B1, C2, D4...) selon le type que vous lui avez déterminé. Si vous hésitez entre deux possibilités, hiérarchisez-les et placez la seconde entre parenthèses. »

Pourtant, peu de participants ont utilisés les parenthèses pour proposer un « second choix » de classement. Par la suite, ils ont expliqué cette retenue par une volonté de bien-faire. Ils refusaient ainsi de voir un énoncé « flottant ». Les locuteurs tendent vers une vision normée de la langue, ce qui les incite à éviter les indécisions. Toutefois, ils ont tous insisté sur les difficultés qu'ils ont parfois éprouvées pour les énoncés les plus difficiles. . .

Vers l'enquête finale

Aucune surprise concernant concernant 6 énoncés « faciles », à savoir ceux qui devaient être bien classés, n'est ressortie de la pré-enquête. La procédure a donc été conservée. Toutefois, elle a été amplifiée car la prédominance de la section A (qui correspond à la catégorie des questions phatiques) sur les autres sections, ainsi que l'étonnement à la lecture de la section C (catégorie des Entités Nommées ressentie comme gênante par quelques utilisateurs) ont été soulignés : les locuteurs disaient éprouver une gêne face à ces deux éléments. Les participants, peu habitués à faire le *distinguo*, par exemple entre les questions locatives et les questions en Entitée Nommée Lieu, faisaient état de la difficulté mais n'osaient pas se servir de la catégorie C. Quatre autres énoncés assez simples ont alors été ajoutés (cf. page 247). Ceux-ci font appel à ces catégories et sous-catégories oubliées. Les participants disposaient finalement d'un panorama plus général, et étaient en mesure de couvrir toutes les possibilités de l'exercice.

Cette stratégie d'enquête possède un avantage majeur : elle permet de valider la compréhension du tableau. Il faut noter que seul un des participants, sur les vingt-six testeurs que compte l'enquête finale, a vu ses réponses rejetées. Il est également important d'ajouter que les locuteurs-test de la pré-enquête n'ont pas été invités à participer à l'enquête finale : ils se seraient sentis incités à se remémorer leurs premières réponses et auraient finalement

tronqués les résultats. Compte tenu du nombre de participants à la véritable enquête [10], on a préféré ne pas solliciter des participants qui avaient déjà eu connaissance de ces travaux, que ce soit pour la procédure d'enquête ou pour tester la robustesse de la modélisation. Les participants étaient juste informés du cadre universitaire de l'enquête.

Dès la pré-enquête, une grande importance a été accordée à la dimension phatique. Les participants recréaient d'eux-mêmes une situation dialogique. De la même manière, ils essayaient de mesurer le degré de figement de certaines questions. Ils accordaient alors une moindre importance à l'outil interrogatif utilisé. La question, *Elle est où l'arnaque ?* n'était, par exemple, pas classée dans la section **nommer un lieu** mais immédiatement dans la section **provoquer l'interlocuteur**. Le tableau ci-après (4.5) présente un récpitulatif des résultats obtenus après la première phase d'enquête. Sur les six participants initiaux, l'un d'entre eux a vu sa participation invalidée car il s'était trompé de trop nombreuses fois sur les « énoncés faciles ». En outre, les quelque hésitations des cinq participants montrent que la dimension phatique est prise en compte mais que sa légitimité en matière d'interrogation est parfois sujette à caution.

Le tableau typologique de l'enquête finale, présenté ci-après (4.6), a permis aux participants de classer les énoncés qui leur étaient soumis. Celui-ci fait état des domaines ontologiques, à travers une hiérarchisation graphique et une répartition par sous-section. En outre, chaque type de questions est accompagné d'un code ainsi que d'un exemple, auquel on avait ajouté deux réponses possibles, qui se situent chacune à une extrémité du paradigme de réponses escomptées, et qui indiquent justement l'acmê de la polarité concernée. Cet effort de réduction est destiné à faciliter la lecture d'un modèle. Toutefois, il n'occulte aucune des spécificités ontologiques auxquelles on a recours lorsqu'on pose une question.

Enfin, par rapport à la pré-enquête, on a augmenté le nombre d'énoncés à ajouter : on a tiré d'un site de FLE (`http://www.lepointdufle.net/`) des questions formulées en grande majorité sous forme renforcée. Cette formulation, neutre et pédagogique, permet de ne pas induire de biais et de ne pas inciter le participant à formuler des hypothèses quant aux intentions et aux formulations. On évite ainsi les interprétations argumentatives puisque le mor-

10. Dans la mesure où les étudiants avaient déjà déserté les bancs de l'université au moment de lancer cette enquête, il n'a pas été possible de faire appel à eux.

TABLE 4.5 – Tableau conclusif de l'enquête préliminaire

Enoncés	Participant 1	Participant 2	Participant 3	(Participant 4)	Participant 5	Commentaires
Quel est le prix de cette voiture ?	B3	B1	B1	A3	B1	B1 (erreur P1 et P4)
Et toi, qu'est-ce que tu deviens ?	C3	A1	A1	A1	A1	Dimension interactive
Qu'est-ce que vous faites ?	C3	A1	D1 (A1)	A2	A2	Interaction
Que penses-tu de faire quelque chose… ?	C4	D4	B3	A2	A1	Formulation complexe
Comment peut-on concilier ça ?	D3	D1	D2	D4	A3	Certes D mais lequel ? = contexte
Quelle est la capitale de la Russie?	C2	C2	A3	B2	A3	P3 = attention au titre type/erreur P4
On pourrait aller manger ensemble quelque part. Qu'en dis-tu?	A3	A1	A1	A2	A2	Interaction
Qu'est-ce que vous avez?	C3	D1 (D3)	D1 (C3)	A2	A2	A essayer en concurrence avec contexte
Pourquoi, non?	A2	D3 (D1)	D1	C1	A2	Outil ? seul Erreur P4
Comment s'appelle cette jeune femme?	D4	C1	A3	A2	C1	Idem capitale Russie Erreur P1
Salut toi! Qu'est-ce que tu racontes?	A2	A1	A1	A2	A1	Interaction
D'où vient-il?	B2	C2	B2 (A3)	C2	B2	EN ou QL
Mais qu'est-ce que tu peux savoir de tout cela?	D2	A2	A2 (D3)	D1	A2	Importance du Mais
Qu'est-ce que tu me cherches?	A2	A1	A2	A2	A2	Degré de figement
Et toi, t'en es où?	A2	D3	A1	A1	A1	// *Comment vas-tu ?*
C'est comment Bruxelles?	A1	A3	D3	A3	C2	Formulation laconique A essayer en concurrence
Vous me direz, à quoi ça m'a amené?	D3	A1	A2	D2	A2	Interaction
Comment s'est passé ta journée?	D3	D2	D3 (A1)	A1	A1	// *Comment vas-tu ?*
Elle est où, l'arnaque?	A2	D2	A2 (D3)	D2	D2	Dimension interpellative
Qu'en avez-vous fait?	D2	D3	D3	D3	A2	Cause finale / efficiente

TABLE 4.6 – Tableau présent dans l'enquête *Limesurvey*

Typologie des questions	CODE	Exemples accompagnés de leurs réponses (+/-)	
Etablir un contact	A1	*Comment vas-tu ?*	*+ Bien* *- Mal*
Provoquer l'interlocuteur	A2	*Vous avez compris ou quoi ?*	*Pas de réponse à donner*
Faire appel à la participation de l'interlocuteur	A3	*Connais-tu un bon dentiste ?*	*+ Oui, (le Dr X)* *- Non, (je n'en ai jamais besoin)*
Fixer une quantité	B1	*Combien de femmes a eu Sacha Guitry ?*	*+ 6 épouses* *- Plus d'une en tout cas*
Situer un lieu	B2	*Où se trouve la Tour Eiffel ?*	*+ A Paris* *- Je ne sais pas trop*
Déterminer un temps (date ou durée)	B3	*A quelle heure part le train pour Paris ?*	*+ A 18h05* *- Il ne part plus*
Nommer une personne	C1	*Qui est le président des EU ?*	*+ B. Obama* *- Le dernier en date?*
Nommer un lieu	C2	*Quel est le monument le plus visité de Paris ?*	*+ La Tour Eiffel* *- Ce n'est pas vraiment un monument*
Nommer un objet (ou une composante)	C3	*Qu'est-ce que tu manges ?*	*+ Des épinards* *- Si je savais…*
Nommer un événement	C4	*Que s'est-il passé en 1789 ?*	*+ La Révolution Française* *- Un soulèvement populaire*
Expliquer les causes	D1	*Pourquoi les flamants roses sont-ils roses ?*	*+ A cause de leur alimentation* *- C'est comme ça, c'est tout*
Expliquer le fonctionnement	D2	*A quoi sert la couche d'ozone ?*	*+ A protéger la Terre* *- A rien*
Expliquer les circonstances	D3	*Comment James Dean est-il mort ?*	*+ Au volant de sa voiture* *- Tragiquement*
Expliquer la marche à suivre	D4	*Comment s'écrit le mot « cauchemar » ?*	*+ c.a.u.c.h.e.m.a.r.* *- sans « d » final*

photype renforcé accorde la primauté à l'objet visé et à sa dimension ontologique. Ces énoncés sont au nombre de sept. Quatre d'entre eux (les 4 premiers de la liste ci-dessous), sont venus enrichir notre liste d'énoncés « faciles » qui disqualifiaient le participants en cas d'erreurs trop fréquentes :

À quelle heure est-ce qu'elle vient dîner ? Avec qui est-ce qu'il parle au téléphone ? Comment Jean a-t-il survécu à cet accident ? Pourquoi est-ce que vous étudiez le français ? En quoi est cet objet ? Vous êtes de quelle nationalité ? Où est-ce qu'il doit aller ?

L'enquête, débutée le 11 Mai 2009, comportait 25 énoncés [11] à classer, dont 10 au moins n'étaient pas sujet à caution et relevaient d'une seule et unique ontologie. Celle-ci était facilement retrouvable au sien du tableau proposé. De plus, en octroyant à chaque type un code faisant état non seulement de sa détermination ontologique mais aussi de la qualité de son objet visé, on est parvenu à proposer un tableau typologique considéré comme fiable et facile à lire par l'ensemble des participants. Il devenait possible de tester la robustesse de la modélisation ainsi que d'éprouver la difficulté de quelques énoncés considérés comme problématiques, dans la mesure où il faut faire appel à un contexte pour éluciter la nature de leur contenu.

La figure ci-après (4.1, page 250) récapitule les énoncés utilisés accompagnés de leur code de classement.

Importance du contexte énonciatif et stabilité ontologique

Ce qui ressort des résultats de l'enquête est révélateur d'une difficulté inhérente à la langue : plus les questions devaient recevoir une valeur pragmatique liée aux indices morphosyntaxiques qu'elles véhiculaient, plus les participants éprouvaient de difficultés à les classer. C'est ainsi que les énoncés-problèmes concentrent le plus fort taux d'erreur et/ou d'hésitations.

Outre les énoncés-test, destinés à éprouver les compétences des participants, quelques questions n'ont pas posé de problème majeur pour le classement. La dimension ontologique de l'interrogation semble prépondérante pour assurer une réponse au plus près de ce qu'attend le questionneur. Des énoncés comme *Quel est le prix de cette voiture ?*, *À quelle heure est-ce qu'elle vient dîner ?*, *Comment peut-on concilier les deux ?*, *Pourquoi est-ce que vous étudiez*

11. Au lieu des 27 initiaux car pour certains énoncés, le contexte était trop flou. En conséquence, ils ont été remaniés ou évincés.

FIGURE 4.1 – Liste des énoncés proposés au classement

. *Quel est le prix de cette voiture ?* **B1**
. *Sinon, ça va bien. Et toi, qu'est-ce que tu deviens ?* **A1**
. *Qu'est-ce que vous faites ce soir ?* **C4**
. *A quelle heure est-ce qu'elle vient dîner ?* **B3**
. *Comment peut-on concilier les deux ?* **D4**
. *Quelle est la capitale de la Russie ?* **C2**
. *On pourrait aller manger ensemble quelque part. Qu'en dis-tu ?* **A3**
. *Qu'est-ce que vous avez ?* **A2**
. *Que signifie pour vous le terme "développement durable" ?* **D2**
. *Comment s'appelle cette jeune femme ?* **C1**
. *En quoi est cet objet ?* **C3**
. *Salut toi! Qu'est-ce que tu racontes? Moi, ça baigne.* **A1**
. *D'où vient-il ?* **B2**
. *Qu'est-ce que tu me cherches ?* **A2**
. *Où est-ce qu'il doit aller ?* **B2**
. *Combien de temps dure un match de foot ?* **B1**
. *Comment s'est passée ta journée ?* **A1**
. *On est le combien aujourd'hui ?* **B1 (voire B3)**
. *Comment fait-on une tarte tatin ?* **D4**
. *Avec qui est-ce qu'elle parle au téléphone ?* **C1**
. *A quoi ça m'a amené tout ça ?* **A2 (voire A3)**
. *Pourquoi est-ce que vous étudiez le français ?* **D1**
. *Vous êtes de quelle nationalité ?* **C1**
. *Comment a-t-il survécu à cet accident ?* **D3**
. *Qu'est-ce que vous avez acheté pendant les soldes ?* **C3**

le français ? ne posent apparemment pas de problème aux locuteurs. Les participants leur ont (ré-)attirbués sans difficulté une étiquette. De l'assentiment général, il semble qu'elles ne sont pas sujettes à caution. Il s'agit simplement de fixer une quantité, de déterminer un horaire, de connaître une marche à suivre ou bien la cause d'un agissement. La réponse se voit rapidement circonscrite au sein de son ontologie ; la coopération peut s'exercer entre les interactants sans qu'il y ait malentendu ou quiproquo.

En revanche, des énoncés du type *Sinon, ça va bien. Et toi, qu'est-ce que tu deviens ?*, *Comment s'est passé ta journée ?*, ou bien *Qu'est-ce qui vous arrives, vous êtes tout pâle ?* ont posé problème. En ajoutant une valeur interlocutive au propos tenu, il devient délicat de déterminer l'objet de la question et, par conséquent, l'ontologie concernée. Par exemple, l'énoncé suivant, emprunté au corpus SMS (*Comment s'est passé ta journée ?*), a fait l'objet de tergiversations dans l'esprit des participants. Les locuteurs commencent par se demander s'il s'agit véritablement d'une question en *comment*, qui serait destinée à éclaircir les circonstances dans laquelle s'est déroulé cette journée. Ils finissent en général par accorder plus d'importance au degré de figement de l'énoncé, et à l'assimiler à un plus simple *comment vas-tu ?* Beaucoup des participants ont en effet préféré pour cette question, le code A1 (**établir un contact**) au code D3 (**expliquer les circonstances**). Le caractère souvent lexicalité de l'interrogation l'emporte sur le sens véhiculé par chaque constituant. L'outil interrogatif voit son épaisseur ontologique maigrir au profit de sa dimension interlocutive. L'objectif est de prendre soin de son interlocuteur pour éventuellement entrer en conversation avec lui.

De la même façon, l'énoncé *Qu'est-ce qui vous arrives, vous êtes tout pâle ?* voit sa dimension interlocutive primer : le questionneur ne cherche pas tant à connaître l'actant 2 du verbe *arriver* qu'à signifier à son interlocuteur qu'il s'est rendu compte de son mal-être et souhaite en connaître la raison. Presque plus proche des questions en *pourquoi*, ces énoncés attendent une réponse qui engagent la conversation tout autant qu'elles explicitent un comportement, un état.

On le voit, les outils interrogatifs, *via* la répartition ontologique qu'ils suggèrent, sont de bons indicateurs des réponses attendues. Cependant, cette indice crucial se voit opposer une limite : l'interaction. En effet, le fait même de poser une question et le jeu prosodique que cela implique est parfois plus important que le vide argumental créé et donc que la réponse elle-même. Ce

sont précisément ces questions qui constituent autant de pièges pour un système automatique. Le locuteur natif saura en effet les lever et choisira ou non d'y prêter attention. Un système automatique, quant à lui, devra recevoir un complément d'informations concernant le *pattern syntaxique* utilisé et la valence convoquée pour déjouer ce piège et proposer une alternative efficace : une nouvelle question ou une intervention du type Eliza [Weizenbaum 1966], qui renvoie à l'utilisateur le principal mot-clé de sa requête (cf. page 226), seraient finalement les bienvenues.

Bilan de l'enquête

En définitive, l'enquête a non seulement permis de tester la robustesse et la fiabilité de la description ontologique, mais elle a également montré que les « fausses questions », c'est-à-dire celles qui ne génèrent pas véritablement de vide argumental, qu'il soit actant ou circonstant du verbe, sont pléthoriques en conversation spontanée. Certes, cette conclusion était prévisible mais le fait de pourvoir circonscrire ces énoncés au sein d'ontologies qui leur sont propres peut ouvrir la discussion sur la façon de les prendre en compte et d'y répondre au sein de systèmes automatiques. Choisit-on de les ignorer car elles ne relèvent pas véritablement d'une interrogation sur un objet visé ? Il faut alors renvoyer un message d'erreur à l'utilisateur. Prépare-t-on, au contraire, une réponse « toute faite » pour l'ensemble des cas rencontrés ? Enfin, ces conclusions ouvrent un débat sur la place de tels énoncés au sein de la modalité interrogative. Est-on toujours face à une seule et même modalité ou doit-on la diviser en fonction de la dimension interlocutive qu'elle génère ?

Nous ne répondrons pas explicitement à ces questions. L'objectif était de circonscrire les domaines ontologiques. Il apparaît que même si les outils interrogatifs utilisés sont autant d'indices cruciaux, ils ne sont pas les seuls repères à prendre en compte : la présence de « pronoms » personnels sujet de première et deuxième personne constitue, par exemple, un autre type d'indices, tout comme le verbe et la valence qu'il convoque. Un traitement informatique devrait baliser plusieurs informations d'ordre morphosyntaxique pour arriver à circonscrire la question afin d'y répondre pleinement. Les modèles, en offrant une caractérisation ontologique, en plus d'une balisage interlocutif, devraient permettre de catégoriser au mieux un énoncé interrogatif. Ce caractère computationnel, on l'a éprouvé, à travers la réalisation d'une expérimentation qui

avait pour support un stage d'étude d'un étudiant ingénieur.

4.3.3 Un modèle computationel : stage et développement

Dans le cadre des stages de fin de première année à l'Ecole d'Ingénieur du Mans (l'ENSIM), on a proposé à un étudiant souhaitant s'orienter vers la filière informatique, de tester la possibilité d'une implémentation de la modélisation. Dans un premier temps, il était manifeste qu'il fallait la simplifier en la réduisant aux seuls critères ontologiques, afin de vérifier sa computationnalité.

Comme on l'a déjà évoqué (cf. chapitre 3, à partir de la page 194), le cadre de ce stage était le domaine de la Communication Médiée par l'Ordinateur. L'objectif était de voir comment on pouvait alléger le travail d'un modérateur d'un site dédié à travers une analyse automatique des questions d'utilisateurs en entrée.

Diversité des questions et domaine fermé

En effet, lorsqu'on s'intéresse aux *Foires Aux Questions* de différents sites internet [12], on s'aperçoit que l'ensemble de nos domaines ontologiques sont convoqués : les utilisateurs usent de tous les mots interrogatifs à leur disposition pour circonscrire différents objets visés. Beaucoup de questions en Entités Nommées sont produites afin d'étiqueter le monde. Toutefois, les questions posées ne relèvent pas toutes de ce domaine et des questions à portée phatique peuvent survenir. Il est également intéressant de voir que les questions causales sont très nombreuses : devant les difficultés éprouvées à faire fonctionner la machine ou à comprendre l'organisation du site consulté, les internautes utilisent souvent les adverbes interrogatifs *comment* et *pourquoi* (du type : *Pourquoi ça marche pas quand je clique sur « envoyer » ?, Comment fait-on pour installer ce logiciel sur un vieil ordinateur ?, etc.*).

En outre, il faut souligner que le but était de travailler en domaine fermé, c'est-à-dire au sein d'un site, créé pour les besoins de l'expérimentation, dont le domaine est thématiquement circonscrit. Cette inscription thématique a en effet le mérite d'alimenter correctement les bases de données, permettant de lier une question à un ensemble de réponses qui puissent être effectivement

12. On a consulté en amont de nombreux sites, qu'ils soient à visée didactique (par exemple, `http://www.etudes-litteraires.com/sites-litteraires/faq.html`) ou plus ludique (par exemple, `http://worldofwarcraft.judgehype.com/`).

proposées. Il va de soi que les difficultés sont moindres en domaine fermé puisqu'il suffit d'implémenter des listes (de noms propres, par exemple) suffisantes, qui servent à circonscrire le microcosme concerné. Dans le cas présent, il s'agit d'élaborer un site portant sur l'université du Maine afin de permettre à tous, étudiants, personnels et extérieurs, de trouver toutes les réponses à leurs questions sur l'université, sa localisation, son personnel, ce qu'elle propose, etc. Ainsi, toutes les Entités Nommées de l'université du Maine (du nom de son actuel président jusqu'aux noms des batiments et des filières) ont pu faire l'objet d'un étiquetage visant à faire correspondre à l'étiquetage de la question, résultant d'un traitement par les modèles, l'étiquetage d'une réponse adaptée.

Tout d'abord, l'objectif était d'éprouver le caractère computationnel des modèles développés. En vérifiant qu'un classement de toutes les questions, posées par des utilisateurs d'un site, pouvaient faire l'objet d'un classement en sortie, on avait la confirmation d'une possible implémentabilité du présent travail. Il ne s'agissait donc pas, dans un premier temps du moins, de répondre aux utilisateurs et donc de réellement pallier le travail du modérateur. Toutefois, en ayant cet objectif en point de mire, on était assuré de demeurer dans un dispositif viable, qui pouvait évoluer au fur et à mesure des acquis techniques. Bien que ce stage ait été de courte durée (4 semaines du 10 juin 2010 au 10 juillet 2011), on a pu tester la robustesse des modèles en domaine fermé. On regrette cependant que le temps ainsi que les moyens aient fait défaut, car on aurait pu envisager d'offrir un *pattern* de réponse aux questions posées et, le cas échéant, de réfléchir à une ouverture de domaine. Néanmoins, on se propose de présenter ci-après les démarches et travaux qui ont conduit à l'étiquetage de toutes les questions en entrée sur ce site concernant l'université.

Le travail préparatoire : constitution d'un réservoir de possibles pour la base de données

On exprime ici les conclusions majeures auxquelles on est parvenu. Toutefois, il faut souligner que les travaux réalisés, et notamment ce stage, ont permis de mettre au point des tests. Il ne s'agit pas, ici, d'une implémentation effective. Les procédures ont été pensées pour éprouver la robustesse de chacun des éléments de la modalisation. Elles ont pour but de faciliter une éventuelle implémentation mais non de la remplacer.

Afin de préparer au mieux la construction informatisée des modèles, il fal-

lait disposer de questions, posées par des locuteurs natifs, afin de créer un « réservoir » de variables utilisables, qui servirait de point de départ à l'alimentation d'une base de données. On a donc demandé au stragiaire de créer de toutes pièces, un module WEB où des utilisateurs humains déposaient des questions autour d'un thème défini : l'université du Maine. Par ailleurs, outre le champ de caractères laissé libre à l'utilisateur, il était informé du contexte : créer un site complet sur l'université du Maine où chacun serait en mesure de trouver les informations les plus pertinentes. En outre, ces utilisateurs étaient invités à laisser, le cas échéant, la réponse qu'ils apporteraient eux-mêmes à leurs questions (si bien sûr ils la connaissaient). Ces questions, et éventuellement leurs réponses, faisaient l'objet d'une intégration au sein d'une base de données, qui alimente le traitement et qui le rend « dynamique» au fur et à mesure des utilisations.

La consigne donnée aux utilisateurs fait état non seulement du domaine circonscrit, mais également de l'importance de recourir aux outils interrogatifs de la langue. L'objectif est double : limiter d'une part, les questions de type interlocutif, afin de se concentrer sur les énoncés qui relevent des modèles, et avoir d'autre part une diversité de questions, qui permettent de mettre en place l'ensemble des modèles correspondant à chaque ontologie étudiée. De plus, le caractère préparatoire de ce module est souligné afin de pallier les éventuelles erreurs du système : le mécontentement qu'elles sont susceptibles d'engendrer, ainsi que le risque d'incompréhension latent chez les utilisateurs, sont amoindris :

> « Vous êtes face à un système informatique, en apprentissage, qui a pour but de répondre à des questions en relation avec le thème choisi. N'hésitez pas à utiliser tous les mots interrogatifs à votre disposition (*Où, quand, Combien, Comment, Pourquoi, Qui, Quel, Que...*) et posez-lui toutes les questions que vous jugerez utiles.
>
> Le thème : l'Université du Maine »

Après avoir non seulement exposé les rouages ontologiques, dont découlent les modèles, mais aussi établi la différence entre les « vraies » et les « fausses » questions, un module, qui a pour but de répondre à des critères impératifs, a été codé. Il fallait, d'une part, alimenter en ressources exploitables une base de données. Cette dernière devait pouvoir être lue et éventuellement corrigée par un annotateur humain (on pense notamment aux failles orthographiques, qui peuvent altérer la reconnaissance d'une chaîne de caractères). D'autre part, ce

module devait être suffisamment ergonomique pour créer un certain engouement chez les utilisateurs.

Le champ « question » ne devait pas être trop long, car un utilisateur doit pouvoir voir l'ensemble de la chaîne de caractères qu'il produit, accompagnée du point d'interrogation final, qui manifeste la modalité interrogative. Par ailleurs, le champ « réponse » devait être plus petit (de 2/3 par rapport au champ « question ») afin de suggérer à l'utilisateur de ne fournir l'élément que s'il le jugeait réellement exact et pertinent. Enfin, la consigne utilisateur, envoyée en amont, restreignait les seules possibilités de questionnement aux mots interrogatifs en français, dans le but d'éviter les « fausses questions » qui inaugurent généralement le débat avant d'entrer dans le vif du sujet. Il s'agissait de limiter la survenue de cohortes interrogatives. En outre, ces questions ont pour but de provoquer l'interaction. Or, le contexte est celui d'un système automatique en CMO. Il n'est donc pas approprié à la conversation spontanée...

En ne contraignant en rien l'utilisateur, on prend le rique de devoir supprimer du traitement en tant que tel toutes ces questions (certainement, entre 25 et 50% de la BDD, si l'on compare aux résultats issus des deux corpus d'études). En outre, le fait de donner des exemples d'outils interrogatifs n'a pas empêché les participants d'avoir recours à des formulations déterminatives : les « mots interrogatifs composés » (comme les a appelé l'un des utilisateurs, interrogé à ce sujet) sont spontanément apparus dans les questions. Les participants les ont en effet jugés nécessaires lorsqu'ils posaient une question dont la réponse entrait dans un *pattern syntaxique* très cadré. De la même manière qu'avec les deux corpus de test, les partipants ont ressenti le besoin de réduire le champ d'action du système afin de recevoir une réponse cohérente et pleinement satisfaisante.

Le classement des questions : comment procéder ?

Afin de faciliter l'implémentation des modèles, on les a réduit, dans un premier temps, à leur définition ontologique. Ont été établi trois distinctions : les questions factuelles regroupent les outils interrogatifs *où, quand* et *combien* ainsi que leurs variations déterminatives. Les questions en Entités Nommées sont issues de l'outil composé *comment s'appelle*, qui se traduit souvent par un adjectif interrogatif accompagné d'un substantif gradant du type *quelle super-*

ficie ? Enfin, les questions causales, aussi appelées non factuelles, induisent les outils *comment* et *pourquoi* ainsi que leurs variations habituelles.

Le but est de produire une analyse de la question à partir du mot interrogatif donné en entrée, indépendemment du morphotype choisi par l'utilisateur. Si l'énoncé n'est pas éliminé (car, par exemple, il ne présente aucun mot interrogatif suceptible d'être traité), il est intégré à la base de données et reçoit un traitement adéquat, c'est-à-dire une analyse liant les contingences morpho-syntaxiques observées et la place des mots. Deux bases de données sont nées de ce premier « traitement » :

La première contient tous les mots interrogatifs avec, le cas échéant, une classe d'équivalence, tandis que la seconde regroupe les couples de questions/réponses et génère des groupes d'équivalences, lorsqu'une même réponse doit intervenir. L'objectif est d'éviter le superflu tout en conservant une réactivité maximale. Ainsi, quelques heuristiques ont permis de ne pas surmultiplier la première base de données (cf. 259).

L'implémentation à partir d'un modèle formel fonctionne sur le mode de la boucle : si l'énoncé répond aux critères, le système continue et le traitement se poursuit ; sinon, on retourne au niveau supérieur, chaque niveau étant doté d'un message type, destiné à être renvoyé à l'utilisateur pour qu'il puisse se positionner rapidement. Doit-il reposer un question ou préfère-t-il contacter le modérateur directement en lui envoyant un mail ?

Devant le nombre et la diversité de questions (105 énoncés au 05 juillet 2010), une classification a été opérée afin de faciliter le traitement. Il ne s'agissait nullement d'éliminer des questions sans justification préalable. Toutefois, certains énoncés étaient entrés avec des erreurs de frappe qu'il a fallu, dans un premier temps du moins, corriger, afin de collecter une base de données (dorénavant notée BDD) « propre » et opérationnelle. Certaines questions étaient humoristique, voire teintées d'ironie ou à connotation polémique. D'autres encore étaient posées dans le but de créer un sentiment de connivence avec les créateurs du formulaire. Il a semblé préférable de les écarter du traitement. Enfin, les interrogations qui portaient atteinte à l'image de l'Université ou de ses personnels ont été éliminées. On a cependant conservé l'ensemble de ces énoncés « à part », dans une sous-base annexe.

Il a été mis en place un « espace administration », avec *login* et *mot de passe*, qui permet, d'une part, de vérifier l'ensemble des énoncés et, d'autre part, d'apporter des réponses aux questions laissées en suspens par les utilisateurs.

Pour ce qui est de la vérification des couples questions/réponses, le module en offre une lecture globale puis cas par cas, et autorise un sous-classement. Lorsque le couple étudié ne présentait ni incorrection grammaticale (syntaxe et/ou orthographe) ni erreur dans la saisie de la réponse, ni propos tendancieux, il était validé. Il était alors inséré dans la BDD (nommée « questions validées »), qui comptait déjà 45 entrées au 05 juillet. Lorsqu'un propos inconvenant apparaissait, l'énoncé était redirigé avec la mention « refusé : éthique ». Cet énoncé était cependant conservé dans une BDD annexe. Toutefois, il était évincé du futur traitement. Cette BDD comptait, à titre d'exemple, 19 éléments au 5 juillet.

Lorsqu'une incohérence syntaxique et/ou orthographique intervenait, la question portait la mention « refusé : mauvaise structure ». Elle était alors redirigé vers une BDD indépendante (intitulée « questions à reformuler »), où elle recevait ultérieurement une correction avant d'être réintégré à la base principale (23 éléments étaient recensés au 5 juillet). Enfin, lorsqu'il y avait une erreur dans la réponse, celle-ci était effacée (18 au 5 juillet), et la question était placée dans une BDD (intitulée « questions sans réponses traitées ») en attendant d'y recevoir une réponse pour réintégrer la base principale (39 au 5 juillet).

Dès le 6 juillet, une refonte complète de la BDD première a été opérée. Certains énoncés-questions (ceux dont la morphosyntaxe laissait à désirer) risquaient d'être évincés du traitement alors qu'ils présentaient un intérêt dans la mesure où ils n'étaient pas incorrects, et où la question répondait aux critères requis. Seules quelques incorrections (pas de trait d'union dans une inversion, des fautes de frappe, un mot mal orthographié et/ou des imprécisions flagrantes) étaient de nature à perturber le traitement. Il a été choisi de les réintégrer après quelques corrections. Après avoir traité l'ensemble de ces énoncés-problèmes, un ensemble de couples questions/réponses étaient disponibles. Ces derniers étaient aptes à recevoir le traitement induit par les modèles simplifiés, c'est-à-dire un étiquetage lié à l'outil interrogatif utilisé et à la place des mots.

Des heuristiques importantes pour l'implémentation

Pour limiter les possibilités de classement, une fois l'outil interrogatif identifié, plusieurs heuristiques ont été trouvées puis implémentées grâce à des

expressions régulières. Ainsi, toutes les chaînes de caractères inférieures ou égales à 2 caractères sont supprimées, sauf si le caractère est [à], [je/tu] ou bien [où]. La préposition [de] est finalement éliminée quoi qu'il arrive car la valence verbale ne permet pas de déterminer si la question, porteuse d'un [de], est une question non-factuelle (de type causal) ou une question en Entité Nommée. La préposition [de] marque généralement l'origine. Par conséquent, les énoncés qui présentent cet outil oscillent entre l'expression de la cause efficiente (*de quoi dépend un partenariat Erasmus ?*) et la volonté de nommer un objet du monde (*de quoi a-t-on besoin pour être étudiant à l'université du Maine ?*). Cette règle, dont le bien-fondé peut sembler étrange aux yeux d'un linguiste-morphosyntaxticien, possède des vertus incontestables. Elle autorise (notamment en domaine fermé et compte tenu de la thématique proposée) l'évacuation du traitement d'un grand nombre de mots inutiles, pour se concentrer exclusivement sur les outils interrogatifs, discriminants pour le traitement. La préposition [à] est conservée pour les besoins du syntagme interrogatif *à quoi*, présent dans les questions causales du type *à quoi sert la couche d'ozone ?* Quant aux pronoms personnels, ils ont été conservés car ils relèvent souvent d'un énoncé phatique, qui a pour but de rappeler au destinataire qu'il est, sinon interpellé, du moins invité à prendre part à la conversation. Ces indices d'interlocution permettent, le cas échéant, de contribuer à invalider la question car sa portée ne relève pas des modèles ontologiques mais d'une question dite « de l'interlocution ». La machine étant par nature un interlocuteur restreint, il convient de ne pas lui poser de questions qui requièrent la mobilisation d'une conscience...

En suivant le même objectif, toutes les chaînes de caractère ont été épurées après un premier traitement : toutes celles de plus de six mots ont été raccourcies. Des tests, réalisés en amont, ont en effet montrés que seuls les six premiers mots sont nécessaires au classement ontologique. De plus, lorsque deux mots interrogatifs apparaissaient, l'énoncé était invalidé et le message « Veuillez reformuler votre question de manière plus simple » était envoyé à l'utilisateur. On a constaté que la redondance de mots interrogatifs étaient due à une volonté communicative de la part des utilisateurs, imputable soit à des veiléités phatiques, souvent interpellatives (*Quoi ? Pourquoi l'université du Maine ne compte-t-elle pas de filière de philosophie ?*), soit à des faux-départs (*Où [heu] dans quelle ville se trouve l'université du Maine ?*).

Par ailleurs, afin de parvenir à la constitution d'une liste d'outils interroga-

tifs correspondant à un seul et unique étiquetage, une BDD (constituée de trois colonnes - MOT CLÉ STATUT - auxquelles a été ajoutée une colonne « identifiant » nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des futures requêtes) a été élaborée. Celle-ci était soumise à deux « règles », qui concernait les outils interrogatifs, qu'ils soient composés ou non :

- un mot ne peut être ailleurs et donc ne se trouve ni dans la colonne *avant* ni dans la colonne *après*,

- si une chaîne de caractère est définie dans *avant*, elle ne peut se trouver dans *après* et *vice-versa*.

On est finalement parvenu à constituer une seule et unique BDD, qui permet de choisir puis de classer, en utilisant 5 statuts différents, l'ensemble des mots jugés intéressants pour le traitement (parmi les six mots conservés dans l'énoncé interrogatif). Les cinq statuts possibles correspondent à un regroupement par classes grammaticales du français contemporain :

- nom
- verbe
- adjectif
- autre
- rien

La catégorie « rien » permet à l'annotateur de considérer le mot étiqueté comme « négligeable » pour le traitement, lorsque ce dernier n'apporte pas d'information sur l'objet visé ou le domaine ontologique concerné. Rapidement, on s'est rendu compte que cette catégorie, bien que nécessaire pour l'étiquetage de chacun des membres d'un énoncé interrogatif n'apporterait rien de plus au traitement, puisqu'elle ne recouvrait pas une réalité morphosyntaxique. Toutefois, elle autorise la conservation, et donc la consultation ultérieure, de la totalité de la question. Enfin, la catégorie « autre » autorise l'annotateur à ne pas statuer sur la classe grammaticale du mot concerné. Elle permet, en outre, de reconnaître le poids du mot en question dans la charge informative de l'énoncé.

D'autres constatations ont permis d'épurer la base de données de traitement de la question. Ainsi, les items *université*, *Maine* ou bien *l'université* sont considérés comme inutiles. En travaillant en domaine fermé, la mention « université du Maine » devient inutile tout comme *universitaire* dans « bibliothèque universitaire ». Les Entités Nommées de type nom propre ont été traitées au sein de listes fermées et exhaustives, chacune indiquant le type de l'entité ainsi

que sa fonction.

Après étiquetage, trois cas de figure demeurent au moment de proposer une réponse à l'énoncé interrogatif :

A- énoncé avec traitement ontologique défini : cette catégorie correspond aux questions dont le mot interrogatif dit le domaine sans autre forme de procès (les outils synthétiques adverbiaux de manière générale).

B- énoncé en attente de traitement ontologique : cette catégorie renvoie aux questions usant d'outils interrogatifs de type déterminatif, c'est-à-dire composés afin de circonscrire, au mieux et au plus près de sa réalité, l'objet visé. Ce sont souvent les énoncés comportant l'adjectif *quel* et ses variations.

C- rejet de l'énoncé : cette catégorie rassemble les énoncés qui ne possèdent pas d'ontologie (cf. les questions « dites de l'interlocution ») tout comme les questions dont le message comporte une erreur, un faux-départ ou une incohérence. Dans ce cas, un des quatre messages d'erreur s'affiche et signe la fin du traitement automatique.

Ce travail informatique a permis de proposer un étiquetage automatique en fonction des répartitions ontologiques ; il vise à gagner du temps. Le relevé des outils interrogatifs est, en effet, assez aisé. On parvient, grâce à une solide bade de données et à une gestion appropriée de celle-ci par des expressions régulières, à ne conserver que des indices tangibles, qui pointent vers le domaine auquel appartient la réponse espérée. Après avoir étiqueté correctement chaque question en entrée, y compris en proposant un refus de traitement lorsque celle-ci ne relevait pas strictement de la modalité interrogative, on est paravenu à constituer un réservoir de « possibles interrogatifs ». Ces derniers demeurent suffisamment stables pour envisager la constitution de réponses appropriées.

Les perspectives : quelle réponse proposer à l'utilisateur ?

Lorsque l'énoncé reçoit un traitement ontologique, noté A, le système doit alors être en mesure de répondre, c'est-à-dire identifier la « teneur » de l'énoncé. Même si on n'a pas pu aller jusquà cette étape, faute de temps, on a réfléchi aux moyens à mettre en oeuvre pour proposer une réponse à l'utilisateur.

Il semble possible de recourir à la BDD qui présente les énoncés avec un étiquetage pour chacun des six premiers membres en fonction d'une répartition morphosyntaxique et d'y associer l'outil interrogatif avec le code correspon-

dant. En outre, il est nécessaire de proposer à l'utilisateur la représentation en arbre qui a conduit à l'analyse finale, selon les trois ontologies déterminées : questions factuelles, en Entités Nommées et Causales.

Si cette analyse est identique à celle d'un des énoncés-types issus du module WEB de départ, on peut renvoyer, par un fléchage idoine, la réponse associée à l'énoncé-type. Dans le cas contraire, un message qui signifie l'absence de réponse et, qui invite l'utilisateur à autoriser la soumission de sa question à la communauté, semble être un bon palliatif. Cet effort de travail collaboratif conduirait à enrichir la BDD de couples questions/réponses de manière suffisante pour couvrir toutes les principales interrogations liées au domaine choisi.

Dans le cas des questions factuelles et en Entités Nommées, le *pattern syntaxique* de réponse prendrait la forme de celui de la question type, appartenant aux premiers exemples de la BDD, issue du module WEB. En cas de question non posée, une intégration au fil de discussion de la commuanuté, accompagnée d'un message à l'utilisateur du type « votre question a bien été prise en compte – nous tentons d'y répondre dans les plus brefs délais », serait souhaitable. En revanche, dans le cas des questions causales, le *pattern synstaxique* épouserait celui des questions identiques, en cas de questions qui relèvent de la même analyse, mais devrait proposer un lien avec le mail du modérateur (Ex. : « un mail aux modérateurs va être envoyé dans les plus brefs délais ») en cas d'absence de réponse. Ces questions génèrent, non seulement une charge cognitive trop importante, mais aussi un lien trop étroit avec les éléments de construction du site, pour être traitées par l'ensemble des utilisateurs. La fonction du modérateur est justement de pallier ce genre de problème car ces derniers peuvent faire obstacle au bon fonctionnement du site.

Concernant les questions en attente de traitement ontologique (qui font appel à un outil composé), notées B, il faut non seulement répondre (on peut envisager de reproduire la même procédure que pour les cas notés A) mais aussi préciser la catégorie ontologique. Afin de répondre à cet impératif, un lien à la valence, tout-à-fait réalisable en domaine fermé, doit être envisagé. Il ferait alors le lien entre l'outil déterminatif et le substantif porteur de la catégorie ontologique. Des noms communs comme *superficie, couleur, horaires, formation, raison...* disent leur domaine d'appartenance. Une fois ce traitement effectué, cela reviendrait à retrouver le permier cas : « Enoncé avec traitement ontologique défini ». Le système est alors en mesure de poursuivre la boucle et

proposer un traitement complet.

Par conséquent, seuls les énoncés relevant du troisième type aboutiraient à un échec puisque, pour ces derniers, l'ontologie ne peut être déterminée. Toutefois, il faut relativiser cet échec puisque quatres messages d'erreurs, correspondant chacun à un relevé d'indices morphosyntaxiques idoines au sein de l'énoncé analysé, peuvent être proposés :

- Le premier *Il est impossible de répondre à cette question ; je ne suis qu'une machine* indique la présence d'un pronom personnel (de type [je/tu]), lié à la situation d'interlocution dans la question. Outre le morphotype périphrastique, intégré à la BDD des outils interrogatifs, en plaçant cette périphrase en amont, la présence d'un *je* ou d'un *tu* induit une velléité conversationnelle qui ne correspond pas aux objectifs d'un module WEB, limitant le travail du modérateur. C'est la raison pour laquelle il est préférable d'indiquer à l'utilisateur qu'il se trompe d'interlocuteur.

- Le deuxième message indique une chaîne de caractères trop importantes, jugée dangereuse (*Cette question est trop longue - veuillez la reformuler*). Il apparaît, après examen de l'ensemble des questions produites par les utilisateurs, que ce qui se trouve après les six premières chaînes de caractères prépondérentes pour autoriser le classement ontologique, appartient à deux visées différentes : il s'agit, soit d'un ajout à visée interlocutive et informative qui confine à la redondance, soit d'une autre question, qui doit être traitée séparément. Compte-tenu de la difficulté, pour un système autmatique, de traiter deux questions simultanément, on a préféré opter pour un message qui interdit l'addition d'outils interrogatifs. Cette précaution vise à limiter le phénomène de « cohortes » et à induire de la clarté dans l'utilisation du module.

- Le troisième message dit l'impossibilité de traitement ontologique car l'identification de l'outil est impossible (*Le mot interrogatif ne peut être identifié correctement – veuillez reformuler*). Il s'agit le plus souvent d'une erreur dans la construction morphosyntaxique de la question. On n'a pas souhaité corriger ces énoncés afin de ne pas risquer de masquer l'intentionnalité première du participant.

Enfin, le dernier message révèle que l'énoncé n'a pas recours à l'utilisation de la modalité interrogative. Le message (*Aucun mot interrogatif n'a été identifié - veuillez reformuler*) invite l'utilisateur à prendre conscience de son acte de parole : souhaite-t-il réellement questionner le système ou envisage-t-il une situation conversationnelle ? Dans ce cas, il serait plus prudent d'envoyer un

mail au modérateur.

Bilan

Outre le fait que toutes les questions en entrée du module WEB ont pu recevoir un traitement [13], ce qui prouve qu'il est possible d'étiqueter à moindre frais des questions en fonction des réponses qu'elles sont supposées apporter, ce stage a pu permettre de démontrer que la modélisation issue de ces travaux, qui se fonde sur une réparition ontologique, est stable, y compris d'un point de vue computationnel.

Bien qu'on n'ait pas eu le temps de proposer un *pattern syntaxique* de réponse pour chaque type de questions, ce stage a pu montrer qu'il est possible d'envisager de le faire en se servant des éléments déjà etiquetés présents dans les deux BDD (celle qui, d'une part contient les énoncés questions étiquetés, avec le cas échéant une réponse à proposer et celle qui, d'autre part, regroupe les outils interrogatifs, utilisables avec leur répartition ontologique).

En outre, une refonte complète des bases est envisageable, en y incluant une capacité de gestion des probabilités et des équivalences (à convoquer au gré des énoncés). L'étiquetage d'ordre morphosyntaxique pourrait alors être accompagné d'un effort probabiliste : qu'est-ce qui se rapproche le plus d'un énoncé déjà traité en fonction des éléments déjà en possession ? Ce traitement par indices en fonction des éléments requis augmenterait la capacité du système à répondre, ou du moins à rediriger l'utilisateur vers des éléments de réponse.

Enfin, l'intégration de classes d'équivalence ou plutôt de semi-équivalence concernant les morphotypes (*je voudrais savoir, qu'est-ce que, c'est quoi ?*) donnerait la possibilité d'un retour sur les pratiques : qu'est-ce qu'une question d'un point de vue morphosyntaxique et quel est alors le rôle de la machine ? En définitive, il deviendrait envisageable d'essayer de répondre au plus près de la réponse escomptée, en utilisant un *pattern syntaxique* en sortie qui respecterait les indices du *pattern syntaxique* d'entrée.

13. Les messages d'erreur offrant une explication à l'impossibilité de traitement.

Chapitre 5

Traiter l'interrogation en conversation spontanée

5.1 Principes fondateurs

La trame principale de ce travail est de rendre compte de la conversation spontanée à travers une modalité intrinséquement interactive, l'interrogation. On souhaite décrire et cartographier par cette description, les usages de la modalité interrogative en français contemporain tels qu'ils ont réellement lieu. On a fait le choix de commencer l'analyse morphosyntaxique par l'interrogation en raison du lien qui unit une question à la réponse qui est attendue par le questionneur. Cette modalité est par essence tournée vers l'autre, qui est jugé compétent pour combler le vide argumental auquel il est soumis. En outre, on a choisi d'analyser le français spontané parce qu'il s'offre dans une immédiateté sans fard, parce qu'il n'autorise pas de retravail discret et *a posteriori* des « énoncés produits et conçus dans le fil de leur énonciation » et enfin parce qu'il donne une image des Faces du questionneur, qui révèlent la réalité de son *ethos*.

Ainsi, les travaux de la ScaPoLine, issue de la polyphonie ducrotienne et représentée entre autres par Nølke (par exemple [Nølke 2009]), réaffirment le caractère éminemment dialogique de l'interrogation. Dans [Therkelsen 2009] :

> « la définition de la question conçue comme activité interactionnelle reste stable, tandis que les énoncés qui sont susceptibles d'être interprétés comme des questions prennent des formes multiples. Il peut y avoir des instructions au niveau de la langue, mais l'interprétation peut également

et uniquement se baser sur la connaissance des facteurs contextuels et situationnels. »

L'énoncé interrogatif est non seulement reconnaissable à sa forme syntaxique, mais il est également vecteur d'une intention interactive. En se fondant sur cette partition entre forme graphique et épaisseur argumentative, on veut saisir ses valeurs illocutoire et perlocutoire. Parce qu'elle est tournée vers l'autre, une question rend patente la nécessité d'un dialogue. En outre, en posant un vide argumental par des moyens morphosyntaxiques, la question fait également appel aux liens *contextuels et situationnels*. Ces derniers permettent d'éclairer les objectifs de la question et de poser le vide argumental cité dans une configuration pragmatique qui doit être circonscrite, si l'on veut répondre de manière satisfaisante : en appelant une réponse idoine, un énoncé interrogatif confère au phénomène dialogique une importance de taille ; ce n'est qu'en passant par la voix de l'autre que l'on peut résoudre le problème posé. Le savoir manquant n'est plus seulement éthéré et générique, il devient tangible et reçoit un contour, grâce à et au travers de la situation dialogique.

La question est un acte de langage, au sens où l'entend [Searle 1969]. L'activité cognitive qu'elle requiert, prend forme au sein d'un énoncé interrogatif où les indices morphosyntaxique révèlent sa fonction. La forme de surface donne les indices, les traces des structures argumentatives et émotionnelles profondes. Ainsi, l'interrogation acquiert une épaisseur qui lie forme linguistique (l'énoncé et ses indices morphosyntaxiques) au contenu à la fois argumentatif (le vide argumental) et émotionnel (le contexte dialogique).

Le présent travail souhaite relever l'ensemble des indices morphosyntaxiques présents dans des conversations spontanées, de toute nature, afin d'analyser l'usage et l'épaisseur des messages envoyés aux interlocuteurs. Face aux descritions traditionnelles, qui font état des emplois de l'interrogation sans forcément les lier aux objectifs dialogiques, l'objectif est de redonner à la question sa véritable valeur perlocutoire et ses fondements dialogiques. Il ne s'agit plus seulement d'observer les énoncés morphosyntaxiques, mais de retisser les liens conduisant aux intentions. On veut réattribuer aux questions un contenu interlocutif et interactif en se fondant sur les indices tangibles laissés par le locuteur, afin de les reconnaître comme autant de traces d'actes de langage.

En outre, on désire le faire en obéissant à une structure suffisamment rigide pour pouvoir en permettre l'implémentation dans une machine, type SQR. Là encore, l'objectif n'était pas de réduire la question à un énoncé de type in-

terrogatif mais de conserver la dynamicité de cette modalité. En proposant des modèles selon les ontologies prédessinées par les outils interrogatifs, le but est d'isoler les structures faisant sens, c'est-à-dire conduisant au contenu intentionnel du propos, sans toutefois réduire son épaisseur argumentative. Pour cela, il fallait pouvoir isoler ces structures tout en faisant état de leur dynamisme et donc de leur lien au contexte interactif. Ainsi un système automatique, aussi peu dialogal soit-il, serait en mesure d'offrir une réponse au plus près de ce qu'escompte l'usager.

5.1.1 Apport de la modélisation de l'interrogation

Ce travail, hormis la visée computationnelle qui induit une forme suffisamment générique pour en autoriser l'adaptation, veut rendre compte des phénomènes récurrents, qui ont cours dans les énoncés interrogatifs, et ce de façon indépendante par rapport à la norme. Néanmoins, il a en point de mire la création de maîtres-étalons, capables de « mesurer » l'épaisseur du message, ainsi que les liens tissés entre les interactants. Les morphotypes retenus au sein des modèles tentent de couvrir l'ensemble du *continuum* conversationnel, tant du point de vue morphosyntaxique que du point de vue pragmatique. À cet égard, ce travail est à la croisée des domaines de la linguistique : ils décrivent les pratiques en usage de l'interrogation en conversation spontanée. En s'éloignant quelque peu des descriptions traditionnellement admises car jugées trop planes, ils tentent de redonner un contenu aux Actes de langage, tels que [Searle 1969] les a présentés, et révèlent l'existence d'un lien extrêmement marqué entre intentionnalité d'un locuteur d'une part et choix des outils pour transmettre cette intentionnalité d'autre part.

Description de la langue

Telle qu'elle est ici conçue, l'interrogation est un acte de langage qui ouvre une sphère de communication avec l'interlocuteur, choisi car jugé compétent pour répondre. Certes, le passant que l'on interroge pour retrouver son chemin n'est pas un individu que l'on élit volontairement. Néanmoins, il s'agit d'un interlocuteur que l'on juge capable de répondre car on suppute qu'il est, sinon un habitué des lieux, du moins un individu compétent, comme sa présence semble l'indiquer. On peut également décider de ne pas l'interroger et de s'en remettre au hasard. En tout état de cause, il semble que, dans tous les

cas de figure, même les plus contraints et utilitaires, l'interrogation constitue une brèche langagière : elle fait entrer en action avec un individu, proclamé interlocuteur compétent.

Cette interaction est de fait apparue comme un élément marquant dans la constitution d'un travail morphosyntaxique. On a voulu, à travers l'analyse d'énoncés attestés, voir jusqu'où les choix des locuteurs, en termes de construction morphosyntaxique, dévoilent leurs buts argumentatifs et émotionnels. Tout individu, quels que soient ses points forts et ses faiblesses, se construit une identité à travers son statut de sujet parlant ; c'est dans l'échange avec autrui que l'on se façonne un *ethos*. Les territoires de chacun reçoivent des frontières en fonction des similitudes et des différences perçues à travers le dialogue. Par conséquent, ce travail souhaite trouver et circonscrire les « lieux » de la langue, où s'inscrivent les indices de cette architecture. L'interrogation s'est alors imposée comme l'une des principales voies pour lier marqueurs de surface et intentionnalité profonde.

Abandonner les oppositions paradigmatiques traditionnelles

En prenant connaissance des études réalisées sur les différents types de questions en français contemporain (à partir de la page 85), on s'est rendu compte que les distinctions habituellement sollicitées sont fondées sur des distinctions d'origine latine. En outre, elles trouvent un ancrage dans les énoncés écrits. Dès que la problématique de l'oral, ou bien du spontané, sont convoquées, ces distinctions se fissurent. Bien sûr, des éléments de continuité apparaissaient, mais les zones de conflits sont de plus en plus nombreuses. Les disfluences (en particulier les faux-départs), liées à la non-préparation des énoncés proférés, expliquent en partie la non-congruence des descriptions morphosyntaxiques de l'interrogation.

Toutefois, les moyens dont disposent un locuteur sont peu ou prou restés les mêmes depuis les descriptions de Foulet [Foulet 1921]. Toutefois, *la multiplication des modèles langagiers autorisés* [1] a entraîné une variation dans l'usage qui rend patente l'intentionnalité du locuteur. Un locuteur s'autorise, sans doute aujourd'hui davantage qu'hier, à laisser la diplomatie langagière de côté pour endosser un rôle qu'il juge plus adéquat à la situation conversation-

1. Cette formulation est empruntée à la thèse de Ruggero Druetta : Druetta, R., (2009), *La question en français parlé : études distributionnelles*, Torino, Trauben.

nelle. En dépit de la norme, il s'appuie sur un usage plus à même de révéler les buts argumentatifs et émotionnels qu'il poursuit. Ainsi, les questions toniques, longtemps perçues comme transgressives ou du moins familières, relèvent aujourd'hui de l'usage courant. De la même manière, l'inversion sujet-verbe, hier caractéristique majeure de l'interrogation, est devenue désuette et revêt un caractère soutenu, voire surané.

Ce présent travail, en abandonnant provisoirement (pour les retrouver, le cas échéant, au sein des descriptions des morphotypes) les distinctions paradigmatiques traditionnellement admises, se fonde sur l'hypothèse qu'une question créée avec le vide argumental, une situation d'énonciation et d'interlocution particulière : non seulement, il incombe à l'allocutaire de combler le vide argumental (ni en deçà ni au delà de ce qui lui est proposé), mais il doit également prendre conscience du rôle qu'on lui prête afin de s'y soumettre ou de s'en dégager. Ces jeux d'*ethos*, même s'ils ne passent pas que par lui (on pense aux gestes, aux regards...), se voient concrétisés dans le langage et, en particulier, dans la conversation spontanée. En liant indices morphosyntaxiques et réponses escomptées, les modèles visent à faire coïncider deux domaines souvent présentés comme perpendiculaires : d'une part, la morphosyntaxe, qui exige un examen minutieux d'énoncés attestés, pour observer les points d'articulation de la langue et, d'autre part, la pragmatique, qui considère la valeur perlocutoire des propos et le rapport au monde qu'ils créent et/ou modifient.

En considérant l'utilisation d'outils morphosyntaxiques utilisés par les locuteurs dans l'interrogation (comme la locution renforcée *est-ce que* ou le pronom tonique *quoi*), et en analysant la structure motivée par ces mêmes indices, on a pour but de considérer et le rapport au monde et à ses objets et le rapport à (ou aux) interlocuteur(s).

Un pendant morphosyntaxique aux Actes de Langage [Searle 1969]

Ce travail, en se fondant sur un relevé minutieux des traces morphosyntaxiques symptômatiques de l'interrogation, a pour objectif de partir des signifiants pour remonter jusqu'aux actes de langage, c'est-à-dire au delà du signifié. La vraie question, contrairement à celle qui n'est animée que par une unique visée phatique d'activation (ou de réactivition) du *continuum* conversationnel, est utilitaire. Elle implique un acte de langage dans la mesure où elle veut engendrer une action sur le monde et une modification de ce der-

nier. Le locuteur qui pose une question, qu'elle soit factuelle, causable ou bien qu'elle porte sur une entité nommée, choisit les morphèmes qu'il va utiliser en fonction du rapport au monde et du rapport à l'autre (sur un axe allant du ménagement le plus complet à l'interpellation la plus véhémente) qu'il veut susciter. Les énoncés attestés véhiculent les indices morphosyntaxiques qui mènent à l'intention inaugurale.

Les modèles se fondent sur les signifiants et non les signifiés ; l'étiquetage morphosyntaxique, grammatical, constitue simplement un relais langagier pour conduire à la dénomination de l'acte. Ainsi, les morphotypes relèvent d'une classe d'équivalence, où chacun trouve sa place sur un *continuum* conversationnel. Les mélanges morphotypiques sont le plus souvent impossibles. Lorsque c'est pourtant le cas, cela traduit une situation d'interlocution particulière, relevant de la langue préparée. Un seul exemple est réellement attesté dans les corpus. Il s'agit d'une question issue de RITEL et se trouvant à l'extrême fin d'une cohorte dont le thème est la géorgraphie européenne : *les côtes grecques et turques ont une mer en commun et j' aimerais savoir laquelle est-ce s'il-vous-plaît ?* Le mélange entre morphotypes périphrastique et renforcé traduit une déférence extrême envers l'interlocuteur tout autant que l'envie de circonscrire l'objet visé. En dépit de la reconnaissance, le plus souvent sociale, qu'on lui accorde, l'interlocuteur est perçu comme la seule référence possible, capable de répondre. Indépendemment du signifié, le signifiant est un élément (ou une structure) qui permet d'ancrer son discours dans une intention, et d'entreprendre une action sur le monde en fonction de cette dernière.

5.1.2 Les limites d'une modélisation

Compte tenu de la partition entre « vraies » et « fausses » questions, les modèles ont permis d'étiqueter l'ensemble des énoncés interrogatifs, rencontrés dans les deux corpus d'étude. Certes, certains énoncés ont été jugés délicats. Seule la mise en perspective, *via* la cohorte interrogative à l'intérieur de laquelle ils prenaient place, ou *via* le reste de message SMS, permettait de trancher et de le placer dans son ontologie.

Comme on l'a déjà expliqué (cf. page 250), des énoncés comme *Qu'est-ce que tu fais ce soir ?* peuvent recevoir des interprétations légèrement différentes. Certes, on sera toujours d'accord pour dire qu'il s'agit d'une question portant sur une entité nommée. Celle-ci doit permettre la dénomination d'une activité

ou d'un objet du monde. De plus, parce qu'elle posée de manière renforcée, elle attend, en réponse, cet étiquetage et seulement lui. Toutefois, la zone d'influence de ce type d'énoncés ainsi que son épaisseur argumentative peuvent légèrement varier et éventuellement prêter à confusion, si l'interlocuteur n'en saisit pas toute la portée. Dans le cadre d'un traitement par un système automatique, il s'agit encore d'un point d'achopement, qui ne saurait se résoudre qu'en demandant à l'usager de trancher (en lui présentant les deux options issues d'arbre de décision, et en lui demandant de choisir l'une d'entre elles, voire en usant de modèles stochastiques qui établissent des priorités en fonction de corpus d'apprentissage implémentés en amont).

Par ailleurs, les mélanges de morphotypes constituent une autre limite, tant en termes de traitements automatiques, qu'en termes d'analyse de l'interaction. Ils relèvent en effet d'une perspective dynamique : les interactants se plient aux exigences de l'échange et font évoluer leurs propres intentions (donc leurs productions) au fur et à mesure de l'évolution argumentative de la conversation. Ils s'autorisent donc à employer conjointement deux morphotypes concurrents sur le *continuum* conversationnel. Il s'agit alors, soit de phénomènes de faux-départs qui brouillent les pistes et sont fréquents en conversation spontanée, soit d'une volonté patente du locuteur d'osciller entre deux formes pour signifier son indécision quant à la primauté à accorder aux constituants de l'énoncé.

En définitive, il apparaît que les modes de communication et les situations énonciatives (confrontation visuelle ou non, locuteurs restreints ou en pleine possession de ses moyens...) modifient considérablement la donne et induisent des schémas conversationnels différents et adéquats. Toutefois, en relevant minutieusement les structures morphotypiques employées et en analysant en quoi elles correspondent aux morphotypes, on est en mesure de voir quelles sont les intentions prioritaires et à quels desseins est utilisée la modalité interrogative.

5.1.3 Les autres langues indo-européennes

Cette étude a porté exclusivement sur le français spontané et contemporain. On regrette de ne pas avoir été en mesure de mener le même type d'investigations dans des langues parentes d'une part (italien ou portugais par exemple) et dans des langues européennes d'autre part (allemand, anglais ou hongrois).

La souche indo-européenne commune aurait peut-être permis de soulever les mêmes distinctions ontologiques. Néanmoins, les différences de structures, tant au niveau morphosyntaxique qu'au niveau intonatif, esquissent déjà de nombreuses difficultés : ainsi la locution renforcée *est-ce que* n'existe pas, du moins sous cette forme, en allemand. De même, l'anglais n'use pas de formulation tonique mais dispose de questions-tags qui lui permettent de créer une relation à l'autre particulière et privilégiée.

On le voit, il serait nécessaire de mener des études morphosyntaxiques comparées sur la modalité interrogative. Toutefois, ce travail demanderait à lui-seul non seulement des corpus comparables, tant qualitativement que quantitativement (afin de ne pas être " trahi " par les conditions d'interlocution), mais également le travail collaboratif de locuteurs natifs (afin de délimiter et ne pas trahir les intentions effectives portées par les morphotypes en usage). Les résultats obtenus sur le français spontané encouragent néanmoins à mener quelques enquêtes pour déterminer, dans un premier temps du moins, dans quelles mesures les modèles sont transposables à d'autres langues.

5.2 Intentionnalité et réponse escomptée

En se fondant sur le lien qui unit une question à sa réponse, déjà largment exploité dans les travaux de [Damourette 1934], on propose d'utiliser les indices exploitables, fût-ce à travers un système automatique, pour retrouver l'intentionnalité du locuteur et ainsi lui soumettre une réponse *ad hoc*. Bien sûr, un interlocuteur est toujours libre de sa réponse (voire de sa non-réponse). Toutefois, en prenant en compte cette dimension argumentative et pragmatique, les enjeux conversationnels sont distinctement établis ; tout malentendu est dissipé et chacun des interactants est à même de reconsidérer, en conscience, son positionnement.

Par ailleurs, comme on l'a souligné (cf. chapitre 4, page 225), les descriptions traditionnellement admises n'ont que peu à voir avec la réalité des pratiques. En effet, elles soulignent des oppositions, qui sont avant tout linguistiques, en particulier morphosyntaxiques, sans lien réel avec l'usage et donc figées. Les questions directes s'opposent aux questions indirectes, en fonction de la présence ou non d'un syntagme introducteur, qui a pour fonction d'inscrire la nécessité d'un relais dans le discours. Les questions totales s'opposent aux questions partielles : elles prennent certes en compte la réponse à venir,

mais cette distinction ne dit rien des intentions dialogiques et pragmatiques qui animent le locuteur. Elle n'établit pas de différences entre celles qui, attendent une réponse en paroles et celles qui, requièrent l'intervention physique d'un tiers, qui correspondent à un acte de langage indirect. La réponse attendue est d'ordre dichotomique (*oui/non*). De plus, elle ne dit rien de la volonté agissante qui émane de ces questions.

En ne faisant aucunement référence aux buts poursuivis par ces énoncés, les oppositions traditionnellement admises restent planes. Elles ne donnent pas la possibilité de percevoir la modalité interrogative dans sa dimension dynamique. Pire, elles occultent l'Acte de langage qui se joue dans ces énoncés car elles ne différencient pas formulations interrogatives et valeur interrogative. L'énoncé interrogatif renvoie d'abord à une forme morphosyntaxique. Nénamoins, la modalité interrogative correspond à une réalité pragmatique, vecteur d'une valeur illocutoire. Ce n'est qu'en utilisant le premier qu'on peut accéder à la seconde et comprendre pleinement ce qui se joue au niveau discursif, lorsqu'un locuteur formule une question. C'est en se fondant sur les déclinaisons de questions en fonction des réponses escomptées, qu'il devient possible de perçer l'épaisseur argumentative du message et les stratégies employées par les locuteurs pour mener à bien leur quête autour d'un objet visé ou de son histoire.

5.2.1 La réponse : un énoncé dépendant

Le présent travail a soulevé la question de la partition qui existe entre « vraies » et « fausses » questions, en soulignant notamment la nature du lien question/réponse, qui est radicalement différent : autant les véritables questions attentent en réponse un élément ou un syntagme, qui soit de nature à saturer le vide argumental posé en entrée : elles possèdent une portée utilitaire. Autant les fausses questions, compte tenu de leur portée phatique, invitent l'autre à se constituer en réponse. Ces questions constituent des énoncés interpellatifs, qui requièrent, de façon plus ou moins modérée, la présence de l'interlocuteur dans le discours. Celui-ci est appelé, happé dans la conversation. Il est amené à se justifier sur sa présence, son comportement ou, plus simplement, à donner de ses nouvelles.

On a abordé la problématique de l'intentionnalité en se fondant sur le lien qui existe entre une question et la réponse, qui est attendue par le locuteur. En

effet, ce dernier a toujours à l'esprit, lorsqu'il formule un énoncé interrogatif, la réponse, ou du moins le champ d'action de la réponse qu'il aimerait recevoir. Il compte ainsi sur la *coopération* de son interlocuteur pour l'aider à circonscrire l'objet visé auquel il prétend. Dans la mesure où les corpus d'étude ne pouvaient offrir de réponse aux questions qui étaient posées par des locuteurs humains (l'un parce que la machine s'avérait souvent incapable de répondre ; l'autre parce que les SMS étaient marqués par l'anonymat ce qui rend impossible la reconstruction des couples questions/réponses), on a construit les modèles en fonction des informations-réponses connues, et non des réponses réellement effectives.

Pour aller au délà de ces conclusions, il faudrait disposer d'un corpus de questions/réponses effectives. Compte-tenu de la difficulté d'accessibilité des corpus, mais aussi du peu de structures interrogatives présentes dans les corpus étudiés (on pense notamment au corpus OTG, qui fait non seulement état de peu de formulations interrogatives, mais qui, de plus, présente une concentration des énoncés interrogatifs au sein d'un même domaine ontologique : le lieu), on pencherait plutôt vers la constitution d'un corpus. Ce dernier aurait pour principal objectif de mettre en évidence le lien, qui existe entre une question et sa (ses) réponses, tant escomptées qu'effectives.

5.2.2 Les situations d'interlocution propices à la constitution d'un corpus

Néanmoins, de nombreux impératifs rendent complexe une entreprise déjà délicate. On l'a souligné à maintes reprises, l'interrogation bien que faisant partie des modalités obligatoires et exclusives du français, demeure un phénomène rare, y compris en conversation spontanée.

On l'a vu avec le corpus OTG, les situations d'interlocutions en conversation spontanée, qui utilisent à coup sûr la modalité interrogative, sont peu nombreuses. En outre, cette situation demeure restreinte et ne permet guère une évolution conversationnelle qui ouvrirait les champs d'action de l'échange.

En revanche, l'interview (entre un journaliste et un homme politique, par exemple) est un « incontournable » en la manière. Toutefois, il s'agit souvent d'une forme de conversation préparée. En effet, même si les interlocuteurs ne connaissent pas par avance les questions qui vont leur être posées, il n'en reste pas moins qu'ils peuvent préparer les thèmes de l'échange. En outre,

ils sont souvent invités « en leur qualité de » et ce statut leur confère un rôle dans lequel ils excellent, et pour lequel ils peuvent se préparer. Cette plongée en immersion ne laisse que peu de place aux questions (et par là même aux réponses) spontanées, qui trahissent le véritable *état d'esprit* du locuteur.

L'accusation de parler en usant de « la langue de bois », souvent faite aux interviewés et parfois aux intervieweurs, trouve ses fondements dans le temps de préparation laissé aux interactants. Ces derniers, à la manière de comédiens chevronnés, ont la possibilité d'entrer la peau d'un personnage fétiche. Ils réduisent ainsi le risque d'être pris « au débotté ».

L'interview n'apparaît pas comme le meilleur moyen pour saisir l'intentionnalité des locuteurs, à travers les traces morphosyntaxiques véhiculées par leurs énoncés. De la même façon, on peut craindre d'introduire un biais conséquent en utilisant des interactions issues de situations de classe. Certes, les interrogations sont nombreuses dans le cadre de l'enseignement (tant du point de vue des élèves que du point de vue du professeur), mais le lien hiérarchique entre les interactants introduit une distance de nature à modifier les comportements et les intentions de chacun. En revanche, cette situation peut être bénéfique dans le cadre d'une étude sur l'injonction, et plus particulièrement sur la consigne. On y reviendra plus avant dans ce chapitre (cf. page 303).

En dehors de ces deux cas d'interactions conversationnelles, il semble difficile de trouver des situations, où l'enregistrement d'au moins deux interlocuteurs pourrait être réalisé sans gêner les participants, ni générer une intervention trop présente de la part d'un tiers. De fait, pour qu'il y ait couple question/réponse, il faut qu'il y ait interaction entre au moins deux individus (si possible en pleine possession de leurs facultés langagières). Qui plus est, ces derniers doivent être prêts à entrer dans un échange, dont ils ne connaissent et ne mesurent ni les tenants ni les aboutissants.

5.2.3 Un lieu d'interaction efficace et spontanée : la bibliothèque

Outre la relation malade/patient soumise au secret médical, une autre forme d'interaction, dérivée de la relation client/commerçant peut être utilisée : la relation lecteur/bibliothécaire. Les échanges entre un lecteur et son bibliothécaire ne sont soumis à aucune obligation de respect du secret professionnel. Par ailleurs, chacun des intervenants dispose d'une importance égale et se voit tantôt attribuer le rôle de maître des débats, tantôt celui de récipien-

daire. En outre, cette interaction ne peut donner lieu à aucune transaction financière, ce qui évacue une bonne part de sujets tabous et/ou pouvant déboucher sur des altercations. De plus, lorsqu'on recherche un livre ou qu'on souhaite faire connaître le plaisir de la lecture à un tiers, il arrive fréquemment qu'on fasse appel à un membre du personnel de la bibliothèque. Ce dernier est alors perçu comme le seul capable de renseigner correctement. De plus, on considère (parfois à tort) qu'il est sensé avoir lu une grande majorité des ouvrages présents. Cette relation se fonde sur un sentiment de confiance, propice à l'échange et à l'émergence de questions en tout genre.

Hormis les questions factuelles liées aux horaires de la bibliothèque, mais aussi à la position des livres ou des lieux (l'espace périodique par exemple), on peut voir apparaître des questions causales, qui cherchent, par exemple, à éclaircir le fonctionnement des appareils de recherche documentaire. Par ailleurs, des questions phatiques peuvent intervenir lorsqu'on est un habitué des lieux, ou qu'au contraire, un sentiment de malaise pointe face à la nouveauté (du type *Quoi de neuf dans les rayonnages ?*). En outre, le silence qui doit régner dans ce type de lieu est propice à l'enregistrement des conversations : aucun bruit parasite ne peut venir perturber l'échange. Les locuteurs, ayant tout loisir de s'écouter et d'échanger, peuvent converser librement, sans être perturbés, ni voir leur échange interrompu à tout instant.

On aimerait enregistrer, dans le cadre de la bibliothèque universitaire par exemple, les échanges entre les bibliothécaires et les usagers, qu'ils soient étudiants ou personnels de l'université. Outre les règles de fonctionnement propres à tout lieu de consultation et d'emprunt d'ouvrage, la bibliothèque universitaire a ceci de particulier qu'elle réunit à la fois des amateurs de lecture-plaisir et des lecteurs de revues ainsi que de d'autres ouvrages de recherches universitaires. Les enjeux et les publics sont multiples ; on peut penser que le spectre d'usage de la modalité interrogative sera maximal. Par ailleurs, les considérations d'ordre socio-professionnelles seront caduques puisque le « panel des participants » sera à même de contenir des représentants de toutes les catégories.

Les conditions d'une réalisation effective

Par ailleurs, pour ce qui est des conditions d'enregistrement, il convient de ne pas influencer le discours d'aucun des interactants. C'est la raison pour

laquelle il apparaît nécessaire de donner des objectifs plus généraux à la collecte : outre l'usage de l'interrogation en conversation spontanée, et la mise en lumière du lien, qui existe entre intentionnalité véhiculée par la question et adéquation de la réponse effective, un objectif potentiel peut être de connaître les demandes les plus fréquentes ainsi que d'améliorer les dispositifs de recherche.

Sans aller jusqu'à remplacer le bibliothécaire par une machine, on peut proposer une étude afin de mesurer comment faciliter l'accès aux outils de recherche documentaire. Pour y parvenir, proposer l'examen des interactions les plus courantes devient un incourtable et constituera, pour la suite de ces travaux, un palliatif intéressant, capable de susciter l'engouement des locuteurs. Les bibliothécaires ne seraient plus constamment dérangés. De plus, les usagers auraient le sentiment de maîtriser un lieu, qui demeure un incontournable au sein d'une université. Il semble adéquat de procéder de la même façon que lors du test sur la computentionnalité des modèles. L'ajout d'objectifs plus généraux constitue, en effet, un moyen de susciter un intérêt scientifique chez les participants. Il ne s'agit donc plus de seulement faire appel à leur capacité d'empathie.

Par ailleurs, ce stratégème pourrait permettre d'ajouter un questionnaire après les échanges, afin d'en connaître davantage sur les motivations des usagers et sur leur degré de satisfaction. Ainsi, sans perturber la vie de la BU, il serait, non seulement possible de voir quels sont les usages réels de l'interrogation en contexte, mais aussi comment les locuteurs construisent leurs énoncés en fonction de ce qu'ils attendent. Par ailleurs, même si le contexte n'est pas celui d'une recherche en domaine fermé, les interactions dans une bibliothèque universitaire répondent à des us et coûtumes et à un vocubulaire idoine, qui, une fois rencensés, peuvent permettre de circonscrire les objets visés plus rapidement. En procédant ainsi, on pallie les biais qui auraient pu se glisser dans l'analyse. De plus, la proportion de questions jugées « délicates » (notamment quand il faut déterminer leur domaine ontologique), sera certainement moindre, compte tenu des patrons contextuels pré-établis.

5.3 Une structure morphosyntaxique idoine

Les modèles ont d'abord été construits pour mettre en relation forme de la requête, construite autour d'un objet visé d'une part, et formules d'adresse à

l'interlocuteur d'autre part. En se fondant non seulement sur une approche morphosyntaxique ([Le Goffic 1993] et [Fuchs 2005]), mais aussi sur les théories de la politesse [Kerbrat-Orecchioni 1992], l'objectif est de pouvoir cartographier les usages de l'interrogation en français contemporain et spontané. Or, un rapide tour d'horizon de corpus de langue spontanée a montré que les outils interrogatifs utilisés par les locuteurs natifs du français correspondent à autant d'ontologies. De plus, des règles de fonctionnement adaptées structurent ces ontologies. L'utilisation d'un outil interrogatif traduit le regard porté sur un objet visé. Ce n'est donc qu'en ajoutant une analyse sur les ontologies courantes du français qu'il a été possible de circonscrire le vide argumental d'abord mis en lumière par l'énoncé interrogatif.

Il n'est possible de saisir un objet visé qu'en opérant deux mouvements concomitants ; l'un vise à l'appréhender dans son espace ontologique tandis que l'autre considère s'il est prioritaire ou si l'interlocution prend le pas sur lui.

On a donc mis au point un modèle pour chaque domaine ontologique du français contemporain, car les outils interrogatifs usuels en traduisent la teneur. C'est également le cas pour d'autres langues comme l'anglais et ses questions en *wh-*. Chaque outil, qu'il soit simple ou composé, esquisse avec lui une ontologie au sein de laquelle l'objet visé évolue. En dehors de ces variations ontologiques, des indices morphotypiques viennent suggérer (voire renforcer) la modalité interrogative. En observant la fréquence d'utilisation de ces indices morphotypiques, on est en mesure de savoir si l'on a affaire à de simples variations interactives autour de l'objet visé ou si la fonction phatique prime (Il est ainsi possible d'établir une différence entre la question utilitaire *Je dois réviser quoi pour le contrôle de géo de demain ?* et la question phatique *Quoi de neuf aujourd'hui ?*. Dans ces conditions, on peut se demander si l'on doit toujours parler de modalité obligatoire et facultative ou si l'on peut, au contraire, séparer la modalité interrogative en deux ensembles. Il y aurait, d'une part, les questions qui attendent une réponse et relèvent de la modalité obligatoire car elles lient l'objet visé à l'utilisation d'outils morphosyntaxiques idoines. D'autre part viendraient se placer les questions qui sont posées pour appeler l'autre à se forger une identité dans la conversation, à entrer en interaction comme on entre sur scène...

5.3.1 Un relevé à visée cartographique

L'interrogation constitue fréquemment une *acmê* argumentative au sein de la conversation spontanée car elle exige une obligation de présence, similaire à une demande d'action. Les locuteurs sont contraints de se positionner. Ils doivent décider d'entrer ou non dans la sphère conversationnelle. Lorsqu'ils préfèrent ne pas le faire, ils doivent le signifier clairement et, le cas échéant, s'en justifier. Les amorces de conversation par SMS, comme on a pu le voir avec le second corpus d'étude, illustrent cette obligation de présence, justement en raison de l'absence d'interlocuteur. Les SMS possèdent le plus souvent une fonction phatique. Celle-ci est utilisée, qui plus est, pour réactiver la relation à l'autre. Même s'il décide de ne pas répondre et d'ignorer le signal de son téléphone, un interlocuteur se voit rappelé à l'autre et devra répondre.

En outre, la modalité interrogative s'abstrait parfois des règles édictées par la norme et par les règles de bienséance. Il arrive souvent qu'un énoncé soit proféré de façon tonique (l'exemple suivant est issu du corpus SMS : *T'es où et tu fais quoi ?*) : non seulement les indices usuels de l'interrogation sont omis (certes le mot interrogatif est présent mais la tonicité qu'il porte le fait basculer en fin d'énoncé, sans possibilité d'inversion ; par ailleurs, cette tonicité interdit l'usage de tout autre outil comme la locution renforcée *est-ce que*), mais cet énoncé ne véhicule plus aucun effort de politesse envers l'interlocuteur. Celui-ci n'est pas ménagé : il est happé au sein d'un échange qu'il aurait volontiers évité.

L'énoncé interrogatif, même s'il n'est pas toujours grammaticalement normé, possède une importante force argumentative ; il peut être un cadeau comme constituer une arme. Cette dualité rend son utilisation délicate. Toutefois, elle lui octroie également une fonction conversationnelle importante. Elle laisse entrevoir la possibilité d'utiliser l'interrogation à d'autres fins qu'à des fins purement utilitaires. Ce présent travail a montré par les incursions dans les corpus qu'il existe une partition à l'intérieur de la modalité interrogative. D'une part, les " vraies questions " posent un vide argumental et attendent en réponse, la saturation de ce vide ; elles constituent un point paroxystique dans la conversation. L'objet visé se trouve au coeur de l'échange et les phénomènes de *coopération* et de *négociation* interviennent pour parvenir à le circonscrire pleinement. L'interrogation est portée par une visée « utilitaire » puisque la question est posée pour recevoir une réponse. D'autre part, l'interrogation peut

permettre de poser de « fausses questions ». Ces dernières n'établissent pas de vide argumental, mais ont, au contraire, pour but d'établir (voire de réactiver) la relation à l'interlocuteur. Elles sont un moyen d'entretenir la conversation, de la faire évoluer, y compris en y mettant un terme. Leur visée est avant tout rhétorique dans la mesure où elles utilisent l'interrogation comme un « art » afin de mener l'interlocuteur à un changement de position.

En se fondant sur un relevé minutieux non seulement des morphotypes issus des modèles, mais aussi des ontologies récurrentes, il est possible de « cartographier » les usages de l'interrogation en conversation spontanée. On peut déterminer la teneur et l'épaisseur argumentative de l'ensemble des propos tenus. Une conversation spontanée se définit, comme toute interaction, grâce à deux orientations perpendiculaires : tout d'abord, un cadrage (on pense aux phénomènes d'ouverture et de clôture ainsi qu'aux usages des formulations de politesse) en délimite les contours et la structure. Puis, un échange entre au moins deux interactants en désigne le contenu et le territoire d'action. Toutefois, la nécessité de partager une culture commune, ou du moins des bribes en adéquation, est patente. Dans le cas contraire, la conversation est vouée à l'échec, du fait des nombreux malentendus qui s'y glissent.

Par conséquent, toute conversation est d'abord un échange qui envisage la *coopération* [Grice 1975] ; l'intervention de la modalité interrogative au sein d'une conversation spontanée est le signe d'une volonté de *coopération* accrue ou bien au contraire d'une mise en défaut de cette *coopération*. Il appartient au linguiste de saisir les intentions qui animent les interactants, par le relevé minutieux des indices morphosyntaxiques qu'ils laissent. Ce faisant, il est alors à même d'analyser l'argumentation qui se façonne. Une conversation qui use de la modalité interrogative fait montre d'intentions, qui peuvent être radicalement opposées. Toutefois, un énoncé interrogatif est toujours le signe d'une avancée argumentative et d'une prise de risque du locuteur. En relevant et en analysant ces points névralgiques de toute conversation, on peut en percevoir les enjeux. Cela permet de mieux y souscrire si l'on y participe. Si l'on y assiste en tant que simple spectateur, cela permet de voir se dessiner les forces en présence et de se faire, en conscience, un meilleur jugement sur chacune des parties. Dans le cas d'un système automatisé, ces descriptions peuvent renvoyer à l'utilisateur, soit une réponse réellement à même de le satisfaire, soit une information le redirigeant adroitement vers un service approprié (proposition de mail au modérateur, documents supports correspondant au thème de

l'échange...).

5.3.2 Un *continuum* interlocutif

Les résultats obtenus grâce aux corpus ont montré que toute conversation spontanée se construit autour d'un objet visé. Toutefois, elle se construit également autour d'une interaction avec un ou plusieurs tiers, en fonction desquels il convient, pour un locuteur, de se positionner. Ce positionnement peut intervenir dans et à travers l'objet visé par l'échange ; les questions permettront alors de facilier sa définition. Toutefois, ce positionnement peut être l'occasion de créer une nouvelle relation à l'autre, d'entrer en conflit ou de le séduire, de l'impressionner ou de lui montrer ce qu'on attend de lui. Les questions porteront alors les marques de cette recherche d'interlocution spécifique et l'objet visé (et circonscrit par l'outil interrogatif) ne sera plus qu'un prétexte.

Bien sûr, il s'agit là de deux extrêmes conversationnels ; la réalité des pratiques montre que les entremêlements sont nombreux, en fonction de ce qu'autorise les éléments morphosyntaxiques de la langue. Néanmoins, en identifiant le statut de l'interlocuteur et les conditions de production de l'échange, ce travail a non seulement pour but de décrirer la réalité des pratiques langagières concernant l'interrogation mais il projette également de rendre compte des différents schémas conversationnel dont l'épaisseur varie en fonction des situations.

Ainsi, les deux corpus d'étude sont diamétralement opposés. L'un, RITEL, n'envisage pas l'échange à un stade conversationnel ; il s'agit d'une interaction restreinte entre un système automatisé et un interlcouteur humain, qui fait donc attention à ne pas perturber le fonctionnement de la machine. Le corpus « Un SMS pour la Science » recrée les conditions d'une conversation à distance. Il s'agit de lancer à l'autre les prémices d'un échange de façon à ce qu'il entre en conversation, qu'il souhaite conserver ce média différé ou qu'il envisage un rendez-vous de vive-voix.

Ces deux corpus illustrent en somme les deux situations extrêmes d'un même *continuum* interlocutif. Comme le souligne Didier Bottineau dans nombre de ses travaux (notamment [Bottineau 2007] et [Bottineau 2010]),

> « la parole devient le vecteur corporel de la cognition. "

La parole, et plus encore lorsqu'elle intervient dans le cadre d'une conversation spontanée, devient la manifestation empirique de l'ensemble des activités in-

tellectuelles et des processus se rapportant à la connaissance humaine. Ainsi, Didier Bottineau parle de :

> " cognition corpelle incarnée et distribuée. »

La cognition acquiert un corps à travers le sujet parlant qui produit des énoncés. Celle-ci est incarnée car un sujet conscient la porte et la destine à autrui dans une distribution partagée, où chacun s'enrichit des connaissances de l'autre. Même les cas de paroles intérieures répondent à ce phénomène d'interlocution car le discours pour soi et par soi répond aux mêmes exigences vectorielles : parler, même en inhibant leur vocalisation, c'est faire exister ses pensées en les formulant. La parole est d'ores et déjà une action en soi : elle autorise la production d'une représentation mentale issue d'un effort discursif (les échanges) selon des structures morphosyntaxiques, aptes à rendre compte des intentionnalités intersubjectives des locuteurs.

En analysant à partir d'une modélisation en trois axes, les morphotypes les plus usuels de l'interrogation, pour en déterminer les zones d'influences, on considère l'ontologie tout autant que les indices laissés par le locuteur, pour lui apporter une réponse qu'il considérera comme satisfaisante.

La nécessité d'un fonctionnement typologique

Non seulement, les outils interrogatifs utilisés permettent de circonscrire l'ontologie visée, et donc de déterminer la direction et la sphère vers lesquels le regard d'interlocuteur est dirigé, mais les autres indices morphosyntaxiques (comme l'utilisation d'une périphrase comportant un conditionnel, d'une locution renforcée ou d'un pronom de forme tonique) sont présents pour saisir l'épaisseur argumentative et émotionnelle du message. Ainsi, les périphrases et les formes toniques indiquent que le destinataire est vu comme prioritaire face au contenu du message, que ce soit pour le ménager, ou au contraire pour le pousser à bout. En revanche, la locution renforcée redonne à l'objet visé et à l'ontologie convoquée une place prépondérante.

C'est la raison pour laquelle on a choisi de constituer autant de modèles que d'ontologies possibles en français contemporain. Certes, certaines ontologies ne « contiennent » pas l'ensemble du paradigme car elles ne l'autorisent pas. [2]

2. Le lieu, par essence insécable et massif, ne possède pas de question nominale, par exemple : **Que se dirige Pierre ?* La cause l'accepte difficilement : l'énoncé **Que pleure Pierre ?* est considéré comme veilli et précieux.

Cependant, ces variations ont permis d'analyser l'ensemble des énoncés interrogatifs auxquels on a été confrontés. Lorsqu'un énoncé interrogatif n'appartient pas à une ontologie, deux hypothèses se présentent : il peut s'agir d'une « fausse question » (du type *Que veux-tu ?*), dans la mesure où le but argumentatif qu'elle conduit est corrélé à l'interlocuteur et non au propos lui-même.

En revanche, si la structure morphosyntaxique d'un énoncé ne correspond à aucun de nos modèles et ne renvoie pas à une relation interlocutive, il s'agit alors, soit d'un faux-départ, qui fait état de deux structures, soit d'un entremêlement, qui vise à ménager l'interlocuteur tout en lui signifiant le besoin urgent d'obtenir une réponse. L'exemple suivant le montre : *je voudrais savoir où est-ce que je peux trouver Pierre ?* Il s'agit d'un énoncé dont la longueur est manifeste, ce qui est rare en conversation spontanée. De plus, il induit, sinon une préparation, du moins une implication langagière importante de la part du locuteur. Cette formulation, particulièrement rhétorique, reste rare[3] mais se produit surtout dans des cas de conversation non spontanée, où la diplomatie prime. La déférence, dont elle fait preuve, indique que le locuteur pense réellement que l'interlocuteur est en mesure de lui fournir une réponse. Néanmoins, il tient à lui montrer du respect. Très peu présentes en conversation spontanée, ces formulations témoignent de la richesse des variations en usage. Elles indiquent également que le questionneur n'a pas souhaité tranché entre rapport au monde (et à l'objet visé) et rapport à l'autre.

En conversation spontanée en effet, un locuteur est souvent amené à choisir entre son interlocuteur et l'objet visé : il formule sa question en fonction de ce qu'il veut voir triompher dans l'échange. La rapidité induite par la conversation spontanée place l'interlocution dans une situation où les interactants se doivent d'être présents et de faire preuve d'une réelle réactivité. En revanche, dans la mesure où la parole préparée bénéficie d'un temps de réflexion en amont, elle fait état de formes qui cherchent à prendre en considération l'ensemble des paramètres sans en privilégier aucun.

L'intérêt pour la conversation spontanée est double : bénéficier d'une intentionnalité sans fard pour mesurer son épaisseur argumentative et émotionnelle d'une part, et vérifier l'adéquation entre question et réponse escomptée d'autre

3. Nous n'avons pas trouvé d'exemples de ce type de formulation dans le corpus SMS et seulement une petite dizaine dans RITEL, du type *je voudrais savoir où est-ce que se trouve la Tour Eiffel exactement ?*

part. Ce double objectif est, de plus, porté par une visée computationnelle. Dans le cadre d'un système automatique, il est impératif de rapidement soumettre à l'utilisateur une réponse satisfaisante en langue naturelle. Ces deux impératifs (rapidité et concordance de la réponse) sont de véritables difficultés pour l'implémentation. Ce n'est qu'en liant réponse satisfaisante et indices morphosyntaxiques, dont le relevé est possible, qu'un système automatique, type SQR, donnera le change et se situera au plus près de la réalité des usages en ce qui concerne l'interrogation.

5.3.3 Traiter la question en CMO

La question d'un traitement computationnel du langage comme instrument de validation a conduit à une modélisation, capable de rendre compte des éléments morphosyntaxiques les plus saillants en matière d'interrogation.

Dans le cadre de cet effort de modélisation, l'objectif est de lier intention par rapport à la réponse escomptée et usage d'indices morphosyntaxiques discriminants. Or, un système automatique de type SQR est en mesure de recevoir un certain nombre de *patterns syntaxiques*, qui peuvent correspondre à une intention identifiée en amont, afin d'étiqueter des pans entiers de conversation. Il suffirait alors de relever les indices morphosyntaxiques les plus patents, puis de les insérer dans autant de *patterns syntaxiques* qu'il convient, afin d'en permettre l'étiquetage automatique. Cette procédure induirait, outre la délimitation des principales intentions et de leurs frontières d'existence, la possibilité d'offrir à l'usager une réponse ; au sein de cette dernière figurerait non seulement l'information recherchée saturant le vide argumental mais elle correspondrait aussi, point à point, à son implication dialogique.

Un SQR pourrait inclure l'élément-réponse dans un *pattern* de réponse faisant montre de toutes les marques de politesse requise, comme il pourrait également offrir l'élément-réponse seul : le degré exact de précision serait convoqué, mais sans plus de ménagement envers l'interlocuteur. Le cas échéant, il pourrait proposer un spectre de variabilité qui correspondrait au degré de granularité de la question : en fonction de la forme de l'outil interrogatif utilisé (de type adverbial ou bien déterminatif), il serait possible d'amener (voire de bloquer) des éléments informatifs relevant de la culture générale autour de l'objet visé. Ces finesses interactives identifiées, il n'en reste pas moins qu'il est impératif pour un système automatique de répondre en langue naturelle.

Répondre en langue naturelle

La langue naturelle, par opposition aux langues construites par l'homme, dans un but communicatif précis [4], demeure un impératif interlocutif, y compris pour des systèmes automatiques. Répondre à l'oral par une série de mots-clés avec une voix artificielle ne suffit plus. Afin de « fidéliser » les usagers de systèmes automatiques, et de ne pas provoquer chez eux le sentiment d'une interaction trop pauvre et trop restreinte, deux impératifs se dessinent : permettre, d'une part, en entrée, une requête formulée selon la langue maternelle de l'usager, et, d'autre part, lui proposer, en sortie, cette même langue.

En usant d'une langue naturelle, le schéma communicatif et interlocutif s'inscrit de manière plus durale et plus sûre. La conversation, même si elle demeure contrainte, est plus à même de satisfaire l'usager. Elle lui donne l'illusion d'un véritable échange interlocutif et interactif. Le processus de questionnement s'en trouve facilité, l'utilisateur peut ainsi revenir sur sa requête, la préciser, en indiquer clairement le thème, voire la modifier totalement. Autant de possibilités qui facilitent un traitement machine par *patterns syntaxiques*.

En effet, les traitements actuels en matière de systèmes automatiques permettent de « filtrer » les données en entrée, et de leur attribuer un étiquetage morphosyntaxique adéquat. De plus, ces opérations s'effectuent en une fraction de seconde. Les énoncés, ainsi segmentés et étiquetés, autorisent la visualisation du thème de l'échange ainsi que des éléments majeurs. Ces derniers induiront d'ailleurs le type de réponse à apporter à la requête. Le présent travail, en s'inscrivant dans cette logique d'étiquetage morphosyntaxique, a pour objectif de spécifier quelques indices discriminants, afin de flécher non seulement le contenu de la réponse à apporter, mais aussi la façon dont on doit proposer ce contenu. L'objet visé, une fois circonscrit par les étapes de recherche et d'identification de l'information, peut être inclu dans un *pattern syntaxique* de réponse qui reprend les clés de ce qui a été demandé en entrée par l'usager.

En incluant l'information-réponse au sein de patrons, dont on sait qu'ils correspondent à l'intention de l'utilisateur car celle-ci est devenue patente par le décryptage des indices morphosyntaxiques d'entrée, un système automa-

4. On peut bien sûr penser à l'espéranto, mais aussi au volapük ou encore au nynorsk. Créées le plus souvent dans le but de renforcer une cohésion identitaire, ces langues artificielles sont relativement récentes, elles n'ont pas de langue mère et correspondent à une planification, ce qui les rend plus faciles à apprendre.

tique, type SQR, serait apte à remplir des objectifs « conversationnels » minimaux. L'interaction serait, de ce fait, plus à même d'engendrer la satisfaction de l'usager.

Les exemples suivants illustrent cette hypothèse : lorsqu'un usager pose une question de type factuelle[5], en usant du morphotype renforcée (du type *Où est-ce que se trouve l'Arc de Triomphe ?*), il paraît véritablement chercher à localiser ce célèbre monument parisien. L'échange conversationnel n'est requis que parce que l'usager se doute que la machine dispose, dans ses bases de données, d'une telle information, précise et ponctuelle. En outre, il formule sa demande sous forme adverbiale afin de signifier l'importance du lieu, à travers l'outil interrogatif le plus usuel. Par conséquent, le traitement automatique de cet énoncé doit faire état de la demande de localisation, ainsi que de la prépondérance de l'objet visé (il s'agit ici d'une Entité Nommée Lieu). La réponse devra signifier la localisation du monument et seulement cela. Dans ce dessein, on peut penser qu'un simple syntagme nominal, qui s'ouvrirait sur la préposition locative « à », qui indique la destination (du type *à Paris*), serait opportune. Dans la mesure où l'usager n'a pas employé d'outil plus déterminant, il ne semble pas utile d'aller plus loin.

En revanche, lorsqu'un usager de RITEL demande *Quelle est la capitale de la Belgique ?*, l'information-réponse (*Bruxelles*) doit faire état d'une étiquette nominale. De plus, le degré de granularité de la réponse doit correspondre au caractère très déterministe de la question. C'est pourquoi il serait, par exemple, efficace de proposer au questionneur une redirection vers le site de la ville. Cette solution serait un moyen de signifier à l'usager que le système a « intégré » à défaut d'avoir « compris » sa requête.

Enfin, une question faisant état de ménagement envers l'interlocuteur, très courante dans RITEL, du type *Je voudrais savoir quelle est la capitale de la Belgique ?*, doit à la fois être analysée selon l'objet visé qu'elle convoite, mais aussi selon le degré de politesse qu'elle dégage. C'est pourquoi il semble nécessaire que l'information-réponse fasse impérativement état de la même précision que précédemment (il s'agit d'une question avec un outil déterminatif), tout en proposant un cadrage plus marqué, qui reprendra les éléments de la question. Celui-ci devra signifier le caractère diplomatique de l'échange, répondant ainsi parfaitement aux prérogatives posées dans l'interorgation (*La capitale de la Belgique est Bruxelles, souhaitez-vous en apprendre davantage sur cette ville ?*).

5. Ce sont les questions, issues de RITEL, qui servent ici de fondement à la réflexion.

Renvoyer un schéma explicitant l'analyse

En offrant une analyse par morphotypes, fondée sur les traces de surface visibles au sein des énoncés interrogatifs, ces travaux se proposent de remonter jusqu'à l'intentionnalité du locuteur. Celle-ci recouvre d'ailleurs deux espaces distincts. Le premier est ontologique : il définit les rapports entretenus entre l'objet visé par la question et son domaine d'existence. Le second est d'ordre interlocutif : il prend en charge l'interaction et le degré d'existence accordée à autrui en tant que récipiendaire de la question. En jouant sur ces deux aspects, les modèles, qui peuvent prétendre à une implémentation par étiquetage selon des *patterns syntaxiques*, offrent la garantie d'un échange plus à même de respecter les objectifs argumentatifs et émotionnels poursuivis. En outre, ce fonctionnement permet de présenter les conclusions de ces investigations sous forme d'arbres de décision qui retracent le chemin parcouru pour arriver à circonscrire l'intentionnalité du locuteur.

Les arbres de décision sont des classifieurs : ils permettent de rendre compte, de façon hiérarchisée, des connaissances intégrées par la machine concernant un énoncé à traiter. Les règles qui président à la réalisation de ces arbres ont été implémentées afin de déterminer les structures auxquelles la machine a affaire. Les expressions régulières permettent ainsi de manipuler du texte en créant des classes à l'aide de caractères spéciaux. Il s'agit moins d'un langage de programmation que d'un langage qui permet d'utiliser des outils de balisage automatique, d'ordre statistique ou formel. Ces expressions régulières offrent la possibilité de lever bon nombre de difficultés, qui sont liées à la normalisation de la langue naturelle. De plus, elles autorisent les recherches littérales, mais également les recherches par correspondance. Elles acceptent même de hiérarchiser les éléments recherchés. Elles apportent des solutions opportunes pour ce type de travail par *patterns syntaxiques*, fondés sur des règles et des heuristiques. Dans le cas présent, la présence (ou non) d'un outil interrogatif ainsi que, la place qu'il occupe d'une part, et d'autre part, le fait qu'il soit (ou non) accompagnés d'indices morphosyntaxiques discriminants, établissent des distinctions, qui autorisent la continuité ou l'arrêt d'un traitement automatique.

En identifiant l'outil interrogatif, qu'il soit adverbial ou déterminatif, et la place qu'il occupe par un relevé automatique[6], un système est capable d'ac-

6. Il faut, à ce propos, signaler que ce type d'outils doit utiliser les classes d'équivalences afin

cepter ou de rejeter un énoncé, entré en langue naturelle. Dans le cadre de ces travaux, on a pu constater[7], qu'il était possible, en domaine restreint, de correctement identifier les outils interrogatifs, et par conséquent, de rejeter les énoncés qui en étaient exempts. Il a également été possible de distinguer les « vraies » questions des « fausses », afin de ne conserver que les premières (cf. page 303). La présence d'un outil interrogatif, associé à des éléments prégnants dans les contexte gauche et droit immédiats, ont permis de parvenir à cette partition. Ainsi, le morphème *quoi* n'a reçu l'étiquette « outil interrogatif » que lorsqu'il était précédé de la préposition *à*. La locution *à quoi* est, en effet, la seule solution morphosyntaxique pour construire une vraie question. Le morphème *quoi*, lorsqu'il est seul, y compris dans un contexte interrogatif, ne peut renvoyer qu'à une fausse question du type *Quoi de neuf aujourd'hui* ?

En outre, le découpage des énoncés par *patterns* autorise l'identification des éléments de l'énoncé de départ. La reconnaissance des questions toniques mais aussi de la locution renforcée *est-ce que* est envisageable. Ces dispositions ont conduit au classement de l'ensemble des énoncés interrogatifs, selon leur domaine ontologique par le biais d'un étiquetage, d'ordre morphosyntaxique. Non seulement, il a été possible d'identifier chaque énoncé et les buts tant argumentatifs (quel type de question / quelle relation est entretenue avec l'objet visé) qu'émotionnels (quel lien interactif est activé) qu'il poursuivait, mais aussi on a pu offrir aux usagers, une conclusion modélisée, assez proche des arbres de décision. Ces conclusions modélisées aident à vérifier, de façon autonome, que le module de gestion des questions respecte leurs attentes. Cette expérimentation, menée à petite échelle, ne dépasse pas l'ambition d'un test. Elle n'est que peu de choses en regard des études et des implémentations possibles avec un SQR comme RITEL. Toutefois, elle a permis de démontrer que la modélisation proposée possède une portée computationnelle et qu'elle est, de plus, apte à rendre compte des deux structures, qui façonnent un énoncé. La première correspond à l'énoncé de surface, qui dit l'objet visé et l'ontologie convoquée. Puis, la seconde renvoie à la structure profonde, qui signale l'intentionnalité susceptible d'animer le locuteur.

Il faut souligner que cette expérimentation a été menée en domaine fermée, ce qui facilite la constitution de bases de données pérennes et idoines. Néan-

---

de pallier tous les ennuis liés aux variations en genre et en nombre ainsi que d'une approche algorithmique, afin de ne pas être gêné par d'éventuels écarts graphiques dans les transcriptions (fautes d'orthographe, omissions d'un schwa, transcription d'assimilation...

7. Au cours du stage réalisé à l'été 2010, par un étudiant informaticien de l'ENSIM.

moins, compte tenu du caractère usuel des structures morphosyntaxiques relevées, il semble envisageable de conserver les modèles à l'identique pour un travail en domaine ouvert. De plus, parce qu'on offre à l'usager la représentation des décisions prises par le système selon les régles établies, celui-ci peut en vérifier la teneur : il peut ainsi le valider ou l'invalider et constater le degré d'adéquation avec sa requête initiale. Anne Garcia-Fernandez utilise d'ailleurs dans ses travaux [Garcia-Fernandez 2010], certains éléments des modèles auxquels ce travail a abouti dans une perspective de TAL.

La position de l'utilisateur

Le locuteur-usager s'impose, le plus souvent, comme le maître des débats. Lorsqu'il pose une question de type déterminatif (du type *Dans quelles circonstances est mort James Dean ?*), le doute n'est plus permis. En revanche, lorsqu'il architecture un énoncé interrogatif avec un outil de type adverbial (du type *Comment est mort James Dean ?*), son but n'est pas de laisser le système guider l'échange. En usant d'un outil générique, il déclare simplement le domaine ontologique de manière patente. Dans le cadre d'un échange avec un locuteur restreint, il envisage ainsi de faciliter la reconnaissance du domaine. Il pense, de cette façon, améliorer ses chances d'obtenir une réponse effective, pleinement satisfaisante.

En renvoyant à l'utilisateur l'arbre de décisions, qui retrace schématiquement le chemin parcouru, celui-ci peut vérifier son contenu : il peut ensuite l'approuver ou de le modifier, s'il le juge inadéquat. Certes, ces prémices d'interactivité ne sont pas de nature à remplacer l'échange coopératif. Toutefois, elles ont au moins le mérite d'offrir une alternative à l'échec du système. En outre, en proposant un arbre en cas de non-réponse de la machine, l'utilisateur aura le sentiment qu'un lien est maintenu avec lui. Il aura la certitude que sa demande a malgré tout été prise en compte, avec tous les efforts requis. Cet effort le conduira certainement à ne pas interrompre sa recherche et à la reformuler afin qu'elle corresponde mieux aux impératifs d'un traitement automatique. Il y a ainsi fort à parier qu'il évitera les formulations trop complexes. Il fera état d'un morphotype, capable de traduire son intentionnalité ni en deçà, ni au delà de sa réalité. Enfin, il restera certainement dans les sphères interrogatives parfaitement appréhendables par un système et évitera, par exemple, les fausses questions... L'exemple de cohorte suivant, issu de RITEL (5.1) tend

à prouver que le locuteur, lorsqu'il sent que la machine est défaillante, essaie de rattraper l'interaction en clarifiant et en simplifiant son propos.

FIGURE 5.1 – Exemple de cohorte issue de RITEL - les formulations déterminatives

j' aimerais savoir dans quel pays il y a moins d' habitants que de moutons **question déterminative-périphrastique**
j' aimerais savoir dans quel pays la population de moutons est supérieure à la population de de d' êtres humains
redite - question déterminative-périphrastique
je ne sais pas du tout j' aimerais avoir le nom d' un pays c' est une question géographie
recadrage puis pré-interrogative
dans quel pays y a -t-il plus de moutons que d' habitants
question déterminative-prototypique : le locuteur fait au plus normé et au plus clair…

En tout cas, il semble que les modèles, notamment parce qu'ils ont pour but de circonscrire minutieusement les intentions poursuivies par un locuteur, lorsqu'il formule un énoncé interrogatif, permettraient d'accroître la satisfaction du locuteur. En effet, ils dévoilent en aval tous les mécanismes qui doivent conduire à une interaction conversationnelle de qualité. En outre, ils soumettent des *patterns syntaxiques* de réponse, qui ont pour but de garantir tant la prise en charge de la requête que l'adéquation au niveau interlocutif.

5.4 Perspectives en CMO

Au terme de ce travail, il semble intéressant de conserver ce lien à l'informatique *via* la Communication Médiée par Ordinateur. En utilisant la machine comme interface au sein d'une conversation (souvent différée) entre interactants humains, on prendre conscience des enjeux, qui se cachent derrière le Traitement Automatique de la Langue : déterminer le thème de l'échange ainsi

que son exacte épaisseur, identifier les locuteurs et leur position... Cependant, on constate que les impératifs qui naissent d'un travail à caractère computationnel, offrent finalement un cahier des charges, propice à la description morphosyntaxique.

Tout d'abord, l'analyse morphosyntaxique est contrainte par des obligations formelles[8], ce qui autorise des répartitions suffisamment génériques pour aboutir à une cartographie. En outre, l'utilisation de systèmes automatiques pallie les soucis liés à l'expression des *ethos* de chacun et à l'expression de sentiments proprement humains : un ordinateur est très rarement de mauvaise humeur ! En utilisant des *patterns syntaxiques* idoines en entrée et malgré son statut de « locuteur restreint », un système automatique serait capable de répondre de manière satisfaisante à un usager : il révèlerait enfin, par une analyse langagière, les buts poursuivis dans l'échange. Le travail du modérateur serait, de ce fait, limiter aux seules interactions, qui nécessitent un effort proprement cognitif.

En outre, un système automatique, s'il est correctement programmé, peut aller jusqu'à interagir avec un usager sur des tâches bien circonscrites. Dans bien des cas de situations pédagogiques, ce recours à la machine et non pas au référent humain autorise la mise en place de solutions de remédiation opportunes : on peut penser aux enfants autistes, pour qui le dialogue avec l'adulte en tant qu'altérité demeure problématique. Ces derniers se trouvent parfois « rassurés » de pouvoir utiliser la machine comme intermédiaire ou intercesseur.

On peut également penser à tous les enfants en situation d'apprentissage, pour qui l'exercice *via* la machine peut être l'occasion de lever des difficultés dans la construction cognitive et dans la conscientisation de leur savoir. L'examen des traces laissées par les interactions de l'enfant avec la machine laisse parfois entrevoir, de manière objective, les difficultés rencontrées par chacun, et les points d'acquisition à travailler plus particulièrement. L'ordinateur constitue un outil tant pour les évaluations (qu'elles soient liminaires, en cours de séquence, ou finales), mais il intervient également comme remédiation en présentant autrement, les connaissances ou les savoirs (on fait appel tant aux savoir-faire qu'au au savoir-être) à acquérir.

8. On peut penser à la nécessité de modéliser un fonctionnement langagier afin d'en rendre compte à des fins didactiques, par exemple.

5.4.1 Le projet *qui-est ce ?*

Dans le cadre de la section informatique de l'Ecole d'Ingénieur de l'Université du Maine (l'ENSIM) et de l'option IPS (Interaction Personne-Système), un projet à visée pédagogique a été proposé. Il s'agissait de recréer le jeu du « Qui est-ce ? » en y incluant une dimension interactive. Cette dernière devait permettre à un enfant, y compris non-lecteur et non-scripteur et/ou non-natif, d'y jouer avec une machine [9].

D'un point de vue pédagogique, on pose l'hypothèse que la médiation du jeu en version numérique, offre à l'enfant la possibilité de comprendre, de façon ludique, les mécanismes qui président à la formulation d'une question totale. Cette première étape dans l'assimilation du fonctionnement de la modalité interrogative est révélatrice du mouvement de conscientisation de l'apprenant, quant à la structuration de son savoir et de son positionnement face à l'interlocuteur : avec le jeu du « Qui est-ce ? », il s'agit de faire preuve d'un comportement logico-déductif, afin de combler le vide imposé au départ par la médiation du langage et de l'interlocuteur.

Ainsi, avec l'aide d'un professeur des écoles référent, il a été décidé de créer trois niveaux de jeux, qui correspondent chacun à des objectifs pédagogiques bien précis, en accord avec les instructions officielles. Ce logiciel éducatif est à destination d'enfants, scolarisés de la grande section de maternelle au CM1. Néanmoins, les trois niveaux présentent des objectifs communs, qui sont l'exercice de la logique, la capacité à user d'un esprit de déduction ainsi que la capacité à sélectionner l'information pertinente et nécessaire (et seulement elle).

Ce jeu, d'abord pensé pour le français, comprend également un objectif lié à l'apprentissage de la diversité langagière : un mode de jeu entièrement en langues étrangères a été programmé, sur la base du modèle français, afin de répondre aux objectifs et aux compétences requises en didactique des langues. Les langues concernées sont d'abord des langues parentes comme l'espagnol ou le portugais, puis des langues d'apprentissage comme l'anglais, et enfin des langues qui comptent des locuteurs natifs dans les classes, comme le turc ou le russe.

Les trois niveaux, hormis leurs objectifs communs, fonctionnement avec

9. Il s'agit d'abord d'un ordinateur portable, puis d'une interface tactile et enfin de Nao, robot humanoïde autonome, créé par la société *Aldebaran Robotics*.

le même type d'interface ; c'est à l'enseignant (voire au parent ou à l'enfant lui-même lorsqu'il en est jugé capable) de choisir parmi les options proposées : niveaux, difficultés de jeu et langues sont des items à cocher, après d'être identifié et avant de commencer une partie. Dans la mesure où ce jeu a été pensé comme possible remédiation, un enregistrement des parties, associées à l'identité du joueur, est prévu et permettra à un référent d'analyser les traces laissées par l'apprenant. En outre, le fait d'utiliser ce type de jeu interlocutif, qui voit la modalité interrogative primer, répond aux objectifs d'acquisition grammaticale en vigueur pour cette tranche d'âge : le BO 19 juin 2008 rappelle par exemple que « la première étude de la grammaire concerne la phrase simple. Les marques de ponctuation et leur usage sont repérés et étudiés. Les élèves apprennent à identifier la phrase, le verbe, le nom... » L'activité qui consiste à apprendre à construire des énoncés interrogatifs reçoit donc une légitimité de fait.

Le premier niveau se joue en français et possède un référentiel de mots associés à une image, ce qui permet à un enfant non scripteur et non lecteur de jouer tout en mémorisant les mots. Il s'agit là d'une première étape dans l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Ainsi, conformément au BO du 19 juin 2008, « les enfants se familiarisent avec le principe de correspondance entre l'oral et l'écrit ; à cet égard, la fréquentation d'imagiers, d'abécédaires qui isolent les mots et les présentent avec une illustration mérite d'être encouragée. » Ce premier niveau autorise donc la reconnaissance de formes semblables dans un ensemble donné. Le niveau 1, en revanche, n'autorisera pas l'erreur pour l'enfant. Si ce dernier décide d'éliminer un concurrent non-conforme à la réalité du couple question/réponse, il en sera empêché par la machine (une croix rouge s'affichera sur le faciès en question empêchant sa disparition).

Le niveau 2 conserve la langue française mais voit le référentiel disparaître : la reconnaissance directe, immédiate d'un certain nombre de mots est alors possible. Les mots outils fréquents et les mots usuels des activités scolaires (y compris des mots « irréguliers » fréquemment utilisés en classe, dont l'orthographe doit être mémorisée, les substantifs *femme* et *yeux* par exemple) est impérative. De la même manière, le BO du 19 juin 2008 reconnaît que « savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte qu'ils lisent. »

Le niveau 3, enfin, conserve la structure du second et le même type de

difficultés. Toutefois, la nouveauté reside dans la langue employée : afin de permettre aux enfants de découvrir la diversité des langues les entourant, un « Qui est-ce ? » en langues romanes est envisagé. Toujours selon le BO du 19 juin 2008, « l'apprentissage des langues vivantes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire, ce qui implique de développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue. » Ce « Qui est-ce ? » en langues parentes a pour but de développer des stratégies d'approches des textes et des connaissances morphologiques (notamment concernant les affixes et bases), d'améliorer la production d'inférences, et de avoir utiliser un « savoir déjà-là » pour acquérir d'autres compétences.

Ces trois niveaux, parce qu'ils proposent d'une part une aide à la conscientisation du raisonnement logico-déductif, *princeps* dans la constitution de la modalité interrogative, et d'autre part parce qu'ils offrent la possibilité de réactivation de compétences interlocutives, semblent constituer une ouverture intéressante au présent travail. Il s'agit là encore de valider la robustesse de la description morphosyntaxique de l'interrogation à travers la reconnaissance et l'étiquetage d'indices discriminants. Non seulement, il faut adapter les modèles aux règles du jeu (et notamment à la structure de la « question totale »), mais aussi proposer les activités nécessaires et suffisantes, qui président à la construction d'une question.

En outre, le contexte d'IHM a visée pédagogique oblige la prise en compte des aspects d'ingénierie et d'ergonomie pédagogiques jusqu'alors ignorés (présentations des interfaces, conditions de jeu, présentation des images, de la question, présence ou non d'un point d'interrogation constituent autant d'items à valider pour assurer le bon fonctionnement du jeu et la pleine réalisation des objectifs). Il convient, à présent, de revenir sur les aspects morphosyntaxiques, qui ont constitués l'essentiel de ce travail, en amont du travail d'ingénierie des étudiants.

Remarques préliminaires

Les règles du jeu imposent la forme morphosyntaxique de la question totale, c'est-à-dire une question dont la réponse attendue ne peut être que l'affirmative ou la négative. Ce type de questions, posé de manière directe, induit une relation d'interlocution qui ; d'une part, dessine deux mondes distincts (celui

qui correspond à la réalité = réponse en « oui » et celui qui est nié = réponse en « non ») et qui, d'autre part, confère à l'interlocuteur une compétence spécifique : celle de savoir répondre en fonction de connaissances qu'il a intégrées. De plus, ces connaissances peuvent être connues de lui-seul. Dans le cadre du « Qui est-ce ? », c'est le cas puisque la description de ce qui est recherché, en l'occurence un individu ou une silhouette, fait l'objet de tout l'intérêt du jeu.

La modalité interrogative, comme on l'a déjà souligné, possède un caractère présupposant : elle requiert une réponse. Elle est donc formulée en fonction de cette réponse escomptée par son locuteur ; cette empreinte du locuteur laisse justement des indices morphotypiques qu'il convient de relever si l'on veut comprendre d'une part, la teneur de l'information véhiculée et d'autre part, la relation interactive qui est esquissée. Dans le cadre particulier du jeu « Qui est-ce ? », les règles codifient davantage encore la relation interlocutive en imposant la binarité oui/non. En outre, cette réponse constitue la seule réponse escomptée.

Cependant, l'objectif étant celui de la devinette, les questions sont orientées et doivent permettre l'élimination la plus efficace et la plus rapide des identités non-conformes. L'enfant, en situation de jeu, devra manipuler des étiquettes, qui reprennent l'organisation morphosyntaxique d'énoncés interrogatifs. C'est justement l'apprentissage de cet aspect organisationnel qui fait l'intérêt de cette expérimentation dans le cadre de ces travaux. Bien sûr, l'aspect sémantique ne doit pas être oublié : choisir *casquette* plutôt que *chapeau* (c'est-à-dire l'hyponyme plutôt que l'hyperonyme) n'est pas anodin, non seulement en termes de stratégie de jeu, mais aussi en termes de stratégie interlocutive. Il s'agit alors de restreindre le champ des possibles au représentant le plus typique (celui qui porte la casquette) pour montrer à l'autre qu'on maîtrise les subtilités de la langue et du jeu.

Par ailleurs, cet aspect sémantique rejoint quelques considérations morphosyntaxiques. Si l'on prend un exemple issu de la morphologie verbale : choisir d'utiliser la locution verbale avec attribut du COD *porter les cheveux longs* au lieu du plus simple *avoir les cheveux longs* induit une plus grande maîtrise du langage et une volonté organisationnelle de l'énoncé plus poussée. De la même manière, l'utilisation de la locution renforcée *est-ce que* ou de l'inversion simple produit des stratégies interrogatives différentes.

Hors contexte, ce type de questions induit souvent une autre réponse, qui consiste en un supplément de message ou en une action (décrire la personne

en question de manière précise ou se livrer à des commentaires spécifiques). Bien souvent, ce type de questions possède un caractère essentiellement interlocutif, ce qui confère à l'interlocuteur un rôle de médiation sur le monde. Elles se situent alors à la limite de la modalité interrogative et se définissent surtout par leur aspect conversationnel. Toutefois, dans le cadre du jeu, la réponse, qu'elle soit affirmative ou négative, vaut pour elle-même et ne génère aucune autre demande. Elle constitue donc une véritable question qui, une fois saturée par une réponse satisfaisante et adéquate [10], permettra de restreindre le champ des possibles du monde fini en présence.

Dans le cadre du jeu, l'objectif est de faire découvrir à l'autre (il s'agit alors d'une relation d'interlocution duelle et privilégiée) l'identité de son personnage. La réponse produite par la question totale autorise d'une part, la réduction du champ des possibles (la question qui invalide est alors tout aussi utile que la question qui valide). D'autre part, elle entraîne un geste : l'élimination des cartes dont on sait qu'elles n'ont plus aucune chance de correspondre à la réalité qu'on cherche à décrire.

La modalité interrogative et le jeu

La modalité interrogative occupe une place prépondérante au sein de ces travaux. Certes, la conception en IHM ne se fonde pas uniquement sur la modalité interrogative. Toutefois, cette dernière suggère des pré-requis qu'il est indispensable de mesurer. Une question, même totale, est intrinsèquement dialogique et interactive puisqu'elle requiert une réponse, sauf effet stylistique majeur.

Lorsqu'un locuteur pose une question, il la construit se fondant sur l'intention qu'il souhaite véhiculer. Il se construit au préalable une image de la réponse qu'il considère comme la plus adéquate à la situation conversationnelle. Ce n'est que dans un second temps qu'il formule, en usant des outils morpho-syntaxiques à sa disposition, un énoncé interrogatif. Dans le cadre du jeu « Qui est-ce ? », l'impact de la réponse est double : elle est tout d'abord le signe d'une maîtrise de la modalité à utiliser, mais aussi le signe de la conscientisation des stratégies de jeu.

Ainsi un jeune garçon de 4 ans, qu'on a placé en situation de jeu, a eu tendance à reformuler sa question à chaque fois qu'il obtenait une réponse né-

10. Les règles du jeu interdisent de répondre autre chose que « oui » ou « non ».

gative. Son objectif était manifestement de s'assurer de la validité de celle-ci. Une réponse positive semble constituer, dans ce cas, la seule réponse escomptée, qui puisse être réellement prise en compte. Dans le cas où l'affirmative intervenait immédiatement, il ne reformulait pas son énoncé ; il ne cherchait pas à obtenir le symétrique interrogatif. L'idée émise au cours du projet d'accompagner la construction de la question par un faciès neutre qui s'anime (en chaussant des lunettes, en voyant ses cheveux pousser ou ses yeux prendre une couleur définie) a semblé constituer une remédiation efficace, pour ce type de stratégie. En cas de réponse négative, le faciès perd ses attributs. L'enfant peut ainsi se voir confirmer que l'inverse de son énoncé constitue la seule solution recevable.

Les difficultés liées à l'apprentissage d'une modalité, qui est tournée vers l'autre et la réponse qu'il doit fournir, est ici palliée par la limitation de la structure morphosyntaxique à utiliser : la question totale directe. Toutefois, même au sein de ce type d'énoncés, plusieurs possibilités de formulations existent. Il convient, à présent, de les envisager pour mesurer leur niveau de difficulté et leur intérêt dans un cadre interactif.

La locution renforcée *est-ce que* introduit la modalité interrogative *in medias res* et permet au locuteur de définir de façon liminaire les objectifs de son énoncé : la proposition est-elle possible ou non ? Il ne s'agit nullement d'un énoncé à visée axiologique (bien/mal) mais d'un énoncé à visée épistémique (possible/impossible), voire déontique (utile/inutile). Le peu de latitude laissée à l'interlocuteur offre au locuteur la possibilité de conserver la pleine maîtrise de son univers de référence et de croyance. En induisant une prise de risques minime en termes d'interaction, la question totale directe s'impose comme standard interrogatif, facile à maîtriser y compris pour les plus jeunes. Ayant recours à la médiation d'un « Qui est-ce ? », un locuteur en apprentissage, natif ou non, sera alors en mesure d'entrer de manière solide dans le maniement de la modalité interrogative, tout en limitant les difficultés inhérentes aux autres réalisations morphosyntaxiques.

On l'a vu, la question usant de la locution interrogative *est-ce que* est la forme la plus couramment utilisée. Celle-ci est considérée par tous comme la plus emblématique. Toutefois, il est également possible de réduire le nombre de morphèmes présents au sein d'un énoncé interrogatif en utilisant l'inversion simple (*Porte-t-il un chapeau ?*). Ce type d'interrogation, qui requiert la même binarité en réponse (oui/non), appartient souvent à un registre de langue sou-

tenu, et correspond davantage aux critères utilisés à l'écrit. En outre, il génère des distinctions d'ordre morphosyntaxique qu'il convient de rappeler :

Au sein de la question *Porte-t-il un chapeau ?*, l'inversion simple n'est possible que parce que le sujet grammatical de l'énoncé est déjà connu et identifié. Ce sujet est en effet repris de manière anaphorique par le pronom personnel sujet il. La question **Porte Pierre / le personnage un chapeau ?* est agrammaticale. Seule l'inversion complexe ou versation *Le personnage porte-t-il un chapeau ?* est alors envisageable. Cependant, l'utilisation de ce type morphosyntaxique de questions dans le cadre d'un jeu de devinettes paraît délicat. Il y a fort à parier que s'il intervient, ce sera, en tout premier lieu, lorsque le joueur cherche encore à confirmer qu'il doit bien d'une part, participer à la découverte de l'identité d'un personnage et qu'il est chargé d'autre part, de trouver des éléments discrimants pour le confondre rapidement. La possibilité d'inclure des types de construction interrogative différents dans le jeu a été envisagée dans un second temps ; toutefois, elle sera réservée à des niveaux de jeu destinés aux enfants experts, qui ont déjà compris les fondements de la construction morphosyntaxique interrogative.

L'inversion simple est parfaitement envisageable dans le cadre ludique d'un « Qui est-ce ? », même si l'on peut penser que la spontanéité du jeu rendra le groupe [est-ce que + GN ou Pronom + verbe au présent de l'indicatif] plus productif. L'utilisation de l'inversion simple induit par ailleurs le problème de la valence verbale. Il peut par exemple sembler plus délicat, notamment pour un enfant, d'utiliser uniquement le verbe pour formuler sa question, qui plus est, lorsque celui-ci est complexe ou terminologiquement marqué : *fronce-t-il les sourcils ?* Par ailleurs, la valence verbale n'autorise que peu de verbes dans un contexte de dévoilement d'identité. On peut légitimement penser que les verbes *porter* et *avoir* seront les plus usités. Or, ni l'un ni l'autre ne pose problème avec l'inversion simple : *Porte-t-elle un chapeau ? A-t-il des lunettes de soleil ?*

Premières conclusions

Il ressort des discussions avec l'enseignant référent et les étudiants que modéliser l'inversion est un phénomène délicat, tant d'un point de vue linguistique qu'informatique. Des problèmes se posent : comment différencier le « est-ce que » de l'inversion simple ? Est-ce réellement intéressant dans la mesure

où les enfants auront surtout à gérer l'organisation de l'énoncé interrogatif? Il a finalement été décidé d'inclure une voix-off qui permet, éventuellement et dans un second temps, d'établir des différences pour les enfants devenus experts. De plus, d'un point de vue didactique, les enseignants eux-mêmes, notamment en FLE, désignent l'étiquette *est-ce que* comme emblématique de l'interrogation.

Par ailleurs, afin de ne pas porter atteinte aux enfants par des distinctions (notamment à caractère social et ethnique) qui les auraient éloignés des objectifs du jeu, il a été décidé que les vingt-quatre silhouettes seraient incarnées par le robot lui-même, douze prennent des traits et des attributs identifiés comme féminins (colliers, boucle d'oreille, etc.) tandis que douze autres reçoivent des traits et attributs renvoyant aux graçons (bandeau de corsaire, épée...). Certes, on perd les questions concernant la chevelure [11]. Toutefois, Nao est un robot humanoïde : il possède donc des « yeux » qui peuvent prendre toutes les couleurs du cercle chromatique, ce qui autorise l'intégration dans les paradigmes du jeu, des principales couleurs de l'arc-en-ciel. En outre, il imite fort bien les attitudes humaines et peut avoir l'air triste ou joyeux. Les acquisitions langagières restent par conséquent nombreuses et adaptées au public.

Ces considérations linguistiques ayant été déterminées, les étudiants de l'ENSIM, issu de la spécialité informatique qui ont choisi ce projet, ont pu procéder aux différentes implémentations et à la création des diverses bases de données. Dans la mesure où la modalité interrogative se construit dans un monde fermé et fini (les 24 silhouettes de Nao et leurs attributs), la duplication du jeu dans des interfaces virtuelles a été possible. Actuellement, le projet est en cours d'achèvement. Si aucun problème technique majeur n'intervient, une expérimentation en classe afin de vérifier les fonctionnalités du jeu est envisagée. On aura, grâce à cette expérimentation, l'opportunité de voir comment se construisent les mécanismes, qui président à la réalisation d'une question chez les enfants. On pourra alors voir si les choix effectués (commencer par la question totale et privilégier le morphotype renforcée) sont de nature à aider les enfants dans leur mouvement de conscientisation de la modalité interrogative.

11. Pour le dire rapidement, Nao est un robot qui ressemble au personnage R2D2, issu du film « La Guerre des Etoiles ». L'exemplaire, que possède l'ENSIM, est équipé de led dans les yeux et possède une sorte de casque, lui-aussi lumineux.

5.4.2 L'injonction : une modulation sur l'expression de l'ordre

Indépendemment du projet « Qui est-ce ? » et du projet concernant la constitution d'un corpus de questions/réponses réalisé au sein de la bibliothèque universitaire, on s'est intéressé aux possibilités d'extensions de ces travaux sur les autres modalités du français contemporain. Le seul impératif était de conserver une modalité interactive. Ainsi, si l'assertion semble constituer un terrain certes intéressant mais trop vaste, on s'est penché sur l'expression de l'ordre *via* la modalité injonctive.

L'assertion : un terrain trop vaste

L'interrogation, en tant que modalité obligatoire et exclusive, peut être définie par des traits d'opposition : ainsi, contrairement à l'assertion, elle pose un vide argumental et ne prétend pas dire le « vrai ». L'assertion en effet est une proposition donnée et soutenue comme vraie face à l'ensemble des locuteurs, *in praesentia* et même *in absentia*.

Cependant, tout énoncé, y compris assertif, véhicule une intention. De plus, toute assertion possède des fondements argumentatifs, qui attestent qu'une conscience humaine fait la part des choses entre les objets du monde a qu'elle identifie et ceux qu'elle ne maîtrise pas (ou du moins très peu). Toute assertion peut donc renvoyer à une question préalable qui a abouti à une réponse. Constituée en assertion, cette réponse permet de faire avancer la conversation en mesurant le degré d'adéquation de l'interlocuteur, tout autant que les réalités auxquelles elles réfèrent. Cette dualité assertion/interorgation relève en fait d'une dimension temporelle : l'interrogation préexiste et met en relief un objet du monde qui, une fois identifié, pourra faire l'objet d'une assertion. Celle-ci n'est par conséquent qu'une question résolue, qui a vu sa réponse escomptée saturée de manière satisfaisante par la réponse effetcivement apportée.

Pourtant, modéliser l'assertion en français contemporain semble être une entreprise trop vaste, pour être menée à la suite de ces travaux sur l'interrogation. En effet, même si la modalité interrogative est une modalité souvent présentée comme « la rivale » [Le Goffic 1993] de l'assertion car elle fonctionne comme elle. Cependant, il faut rappeller qu'elle n'atteste pas du vrai, mais en demande la vérification. En outre, elle est moins employée que l'assertion car plus ciblée. Elle requiert une participation pleine et entière de la part de l'interlocuteur. Celui-ci ne peut se dérober à la faveur d'un simple acquiescement.

Face à une assertion, au contraire, un locuteur peut choisir de demeurer passif, il n'est nullement obligé d'apporter une réponse. Les stratégies d'évitement sont plus aisées à mettre en place.

Dans la mesure où elle peut se passer d'interlocuteur actif, on a considéré l'assertion comme une modalité moins directement dialogique : un locuteur peut asserter à loisir sans trouver d'écho ; les intentions véhiculées sont alors moins tangibles et ne sont pas adressées en fonction d'un tiers. Elles valent pour elles-mêmes et ne sont pas soumises au jugement de l'autre à travers la coopération voire la confrontation. Lorsqu'un locuteur décide de proclamer que son chat « est beau », l'interlocuteur n'est pas contraint d'abonder en son sens. Il peut se contenter d'hausser les épaules. Il sera plus diffficile pour ce même interlocuteur de ne rien dire lorsqu'il entendra la question *N'est-il pas beau ?*

L'injonction : un modalité cousine de l'interrogation

A contrario, si l'on ne retient que les modalités obligatoires et exclusives du français contemporain, on s'aperçoit que l'injonction est une modalité particulière car elle crée une relation à l'autre, qui, par essence, est déséquilibrée : le locuteur est le maître des débats et tente d'obliger l'autre, à des degrés de politesse divers et même s'il est absent, à se plier à ses *desiderata*. Il semble donc que cette modalité requiert des indices morphosyntaxiques particuliers qu'il serait intéressant de relever pour mesurer l'intention dans l'expression de l'ordre. Une nouvelle fois, des considérations sur l'épaisseur du message et sur ses enjeux argumentatifs et émotionnels peuvent être établies si l'on dispose des morphotypes utilisés par le donneur d'ordre.

Il semble légitime de se demander si l'usage de la modalité injonctive, place réellement l'interlocuteur face à une obligation de réalisation. Il ne peut s'agir que d'une demande mesurée, qui peut finalement être différée, voire annulée. En définitive, s'agit-il véritablement d'un ordre requérant une obéissance inconditionnelle et une action immédiate sur le monde, ou est-on en présence d'un énième effort de réactivation de l'interlocution ? Encore une fois, la dimension interlocutive du message est à considérer ; encore une fois, il s'agit de voir qui prime de l'objet visé ou du lien établi avec l'interlocuteur. Comme avec les énoncés interrogatifs, l'épaisseur du propos est à mesurer à l'aulne des indices laissés par le locuteur à la surface.

Il s'agirait de réévaluer les modèles en fonction des caractéristiques de cette modalité comme la présence (ou non) de locutions de politesse lexialisées (du type *s'il vous plaît*). En effet, il existe un *continuum* interloctif, qui ne présente que peu d'écart intentionnel entre une question renforcée à visée phatique (*est-ce que vous pouvez fermer la porte en sortant ?*) et une injonction polie ((*Fermez la porte en sortant s'il vous plaît !*). De plus, l'impératif est une modalité intrinséquement dialogique et interlocutive puisque lorsque cette interlocution directe est impossible, un locuteur ne peut plus utiliser l'impératif et doit recourir au subjonctif (*qu'il aille au diable puisqu'il refuse de m'écouter*).

Ce cousinage entre interrogation et injonction mérite d'être creusé. Dans la mesure où un énoncé injonctif semble répondre à des exigences de construction morphosyntaxique idoines, l'intention véhiculée, tant par rapport à l'allocutaire, que par rapport à la teneur du message doit pouvoir être révélée. L'objectif serait de procéder à une étude sur corpus, idéalement dans les mêmes conditions que celles expérimentées pour l'interrogation (deux corpus complémentaires de taille équivalente et dont la visée dialogique est patente), des énoncés injonctifs afin de dégager les principaux morphotypes qui président à l'effectivité de l'expression de l'ordre voire de la demande polie.

La consigne : un cas particulier d'ordre

Une autre perspective de ces travaux, qui découle directement des études menées sur l'interrogation puis, plus succinctement sur l'injonction, s'est dessinée suite au projet « Qui est-ce ». Il faut signaler, en outre, que le fait d'avoir été confrontée aux réalités de l'enseignement en collège a nourri ces reflexions. Il s'agirait de mener à bien un travail de modélisation sur le cas particuliers des énoncés-consignes, c'est-à-dire ces énoncés qui sont autant d'instructions données à l'autre afin qu'il réalise un exercice visant à évaluer ses compétences.

Avec une consigne on est extrêmement proche des modalités interrogative et injonctive. En effet, même si elles revêtent la forme morphosyntaxique d'énoncés assertifs, elles véhiculent une intention, qui est plus proche de la demande polie, voire de l'ordre : un apprenant face à la consigne qui lui est donnée se sent souvent investi d'une mission. Lorsqu'il ne comprend pas cette dernière, il peut en discuter l'intérêt, la (re-)mettre en cause ou bien aller jusqu'à s'y opposer comme on le ferait avec un ordre... Il arrive parfois même qu'une

consigne soit formulée sur le mode interrogatif. Les modèles, sous leur forme actuelle, sont en mesure d'en rendre compte. En revanche, lorsque ces mêmes consignes sont formulées sur la modalité injonctif, les modèles ne peuvent plus parvenir à une analyse adéquate. Il faudrait alors les revoir. Cependant, la méthodologie utilisée pour rendre compte de l'interrogation en français spontané, peut être conservée pour parvenir à construire des modèles, aptes à décrire l'ensemble des morphotypes utilisables pour donner une consigne, en fonction de l'objet visé (le travail à accomplir) et en fonction de son interlocuteur (de son âge et de son niveau notamment).

Les consignes sont par conséquent des énoncés particuliers en ce qu'ils sont des ordres polis, adressés à un apprenant désireux d'acquérir ou de consolider des savoirs. Afin de vérifier cette acquisition de compétences, des consignes lui sont proposées afin qu'il mette en pratique ses acquis, ses savoirs. Autant le savoir-être (contrairement à ce qui était le cas avec les énoncés interrogatifs) est temporairement écarté, autant le savoir-faire vient concurrencer les savoirs. Il s'agit de mener à bien une tâche donnée qui convoque tout autant de la mise en place d'un savoir que d'un savoir-faire.

Or, même si les connaissances sont acquises, on constate parfois que l'exercice n'est pas réussi dans la mesure où les consignes n'ont pas été respectées car non comprises. Le but serait de mettre à profit les modèles déjà existants, en les remaniant selon les critères de la modalité injonctive, afin d'améliorer les consignes données : en identifiant au plus juste l'intention du maître en terme d'acquisition de compétences, on serait à même de vérifier, voire de produire un énoncé-consigne au plus près de la tâche à accomplir.

Conclusion

Tout au long de cette étude, on s'est intéressé à la modalité interrogative car celle-ci comporte intrinsèquement une dimension interactive et dialogique. Comme l'ont souligné les entreprises grammaticales de [Damourette 1934], la modalité interrogative confère à l'allocutaire une compétence particulière, celle de pouvoir répondre. Elle le fait également entrer dans la sphère énonciative avec la possibilité d'agir sur le monde. Le présent travail a tenté de circonscrire cet objet à travers un moment énonciatif où il apparaît sans fard : la conversation spontanée. À la suite de [Blanche-Benveniste 2010] et de [Gadet 1996], mais aussi des approches automatiques (notamment dans [Adda-Decker 2004] et [Bazillon 2011]), on a défini la conversation spontanée comme un échange où chacun des participants est le premier auditeur de ses propos. Hormis quelques disfluences, le caractère spontané d'un échange se mesure au degré d'interaction entre les participants. Chacun des locuteurs produit un message qui traduit son intentionalité et sa subjectivité. Une question proférée en conversation spontanée, parce qu'elle fait l'objet d'une préparation très limitée en amont, véhicule un contenu notionnel tout autant qu'une épaisseur argumentative et émotionnelle. Au terme de ce travail, il apparaît que la description de l'interrogation, notamment dans un contexte de conversation spontanée, permette non seulement de prendre conscience de l'information transmise concernant l'objet visé mais également d'autoriser l'évaluation de l'implication dialogique du locuteur.

Ce dernier, en escomptant une réponse idéale et *princeps*, use d'indices morphosyntaxiques idoines. C'est précisément en analysant ces indices qu'un interlocuteur, qu'il soit humain ou machine, est en mesure de satisfaire les attentes de son questionneur ou bien de les contourner. Bien sûr, l'interlocuteur est toujours libre de sa réponse, voire de son absence de réponse. Toutefois, les tours de parole conversationnelle deviennent le signe d'une négociation ac-

ceptée ou bien, au contraire, d'une joute verbale assumée.

En définitive, avoir travaillé avec des données attestées, qui n'ont pas été collectées pour les besoins de l'expérimentation, a permis non seulement de mesurer la réalité des usages en français contemporain et donc de redonner à certains morphotype une légitimité de fait (on peut notamment penser aux questions toniques). Mais cette méthode de travail a également montré l'importance de la dimension ontologique dans la description de l'interrogation : chacun des outils en usage correspond en effet à un ensemble circonscrit qui conduit à mieux appréhender, puis à mieux comprendre le fonctionnement de l'objet visé.

La confrontation à deux premiers corpus montre que la modélisation est opérationnelle, puisqu'elle couvre la quasi-totalité des questions ; la part restante correspond à de « fausses questions » posées pour assurer la continuité interactionnelle du discours. Ce qu'elle relève de leurs différences était certes prévisible, compte tenu de la nature même de ces données, qui n'induisent ni un rapport à l'autre ni un rapport au monde identiques, mais elle donne à ces différences un contenu explicite. Elle permet par ailleurs d'envisager la construction de SQR non figés de recherche et d'extraction d'informations, susceptible d'évoluer vers une interaction pleinement satisfaisante pour l'utilisateur, qui, de ce fait, acceptera plus facilement d'y avoir recours pour les tâches du quotidien (réservations de billets, places... mais aussi aide à la réalisation des devoirs des enfants par exemple).

En outre, les deux tests auxquels on a pu procéder (une enquête d'évaluation d'énoncés interrogatifs auprès de locuteurs natifs mais aussi un stage qui a permis de démontrer le caractère computationnel des modèles mis au point) ont conduit à valider l'ensemble de la modélisation. Certes, le présent travail s'est attaché à rendre compte des questions qui ont une portée utilitaire. Celles-ci attendent une véritable réponse, destinée à combler le vide argumental posé en amont. Elles correspondent à autant d'Actes de langage au sens où l'entend [Searle 1969].

Au terme de ce parcours de recherche, on peut toutefois exprimer quelques regrets. En premier lieu, il faut souligner que les Bases de Données constituées pour analyser les corpus RITEL et « Un SMS pour la science » (qui contiennent un peu plus de 3500 énoncés pour RITEL et quelques 2500 SMS pour « Un SMS pour la science ») n'ont pu être pleinement exploitées. D'une part, leur format et leur étiquetage originel n'étaient pas optimisés, ce dont on ne peut se

rendre compte qu'une fois le travail achévé. D'autre part, la conservation des bases en question ne permet pas de les reprendre le temps imparti à un travail de thèse. De ce fait, les « cartographies », c'est à dire le calcul des occurrences (cf. page 14), demeurent imparfaites, même si on peut les considérer comme significatives.

Un autre regret concerne directement les données attestées : au début de ce travail, on ne disposait pas des corpus qui ont depuis été réalisés, notamment dans le cadre de projets ANR (cf. la thèse de Thierry Bazillon [Bazillon 2011] en dresse un inventaire précis). L'exploitation de ces corpus aurait pu permettre d'une part, de vérifier les modèles sur des données plus larges et plus diverses et d'autre part, de regarder non seulement les questions mais aussi les réponses effectivement produites. Certes, on s'est livré, au sein du présent travail, à une série de tests, mais ils restent limités. Corollairement, un dernier regret est à signaler. Il concerne l'implémentation informatique. On aurait effectivement souhaité, au début de ce travail, aboutir à un système, type SQR, doté de performances inédites et prometteuses. D'une part, non seulement la réalisation d'un tel système n'entrait pas dans le champs de nos compétences, mais elle nécessitait des collaborations élargies. D'autre part, il s'agit sans doute d'un objectif trop ambitieux : la thèse d'Anne Garcia-Fernandez [Garcia-Fernandez 2010], sous la direction d'Anne Vilnat et de Sophie Rosset, en montre les difficultés. On s'est donc limité à un travail effectué dans le cadre d'un stage ingénieur, qui apporte certes des confirmations quant aux potentialités computationnelles, mais qui ne constitue pas un test en grandeur nature, on en a bien conscience.

Finalement, les regrets deviennent autant de pistes de recherche, que ce soit du côté informatique (on peut notamment penser aux développements en CMO que suggère ce travail, mais aussi au développement de logiciels éducatifs qui permettraient un meilleure apprentissage des modalités obligatoires du français, interrogation en tête), ou du côté linguistique (l'extension des modèles à d'autres langues parentes, voire à des langues non issues de l'Indo-Européen serait à envisager). Il serait également intéressant de poursuivre le présent travail en s'intéressant aux réponses effectives, c'est-à-dire en continuant d'adopter une position interactive, pour analyser, par exemple, l'assertion ou plus modestement peut-être, l'injonction. C'est en tout cas, ce à quoi il conviendrait de s'attarder à partir de maintenant.

Annexe

Il s'agit ici de présenter l'ensemble des modèles mis au point au cours de ce travail. Chacun de ces modèles donnent à voir, sous forme succincte et selon un exemple choisi, les morphotypes en usage en français contemporain. Nous avons choisi de les présenter ici en opérant des regroupements par ontologie.

Le premier ensemble présente les modèles des questions factuelles, c'est-à-dire des questions qui attendent en réponse un fait précis et non sujet à caution. En français courant et contemporain, les mots interrogatifs utilisés sont *combien*, *où* et *quand* et leurs dérivés. Chacun de ces mots interrogatifs cherchent à poser un vide argumental, qui correspond soit, à un actant du verbe (pour l'outil *combien*), soit à un circonstant (pour les outils *où* et *quand*).

Le deuxième ensemble présente les modèles des questions, dites en « Entités Nommées » (5.2 - 5.6). Cet ensemble, composé de cinq sous-catégories (Personne, Lieu, Objet, Evénement et Numex), rend compte des morphotypes qui appellent en réponse une expression, proche du nom propre, dont le référent est unique. Les outils interrogatifs utilisés sont les pronoms *qui ou que* et les déterminants simples et composés *quel, lequel, duquel, etc.* Les réponses à ces questions appellent, dans la grande majorité des cas, un actant du verbe.

Le troisième et dernier ensemble (5.7 - 5.10) rend compte des questions causales, celles pour lesquelles la réponse attendue fait état d'une construction mentale, qu'elle soit tournée vers le passé ou l'avenir. Les outils utilisés sont les mots interrogatifs *comment* et pourquoi ainsi que leurs dérivés. Les réponses escomptées appellent, dans la grande majorité des cas, un circonstant du verbe.

Il faut enfin souligner qu'aucun modèle n'a été construit pour les questions dite « de l'interlocution ». Ces dernières sont en effet portée par la dimension phatique de l'échange et relèvent moins de la modalité interrogative que des nécessités argumentatives et émotionnelles.

TABLE 5.1 – Les trois modèles des questions factuelles

Questions factuelles **Quantifier** **Actant**	**I – Adverbiale** **= réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative** **= réponse saturant le nom**	
	1 – **Mot Interrogatif simple**	**2 –** **Locution interrogative**	**3 –** **Substantive**	**4 –** **Nominale**
A – **Prototypique**	***Combien*** *coûte X ?*	***Combien d'euros*** *coûte X ?*	***Quel prix*** *coûte X ?*	***Que*** *coûte X ?*
B – **Tonique**	*X coûte combien ?*	*X coûte combien d'euros ?*	*X coûte quel prix ?*	*X coûte quoi ?*
C – **Renforcée**	*Combien est-ce que coûte X ?*	*Combien d'euros est-ce que coûte X ?*	*Quel prix est-ce que coûte X ?*	*Qu'est-ce que coûte X ?*
D – **Périphrastique**	*Je voudrais savoir combien X coûte ?*	*Je voudrais savoir combien d'€ coûte X ?*	*Je voudrais savoir quel prix coûte X ?*	*Je voudrais savoir qu'est-ce que X coûte ?*

Questions factuelles **Localiser** **schéma syntaxique verbal**	**I – Adverbiale** **= réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative** **= réponse saturant le nom**	
	1 – **Mot Interrogatif simple**	**2 –** **Locution interrogative**	**3 –** **Substantive**	**4 –** **Nominale**
A – **Prototypique**	***Où*** *part X ?*	***D'où*** *part X ?*	***De quel endroit*** *part X ?*	
B – **Tonique**	*X part où ?*	*X part d'où ?*	*X part de quel endroit ?*	
C – **Renforcée**	*Où est-ce que part X ?*	*D'où est-ce que part X ?*	*De quel endroit est-ce que part X ?*	
D – **Périphrastique**	*Je voudrais savoir où X part ?*	*Je voudrais savoir d'où part X ?*	*Je voudrais savoir de quel endroit part X ?*	

Questions factuelles **Estimer un temps, une durée** **schéma syntaxique verbal**	**I – Adverbiale** **= réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative** **= réponse saturant le nom**	
	1 – **Mot Interrogatif simple**	**2 –** **Locution interrogative**	**3 –** **Substantive**	**4 –** **Nominale**
A – **Prototypique**	***Quand*** *part X ?*	***Depuis quand*** *est parti X ?,* ***De quand*** *date X ?*	***A quel moment, à quelle heure, en quelle année*** *part X ?*	
B – **Tonique**	*X part quand ?*	*X est parti depuis quand ?*	*X part A quelle heure?*	
C – **Renforcée**	*Quand est-ce que part X ?*	*Depuis quand est-ce qu'est parti X ?*	*En quelle année est-ce que part X ?*	
D – **Périphrastique**	*Je voudrais savoir quand X part?*	*Je voudrais savoir depuis quand est parti X ?*	*Je voudrais savoir à quel moment part X ?*	

TABLE 5.2 – Le modèle des questions Entités Nommées Personne

Questions EN Personne Animé/NP	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique		**Combien s'appelle** *X ?*	***Quel est le nom*** *de X ?*	***Qui*** *est X ?*
B – Tonique		*X s'appelle comment ?*	*X porte quel nom ?*	*X est qui ?*
C – Renforcée		*Comment est-ce que s'appelle X ?*	*Quel nom est-ce que porte X ?*	*Qui est-ce qui est X ?*
D – Périphrastique		*Je voudrais savoir comment s'appelle X ?*	*Je voudrais savoir quel nom porte X ?*	*Je voudrais savoir qui est X ?*

TABLE 5.3 – Le modèle des questions Entités Nommées lieu

Questions EN Lieu Inanimé/NP	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution Interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique		**Comment s'appelle** *le monument X ?*	***Quel est le nom*** *du monument X ?*	***Que*** *visitent les gens à Paris ?*
B – Tonique		*Le monument X s'appelle comment ?*	*Le monument X, son nom c'est quoi ?*	*Ce que visitent les gens à Paris, c'est quoi ?*
C – Renforcée		*Comment est-ce que s'appelle le monument X ?*	*Quel nom est-ce que le monument X porte ?*	*Qu'est-ce que visitent les gens à Paris ?*
D – Périphrastique		*Je voudrais savoir comment s'appelle le monument X ?*	*Je voudrais savoir quel nom porte le monument X ?*	*Je voudrais savoir ce que visitent les gens à Paris?*

TABLE 5.4 – Le modèle des questions Entités Nommées Objet

Questions EN Objet Actant dans la valence	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique		***De quoi*** *as-tu peur?*	***Quel est ce qui*** *te fait peur?*	***Que*** *devient, symbolise X ?*
B – Tonique		*Tu as peur de quoi ?*	*Ce qui te fait peur, c'est quoi ?*	*X devient quoi ?*
C – Renforcée		*De quoi est-ce que tu as peur ?*	*Qu'est-ce qui te fait peur ?*	*Qu'est-ce que devient X ?*
D – Périphrastique		*Je voudrais savoir de quoi tu as peur?*	*Je voudrais savoir ce qui te fait peur ?*	*Je voudrais savoir qu'est-ce que X devient ?*

TABLE 5.5 – Le modèle des questions Entités Nommées Evénement

Questions EN Evénement schéma syntaxique verbal	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique		***Combien s'appelle*** *ce qui s'est passé en X ?*	***Quel est l'événement*** *qui s'est déroulé en X ?*	***Que*** *s'est-il passé en X ?*
B – Tonique		*Ce qui s'est passé en X s'appelle comment ?*	*Ce qui s'est déroulé en X, c'est quel événement ?*	*Ce qui s'est passé en x, c'est quoi ?*
C – Renforcée		*Comment est-ce que s'appelle ce qui s'est passé en X ?*	*Quel nom est-ce que porte ce qui s'est déroulé en X ?*	*Qu'est-ce qui s'est passé en X ?*
D – Périphrastique		*Je voudrais savoir comment s'appelle ce qui s'est passé en X ?*	*Je voudrais savoir quel est le nom de ce qui s'est déroulé en X ?*	*Je voudrais savoir ce qui s'est passé en X ?*

TABLE 5.6 – Le modèle des questions Entités Nommées Numex

Questions EN QENNumex Entité chiffrée	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique			***Quel est le numéro*** *de X ?*	***Que*** *porte X comme numéro ?*
B – Tonique			*X porte quel numéro ?*	*Le numéro de X, c'est quoi ?*
C – Renforcée			*Quel numéro est-ce que porte X ?*	*Qu'est-ce que porte X comme numéro ?*
D – Périphrastique			*Je voudrais savoir quel numéro porte X ?*	*Je voudrais savoir ce que porte X comme numéro ?*

TABLE 5.7 – Le modèle des questions causales - pourquoi/amont

Questions non-factuelles Pourquoi – amont Circonstant – SP/Circ.	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique	***Pourquoi*** *pleure X ?*	***En vertu de quoi*** *pleure X ?*	***Pour quelles raisons*** *pleure X ?*	
B – Tonique	*X pleure, pourquoi ?*	*X pleure en vertu de quoi ?*	*X pleure pour quelles raisons ?*	
C – Renforcée	*Pourquoi est-ce que pleure X ?*	*En vertu de quoi est-ce que X pleure ?*	*Pour quelles raisons est-ce que pleure X ?*	
D – Périphrastique	*Je voudrais savoir pourquoi X pleure ?*	*Je voudrais savoir en vertu de quoi pleure X ?*	*Je voudrais savoir pour quelles raisons pleure X ?*	

TABLE 5.8 – Le modèle des questions causales - pourquoi/aval

Questions non-factuelles DeCours schéma syntaxique verbal	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique		***A quoi*** *sert X ?*	***Quelle est la fonction*** *de X ?*	***Que*** *permet, signifie X ?*
B – Tonique		*X sert à quoi ?*	*X possède quelle fonction ?*	*X permet quoi ?*
C – Renforcée		*A quoi est-ce que sert X ?*	*Quelle fonction est-ce que possède X ?*	*Qu'est-ce que permet X ?*
D – Périphrastique		*Je voudrais savoir à quoi sert X ?*	*Je voudrais savoir quelle fonction a X ?*	*Je voudrais savoir qu'est-ce que X permet ?*

TABLE 5.9 – Le modèle des questions causales - comment/amont

Questions non-factuelles Comment – Amont Circonstant – SP/circ.	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique	***Comment*** *est mort X ?*		***Dans quelles circonstances*** *est mort X ?*	
B – Tonique	*X est mort comment ?*		*X est mort dans quelles circonstances ?*	
C – Renforcée	*Comment est-ce qu'est mort X ?*		*Dans quelles circonstances est-ce que X est mort ?*	
D – Périphrastique	*Je voudrais savoir comment est mort X ?*		*Je voudrais savoir dans quelles circonstances est mort X ?*	

TABLE 5.10 – Le modèle des questions causales - comment/aval

Questions non-factuelles Procédure – Aval Actant – circonstant Valence	**I – Adverbiale = réponse saturant l'adverbe**		**II – Déterminative = réponse saturant le nom**	
	1 – Mot Interrogatif simple	**2 – Locution interrogative**	**3 – Substantive**	**4 – Nominale**
A – Prototypique	***Comment*** *écrire X ?*		***De quelle façon*** *écrire X ?*	***Que*** *faire de X ?*
B – Tonique	*X s'écrit comment ?*		*X s'écrit de quelle façon?*	*X, on en fait quoi ?*
C – Renforcée	*Comment est-ce que s'écrit X ?*		*De quelle façon est-ce que X s'écrit ?*	*Qu'est-ce que faire de X ?*
D – Périphrastique	*Je voudrais savoir comment s'écrit X ?*		*Je voudrais savoir de quelle façon s'écrit X?*	*Je voudrais savoir ce que faire de X ?*

Bibliographie

[Adda-Decker 2004] Adda-Decker M., Habert B., Barras C., Adda C., Boula de Mareüil P. et Paroubek P., Une étude des disfluences pour la transcription automatique de la parole spontanée et l'amélioration des modèles de langage, dans *JEP*, Fez, Maroc, 2004.

[Antoine 2001] Antoine J.-Y. et Goulian J., Etude des phénomènes d'extraction en français parlé sur deux corpus de dialogue oral finalisé, dans *Actes de TAL*, tome 42, pages 1–20, 2001.

[Auroux 1998] Auroux S., *La raison, le langage et les normes*, coll. « Sciences, Modernités, Philosophies », PUF, Paris, 1998.

[Austin 1962] Austin J. L., *How to do things with words*, Oxford University Press, Oxford, 1962.

[Avanzi 2007] Avanzi M., Goldman J.-P., Lacheret-Dujour A., Simon A.-C. et Auchlin A., Méthodologie et algorithmes pour la détection automatique des syllabes proéminentes dans les corpus de français parlé, dans *Cahiers of French Language Studies*, 2007.

[Bakhtine 1978] Bakhtine M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978.

[Bally 1909] Bally C., *Traité de stylistique française*, Klincksieck, Paris, 1909.

[Bally 1913] Bally C., *Le Langage et la Vie*, Slatkine, Genève, 1913.

[Bänziger 2001] Bänziger T., Grandjean D., Bernard P.-J., Klasmeyer G. et Scherer K.-R., Prosodie de l'émotion : étude de l'encodage et du décodage, dans *Cahiers de linguistique française*, tome 23, pages 11–37, 2001.

[Baude 2006] Baude O., *corpus oraux, « guide des bonnes pratiques »*, Presses Universitaires d'Orléans, 2006.

[Bazillon 2011] Bazillon T., *Transcription et traitement manuel de la parole spontanée pour sa reconnaissance automatique*, Thèse de doctorat, Université du Maine - Le Mans, 2011.

[Béguelin 1998] Béguelin M.-J., Le rapport écrit-oral, tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices, dans *Cahiers de linguistique française*, numéro 20, pages 229–253, 1998.

[Blanche-Benveniste 1983] Blanche-Benveniste C., L'importance du « français parlé » pour la description du " français tout cours ", dans *Recherches dur le français parlé*, tome 5, pages 23–45, 1983.

[Blanche-Benveniste 1990] Blanche-Benveniste C., Un modèle d'analyse syntaxique « en grilles » pour les productions orales, dans *Anuario de Psicologia*, numéro 47, pages 11–28, Université de Barcelone, Barcelone, 1990.

[Blanche-Benveniste 2000] Blanche-Benveniste C., *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, 2000.

[Blanche-Benveniste 2003] Blanche-Benveniste C., La naissance du syntagme dans les hésitations et répétitions du parler, dans J.L. A., rédacteur, *Le sens et la mesure. Hommages à Benoît de Cornulier*, pages 40–55, Honoré Champion, 2003.

[Blanche-Benveniste 2010] Blanche-Benveniste C., *Le français, usage de la langue parlée*, Peeters, Leuven-Paris, 2010.

[Blanche-Benveniste 1988] Blanche-Benveniste C. et Jeanjean C., *Le français parlé*, 2ème édition, Didier, Paris, 1988.

[Bodelot 1987] Bodelot C., L'interrogation indirecte en latin (syntaxe - valeur illocutoire - formes), dans *L'information grammaticale*, pages 1–42, Editions Peeters, Louvain, 1987.

[Bottineau 2010] Bottineau D., Les linguistiques cognitives en france, problématiques actuelles, dans Tchubaryan A. O. et Pivovar E. I., rédacteurs, *Les sciences cognitives : questions et perspectives*, pages 177–222, Académie des sciences de Russie et université d'Etat pour les sciences humaines de Moscou, 2010.

[Bottineau 2007] Bottineau D. et Roulland D., La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité, dans Begioni L. et Muller

C., rédacteurs, *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, pages 351–372, Editions du conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2007.

[Boula De Mareüil 2005] Boula De Mareüil P., Habert B., Bénard F., Adda-Decker M. et Barras C., A quantitative study of disfluencies in french broadcoast interviews, dans *Proceeding of the workshop Disfluency In Spontaneous Speech (DISS)*, Aix-en-Provence, France, 2005.

[Bove 2006] Bove R., Chardenon C. et Veronis J., Prise en compte des disfluences dans un système d'analyse syntaxique automatique de l'oral, dans *TALN 2006*, Leuven, 2006.

[Caelen-Haumont 2002] Caelen-Haumont G., Perlocutory values and functions of melisms in spontaneous dialogue, dans *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, pages 195–198, 2002.

[Caelen-Haumont 2004] Caelen-Haumont G. et Bel B., *La subjectivité dans la parole et le chant improvisés : de la structure intonative au mélisme*, Symposium International sur les Sciences du Langage Musical, Saint-Rémy-de-Provence, France, 2004.

[Candéa 2000] Candéa M., *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané. Étude sur un corpus de récits en classe de français*, Thèse de doctorat, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, 2000.

[Chomsky 1971] Chomsky N., *Aspect de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris, 1971.

[Coursil 2000] Coursil J., *La fonction muette du langage*, Ibis rouge éditions, 2000.

[Damourette 1934] Damourette J. et Pichon E., *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la Langue Française*, tome tome IV, Editions d'Artrey, 1911.

[De Saussure 1972] De Saussure F., *Cours de Linguistique générale*, Payot, 1972.

[Debaisieux 2005] Debaisieux J.-M., Les corpus oraux : situation, exploitation linguistique, bilan et perspectives, dans *De la linguistique de corpus à la relation « partie/tout » : varia, Scolia*, tome 19, pages 9–40, 2005.

[Devillers 2004] Devillers L. et Vasilescu I., Détection des émotions à partir d'indices lexicaux, dialogiques et prosodiques dans le dialogue oral, dans *JEP*, Fez, Maroc, 2004.

[Druetta 2000] Druetta R., *Approche distributionnelle et macrosyntaxique de la forme interrogative en français parlé*, Thèse de doctorat, Université de Trieste, 2000.

[El Ayari 2009] El Ayari S., *Évaluation transparente du traitement des éléments de réponse à une question factuelle*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sud11, 2009.

[Ernout 1951] Ernout A. et Thomas F., *Syntaxe latine*, série linguistique, Klincksieck, 1951.

[Fairon 2006] Fairon C., Klein J. R. et Paumier S., *Le Langage SMS - Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête " Faites don de vos SMS à la Science "*, UCL - Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, 2006.

[Forsgren 2009] Forsgren M. et Sullet-Nylander F., Genre médiatique, activités linguistiques et degré d'interactivité : le cas du talk show, dans bene E. N., rédacteur, *Communication - Université Laval*, tome 27, pages 76–101, Québec, 2009.

[Foulet 1921] Foulet L., Comment ont évolué les formes de l'interrogation, dans *Romania*, tome 47, pages 243–348, 1921.

[Fuchs 2005] Fuchs C., La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques, dans *Actes du colloque " l'ordre des mots à la lecture des textes "*, coll. " textes et langue ", PULyon, 2005.

[Fuchs 2006] Fuchs C., *Les ambiguïtés du Français*, coll. « l'Essentiel français », Ophrys, 2006.

[Gadet 1989] Gadet F., *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris, 1989.

[Gadet 1991] Gadet F., Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammairiens du xxe siècle, dans *Langue Française*, numéro 89, pages 110–123, 1991.

[Gadet 1996] Gadet F., Une distinction bien fragile : oral/écrit, dans *Travaux neuchâtelois de linguistique, TRANEL*, numéro 25, pages 13–27, 1996.

[Garcia-Fernandez 2010] Garcia-Fernandez A., *Génération de réponses en langue naturelle orales et écrites pour les systèmes de question-réponse en domaine ouvert*, Thèse de doctorat, Université Paris Sud Orsay, 2010.

[Garcia-Fernandez 2008] Garcia-Fernandez A. et Lailler C., Morphosyntaxe de l'interrogation pour le système de question-réponse ritel, dans *Recital 2008*, Avignon, France, 2008.

[Ghiglione 1978] Ghiglione R. et Matalon B., *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*, Armand Colin., Paris, 1978.

[Goffman 1974] Goffman E., *Les rites d'interaction*, Editions de minuit, Paris, 1974.

[Grevisse 1993] Grevisse M., *Le bon usage*, treizième édition revue, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1993.

[Grice 1957] Grice H.-P., Meaning, dans *Philosophical Review*, tome 66, 1957.

[Grice 1975] Grice H.-P., Logic and conversation, dans academix press, rédacteur, *Syntax and semantics 3rd speech acts*, pages 41–58, New York, 1975.

[Grishman 1996] Grishman R. et Sundheim B., Message understanding conference - 6 : A brief history, dans *Proceedings of the 16th International Conference on Computational Linguistics (COLING)*, tome I, pages 466–471, Kopenhagen, 1996.

[Gross 1985] Gross M., Lexicon-grammar and the syntactic analysis of french, dans *Proceedings of the 10th Conference on Computational Linginstics (COLING'84)*, Stanford, California, 1985.

[Henry 2002] Henry S., Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole, dans ATALA, rédacteur, *Actes de la 6ème Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (RECITAL'02)*, pages 467–476, Nancy, France, 2002.

[Joly 1998] Joly G., *Précis d'ancien français*, Armand Colin, 1998.

[Jousse 2007] Jousse V., Détection automatique de parole spontanée dans un flux de parole continue, Rapport technique, Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine (LIUM), 2007.

[Jousse 2008] Jousse V., Estève Y., Béchet F., Bazillon T. et Linares G., Caractérisation et détection de parole spontanée dans de larges collections de documents audio, dans *JEP*, Avignon, France, 2008.

[Kayne 1976] Kayne R., L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives, dans *Le Français moderne*, tome 41, pages 10–42, Paris, 1976.

[Kerbrat-Orecchioni 1990] Kerbrat-Orecchioni C., *La question*, PUL, 1990.

[Kerbrat-Orecchioni 1992] Kerbrat-Orecchioni C., *Les interactions verbales*, tome tome 2, Armand Colin, Paris, 1992.

[Kerbrat-Orecchioni 2005] Kerbrat-Orecchioni C., *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris, 2005.

[Kerbrat-Orecchioni 2004] Kerbrat-Orecchioni C. et Traverso V., Types d'interactions et genres de l'oral, dans *Langages*, tome 38, pages 41–51, 2004.

[Labov 1989] Labov W., *Sociolinguistique*, Editions de minuit, Paris, 1989.

[Lailler 2008a] Lailler C., Validation et falsification d'un modèle théorique via des corpora, dans *Rencontres Jeunes Chercheurs de l'ED 268*, tome « langage et langues : description, théorisation, transmission », sur le thème « Objets, outils, concepts », 2008.

[Lailler 2009] Lailler C., Une grammaire à l'épreuve de corpora : la grammaire interactive, dans *3ème colloque international de l'AFLiCo : grammaire(s) en construction*, 2009.

[Lailler 2011] Lailler C., Les questions toniques : une forme d'interrogation interpellative, dans CerliCO, rédacteur, *Revue numérique CORELA (Cognition, Représentation, Langage)*, 2011.

[Lailler 2008b] Lailler C. et Luzzati D., Les questions toniques : une forme d'interrogation interpellative, dans *L'interpellation, Perspectives linguistiques et didactiques*, 2008.

[Lambrecht 1994] Lambrecht K., *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge University Press, Cambridge, 1994.

[Le Bidois 1952] Le Bidois R., *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Editions d'Artrey, Paris, 1952.

[Le Goffic 1993] Le Goffic P., *Grammaire de la phrase française*, coll. « hachette université, langue française », Hachette Supérieur, Paris, 1993.

[Le Querler 1993] Le Querler N., Les formes de l'interrogation dans les illustres françaises de robert challe, dans *L'information grammaticale*, tome 57, pages 21–25, 1993.

[Léard 1996] Léard J.-M., Ti/-tu, est-ce que, qu'est-ce que, ce que, hé que, don : des particules de modalisation en français ?, dans *Revue québécoise de linguistique*, tome 24, pages 107–124, 1996.

[Lucas 2010] Lucas N., Modélisation différentielle du texte, de la linguistique aux algorithmes, 2010.

[Luzzati 1982] Luzzati D., Ben appui du discours, dans *Le Français moderne*, tome 3, pages 193–207, 1982.

[Luzzati 1985] Luzzati D., Analyse périodique du discours, dans *Langue Française*, tome 65, pages 62–73, 1985.

[Luzzati 1991] Luzzati D., Oralité et interactivité dans un écrit minitel, dans *Langue Française*, tome 89, pages 99–109, 1991.

[Luzzati 1995] Luzzati D., *Le dialogue verbal Homme-Machine*, coll. « Sciences Cognitives », Masson, Paris, 1995.

[Luzzati 2004] Luzzati D., Le fenêtrage syntaxique : une méthode d'analyse et d'évaluation de l'oral spontané, dans *MIDL*, Paris, 2004.

[Luzzati 2006] Luzzati D., Essai de description interactive : l'exemple des questions quantificatrices, dans *Colloque La quantification*, 2006.

[Lyons 1990] Lyons J., *Sémantique linguistique*, Larousse, Paris, 1990.

[Magnin 2006] Magnin V., Qu'est-ce qu'un modèle ?, dans *http ://magnin.plil.net/spip.php ?article48*, 2006.

[Martin 1992] Martin R., *Pour une logique du sens*, PUF, Paris, 1992.

[Merle 2007] Merle R., De la négation à la restriction – à propos du tour exceptif en anglais et en français, dans *Actes de TALN, workshop Question-réponse*, 2007.

[Moeschler 1985] Moeschler J., *Argumentation et conversation - éléments pour une analyse pragmatique du discours.*, coll. « Langues et apprentissages des langues », Hatier, 1985.

[Moeschler 1996] Moeschler J., *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin, Paris, 1996.

[Moeschler 1994] Moeschler J. et Reboul A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, Paris, 1994.

[Moeschler 2000] Moeschler J. et Reboul A., *Introduction à la linguistique contemporaine*, 2ème édition, Armand Colin, Paris, 2000.

[Mondada 2000] Mondada L., *Modèles du discours en confrontation*, chapitre « Analyse conversationnelle et grammaire pour l'interaction », pages 23–42, Berthoud, A.-C. and Mondada, L., Bern, lang édition, 2000.

[Mondada 2005] Mondada L. et Traverso V., (dés)alignements en clôture : une étude interactionnelle de corpus de français parlé en interaction, dans Savelli M., rédacteur, « *Corpus oraux et diversité des approches* », tome 31, pages 34–59, 2005.

[Morel 1988] Morel M.-A., *Analyse linguistique de corpus*, Publication de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1988.

[Morel 1998] Morel M.-A. et Danon-Boileau L., *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral.*, Ophrys, Paris, 1998.

[Nølke 2009] Nølke H., Types d'êtres discursifs dans la scapoline, dans *Langue Française*, tome 4, pages 81–96, Armand Colin, Paris, 2009.

[Obenauer 1976] Obenauer H.-G., *Etude de syntaxe interrogative du français*, Niemeyer, Tübingen, 1976.

[Obenauer 1981] Obenauer H.-G., Le principe des catégories vides et de la syntaxe des interrogatives complexes, dans *Langue Française*, tome l'interrogation, pages 100–118, 1981.

[Pinchon 1989] Pinchon J. et Morel M.-A., Rapport de la ponctuation à l'oral dans quelques dialogues de roman contemporains, dans Larousse, rédacteur, *Langue Française*, tome l'oral dans l'écrit, pages 5–19, Paris, 1989.

[Piot 2002] Piot O., *Vers une Théorie Unifiée de la Prosodie du Français et de l'Anglais : des Emotions à la Phonologie*, Thèse de doctorat, Université Paris III, 2002.

[Poibeau 2003] Poibeau T., Extraction automatique d'information, du texte brut au web sémantique, dans *Lavoisier*, Paris, 2003.

[Rosset 2005] Rosset S., Galibert O., Illouz G. et Max A., Interaction et recherche d'information : le projet ritel, de la langue française, dans *Actes de TAL*, tome 46, pages 156–179, 2005.

[Rosset 2008] Rosset S., Tribout D. et Lamel L., Multi-level information and automatic dialog act detection in human-human spoken dialogs, dans *Speech Communication*, tome 50, pages 1–13, 2008.

[Roulet 1986] Roulet E., Complétude interactive et mouvements discursifs, dans *Cahiers de linguistique française*, tome 7, pages 189–206, 1986.

[Roulet 1985] Roulet E., Moeschler J., Auchlin A., Rubbatel C. et Schelling M., *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne, 1985.

[Sadek 2005] Sadek D., Artimis rational dialogue agent technology : An overview, dans *Multi-agent programming*, tome 15, pages 217–243, 2005.

[Sauvageot 1962] Sauvageot A., *Français écrit Français parlé*, Larousse, Paris, 1962.

[Schegloff 1996a] Schegloff E. A., *Grammar and Interaction*, pages 52–133, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

[Schegloff 1996b] Schegloff E. A., Turn organization, dans Ochs E., Schegloff E. A. et Thompson A. S., rédacteurs, *Interaction and grammar, Studies in interactional sociolinguistics*, tome 13, pages 52–133, Cambridge University Press, 1996.

[Searle 1969] Searle J.-R., *Speech acts*, Cambridge University Press, Cambridge, 1969.

[Searle 1979] Searle J.-R., *Expression and Meaning*, Cambridge University Press, Cambridge, 1979.

[Séjourné 2009] Séjourné K., *Questions réponses et Interactions*, Thèse de doctorat, Paris Sud XI - Orsay, Orsay, 2009.

[Sperber 1989] Sperber D. et Wilson D., *La pertinence, Communication et cognition*, Editions de minuit, Paris, 1989.

[Tesnière 1959] Tesnière L., *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, 1959.

[Therkelsen 2009] Therkelsen R., Comment identifier une question polyphonique, dans *Langue Française*, tome 4, pages 113–122, Armand Colin, Paris, 2009.

[Tseng 2008] Tseng J., L'inversion pronominale : histoire et analyse., dans Laks B., rédacteur, *Actes de CMLF'08, 9-12 juillet 2008*, pages 2629–2644, Paris, 2008.

[Weizenbaum 1966] Weizenbaum J., Eliza-a computer program for the study of natural language communication between man and machine, dans *Communication of the ACM*, tome 9, 1966.

[Willems 2000] Willems D., Le rapport entre théories et données, le cas du passif en français, dans Andersen H.-L. et Hansen A.-B., rédacteurs, *Etudes Romanes (le français parlé : corpus et résultats)*, tome 47, pages 13–29, Copenhagen, 2000.

[Wittgenstein 1958] Wittgenstein L., *Philosophical Investigations*, Blackwell, Oxford, 1958.

[Zink 1999] Zink G., *Phonétique historique du français*, PUF, Paris, 6e édition édition, 1999.

MorphosyAtaxe de l'iAterrogatioA eA coAversatioA spoAtaAée : modélisatioA et évaluatioAs

Résumé :

L'objet de ce travail de thèse est la descriptioA liAguistique de la modalité iAterrogative eA coAversatioA spoAtaAée et eA syAchroAie. Il s'agit d'abord de relever et d'évaluer tous les iAdices morphosyAtaxiques qui permetteAt de faire état de l'iAformatioA traAsmise. Puis, l'objectif est de mesurer l'implicatioA dialogique du locuteur.

OA coAsidère, à l'iAstar de [Damourette, 1911], qu'uA éAoAcé iAterrogatif A'est complet que lorsqu'uAe répoAse est apportée. UA locuteur formule sa questioA eA foActioA d'uAe image de répoAse qu'il a préseAte à l'esprit et qui véhicule l'iAformatioA-répoAse tout autaAt qu'uA coAtexte iAteractif et argumeAtatif. OA peut émettre l'hypothèse que l'iAteAtioAAalité d'uA locuteur se mesure eA se foAdaAt sur la répoAse qu'il escompte, c'est-à-dire sur celle qu'il coAsidère être AoA seulemeAt la plus plausible au seiA de sa représeAtatioA du moAde, mais aussi la plus adéquate à la situatioA éAoAciative et dialogique. À partir de cette hypothèse, l'aAalyse a permis, daAs uA premier temps, de procéder à uAe descriptioA modélisée de l'iAterrogatioA eA foActioA de deux axes complémeAtaires. DaAs uA secoAd temps, uA derAier axe a été ajouté afiA de circoAscrire la dimeAsioA oAtologique des outils iAterrogatifs du fraAçais coAtemporaiA.

Les deux premiers axes soAt strictemeAt liAguistiques : le premier, appelé axe des variatioAs morphotypiques, preAd eA charge la distributioA des outils iAterrogatifs qu'ils soieAt ou AoA adverbiaux. Il s'agit AotammeAt de distiAguer l'outil adverbial simple quaAd de la locutioA prépositioAAelle plus complexe à quelle heure. Le deuxième, appelé axe argumeAtatif, établit uAe typologie des iAdices morphosyAtaxiques correspoAdaAt aux possibles pragmatiques. Il s'agit alors de distiAguer les iAteAtioAs cachées derrière l'utilisatioA de différeAtes coAfiguratioAs morphosyAtaxiques. Recourir à la locutioA reAforcée est-ce que daAs Où est-ce que tu vas ? A'iAduit pas la même iAteAtioAAalité que d'utiliser uAe formulatioA toAique Tu vas où ? Cet axe permet d'évaluer à la fois ce qu'uA locuteur coAvoque daAs le rapport qu'il eAtretieAt à l'autre mais aussi daAs le rapport qu'il eAtretieAt au moAde.

Cette descriptioA modélisée de l'iAterrogatioA a eAsuite fait l'objet d'uAe coAfroAtatioA à des doAAées attestées de deux Aatures. Le premier corpus est issu de RITEL, qui est uA Système de QuestioA/RépoAse, développé au LIMSI, par l'équipe TLP [Rosset, 2005]. Les 3600 premiers éAoAcés, qu'ils soieAt ou AoA explicitemeAt iAterrogatifs, produits par des utilisateurs aAoAymes, locuteurs Aatifs, oAt coAstitué le corpus d'étude. Le secoAd corpus est issu d'uAe vaste campagAe de recherche sur le laAgage SMS, meAée à l'UAiversité de LouvaiA-La-Neuve [FairoA, 2006]. Il s'agit du corpus « UA SMS pour la scieAce » doAt quelque 2500 questioAs oAt été extraites de façoA aléatoire.

Cette coAfroAtatioA aux doAAées a permis d'ajouter uA troisième axe au modèle de départ, appelé axe oAtologique. Celui-ci développe uAe oAtologie iAterrogative qui est foActioA des mots iAterrogatifs couraAts du fraAçais coAtemporaiA. Il autorise uAe répartitioA typologique coAduisaAt à uA étiquetage systématique des questioAs, eA foActioA des répoAses et/ou des réactioAs qu'elles soAt supposées susciter. Cette derAière versioA du modèle autorise uAe descriptioA de l'iAterrogatioA eA coAversatioA spoAtaAée daAs la totalité des pratiques laAgagières observées. Elle preAd eA charge les différeAtes dimeAsioAs coAvoquées daAs l'iAterrogatioA [BlaAche-BeAveAiste, 2000]. UAe questioA fait part d'uA vide argumeAtal qu'elle demaAde à combler et elle est formulée eA usaAt d'iAdices morphosyAtaxiques idoiAes, appelés morphotypes. EAfiA, elle crée uAe relatioA à l'autre iAteractivemeAt efficace, foAdée sur uAe stratégie discursive et argumeAtative aiAsi dévoilée.

Nous préseAtoAs l'eAsemble des distiActioAs morphosyAtaxiques coAduisaAt à appréheAder l'iAteAtioAAalité d'uA locuteur au seiA d'uAe situatioA dialogique aiAsi que leur évaluatioA daAs des corpus de différeAtes Aatures, qui A'iAduiseAt Ai uA rapport au moAde Ai uA rapport à l'autre ideAtiques. Le modèle leur doAAe uA coAteAu iAtelligible et explicite, exploitable de maAière automatique et systématique. Nous teAtoAs eAfiA d'évaluer l'iAtelligibilité liAguistique et cogAitive de ce modèle descriptif eA le coAfroAtaAt à uAe aAalyse « computatioAAelle » d'uAe part et à uAe évaluatioA par des locuteurs Aatifs d'autre part.

Mots clés : Interrogation - Morphosyntaxe - Interaction - Corpus - Conversation spontanée

Université du Maine

lium